TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 415 — 30 PAGES — MERCREDI 26 JUILLET 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

ALORS QUE LA HAUSSE DU YEN CONTINUE

Les cours du dollar se stabilisent en Europe

LIRE PAGE 30

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Dissensions au sein de la junte chilienne

Péripétie en apparence — un général chasse l'autre ! — la destitution, le 24 juillet, du général Gustavo Leigh, commandant en chef de l'aviation chilienne, et, corrélativement, membre de la junte de gouvernement de Santiago, peut être en réalité un événement important.

L'éloignement d'un homme qui, juridiquement au moins, était, depuis le 11 septembre 1973, au fait du pouvoir marque, sans doute, la plus sérieuse crise vécue par le régime issu du coup d'Etat contre l'Unité populaire. En ce sens, il manifeste l'existence de sérieuses divergences entre des protagonistes unis par le sang versé et leur horreur du communisme, mais séparés par leurs ambitions et, peut-être, par leur vision de l'avenir.

La facilité apparente avec laquelle le général Pinochet semble avoir tranché le nœud gordien ne peut que rendre perplexes les observateurs et inquiéter les démocrates. Car voici un chef d'Etat que, depuis quelques semaines, toutes les rumeurs donnaient pour fini, miné par les retombées de l'« affaire Letelier » (cet ancien ministre de Salvador Allende assassiné en 1976 à Washington) ; un militaire accusé par un nombre croissant de ses pairs d'affaiblir chaque jour davantage la position internationale du Chili, et de le laisser désarmé face à de menaçants voisins ; le chef d'un régime qui n'a, en cinq ans, et à quel prix, que très partiellement remis l'économie nationale sur rails ; un homme qui était de plus en plus montré du doigt comme le responsable principal de la poursuite de la répression et de l'état d'exception au Chili...

Or ce dirigeant choisit le lendemain du départ de Santiago de la mission des Nations unies venue enquêter sur les droits de l'homme pour écarter du pouvoir celui qui se posait comme son principal adversaire et qui, contre toute vraisemblance d'ailleurs, se posait en champion de la démocratie, en défenseur des préoccupations sociales et humanitaires.

Le président a déjà, depuis le coup d'Etat, écarté des dizaines de généraux tant du service actif que de fonctions civiles importantes. Mais il s'agit, cette fois, du commandant en chef de l'aviation. Or au Chili comme dans la plupart des armées latino-américaines, s'il est une règle d'or chez les centurions, c'est bien que chaque arme est maîtresse pour tout ce qui la concerne, et, en premier lieu, de la détermination de sa propre hiérarchie.

La nomination du général Fernando Matthei comme remplaçant du général Leigh à la tête de l'armée de l'air n'a, cependant, été acquise qu'au prix du déplacement de huit autres généraux d'aviation. Maîtrise du système, ou acte de désespoir ? Le chef de l'Etat a, en tout cas, eu l'appui des deux autres membres de la junte : l'amiral Merino, qui semble avoir surmonté les « états d'âme » qui l'avaient assailli lors du référendum du 4 janvier, et le général Mendoza, commandant des carabiniers.

Les conséquences politiques de la destitution du général Leigh sont encore difficiles à déterminer. La rumeur a couru avec insistance, ces derniers temps, que la démocratie chrétienne — renonçant à un rapprochement avec une Unité populaire il est vrai en pleine crise — cherchait un accommodement en vue de préparer une étape de transition vers la démocratie avec des militaires hostiles au général Pinochet. Le succès apparent de ce dernier éloigne incontestablement cette perspective. Quant au président Carter — récemment accusé de « duplicité », en raison de sa politique en faveur des droits de l'homme, par M. Corvalan, chef du P.C. chilien — il enregistre là, au moins en première analyse, un nouvel échec, trois jours après le coup d'Etat en Bolivie.

(Lire nos informations page 3.)

LISBONNE

M. Soares passe à l'offensive

• Des ministres socialistes remplacent les centristes démissionnaires
• Le P.S. lance un appel aux « démocrates » contre les « putschistes »

La démission des trois ministres centristes ne doit pas ouvrir une crise gouvernementale au Portugal : ainsi en a décidé le comité directeur du P.S. Trois ministres socialistes se chargeront des postes devenus vacants.

En même temps, le P.S. se déclare résolu à défendre la démocratie contre toute menace de putsch ; il invite même « tous les socialistes et tous les démocrates » à « lutter dans la rue » si cela devient nécessaire.

De notre correspondant

Lisbonne. — L'accord passé le 19 janvier dernier entre socialistes et centristes est rompu. Après la démission des trois ministres du C.D.S., présentée comme destinée à faciliter le remaniement ministériel réclamé par leur parti, M. Mario Soares est passé à l'offensive. Refusant de s'incliner devant le C.D.S., il a décidé de rester au gouvernement. Les postes vacants seront occupés par des ministres socialistes qui cumuleront ces fonctions avec celles qu'ils exercent déjà. Très probablement, le commerce et le tourisme seront dirigés par M. Victor Constancio, qui avait déjà les finances, l'économie et le plan. M. Almeida Santos, vice-premier ministre, se chargerait de la réforme administrative, et le chef du gouvernement lui-même s'occuperait directement des affaires étrangères.

Cette décision a été prise par le comité directeur du P.S. à Lisbonne, le lundi 24 juillet.

« Pourquoi le C.D.S. a-t-il assumé la responsabilité historique de précipiter le pays dans une crise aux conséquences imprévisibles qui peut conduire le Portugal à une division brutale entre gauche et droite ? », lit-on dans le communiqué final de la réunion.

Selon les socialistes, le « *brusque retournement* » de la « base sociale » du C.D.S. ainsi que le « *mécontentement exprimé par certaines personnalités de la hiérarchie catholique* » constituent des arguments « *trop faibles* » pour justifier l'attitude du parti de M. Freitas do Amaral. Le P.S. établit un lien entre le conflit surgi entre les deux formations politiques et la « *pression croissante et intolérable des forces d'extrême droite qui cherchent à déstabiliser les institutions démocratiques et à préparer ainsi de nouvelles escalades antidémocratiques et putschistes.* »

Très vigoureusement, le P.S. s'attaque aussi à M. Sa Carneiro, président du parti social-démocrate, dont l'action est considérée « *irresponsable et déstabilisatrice* ». Il condamne, enfin, le retour au Portugal de l'ancien président de la République du régime salazariste, M. Americano Tomas : « *Il s'agit d'une provocation envers tous ceux qui croient en la légitimité du 25 avril.* »

JOSÉ REBELLO.

(Lire la suite page 4.)

BELGRADE

Le maréchal Tito ouvre la conférence des non-alignés

Le chef de l'État yougoslave adjure le mouvement de résister aux « pressions » des blocs

La conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés s'est ouverte, mardi matin 25 juillet, à Belgrade. Quatre-vingt-quatre Etats membres sont représentés, ainsi que des Etats admis comme observateurs, des organisations internationales et des mouvements de libération.

Les délégués de quelque deux milliards d'hommes vont ainsi jusqu'au 29 juillet mettre à l'épreuve une doctrine de non-alignement ébranlée par de multiples conflits — asiatiques et africains principalement — et par les actions cubaines sur le continent noir, qui ont le soutien de Moscou.

Dans son discours d'ouverture, le président Tito a déclaré que les pays non alignés sont l'objet de « pressions » tendant à briser l'unité du mouvement. Or, a-t-il ajouté, ce mouvement doit aider au dépassement de la division du monde en blocs. En Afrique notamment, a-t-il dit, se manifestent de nouvelles formes de présence coloniale, de nouvelles formes de domination et de dépendance vis-à-vis des blocs. « Nous devons rester unis », s'est-il écrié, affirmant que les différends entre pays non alignés doivent être réglés par la négociation.

De notre envoyé spécial

Belgrade. — La volonté des principaux fondateurs, en 1961, du mouvement, notamment celle de la Yougoslavie — de minimiser les profondes divergences opposant certains des membres du groupe et d'éviter son éclatement devrait dominer la rencontre des ministres des affaires étrangères.

Cette réunion a notamment pour but de préparer la sixième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non-alignés — représentant plus de deux milliards d'hommes — à La Havane, l'année prochaine. Ce choix, fait lors du dernier sommet à Colombo, en 1976, soulève maintenant les objections de pays préoccupés par le rôle de Cuba en Afrique. La Somalie, par exemple, a déjà fait connaître son intention de ne pas se rendre à La Havane.

Cuba, l'un des participants à la rencontre de 1961, est accusé à la fois d'appartenir à la zone d'influence de l'un des Deux Grands et d'intervenir dans les affaires africaines, violant ainsi deux principes cardinaux du non-alignement.

A la vérité, peu de pays échappent à la bataille pour les zones d'influence et les matières premières, et certains sont le théâtre de la lutte qui oppose l'U.R.S.S., d'une part, au monde occidental, et, d'autre part, à la Chine. Celle-ci n'est pas membre du club des non-alignés, mais elle a, ces derniers mois, multiplié les mises en garde contre la politique de Moscou et s'est singulièrement rapprochée de la Yougoslavie, où M. Hua Kuo-feng doit, en principe, se rendre prochainement en visite officielle.

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 6.)

La S.F.P. veut s'assurer la fidélité des chaînes de télévision pour ses productions

Avant de demander, jeudi 27 juillet, au conseil d'administration de la Société française de production de le reconduire dans ses fonctions de président au terme d'un premier mandat de trois ans, échu le 30 juin dernier, M. Jean-Charles Edeline devait être reçu, mardi 25 juillet, par le président de la République, devant lequel il devait plaider le dossier de la S.F.P. et exposer les conditions qu'il estime nécessaires à la poursuite de son action.

Un pari difficile

Née en 1974 de l'éclatement de l'O.R.T.F., société anonyme de droit privé, dont les actions sont détenues à 98 % par l'Etat, le reste étant partagé entre la Caisse des dépôts et cinq groupes d'assurances nationalisés, la S.F.P., héritière du complexe des Buttes-Chaumont, est chargée, selon la loi, de « réaliser des productions en film et en vidéo qu'elle commercialise notamment auprès des sociétés de programme ». Tout le problème est dans ce « notamment », c'est-à-dire dans la part que doivent représenter dans les activités de la S.F.P. les commandes des sociétés de programme.

A l'origine, en effet, la proportion des recettes assurées obligatoirement par les chaînes devait aller en décroissant, la S.F.P. étant tenue, dans le même temps, de se procurer ailleurs d'autres moyens de financement. « La S.F.P. doit trouver son équilibre à l'extérieur », affirmait alors M. Edeline.

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 16.)

Régionalisation à l'anglaise

Après quatre ans de batailles parlementaires, le gouvernement travailliste de M. Callaghan est sur le point de faire accepter par les Communes et par les Lords son projet de dévolution d'une partie des pouvoirs du Parlement de Westminster à des assemblées élues à Edimbourg et à Cardiff.

Cette « régionalisation à l'anglaise », qui marquera un tournant important dans la vie politique et constitutionnelle du Royaume-Uni, reste très discutée. Elle jouera un rôle important dans les prochaines élections générales qui auront peut-être lieu cet automne.

Bien que M. Edward Heath, le prédécesseur de Mme Thatcher, ait été l'un des initiateurs de ce projet, les conservateurs restent, dans leur ensemble, très hostiles à ce qu'ils considèrent comme une menace pour l'unité du royaume.

Les travaillistes sont divisés : si la majorité suit le premier ministre, une fraction non négligeable d'élus craignent de voir s'éroder, au profit des petits partis nationalistes, le pouvoir du Labour dans deux de ses fiefs les plus solides. Certains députés britanniques redoutent, de surcroît, de voir le « cancer de la dévolution » gagner d'autres régions.

I. — Indépendance ou séparatisme

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Edimbourg. — Le nationalisme écossais est en deuil : Cordoba Hamilton... La défaite du onze national en Coupe du monde a suivi de quelques jours seulement le troisième échec électoral en trois mois du S.N.P. (parti nationaliste écossais). L'élection du candidat du Labour, M. George Robertson, le 31 mai, dans une petite localité proche de Glasgow devant Mme Margo MacDonald, vedette du S.N.P. — *et l'une de ses rares « têtes » politiques,* disent les mauvaises langues — après les défaites nationalistes d'avril à l'élection partielle de Garscadden, et aux élections locales de mai, a paru sonner le glas des « enragés » de la dévolution.

Hamilton avait valeur de test, car c'est là qu'en 1967, à la surprise générale, le S.N.P. avait conquis le premier siège parlementaire de son histoire. Siège qui devait lui être ensuite repris par les travaillistes. En lançant à l'assaut de la ville-symbole « Margo », enfant du pays et oratrice de choc, le S.N.P. croyait jouer sur le velours. Mais Hamilton, apparemment remis de son coup de tête de 1967, est décidément rentré dans le giron travailliste.

Personne n'est capable d'expliquer clairement ce recul spectaculaire d'un parti qui avait surgi en 1974, au premier plan de l'actualité en enlevant sept sièges au scrutin de février, et onze à celui d'octobre de la même année.

Quatre ans après que les augures eurent annoncé l' « éclatement » du Royaume-Uni, « miné » par une maladie de langueur et l'irruption du nationalisme écossais, la cause de la dévolution du pouvoir à Edimbourg est sur la bonne voie, mais dans la sérénité. En poussant son projet au Parlement avec astuce et détermination, M. Callaghan a coupé l'herbe sous les pieds des nationalistes. Dans le même temps, l'exploitation du pétrole de la mer du Nord, dont les fabuleuses perspectives avaient, il y a quatre ans, quelque peu brouillé les esprits des Ecossais, s'est révélée pour ce qu'elle est : très fructueuse, certes, mais nécessitant des capitaux considérables, donc internationaux, ce qui exclut tout monopole d'une « Ecosse libre ».

La discussion de projets de loi portant création d'Assemblées élues tant à Edimbourg qu'à Cardiff, au pays de Galles, est entrée dans sa phase finale. Après plusieurs navettes entre les Commune et la Chambre des lords, ils devraient maintenant obtenir rapidement « le consentement de la reine », et la date des référendums qui auront lieu dans les deux provinces ne devrait pas tarder à être fixée. Si, comme on le pense généralement, des élections générales ont lieu dans le Royaume-Uni à l'automne, les référendums pourraient être organisés au printemps suivant, avant les élections européennes de juin, l'hiver étant trop rigoureux dans ces régions pour permettre une consultation.

Si la réponse aux référendums est positive, il restera à organiser les élections aux Assemblées écossaise et galloise qui auront lieu au scrutin uninominal à un tour, comme celle du Parlement de Wesminster, et dans les mêmes circonscriptions.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR — Les nouveaux monstres

C'est Parmentier qui serait bien étonné de voir les possibilités de la manipulation génétique, qui permet aujourd'hui de produire la pomate, un agrume bivalent obtenu par le mariage d'une tomate et d'une pomme de terre.

Et ce n'est sans doute qu'un début : il faut s'attendre à voir bientôt apparaître sur les marchés le poirotte, né de l'union entre le poireau et la carotte, ou le pergnon, issu du croisement du persil et de l'oignon, ou bien l'artifleur, obtenu en aménageant un rendez-vous entre un artichaut et un choux-fleur, ou bien encore le melange, fils du melon et de l'orange, ou enfin le carpin, croisement de la carpe et du lapin.

Bref, il y a de quoi manipuler. Cela dit, il en faudrait beaucoup plus pour nous épater, dans la mesure où les marchands de bonheur nous assurent, depuis trente ans, qu'il est possible de vivre le mariage de la coexistence pacifique et de la course aux armements, ce qui revient à promettre qu'il est possible de faire pousser un tournedos béarnaise sur le balcon de la cuisine.

BERNARD CHAPUIS.

« SAMSON ET DALILA » A ORANGE

L'amour de la belle facture

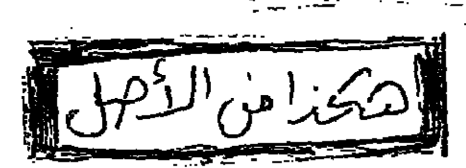
Dans l'album de félicitations autographes envoyé en 1883 à Sacher Masoch par un certain nombre d'artistes français à l'occasion de ses vingt-cinq ans d'activité littéraire, on relève en bonne place la signature de Camille Saint-Saëns. On aimerait lire : « Au cher grand auteur de *Vénus en fourrure*, le compositeur de *Samson et Dalila* reconnaissant... » Mais si autre chose sans doute est écrit à la place, il n'est pas interdit d'établir un certain nombre de parallèles entre le roman et l'opéra : Samson par exemple tourne la meule comme Séverin tire la charrue ; l'un et l'autre, asservis par leur sensualité, doivent expier en devenant esclaves de la femme qu'ils aiment.

En faisant de la faute de Samson le ressort principal du drame, l'opéra de Saint-Saëns s'écarte délibérément du texte biblique auquel il emprunte seulement les personnages et les péripéties pour s'inscrire de façon cruciale dans un courant de pensée typique de la seconde moitié du XIXe siècle.

Lorsqu'on prend conscience de cela, sans se laisser arrêter par les platitudes du poème de Ferdinand Lemaire, on se rend compte quel rôle de masque l'apparente rigidité de l'écriture musicale est appelée à jouer (sauf dans les vers de Dalila, d'une douceur terrifiante, irrésistibles, et dans ceux de Samson, où la sensualité éclate au grand jour).

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 14.)



Le Monde

idées

DÉMOGRAPHIE

Un vieillissement inéluctable

par DOMINIQUE BIDOU (*)

LES générations françaises ne se renouvellent plus. Nous ne faisons plus assez d'enfants. Notre pays vieillit : la pyramide des âges s'amenuise dangereusement à la base. Tel est le message alarmiste qui est largement diffusé aujourd'hui. La conséquence de ce triste état de choses est simple : il faudra, nous dit-on, travailler plus car il n'y aura bientôt plus assez de jeunes pour supporter le poids des retraités.

Cette alarme est bien exagérée. Que la population augmente ou diminue, la proportion d'actifs reste à peu près la même. Il y a balancement entre les jeunes (encore inactifs) et les vieux (retraités) ; les femmes qui ont moins d'enfants sont plus fréquemment « actives » dans la vie professionnelle. Au total, et de nombreux ouvrages l'ont développé (1), il n'y a pas à craindre de désastre par déficit de travailleurs. La hausse de la productivité, la lutte contre les productions inutiles, voire nuisibles, la prolongation de la durée de vie des biens sont autant d'arguments qui permettent d'écarter toute crainte d'une crise par manque de bras.

Admettre la stabilité

La croissance démographique ne pourra pas, de toute manière, être prolongée éternellement. Il faudra bien, un jour, admettre une stabilité. N'oublions pas, en effet, que les biens que nous consommons ne sont pas issus que de l'homme, mais aussi de matières premières, de ressources énergétiques, pour lesquelles une politique de prudence et de stabilisation à terme doit être engagée.

Le véritable vieillissement, qui est un phénomène inévitable, est d'ordre sociologique. Un corps social vieilli s'adapte moins bien, et le monde change vite.

L'effort que nous devons accomplir ne doit pas être « nataliste ». Il s'agit à présent d'organiser cette société — d'utiliser notamment le « progrès » — pour qu'elle soit plus souple, plus ouverte, plus tolérante malgré son vieillissement progressif. Sans doute conviendra-t-il de mieux prendre en compte les aspirations de la jeunesse (et non de les exploiter commercialement comme aujourd'hui), puisqu'elle sera moins forte numériquement, et de mieux intégrer les vieux à la vie sociale et économique.

A continuer dans la direction actuelle, on ne fait que repousser le problème du passage d'un régime de croissance quantitative à un régime de stabilité. Faut-il vraiment se débarrasser de cette responsabilité sur nos enfants ?

(*) Expert démographe, membre de Paris-Ecologie.

(1) Par exemple, le rapport « Population and the American Future » et « Les avantages et les inconvénients économiques d'une population stationnaire », de J. Stassart.

La consommation contre l'enfant

par JEAN RIONDET (*)

LES gouvernements, depuis dix ans, pourront se vanter d'avoir tous fait quelque chose pour la natalité, chacun aura produit son rapport. Loin que le mal soit analysé, il est décrit ; on utilise toutes les ressources des instruments statistiques. La liste des tableaux, graphiques, s'allonge ; on répartit les naissances selon leur légitimité ou non, selon la taille des communes, selon les catégories professionnelles. Les hypothèses fleurissent comme les « problématiques », seulement on n'obtient aucun résultat positif, aucune remontée du nombre des naissances un tant soit peu compréhensible n'apparaît ; et pourtant les discours vont bon train. Dans une perspective historiciste, on parlera « de tendances qui l'emportent sur les structures » et des rythmes (trentenaires ?) de la fécondité qui demeurent mystérieux (1). On dira que les comportements de fécondité sont régis par d'autres lois que celles des structures sociales. Mais ces lois ne sont que des ventilations statistiques, on croit prendre en défaut la connaissance, alors que c'est l'emploi de cette connaissance qui défaille.

Au-delà de ces critiques que les méthodologues pourraient abondamment illustrer et prolonger, nous pensons que les travaux actuels sur la consommation, et surtout dans ce qu'elle représente comme système de langage social, de pratique de différenciation, apporteraient des éléments nouveaux pour analyser la baisse de la natalité. L'enfant concurrence au sein du ménage, aujourd'hui salarié, l'accession à d'autres biens. Il est une denrée stable, non permutable, et qui freine la circulation des objets.

Par exemple, que représente ce formidable endettement des ménages depuis quelques années, quelle est sa signification par rapport à toute l'idéologie de l'épargne qui s'était développée depuis un siècle ? Cette emprise formidable du crédit exclut tout aléa, toute surcharge économique, tout événement incontrôlable. La législation elle-même préconise la stérilité des couples. Accéder au logement ne peut se faire que dans une perspective strictement économique. L'octroi d'aide ou de prêt est fonction du revenu et du nombre des consommateurs de ce revenu. Aucun allégement de la charge financière due aux remboursements n'est prévue au cas où un enfant arriverait. La taille même du logement est fonction du nombre d'habitants déjà existants. Le futur enfant n'est que surcharge. Alors l'accession à la propriété du logement, est-ce une politique pour le bien-être des familles pour qu'elles puissent mieux s'étendre, ou sert-elle d'autres intérêts ?

Les conditions matérielles jouent un rôle prédominant, il n'est pas de notre propos de le nier, mais ce rôle est puissamment renforcé par l'évolution de la consommation. En effet, pour beaucoup de salariés, le travail est vidé de toute substance, de toute signification, de tout intérêt. Il n'est guère possible de s'y investir, il n'est plus formateur ni libérateur, il est devenu contingent. De ce fait, la translation s'opère en direction de la vie hors travail, où la consommation familiale matérielle et symbolique devient le champ de l'accomplissement de soi, de son affirmation sociale. Le travail n'est prisé que pour sa valeur instrumentale, c'est-à-dire le salaire qui devient le pouvoir de consommer.

La nouveauté depuis quinze ans avec la consommation est cette circulation rapide des objets. Ils doivent s'échanger, permuter, à la manière de la langue qui fonctionne à l'aide d'un nombre limité de mots, mais dont les combinaisons engendrent des discours à l'infini.

L'enfant est, bien sûr, un coût économique, il l'a toujours été, il est devenu une limite à notre « liberté de consommer », il régule, oblige et empêche certaines consommations. Les contraintes dues à l'élevage des enfants étaient, par le passé, d'autant mieux admises que la relation vie dans le travail-vie hors du travail constituait un équilibre. L'ordre du travail était plus fréquemment qu'aujourd'hui gratifiant, de sorte que les contraintes dues à l'enfant dans la vie hors travail étaient mieux tolérées. Dans cette situation où le statut de la femme dérivait de celui de son mari, les fonctions de mère et d'éducatrice étaient justifiées par l'ordre établi ; dès lors que cet ordre doit se référer à la consommation pour survivre, que le salaire devient l'outil de la définition sociale, il faudra que la femme maîtrise et domine sa propre consommation.

Son travail devient une nécessité, il est une revendication essentielle. Alors la fonction d'élevage des enfants ne trouve plus de support « naturel », elle est une charge contradictoire avec la nécessité de consommer.

Notre propos n'est pas de refaire ce rapport mais d'exprimer que nous l'avons saisi comme un produit idéologique. Il est ce qui est aujourd'hui admissible dans l'ordre des constats et des recommandations. Il sert à exorciser un sujet à moindre coût. Peu, trop peu parmi nos gouvernants et leurs conseillers ont compris la révolution qui s'est subtilement glissée par le biais de la consommation. Hormis les publicistes qui manœuvrent à l'aise ce langage, personne n'ose, sous peine de paraître utopique ou politiquement vide, utiliser la consommation comme un élément fondamental de la pratique sociale et de ses représentations. La consommation est devenue un référentiel dominant.

Peut-être les conséquences sont-elles trop difficiles à cerner ou les intérêts économiques remis en cause trop puissants ? On préfère déplacer la question et la ramener dans l'ordre de la responsabilité individuelle, en fin de compte de la morale, même s'il en coûte quelques allocations de plus au budget de l'Etat. On dénoncera avec force l'inconscience des foules et l'irresponsabilité des Français sans s'interroger sur l'origine de cette irresponsabilité. Au nom de quoi certains groupes sociaux peuvent-ils se permettre de dire que refuser d'avoir un troisième enfant en France soit de l'irresponsabilité alors que cette attitude serait dans d'autres pays un acte responsable ?

Faute de pouvoir trouver des réponses à la baisse de la natalité, dont on peut se réjouir à l'échelle de la planète, cette société que nous subissons et que nous faisons fonctionner ne peut s'offrir que des incantations. A cet égard, le rapport présenté par Mme Sullerot en est une excellente production.

(*) Expert démographe.

(1) « La situation démographique de la France et ses implications économiques et sociales : bilan et perspectives ». Projet d'avis. Conseil économique et social. Juin 1978. N.D.L.R. : ce rapport, dit « rapport Sullerot », a été analysé dans *le Monde* du 27 juin.

FEUILLETON 14 — 26 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Les sept otages, dont la femme du sergent de police Ryder et les docteurs Burnett et Schmidt, physiciens éminents, enlevés à la centrale nucléaire de San-Ruffino, ont écouté avec agacement le discours très courtois que vient de leur tenir en guise d'accueil Morro, chef d'une secte musulmane dissidente qui se dit vouée au bien de l'humanité. Morro fait venir ensuite deux autres spécialistes de physique nucléaire enlevés il y a sept semaines, les docteurs Healey et Bramwell, et conseille aux nouveaux arrivants de « s'installer » avant le dîner, qui leur sera servi plus tard.

SUSAN RYDER était âgée de quarante-cinq ans, mais elle en paraissait dix de moins ; elle avait des cheveux blond foncé, des yeux comme des bleuets, et un sourire qui pouvait être soit ensorcelant, soit d'une froideur déconcertante, selon les circonstances et la compagnie dans laquelle elle se trouvait. Intelligente et dotée d'un grand sens de l'humour, elle ne se sentait pourtant pas particulièrement d'humeur à plaisanter, en cet instant précis. Il faut dire qu'il n'y avait pas de quoi. Elle était assise sur son lit, dans l'appartement qui lui avait été alloué ; Julie Johnson, la sténographe, était debout au milieu de la chambre.

« En tout cas, dit Julie, ils savent recevoir leurs hôtes ; ou alors c'est le vieux von Streicher qui avait fait tout le nécessaire. Le salon et la chambre à coucher ont été meublés et décorés par les plus grandes maisons de Beverly-Hills. Les robinets de la salle de bains sont plaqués or. Il y a vraiment tout ce qu'il faut.

⁂

— Je vais même profiter immédiatement de ce luxe, dit Susan à très haute voix, mais en mettant un doigt sur ses lèvres en signe d'avertissement. Je vais prendre une douche rapide ; ce ne sera pas long. »

Elle passa dans la salle de bains, attendit prudemment quelques secondes, ouvrit tout grand le robinet de la douche, retourna dans le living-room et fit signe à Julie de la suivre dans la salle de bains ; puis elle sourit en observant la mine étonnée de la jeune fille et chuchota :

« Je ne sais pas s'il y a des micros cachés dans ces pièces.

— Bien sûr qu'il y en a.

— Pourquoi en êtes-vous si certaine ?

— Cet horrible type me paraît capable de tout !

— M. Morro ? Moi, je le trouve tout à fait charmant. Mais je suis d'accord avec vous... Eh bien, il paraît que lorsqu'on fait couler une douche, cela brouille complètement le fonctionnement d'un micro caché. C'est John qui m'a dit cela un jour. »

⁂

A part le sergent Parker et elle, personne n'appelait jamais Ryder par son prénom, sans doute parce que fort peu de gens le connaissaient : Jeff, qui appelait invariablement sa mère Susan, en était toujours resté au mot « papa », quand il interpellait son père.

« Je donnerais tout au monde pour qu'il soit ici, reprit Susan. Mais figurez-vous que je lui ai adressé une note écrite... Vous vous en souvenez, quand je me suis trouvée mal, à San-Ruffino, et que j'ai dû passer aux toilettes ? J'ai pris la photo de John avec moi, j'ai retiré le carton qui se trouve au dos du cadre et j'ai gribouillé quelque chose derrière la photo. Après quoi, je l'ai remise en place dans son cadre et je l'ai laissée sur mon bureau.

— Y a-t-il la moindre chance qu'il ait eu l'idée de sortir cette photo de son cadre ?

— Oui. J'ai aussi écrit quelques mots en sténo sur une feuille de papier, que j'ai déchirée et jetée à la corbeille.

— Mais n'est-il pas très improbable qu'il ait l'idée d'examiner le contenu de votre corbeille à papier ? Et, même s'il le fait, qu'il devine qu'un fragment portant quelques signes de sténo signifie quelque chose de précis ?

— Il y a une faible chance pour cela. Peut-être même un peu plus qu'une faible chance. Vous ne pouvez pas connaître mon mari comme je le connais, moi. Les femmes passent pour avoir le droit, traditionnellement, d'être imprévisibles, et une des choses qui m'ennuient, chez lui, c'est que, dans quatre-vingt-dix-neuf pour cent des cas, il peut prédire exactement ce que je vais faire.

— Même s'il découvre ce que vous lui avez laissé... vous ne pouvez pas lui avoir dit grand-chose.

⁂

— Très peu de chose. Une description, forcément imprécise, puisqu'il s'agissait d'un homme portant un masque fait d'un bas de femme ; une allusion à sa remarque stupide selon laquelle il nous emmenait dans un endroit où nous ne risquerions pas de nous mouiller les pieds ; et son nom.

— C'est drôle qu'il n'ait pas défendu à ses acolytes de l'appeler par son nom. A moins, bien sûr, que ce ne soit pas son nom.

— Ce n'est certainement pas son nom. Il s'agit probablement d'une mauvaise plaisanterie. Dévalisant une centrale nucléaire, il a trouvé rigolo de se donner le nom d'une autre centrale, celle qui se trouve à Morro-Bay. Aussi, je me demande si tout cela va beaucoup nous aider. »

Julie sourit d'un air sceptique et quitta la pièce. Quand elle eut fermé la porte derrière elle, Susan se retourna pour tenter de repérer l'origine du courant d'air qui lui avait soudain fait passer un frisson dans les épaules ; mais il n'y avait pas la moindre ouverture par où un courant d'air aurait pu venir.

⁂

Tout le monde voulait prendre des douches, ce soir-là. Un peu plus loin, dans le couloir, le Pr Burnett en avait fait couler une, exactement pour la même raison que Susan ; mais, dans le cas particulier, la personne à laquelle il voulait parler sans risque que leur conversation fût interceptée, c'était évidemment le Dr Schmidt. Lorsqu'il avait énuméré les agréments d'« Adlerheim », le Dr Bramwell avait omis de mentionner ce qui, tant pour Burnett que pour Schmidt, en constituait le point essentiel : chaque suite était pourvue de son propre bar. Chacun des deux physiciens but en silence à la santé de l'autre, Burnett son whisky écossais pur malt, Schmidt son gin avec tonic : contrairement au sergent Parker, il ne manifestait aucune préférence particulière quant à l'origine du gin.

« Pensez-vous de tout cela ce que j'en pense moi-même ? demanda Burnett.

— Oui, dit Schmidt, qui n'en avait pas la moindre idée, pas davantage que Burnett, du reste.

— Est-ce que cet homme est fou, est-ce seulement un original ou s'agit-il d'un astucieux démon ?

⁂

— C'est en tout cas un astucieux démon, mais rien ne l'empêche d'être les trois choses à la fois.

— Quelles sont, selon vous, nos chances de sortir d'ici ?

— Nulles.

— Quelles sont, selon vous, nos chances de sortir d'ici vivants ?

— Les mêmes. Il ne peut se permettre de nous laisser en vie : nous pourrions l'identifier après coup.

— Vous pensez honnêtement qu'il est prêt à nous tuer de sang-froid ?

⁂

— Il devrait l'être, dit Schmidt avec un peu d'hésitation. On ne peut pas savoir à coup sûr. Il a l'air assez civilisé, à sa manière bizarre. Evidemment, ce peut être une feinte ; mais il est tout aussi possible que cet homme se croie réellement investi d'une mission. »

Schmidt, sans doute pour activer sa méditation, vida son verre et alla le remplir.

« Il se pourrait même qu'il soit prêt à nous laisser la vie sauve en échange d'une assurance de n'être pas poursuivi. Sans vouloir dénigrer les autres — il était évident que Schmidt ne faisait pas autre chose — avec quatre physiciens de notre stature entre les mains, il détient d'assez bonnes cartes pour entreprendre un marchandage avec l'Etat de Californie ou avec le gouvernement, selon le cas.

— Avec le gouvernement, c'est hors de doute. Il y a plusieurs heures que le Dr Durrer, de l'E.R.D.A., doit avoir appelé le F.B.I. Et, même si nous sommes en effet des personnalités importantes, nous ne devons pas sous-estimer le facteur émotif que constitue, vis-à-vis du public, le fait qu'il y ait parmi les otages deux femmes innocentes. Toute la nation exigera qu'on fasse le nécessaire pour obtenir notre libération à tous, même si cela équivaut à suspendre le cours de la justice.

⁂

— C'est un espoir, évidemment, fit Schmidt d'un air sombre. Mais nous tâtonnons dans les ténèbres. Si seulement nous savions où Morro veut en venir ! Bien sûr, nous soupçonnons qu'il cherche à se livrer à quelque chantage à la bombe, parce que nous ne voyons pas de quoi d'autre il peut s'agir : mais nous n'avons même pas commencé à deviner de *quelle forme* de chantage il peut être question.

— Peut-être Healey et Bramwell pourront-ils nous renseigner. Après tout, nous n'avons eu aucune occasion de discuter avec eux. Ils sont un peu déboulonnés, c'est sûr, mais ils paraissaient drôlement détendus et pas du tout paniqués. Avant de passer aux conclusions, nous devrions peut-être essayer de discuter avec eux. Il y a des chances pour qu'ils sachent quelque chose que nous ne savons pas.

— Ils sont *trop* détendus, dit Schmidt, après avoir réfléchi un instant. J'hésite un peu à le dire, je ne suis pas du tout expert en la matière, mais n'ont-ils pas subi un lavage de cerveau ou quelque autre forme de traitement ?

— Non, répliqua très nettement Burnett. J'y ai pensé pendant que nous avons échangé ces quelques phrases avec eux. Il y a de très fortes chances que non. Je les connais trop bien. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

PORTRAITS

Le général Leigh

Pour un Etat corporatiste

Une évolution tactique ?

Tactique pour faire pièce au général Pinochet — qui, décidément, laisse bien peu d'espace politique à droite de l'échiquier — ou évolution profonde de sa pensée ? Le chef de l'aviation tient un langage de moins en moins ultra. Le premier craque-

Le Monde

étranger

CRISE INSTITUTIONNELLE AU CHILI

PORTRAITS

Le général Leigh : un idéologue mal armé

« Les membres de la junte se partagent assez bien le travail. Pinochet parle et voyage ; Leigh pense ; l'amiral Merino inaugure ; et le quatrième, le directeur des carabiniers... Mais, au fait, comment s'appelle le directeur des carabiniers ? », *nous déclarait en 1974, à Santiago, un diplomate, très en verve. Après quelques années, le tableau appellerait bien des retouches : il n'est plus douteux, en particulier, que le général Pinochet, entre voyages et discours, gouverna. Mais il est vrai que, au sein de la junte des commandants en chef qui a renversé Salvador Allende le 11 septembre 1973, et qui, malgré les orages, a manifesté, jusqu'à la crise du 24 juillet, une permanence inattendue, le général Leigh, « patron » de l'aviation, était, toute proportion gardée, considéré comme* « l'intellectuel ». *Mais, face au savoir-faire « brutal et expéditif » du chef de l'Etat, face à sa maîtrise, cent fois démontrée, des mécanismes militaires, l'idéologie était de peu de poids.*

Devant la toute-puissance grandissante du commandant en chef de l'armée de terre, le général Leigh fut donc, de plus en plus, réduit au rôle de « cactus ». Deux raisons y poussaient. Comme dans toutes les armées *latino-américaines, le poids « politique » —* puisque c'est *de cela qu'il s'agit, et bien peu de défense nationale — de l'aviation ne peut se comparer à celui de l'armée de terre : quand la force devient l'unique module, il faut vraiment être le plus fort...*

En second lieu, l'idéologie du général Leigh était loin d'être fixée, et ce manque de continuité a pu dérouter ceux qui auraient été tentés de le suivre. Gustavo Leigh n'a, certes, jamais varié sur ce point : il est farouchement, définitivement, et sans l'ombre d'un complexe, anticommuniste. Le marxisme est « un cancer » *qu'il faut extirper Mais, au fil de ses déclarations, qui s'étalent sur près de cinq années, on peut suivre une certaine évolution.*

Pour un Etat corporatiste

Le général Leigh a, d'abord, été considéré comme le plus « fasciste » des militaires chiliens. Qu'il s'exprimât directement ou par la plume de M. Pablo Rodriguez, une des figures de proue du mouvement Patrie et Liberté, le chef de l'aviation traçait le modèle d'un Etat corporatiste chilien, pour lequel, estimait-il, il devait être possible de trouver un soutien populaire.

Pour ce qui est de la répression, l'armée de l'air ne l'a en rien cédé aux autres armes. Le bombardement, comme à la parade, dans la matinée du 11 septembre 1973, du palais présidentiel de la Moneda, c'était bien évidemment elle qui l'avait fait. Et, dans les mois qui ont suivi le coup d'Etat, on n'évoquait pas sans un tremblement, à Santiago, l'académie de guerre de la FACH (Force aérienne du Chili), lieu de torture redouté, jusqu'à ce que la Dina — police politique directement aux ordres du général Pinochet — ne vienne « normaliser » la chasse aux opposants.

La répartition des tâches entre les membres de la junte lui avait valu de s'occuper plus directement des problèmes syndicaux et des organisations sociales et communautaires. Excellente plate-forme d'observation et d'action pour qui rêve d'un Etat corporatiste ! Est-ce parce qu'il avait pu, ainsi, observer de plus près les difficultés des plus déshérités de ses compatriotes ? Dès l'été de 1975, il s'inquiète du « coût social » *(en particulier du chômage massif) provoqué par la politique économique hyper-libérale du régime.*

Une évolution tactique ?

Tactique pour faire pièce au général Pinochet — qui, décidément, laisse bien peu d'espace politique à droite de l'échiquier — ou évolution profonde de sa pensée ? Le chef de l'aviation tient un langage de moins en moins ultra. Le premier craquement sérieux se fait entendre à l'occasion du référendum du 4 janvier dernier, décidé soudainement, et sans consultation préalable, semble-t-il, des autres membres de la junte, afin de « défendre la dignité du Chili » *contre la « prétention » des* Nations unies « d'imposer de l'extérieur au pays son destin futur », *et, plus encore, pour raffermir son autorité personnelle.* « Nous repoussons, *écrivait le général Leigh dans une lettre qui a abondamment circulé sans être démentie,* les référendums de caractère plébiscitaire, propre des gouvernements de type personnel... Votre Excellence a violé les statuts de la junte de gouvernement et s'est placé en marge. » *Depuis lors, le général Leigh s'abstenait de participer aux cérémonies officielles.*

Recevant, durant l'été 1977, une mission d'avocats français, il leur fait part de son désir de « normalisation politique ». *Il confie aussi, en filigrane, sa crainte de voir la politique du général Pinochet conduire à l'affaiblissement international du Chili, et d'abord à propos des frontières avec l'Argentine, la Bolivie et le Pérou. Sur un point, cependant, il demeure ferme : son hostilité à la démocratie chrétienne, considérée comme coresponsable des « malheurs » du pays.*

Les mêmes avocats, retournés au Chili il y a quelques semaines, rapportent, en revanche, que la D.C. estimait pouvoir compter, désormais, avec le soutien du général Leigh... Une fois de plus, le parti de M. Eduardo Frei aurait-il miser sur le mauvais cheval ? Ou pris ses désirs pour des réalités ? Ou faut-il attendre un retournement de situation ?

Une interview accordée, il y a quelques jours, au Corriere della Sera, *par le général Leigh, a mis le feu aux poudres. Le chef de l'aviation s'y prononçait pour* « un retour à la normalité démocratique dans un délai de cinq ans », *heurtant ainsi de front le général Pinochet, qui, en juillet 1977, avait présenté un plan d'évolution politique en trois étapes et dix années. Le conseil des ministres avait critiqué ces déclarations. Le général Leigh avait vertement répliqué que cet organisme* « juridiquement inexistant » *n'avait pas la* « représentativité nécessaire pour s'adresser aux plus hautes autorités de la nation ». *Il ajoutait cependant que, pour sa part, il cesserait là la polémique. Estimait-il avoir perdu ?*

Agé de cinquante-sept ans, le général Leigh s'était un peu fait connaître lorsqu'il avait complaisamment ouvert les portes de son domicile aux caméras du réalisateur Jo Berzosa (Au bonheur des généraux). *Un homme nerveux (lui-même se décrivait comme* « un timide au visage dur »); *un « encanto »* (un homme délicieux), *selon son épouse; aimant les oiseaux et la musique classique. Un Chilien moyen, ayant bénéficier d'un rien de promotion sociale, en quelque sorte.*

JEAN-PIERRE CLERC.

Le général Matthei : le benjamin de la junte

Le général Fernando Matthei, nouveau commandant en chef des forces aériennes du Chili, qui prend la relève du général Gustavo Leigh, fut, au cours de sa carrière, attaché de l'air aux ambassades du Chili à Londres et à Stockholm. Sa promotion soudaine en fait d'office un membre de la junte militaire de gouvernement, et c'est à ce titre qu'il a prêté serment, le lundi 24 juillet, en présence du général Pinochet.

Peu après la cérémonie, le général Matthei a révélé que, en désaccord latent avec l'homme qu'il a remplacé à la tête des forces aériennes, il avait songé à présenter sa démission. « Le moment était venu, *a-t-il déclaré,* où je ne pouvais plus approuver la ligne politique qu'il imposait à l'aviation. » *Il n'en a pas moins « déploré » avoir dû assumer la succession de son chef.*

C'est à l'intervention personnelle du général Pinochet que le général Matthei, âgé seulement de cinquante-trois ans — il est ainsi le benjamin de la junte — doit de prendre la relève du général Leigh. Jusque-là ministre de la santé dans le gouvernement chilien, il a raconté que le général Pinochet, entouré des autres membres de la junte, l'avait convoqué dans son bureau pour lui faire part des nouvelles responsabilités qu'il lui confiait. Cet avancement-éclair condamne à la retraite anticipée huit généraux de l'armée de l'air qui précédaient le général Matthei par l'ancienneté.

[Nous apprenons que le général Matthei était chirurgien en chef de l'aviation. Il ne disparaît donc d'aucun commandement direct de troupes.]

TÉMOIGNAGE

« Mon frère disparu est vivant »

Nous avons reçu de M. Pedro Godoy, un citoyen chilien vivant aujourd'hui à Grenoble, une lettre dont nous publions ici quelques extraits :

Mon frère, Carlos Godoy Lagarrigue, médecin chilien et directeur de la santé rurale au ministère de la santé jusqu'au coup d'Etat de septembre 1973, a été enlevé, le 4 août 1976, à la sortie de son travail, et retenu séquestré depuis lors par la DINA-CIN (1). Cette disparition trouve sa seule explication dans le fait que mon frère appartenait au parti communiste. Elle fait partie d'une politique d'extermination des opposants mise en œuvre au Chili par la dictature de Pinochet.

Vingt-trois mois se sont écoulés depuis l'enlèvement et la séquestration de Carlos Godoy. Les intercessions en sa faveur auprès des autorités chiliennes, de la part des gouvernements étrangers, de l'Eglise, des organismes internationaux et des divers groupes d'opinion, ont échoué devant leur persévérance à nier l'arrestation. Et pourtant sa famille avait appris de façon certaine, à la fin août 1976, qu'il était vivant et emprisonné dans les locaux de la police secrète. De longs mois se sont passés sans qu'on puisse rien connaître de concret sur son état. Nous étions de plus en plus ancrés dans la conviction qu'il avait dû subir le même sort que la plupart des mille cinq cents « disparus » chiliens.

Avec cette longue période de silence absolu, quelques rumeurs sont parvenues chez ses parents : ces rumeurs émanaient sans doute de la police elle-même et elles précisaient, dans des termes vraisemblables, les lieux, dates et circonstances dans lesquelles Carlos Godoy aurait été repéré parmi les prisonniers. Et voici que, en avril et mai 1978, sa famille a été contactée discrètement par des agents bien placés de la police, lesquels, de leur propre initiative et sans poser aucune condition, ont affirmé, à plusieurs reprises, que mon frère est vivant.

Les révélations d'un ancien agent de la police (*le Monde* du 8 juillet) nous apprennent qu'en juin 1977 il restait environ cent quarante-cinq survivants parmi les « disparus », les autres ayant été assassinés. Une déclaration récente du chef de la sûreté civile à Santiago prétend avoir repéré deux cent dix disparus parmi les quinze cents, dont quarante et un seraient en prison. Tout cela vient renforcer nos espoirs...

Si quelques responsables ou membres de la police ont maintenant un tel comportement surprenant, cela s'explique par une évolution politique au Chili, amorcée pendant les derniers mois.

Mais la libération du petit nombre de survivants parmi les « disparus » — ou la reconnaissance officielle du fait qu'ils se trouvent séquestrés depuis longtemps — entraînerait de graves conséquences politiques pour les groupes au pouvoir et, selon toute vraisemblance, elle ne sera accomplie que si une évolution, déjà entamée, des rapports de forces chez les autorités militaires devient favorable.

Même si une telle évolution est prévisible, le risque d'extermination de ceux qui ont survécu demeure, que ce soit souci, chez une partie des officiers de la police, d'empêcher qu'ils portent leur témoignage, ou volonté d'effacer toute trace, en achevant la tâche d'extermination du petit nombre restant.

Dans ces circonstances, il paraît vain de demander qu'une solution de justice soit accordée par la grâce du tyran. Mais, pour prévenir tout risque, il devient indispensable que soit bien connu le fait que l'homicide n'a pas encore été perpétré dans le cas de Carlos Godoy et d'un petit nombre de survivants.

(1) La Dina, remplacée en 1976 par le Centre national d'information (C.N.I.) était la police politique du régime militaire.

États-Unis

LA LONGUE MARCHE DES INDIENS SUR WASHINGTON S'EST SOLDÉE PAR UN ÉCHEC

Washington (*A.F.P.*). — Un millier d'Indiens américains ont achevé dimanche 23 juillet, à Washington, une semaine de manifestations de protestation organisée dans le cadre de « la Marche la plus longue » (*The Longest Walk*).

Partis de Californie le 11 février, les Indiens de quatre-vingts tribus ont parcouru 5 000 kilomètres à pied à travers les Etats-Unis, avant d'arriver le 15 juillet à Washington pour dénoncer onze projets de loi dont l'adoption menacerait, selon eux, d'anéantir leur mode de vie. Les textes, actuellement en discussion au Congrès, prévoient notamment l'abolition des réserves et des droits de pêche et de chasse exclusifs dont bénéficient les Indiens sur leurs territoires.

Pendant huit jours, les Indiens rassemblés ont alterné marches et cérémonies traditionnelles pour attirer l'attention de l'opinion publique sur leur condition. Les organisateurs se sont plaints de l'accueil qui leur a été réservé par l'administration et le Congrès, qui, selon eux, n'ont manifesté aucun intérêt pour leurs préoccupations. Ils ont regretté en particulier de n'avoir pu être reçus par le président Carter, même si une délégation a obtenu un entretien avec le vice-président Walter Mondale.

EUROPE

Allemagne fédérale

Deux anciens adjoints de Lischka sont eux aussi inculpés

De notre correspondant

Bonn. — Le parquet du tribunal de Cologne a confirmé, lundi 24 juillet, l'inculpation de l'ancien chef de la gestapo à Paris, Kurt Lischka. Il a annoncé en même temps l'inculpation de deux autres anciens officiers des SS, accusés d'avoir pris part à plus de trente-trois mille meurtres.

Le premier coïnculpé, Herbert Hagen, âgé aujourd'hui de soixante-quatre ans, est directeur d'entreprise dans la bourgade de Warstein. Le second, Ernst Heinrichsohn, cinquante-huit ans, a, depuis la fin de la guerre, exercé le métier d'avocat. Pendant quelques années, il a même été élu, sous l'étiquette du parti social chrétien bavarois, au poste de bourgmestre de Burgstadt.

L'acte d'accusation du parquet de Cologne, qui comporte plus de deux cents pages, établit qu'entre 1942 et 1944 près de soixante-douze mille juifs ont été déportés de France. Les soixante-treize convois, dont la plupart furent dirigés sur Auschwitz, auraient été organisés par la section juive de la police de sécurité allemande à Paris, où Heinrichsohn a travaillé de l'automne 40 à mars 1943. Herbert Hagen aurait également participé à l'organisation des convois en tant que conseiller personnel du général SS Karl Oberg.

Le parquet n'a pas encore demandé l'arrestation des trois anciens S.S. L'enquête n'est d'ailleurs pas terminée. Une vingtaine d'autres personnes pourraient être inculpées avec Lischka, Heinrichsohn et Hagen. Ces deux derniers nieraient toute participation à la « solution finale ».

Les poursuites engagées à Cologne sont les premières depuis la ratification, en 1975, de l'accord franco-allemand qui permet aux tribunaux de la R.F.A. de poursuivre des criminels de guerre condamnés en France par contumace. Plusieurs procédures sont également engagées à Dortmund, contre une demi-douzaine d'anciens S.S. auxquels on reproche l'exécution d'otages français.

JEAN WETZ.

SELON Me SERGE KLARSFELD

Lischka serait responsable de la mort de plus de cinquante-cinq mille juifs

« Nous ne cherchons pas la vengeance. Si tel était notre but, il nous aurait été facile d'abattre tous les criminels nazis dont nous avons retrouvé la trace. » C'est ce qu'a affirmé Me Serge Klarsfeld, président de l'Association juive pour le jugement des criminels nazis ayant opéré en France, au cours d'une conférence de presse, le lundi 24 juillet, à Paris, à la suite de l'inculpation de Kurt Lischka, à Cologne.

L'inculpation, par le procureur de Cologne, de Kurt Lischka, « *le policier numéro un de l'appareil nazi dans la France occupée de 1941 à 1943, n'a finalement été prononcée qu'après une campagne inlassable de notre association* », affirme Me Klarsfeld. « *Nous avons multiplié les actes provocateurs en Allemagne, et après avoir essayé, sans succès, d'enlever Lischka, nous nous sommes rendus à plusieurs reprises devant son bureau pour écraser symboliquement sa plaque d'avocat, et peindre des croix gammées sur la façade. Notre impunité pour de telles actions,* ajoute Me Serge Klarsfeld, *montre l'embarras où se trouve la justice allemande. Nous ne pouvons être poursuivis pour action illégale, tant que les criminels nazis resterons impunis, et que notre cause sera juste !* »

Si l'instance supérieure de Cologne décide de continuer les poursuites contre Lischka, le problème, estime Me Klarsfeld, sera alors d'obtenir que le procès « *n'ait pas lieu en l'an 2000* », et ne traîne pas en longueur grâce à des maladies « opportunes » de l'accusé, au moment des audiences. « *De très nombreux Juifs de France viendront témoigner, et nous fonderons notre accusation sur cent trente-six documents authentiques actuellement en la possession du Centre de documentation juive contemporaine de Paris, documents qui seront d'ailleurs exposés en octobre à Cologne. Pour obtenir la condamnation de Lischka, selon la loi ouest-allemande qui préfère croire que personne, à part quelques personnages très haut placés, n'était au courant de « la solution finale du problème juif », nous devrons prouver que Lischka connaissait le sort qui attendait les milliers de gens* — cinquante-cinq mille neuf cent soixante-dix, selon nos calculs, et non trente-trois mille, comme l'a dit le parquet de Cologne — *qu'il a envoyés dans les camps. Nos documents le prouvent de façon irréfutable.* »

L'association juive ne demandera qu'une peine de principe, vu l'âge de l'accusé (68 ans), mais elle veut « *faire de ce procès le procès de la déportation des Juifs de France, démonter publiquement le mécanisme qui a permis une telle extermination et également analyser la part de responsabilité du régime de Vichy.* ».

Et si le tribunal de Cologne refuse de juger Lischka ?

Me Klarsfeld répond sans détours : « *Ce serait en quelque sorte signer son arrêt de mort* ».

● *M. Simon Wiesenthal*, chef du centre de documentation juive de Vienne, a adressé lundi 24 juillet une lettre à l'université de Sarrebruck, protestant contre la décision de celle-ci de confier la charge de professeur de droit budgétaire au professeur Friedrich Karl Vialon. Selon plusieurs documents distribués lundi à la presse, le professeur Vialon aurait « géré », entre 1942 et 1944 à Riga, en Lettonie, la fortune de juifs morts dans les camps de concentration nazis. — *(A.F.P.)*

Portugal

M. Soares passe à l'offensive

(Suite de la première page.)

En privé, les dirigeants socialistes avouent que M. Soares n'avait pas eu connaissance de la décision prise par la présidence de la République, le 11 mai dernier, d'autoriser le retour du vieil amiral.

Les principaux quotidiens de Lisbonne avaient annoncé en gros titres la chute imminente du gouvernement socialiste. M. Soares avait lui-même déclaré qu'il démissionnerait. Cette dernière volte-face a donc surpris la plupart des observateurs. « *Lorsque nous avons analysé le contenu du communiqué de la réunion du conseil national du C.D.S., nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait adopter une attitude très ferme afin de défendre la démocratie* », nous a déclaré M. Alegre, proche collaborateur du secrétaire général du P.S. Selon lui, les centristes auraient voulu provoquer délibérément la rupture. L'aggravation de la crise pourrait servir alors de prétexte à un régime d'exception qui ouvrirait la voie à un « *coup d'Etat constitutionnel* ». « *Il fallait y répondre. C'est c eque nous avons fait* », a conclu M. Alegre.

Aussi le parti socialiste lance-t-il un appel à « *tous les socialistes et tous les démocrates* » qui « *ne manqueront pas de lutter dans la rue au cas où cela deviendrait nécessaire* ». L'hypothèse d'une confrontation était d'ailleurs évoquée par certains socialistes à la sortie de la réunion du comité directeur du parti.

On s'attend à une forte réaction des principaux partis visés, qui interpréteront la solution adoptée par M. Soares comme une « *fuite en avant* ».

Le Portugal se trouve, comme l'année dernière, avec un gouvernement minoritaire, mais dans un contexte politique fort différent. Constitutionnellement, le cabinet ne pourra « tomber » que s'il y a retrait de la « *confiance présidentielle* » ou vote à l'Assemblée législative d'une motion de censure ou refus d'une motion de confiance.

Pourtant, il est peu probable qu'une majorité se dégage contre l'actuel cabinet de M. Soares, qui doit pouvoir compter sur l'appui du parti communiste. Un vote au Parlement ferait apparaître une majorité de gauche, fait inédit depuis la « révolution aux œillets » du 25 avril 1974.

Un tel gouvernement sera-t-il en mesure d'entamer les négociations prévues pour l'automne prochain sur l'adhésion du Portugal au Marché commun ? Quelles garanties donnera-t-il au Fonds monétaire international ?

Quels objectifs M. Soares cherche-t-il à atteindre en décidant de rester au pouvoir, dans des conditions aussi délicates ? Pense-t-il s'y maintenir jusqu'en 1980, année où doivent avoir lieu normalement les élections législatives ? Ou vise-t-il, dans la perspective d'élections anticipées, à redonner de l'élan à ses troupes ébranlées ?

Lorsqu'il s'est décidé à gouverner avec les centristes, M. Soares a estimé, compte tenu de la crise économique, qu'il fallait « *mettre le socialisme au réfrigérateur* ». La crise n'a certes pas été surmontée, mais, pour des raisons électorales ou autres, le moment ne lui semblerait pas venu de l'en sortir ?

JOSÉ REBELO.

Grande-Bretagne

Régionalisation à l'anglaise

(Suite de la première page.)

La majorité des Ecossais paraît favorable au principe de la dévolution. La barrière des 40 % de « oui » (des inscrits) au référendum qui constituera, aux termes d'un amendement récent à la loi, la preuve que les Ecossais souhaitent la création d'une assemblée provinciale, ne constitue pas un véritable obstacle, car il ne s'agit que d'une simple « indication » pour le gouvernement.

Les tories continuent à contester le principe de la dévolution, mais leurs adversaires affirment que si le « oui » l'emporte au référendum ils ne seront pas les derniers à désigner des candidats à l'Assemblée d'Edimbourg... Les travaillistes sont divisés, mais ceux qui redoutent de voir le S.N.P. « grignoter » leurs circonscriptions résistent de plus en plus faiblement aux majoritaires de leur parti. De fait, tout le monde est « nationaliste » en Ecosse aujourd'hui. C'est seulement sur l'étendue des pouvoirs de la future Assemblée qu'on discute.

Les détails de l'application de la nouvelle loi — quatre-vingts articles — paraissent, il est vrai, passablement ésotériques à la masse de la population. « Régionalisation », « indépendance », « séparatisme ? L'électeur moyen n'y comprend goutte, mais il tient, en tout cas, à ce que « les Ecossais décident pour l'Ecosse ».

Pour les nationalistes, l'exemple à suivre reste celui de la Norvège, qui a, disent-ils, à peu près la même population que l'Ecosse, les mêmes difficultés de communications dues au climat et au relief... et la même manne pétrolière. Mais, objectent leurs adversaires, l'Ecosse possède une industrie lourde qui a toujours fait défaut à la Norvège. Son principal problème, c'est la modernisation de cette partie importante de son économie qui doit être financée largement par les dividendes du pétrole de la mer du Nord. La Norvège, essentiellement peuplée de petits agriculteurs et de pêcheurs, peut se permettre, elle, de n'exploiter son pétrole qu'à petite vitesse.

Là où les élections se gagnent...

Depuis l'amorce de son déclin, le S.N.P., qui fête cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation, a quelque peu assoupli sa ligne politique. Pendant la campagne électorale pour le siège de Hamilton, il s'est défendu d'être « séparatiste », comme l'en accusent les travaillistes ; il a préféré parler d'« indépendance » au sein d'un Etat fédéral placé sous la houlette de Westminster et de la reine. Un jeune journaliste nationaliste nous disait avec un certain sourire : « *La « couronne » c'est une partie bizarre et discutable de la famille, mais c'est la famille tout de même !* »

Le S.N.P., malgré — ou à cause — de ses succès de 1974 a des difficultés à sortir de son rôle initial de catalyseur des mécontentements et à formuler une doctrine politique claire. Les relations sont de plus en plus difficiles au sein de sa direction collégiale, notamment entre le leader du parti, M. William Wolfe, traditionaliste et violemment anti-anglais, et Mme Margo MacDonald que certains de ses admirateurs verraient mieux au Labour.

Les fiefs conquis par le S.N.P. sont essentiellement peuplés de pêcheurs et de petits agriculteurs : Moray and Nairn, Banff, Perth, East Aberdeenshire, Dundee East, South Angus, Galloway, Argyll, Western Isles. Deux de ses sièges seulement — Stirling East et Dumbartonshire East se trouvent dans l'axe industriel Glasgow-Edimbourg, là où, traditionnellement « *les élections se gagnent* ».

Malgré le tassement actuel de ses voix, le courant nationaliste écossais paraît destiné à devenir un élément permanent de la vie politique calédonienne. Il traduit, quoi qu'il arrive, une protestation contre la centralisation excessive, et l'électeur moyen, même s'il est en désaccord partiel avec ses thèses, lui reconnaît le privilège d'avoir ouvert la voie à une plus grande autonomie de l'Ecosse.

La seule chose qui pourrait compromettre sérieusement son avenir serait un retour spectaculaire à la prospérité du Royaume-Uni. Il n'en est guère question pour l'instant et, de toute façon, l'instabilité économique paraît en passe de devenir un trait permanent de la vie des Etats occidentaux.

Bien qu'encore peu brillante, l'économie écossaise a bénéficié de l'amélioration qu'a enregistrée l'économie britannique depuis deux ans et des premiers effets du flot pétrolier : les salaires et le revenu annuel par habitant sont à peu près équivalents à ceux des Anglais. L'exploitation du pétrole a permis de créer quelque trente mille emplois en quatre ans, dont près de quatre mille depuis l'automne 1977. Mais il y a tout de même 7,7 % de la population active de la province au chômage (contre 5,8 % dans l'ensemble du royaume). La production pétrolière a atteint 28 millions de tonnes en 1977. Elle devrait être de 55 à 65 millions de tonnes en 1978 et dépasser les 100 millions de tonnes en 1980. Selon le dernier Livre blanc présenté par le gouvernement aux Communes le 21 mars, le pétrole de la mer du Nord fournirait vers 1985 4 milliards de livres par an au Trésor britannique. L'un des problèmes les plus délicats, que la future assemblée d'Edimbourg aura à négocier avec Westminster, sera l'attribution d'une partie de ce pactole à l'industrie calédonienne dont les secteurs traditionnels — chantiers navals et sidérurgie — sont dans une situation dramatique.

L'amélioration de la situation économique se traduit par un certain renforcement de l'électorat conservateur. L'Ecosse, aux anciennes et glorieuses traditions ouvrières, s'embourgeoise. Les dernières élections locales ont révélé une « poussée » tory qui a surpris tous les observateurs.

Les libéraux, malgré la popularité de leur leader, M. David Steel, élu de la circonscription de Roxburgh, à la frontière de l'Angleterre, paient là comme ailleurs l'alliance « contre nature », comme d'aucuns l'assurent, qu'ils ont passée avec le Labour. Ils ont vu s'éroder, au profit du S.N.P., les « votes de protestation » qu'ils recueillaient autrefois contre l'hégémonie du Labour et des tories.

L'esprit de dévolution souffle aussi le long des lignes de fracture traditionnelles de la société : on est « pour » chez les syndicalistes, d'autant que le TUC et le travaillisme écossais sont en train d'y gagner une autonomie nouvelle par rapport aux centrales londoniennes. Au STUC (Scottish Trade Union Congress), on qualifie le nationalisme intransigeant du S.N.P. de « romantique » et on souligne que ce parti est sûrement moins bien équipé que le Labour pour résister aux pressions des puissantes et retorses sociétés pétrolières qui exploitent la mer du Nord.

Un certain optimisme

A la Confédération du patronat écossais, on craint la « nouvelle bureaucratie » que ne manquera pas de créer l'assemblée d'Edimbourg. Elle juge bien plus commode de « *discuter directement avec Londres* », comme c'est le cas actuellement. Mais, par certains aspects, l'état d'esprit du patronat n'est pas sans rappeler celui des syndicats : plutôt qu'une nouvelle assemblée « *qui coûtera cher* » et entrera nécessairement en conflit avec Westminster, il aimerait une sorte de « dévolution économique » qui permettrait aux filiales écossaises des sociétés, dont le siège est à Londres, de prendre plus d'initiatives.

Le patronat écossais affiche une certaine morosité bien que, souligne-t-il, certains secteurs se portent bien. Par exemple, le textile, l'électronique, l'industrie chimique et la distillation de whisky, qui ne suffit plus à la demande mondiale. Mais il se déclare optimiste à moyen terme, en raison de l'amélioration de l'économie américaine.

Malgré le chômage — en particulier sur les chantiers navals de la Clyde, dont les affaires ne s'arrangent guère, — un certain climat d'optimisme est né dans ce qui a été pendant des siècles le parent le plus pauvre du Royaume. Glasgow, mal remise de ses splendeurs victoriennes défuntes, a commencé à reconstruire ses taudis. Edimbourg est devenue une étape quasi obligatoire des « tours d'Europe » à l'américaine, d'autant qu'un nombre non négligeable de « boys » travaillent sur les plates-formes et les terminaux pétroliers près de là. Dès le mois de mai, les routes des Higlands comptent presque autant de touristes que de buissons de rhododendrons et d'azalées, et il ne faut pas arriver trop tard à son « B and B » (1) sous peine de passer la nuit à la belle étoile.

« *Le pétrole et le S.N.P. ont fait plus pour la gloire internationale de l'Ecosse que Rob Roy, Marie Stuart et Keir Hardie réunis* » (2), nous disait un fonctionnaire. « *Il y a vingt ans, personne n'aurait imaginé qu'il y aurait un jour une « politique écossaise ». Il y a cinq ans, on n'osait pas en parler. Aujourd'hui, le monde entier sait que les Ecossais ont failli dire « non » à la reine...* », renchérit un nationaliste.

L'intérêt que le « monde entier » porte soudain à l'Ecosse n'a pas, pour les nationalistes, que des aspects plaisants. Découvrant les grands espaces encore vierges d'un pays peut-être promis à un bel avenir économique, les acheteurs étrangers se pressent autour des Highlands : des Hollandais ont déjà acheté 1 000 hectares pour un total de quelque 3 millions de livres. Les Arabes, les Allemands, les Français, les Suédois, les Belges, les Américains arrivent. Près de 150 000 hectares de terres écossaises sont passées depuis quatre ans dans des mains étrangères. Des mains généralement plus productives que celles de la « lairdocracy » locale, qui a tendance à conserver ses propriétés héréditaires comme réserves de chasse, mais le S.N.P. n'en a pas moins commencé une vigoureuse campagne contre cette « braderie » du patrimoine national.

Au quotidien d'Edimbourg, *The Scotsman*, qui a toujours soutenu la cause nationaliste, on considère la création de l'Assemblée d'Edimbourg comme un premier pas vers le « *réajustement de l'Acte d'Union de 1701* ». « *Si, finalement, la création de l'Assemblée était abandonnée, le S.N.P. verrait sa popularité remonter en flèche. S'il y a une Assemblée, elle ne pourra manquer d'entrer en conflit avec Londres : ce sera encore une belle carte à jouer pour les nationalistes* », nous disait l'un des responsables du journal.

Reste à savoir s'ils sauront la jouer avec la prudence et l'opportunisme qui sont l'apanage des vieilles formations politiques. Sur ce point, les travaillistes ont des doutes, et c'est la raison pour laquelle ils jouent, sans hésitation pour la majorité d'entre eux, la carte de la dévolution écossaise.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Bed and Breakfast : logement chez l'habitant.

(2) Rob Roy : Robin des Bois écossais quelque peu magnifié par le roman de Walter Scott.

Keir Hardie : mineur écossais qui fut l'un des fondateurs du parti travailliste britannique à la fin du siècle dernier.

Prochain article :

HEURS ET MALHEURS D'UN PACTOLE

71 députés à Westminster, 150 à Edimbourg

L'Ecosse, qui compte cinq millions deux cent mille habitants, a été rattachée à la Grande-Bretagne par l'Acte d'union de 1707. Elles est actuellement représentée à Westminster par soixante et onze députés : quarante et un travaillistes, seize conservateurs, onze nationalistes (S.N.P.) et trois libéraux.

Le projet de loi de dévolution, qui a été amendé plusieurs fois, prévoit l'élection d'une assemblée provinciale à Edimbourg, qui comptera de cent trente à cent cinquante députés. Mais l'Ecosse — comme le Pays de Galle — conservera sa représentation à Westminster. Edimbourg, qui possédait déjà son propre système législatif et éducatif, et jouissait d'une large autonomie administrative, pourra désormais légiférer dans les domaines suivants : agriculture et pêche, environnement, services sociaux, urbanisme et logement hygiène et santé, police, sports, tourisme et certains aspects des transports maritimes et routiers. La défense, les relations internationales et la gestion économique d'« ensemble » du Royaume-Uni resteront l'apanage de Londres.

La nouvelle assemblée sera dépourvue d'un pouvoir important : celui de lever des impôts. Le financement des institutions écossaises sera assuré par une subvention globale votée par les Communes. Le secrétaire d'Etat à l'Ecosse, qui est membre du gouvernement, fera désormais office d'arbitre entre les assemblées d'Edimbourg et de Westminster.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● M. ILYA CHTCHERBAKOV a été nommé ambassadeur de l'U.R.S.S. à Pékin en remplacement de M. Vassily Tolstikov, « *appelé à d'autres fonctions* », a annoncé, samedi 22 juillet, l'agence Tass.

Né en 1912, M. Ilya Chtcherbakov fut ministre-conseiller à l'ambassade de l'U.R.S.S. à Pékin dans les années 1963-1964, avant d'être nommé ambassadeur à Hanoï, où il était resté jusqu'en 1974, avant d'être appelé à « *un poste de responsabilité* » au sein du comité central du parti. — *(A.F.P.)*

Iles Cook

● LE PREMIER MINISTRE A ETE DEMIS DE SES FONCTIONS mardi 25 juillet, ainsi que sept députés pour « *conduite illégale monumentale* » lors des élections législatives de mars dernier. Sir Albert Henry était accusé par l'opposition d'avoir utilisé des fonds publics pour amener par avion des électeurs résidant en Nouvelle-Zélande. Le chef de l'opposition, M. Tom Davis, devrait lui succéder à la tête du gouvernement. — *(U.P.I.)*

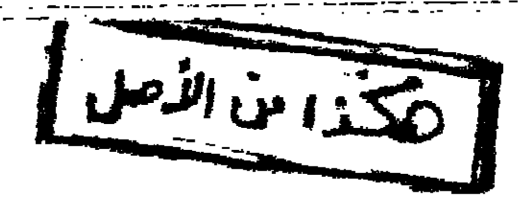
Pakistan

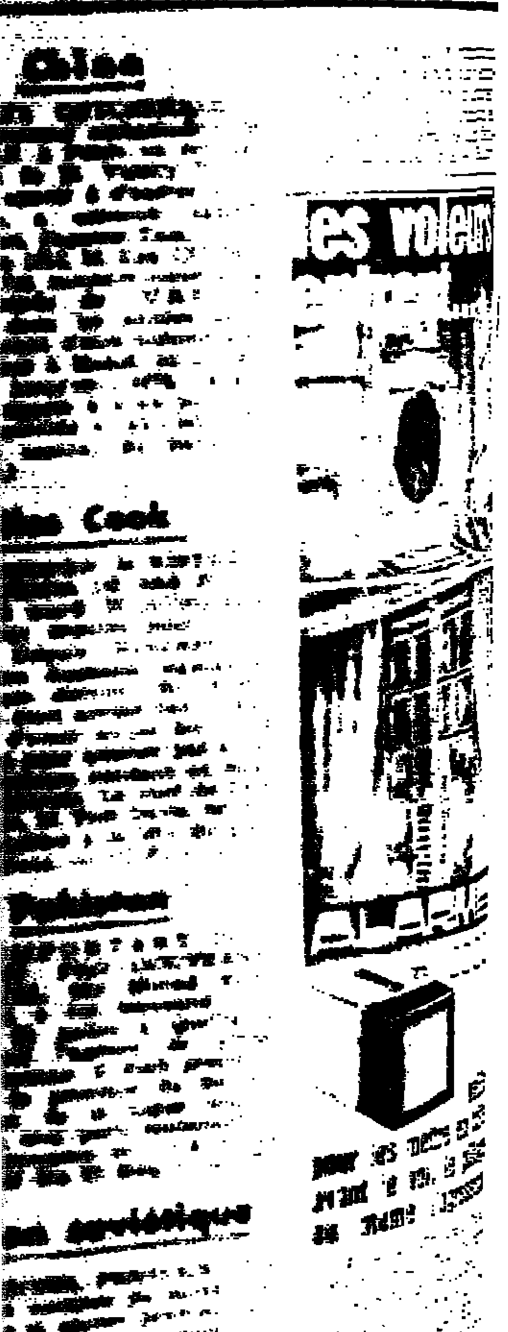
● UN IMPORTANT DIRIGEANT PRO-GOUVERNEMENTAL, Mir Murad Khan Jamali, a été assassiné vendredi 21 juillet à Quetta, a annoncé l'agence de presse pakistanaise. Il était président dans la province du Baloutchistan de la Ligue musulmane, seul parti soutenant le gouvernement militaire du général Zia Ul Haq. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. MICHEL PERVOUKHINE, ancien membre du bureau politique et ancien premier vice-président du gouvernement, est décédé à soixante-quinze ans. Il avait été limogé en 1957 pour avoir demandé, avec les membres du « groupe anti-parti », la destitution de Khrouchtchev. Il avait été ambassadeur d'U.R.S.S. en R.D.A. de 1958 à 1962. Sa biographie publiée dans les grands journaux est signée notamment par MM. Kossyguine, Kirilenko et Mazourov, membres du bureau politique. — *(A.P.)*

● UN ARMENIEN, prétendant avoir fait une importante découverte scientifique, est réfugié depuis plus de deux semaines dans les locaux de l'ambassade de France à Moscou. L'homme, qui serait âgé d'une trentaine d'années, a trompé la surveillance des policiers soviétiques en faction devant l'ambassade en sautant par-dessus les grilles. Le transfuge, qui se comporterait, dit-on, de façon plutôt excentrique, a déclaré aux autorités consulaires qu'il souhaitait se rendre en France pour dévoiler sa découverte. — *(Reuter.)*





EUROPE

Italie

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.I.

M. Berlinguer redéfinit le compromis historique

De notre correspondant

Rome. — Le parti communiste italien a obtenu de grands succès, mais il connaît aussi des difficultés. Pour y faire face, il n'a qu'une solution : relancer et approfondir la « ligne » suivie jusqu'à présent. Telle est la substance des propos que M. Enrico Berlinguer a tenus le lundi 24 juillet à Rome, en ouvrant les travaux du comité central de son parti.

C'était un discours attendu. Il devait faire le premier bilan de quatre mois de participation communiste à la majorité gouvernementale. Cette nouvelle formule politique — inaugurée le jour même de l'enlèvement d'Aldo Moro — constitue *« un pas en avant significatif »*, estime M. Berlinguer, *« une nouveauté importante »*, non seulement pour l'Italie mais pour l'Europe occidentale. Il n'a cependant pas donné — pas encore — les résultats escomptés. La situation économique du Sud, en particulier, reste très préoccupante.

Le secrétaire général du P.C.I. est également préoccupé par l'image qu'offre son parti. On en déformerait la ligne et même « le visage ». Certains l'accusent d'être devenu social-démocrate, d'autres lui reprochent de rester trop léniniste. M. Berlinguer voit deux causes à ces incompréhensions : ses adversaires (notamment la droite démocrate-chrétienne) créent sciemment des confusions ; et le parti lui-même ne se bat pas assez, n'affirme pas, comme il le faudrait son originalité et son autonomie. Bref, ce n'est pas la « ligne » qui est en cause mais son application.

Cette ligne se définit selon trois axes : en politique intérieure, le compromis historique et, à plus court terme, l'unité nationale. En économie, l'austérité et la rigueur. En politique étrangère, l'euro-communisme.

M. Berlinguer n'insiste plus sur l'entrée du P.C.I. au gouvernement. Il veut consolider sa position actuelle, étant entendu que l'action des communistes dans la majorité ne peut se réduire à exiger l'application du programme gouvernemental. De ce point de vue, le compromis historique doit être bien compris. Ce n'est pas une alliance avec la démocratie chrétienne pour créer un régime, mais *« un grand dessein de transformation de la société et de l'Etat, auquel participeraient, à égalité, toutes les forces populaires »*. En somme, quelque chose qui irait *« au-delà des formules de gouvernement »* et ne se confondrait pas avec une simple majorité de salut public.

Le secrétaire général du P.C.I. propose aux pays d'Europe occidentale un nouveau modèle qui ne serait ni la social-démocratie ni le régime des pays d'Europe orientale (qui ont *« une autre histoire et d'autres traiditions »*). M. Berlinguer reste fidèle à l'euro-communisme, dont il donne une interprétation très large : avec le concours d'autres forces non communistes, ce serait la *« renaissance socialiste européenne »*.

M. Berlinguer a précisé que ce comité central n'ouvrirait pas le débat du XVe congrès, prévu au printemps prochain. Une commission va élaborer des « projets de thèses ». C'est le retour à une vieille formule que d'aucuns interprètent comme la reconnaissance de divergences internes, sinon sur la ligne du moins sur la manière de l'appliquer.

ROBERT SOLÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Ce que balkanisation veut dire

A l'heure où la « balkanisation » de l'Afrique provoque des interventions répétées des grandes puissances, et ramène la guerre froide de l'époque de la détente à celle de la tension permanente, c'était une bonne idée que de s'attacher à décrire, avec méthode et clarté, les Balkans eux-mêmes et la manière dont ils se sont transformés pendant les quinze ans qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale. De toute façon, il fallait combler l'énorme trou qui existe, dans l'édition française, sur ce sujet.

Pour bien s'y retrouver dans l'imbroglio péninsulaire, mieux vaut être balkanique soi-même. C'est le cas de l'auteur, Dimitri Analis, qui est en même temps assez familier de la culture française pour écrire notre langue, comme les lecteurs du *Monde* peuvent s'en convaincre, à la perfection. Ce qui nous vaut, au-delà de la précision historique et documentaire de son ouvrage, toujours rédigé d'une plume alerte et sobre, d'heureuses trouvailles d'écriture : *« L'élan yougoslave contrastait surtout avec le monolithisme russe ; il était impossible, pour les hommes de Tito, de devenir des bureaucrates après avoir été des révolutionnaires »* ; ... le Grec est *« un paysan et un guerrier en instance d'embarquement ou de déménagement en ville »*.

Grec lui-même, Dimitri Analis a su échapper à la tentation de l'hellénocentrisme. Même dans son excellent chapitre sur l'affaire de Chypre, il se garde de minimiser les illusions ou les erreurs de certains de ses compatriotes. De même n'y a-t-il pas trace, dans les pages consacrées à la Turquie, des rancoeurs ou des obsessions familières à tant d'entre eux. Le seul reproche qu'on puisse lui faire sur ce sujet est de ne pas assez relier la crise de 1957 entre Moscou et Ankara au contexte des relations soviéto-américaines au Proche-Orient, très tendues depuis la crise de Suez et le lancement de la « doctrine Eisenhower ».

D'une manière générale d'ailleurs, c'est plutôt du côté de l'environnement « guerre froide » du problème balkanique que résident, à notre sens, les quelques faiblesses de cette étude. Dimitri Analis est-il si sûr que, pour Moscou, les Balkans étaient, en 1944-1945, une *« région secondaire »* ? Staline n'avait-il pas repris à son compte le vieil objectif des tsars : un accès permanent aux mers libres ? N'a-t-il pas cherché à obtenir une base permanente sur l'Egée, à Alexandropolis (Dedeagatch), en Thrace ? Les discussions de 1944-1945 entre les trois grands — notamment le cynique accord de Moscou entre Staline et Churchill — auraient-elles abouti au même résultat si l'on avait pris en compte, dès cette époque, l'existence de l'arme nucléaire ?

Poser ces quelques questions n'enlève rien à la valeur des analyses de l'auteur, notamment sur la médiocrité de la politique américaine, la froide détermination et la totale absence de scrupules avec lesquelles les Soviétiques ont imposé leurs poulains à Bucarest et à Sofia, ou les *combinazione* britanniques à Chypre. De même est-ce à bon droit qu'il voit dans la culture *« la mesure du degré de soumission au Kremlin »* des divers pays socialistes des Balkans.

Sur chacun des Etats qui font l'objet de son étude, et qu'il passe en revue un par un, Analis apporte beaucoup de précisions souvent inédites, surtout pour le lecteur français. Il en va ainsi notamment de ce qui concerne l'Albanie, dont il étudie avec beaucoup de perspicacité la politique d'indépendance, et la Roumanie, dont il montre, avec l'admiration que justifie l'habileté, comment elle a réussi à passer de l'alignement pur et simple sur Moscou à une certaine liberté de mouvement diplomatique. C'est un livre que tous ceux qui s'intéressent aux relations internationales devront avoir dans leur bibliothèque et qui fera attendre impatiemment celui que l'auteur ne peut manquer maintenant d'écrire sur la période qui va de 1960 à nos jours.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Dimitri T. Analis, *les Balkans*, 270 pages, aux P.U.F., 75 F.

AFRIQUE

Rhodésie

Pour la première fois

DES FUSILLADES ONT OPPOSÉ LA POLICE A DES GUÉRILLEROS A SALISBURY

Salisbury (*A.F.P., Reuter, UPI*). — Pour la première fois depuis le début de la guérilla, il y a six ans, des fusillades ont opposé vendredi et samedi les forces de sécurité rhodésiennes à plusieurs maquisards dans les faubourgs africains de Salisbury, a annoncé lundi 24 juillet un communiqué de la police.

Dans le « *township* » de Mufakose, un guérillero a été grièvement blessé, puis capturé vendredi. Le lendemain, trois maquisards ont été encerclés dans une maison de la cité-dortoir de Highfield. Ils ont été abattus par la police.

Ces premières manifestations d'une guérilla urbaine dans la capitale rhodésienne interviennent alors que, selon les révélations d'un combattant nationaliste récemment fait prisonnier, un commando de six hommes appartenant à l'organisation de guérilla de M. Nkomo se trouverait à Salisbury avec l'ordre de tuer les dirigeants noirs modérés ayant conclu l'accord de règlement interne avec M. Smith (*le Monde* du 22 juillet).

Guinée-Equatoriale

Selon Amnesty International

PLUSIEURS MILLIERS DE PRISONNIERS SONT DÉTENUS DANS DES CONDITIONS INHUMAINES

Il y a actuellement de deux mille à quatre mille prisonniers politiques en Guinée-Equatoriale pour une population de cinq millions d'habitants, a indiqué lundi 24 juillet, un rapport publié par Amnesty International. L'organisation humanitaire souligne les conditions abominables de détention des prisonniers politiques *« totalement isolés du monde extérieur et n'ayant le droit de recevoir aucune visite »*. De nombreux détenus ont été condamnés à perpétuité par des simulacres de tribunaux, et certains totalisant jusqu'à sept années de prison n'ont toujours pas été jugés. La torture est devenue *« un instrument essentiel du mécanisme de la répression »*, ajoute Amnesty International. — (*A.F.P.*)

Namibie

Le statut de Walvis-Bay provoque une crise sérieuse entre Pretoria et le « groupe de contact » occidental

De notre correspondant

Johannesburg. — La crise entre l'Afrique du Sud et le Groupe de contact occidental sur la Namibie au sujet de l'enclave de Walvis-Bay, s'est aggravée à la veille du débat du Conseil de sécurité des Nations unies qui devait s'ouvrir, le mardi 25 juillet, à New-York.

A l'issue d'un week-end de négociations, à New-York et à Pretoria, l'Afrique du Sud a fait savoir aux ambassadeurs du Groupe de contact (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et R.F.A.) qu'elle rejetait la formulation du projet de résolution sur Walvis-Bay qui lui a été communiqué. La réponse sud-africaine, transmise dimanche par le ministre des affaires étrangères, M. Botha, contient la menace implicite d'une rupture des négociations qui se poursuivent depuis seize mois pour trouver une solution acceptable internationalement en Namibie, si le Conseil de sécurité adopte ce projet de résolution. M. Botha a indiqué que, en signe de désapprobation, il ne se rendrait pas à New-York comme il l'avait envisagé.

Les négociations n'ont jamais été aussi proches de la rupture, et on n'exclut pas, dans les milieux diplomatiques, que l'Afrique du Sud décide de fermer la porte aux « Cinq » et d'organiser une solution « intérieure ». Dans ce cas, les demandes de sanctions contre Pretoria se multiplieraient aux Nations unies, avec de grandes chances d'être entendues.

Le texte soumis au Conseil de sécurité en annexe du plan de règlement, accepté par l'Afrique du Sud et par la SWAPO, affirme que l'enclave et le port stratégique de Walvis-Bay appartiennent à la Namibie et devront être « réintégrés » au territoire après son indépendance. Il demande que l'Afrique du Sud n'utilise pas Walvis-Bay — seul port en eau profonde du territoire — *« à des fins pouvant porter préjudice à l'indépendance de la Namibie ou à la viabilité de son économie »*, et indique que le Conseil de sécurité demeurera saisi de cette affaire *« jusqu'à ce que Walvis-Bay soit totalement réintégré dans la Namibie »*.

Pour Pretoria, Walvis-Bay est sud-africaine et ne doit en aucun cas être mêlée au règlement de l'indépendance namibienne. Les Cinq, estime-t-on généralement à Pretoria, peuvent difficilement faire autre chose que soutenir cette résolution, dont ils ont parrainé la formulation, et qui sera vraisemblablement présentée par un groupe d'Etats africains.

Cette semaine sera déterminante pour l'avenir de la Namibie. Mais il apparaît impossible que le territoire accède à l'indépendance le 31 décembre, comme le prévoit le plan de règlement occidental. Seule l'Afrique du Sud semble désormais « accrochée » à cette échéance qu'elle a promise aux forces politiques qu'elle soutient dans le territoire.

Pas d'indépendance avant 1979 ?

Le secrétaire à l'information de la SWAPO, M. Thiabanello, a déclaré, dimanche, au cours d'une réunion du mouvement nationaliste dans la cité africaine de Katutura, près de Windhoek, que la Namibie ne pourrait pas devenir indépendante avant la seconde moitié de 1979.

Il a prédit que la campagne pour les élections à une Assemblée constitutante — en cas d'application du plan occidental — durera quatre mois, d'octobre à février, et que le vote sera organisé en mars. Ensuite, selon M. Thiabanello, l'Assemblée se réunira pendant deux mois pour rédiger un projet de Constitution qui sera scoumis aux électeurs avant l'indépendance.

Sur ce point, des divergences apparaissent avec l'Afrique du Sud et les partis soutenus par Pretoria, en particulier la Democratic Turnhalle Alliance (D.T.A.) de M. Dirk Mudge, qui souhaitent une campagne électorale courte et des élections avant la saison des pluies, qui débute en octobre. En effet, depuis des mois, ces partis parcourent le territoire avec de grands moyens pour tenter de rallier l'opinion « modérée ».

Pour sa part, la SWAPO a concentré ses efforts sur la guérilla menée à partir du sud de l'Angola. Les nationalistes demandent un laps de temps pour pouvoir constituer une organisation politique capable de mener une campagne électorale aussi activement que ses concurrents.

D'autre part, les membres et responsables de la SWAPO détenus à la prison de Gobabis, à 200 km à l'est de Windhoek, en vertu des pouvoirs d'urgence de l'administrateur général sud-africain, le juge Steyn, ont déclenché une grève de la faim il y a six jours. Ils demandent à être inculpés ou libérés immédiatement. Selon la SWAPO, les grévistes de la faim sont au nombre de trente, mais un porte-parole de la prison a précisé qu'ils n'étaient que quatorze et qu'un médecin leur rendait visite chaque jour.

Ces membres de la branche « intérieure » de la SWAPO avaient été placés en détention sans procès par M. Steyn au lendemain de l'assassinat du chef Herero Clemens Kapuuo, en mars.

(*Intérim.*)

Les pays occidentaux détiennent d'importants intérêts économiques

En pesant de tout leur poids sur le gouvernement sud-africain pour l'amener à composition, dans la négociation namibienne en cours, les Occidentaux n'agissent pas de manière totalement désintéressée. Ce n'est pas pure coïncidence si les cinq pays qui possèdent, aux côtés de l'Afrique du Sud et par le biais d'un réseau de sociétés multinationales, l'essentiel des intérêts économiques en Namibie, se sont retrouvés, ensemble depuis un an et demi, au sein du *« groupe de contact »* (Allemagne fédérale, Canada, Etats-Unis, France et Grande-Bretagne). Ils entendent favoriser un transfert *« en douceur »* du pouvoir à la majorité noire et se prémunir ainsi contre une brutale expropriation.

Les richesses du sous-sol namibien ont, depuis longtemps, attiré les capitaux occidentaux. La Consolidated Diamond Mines exploite, à Oranjemund, le plus grand gisement diamantifère du monde. C'est une filiale de la De Beers, compagnie sud-africaine à forte participation britannique. Deux holdings américains, l'American Metal Climax (AMAX) et la Newmont Mining possèdent 58 % du capital de la Tsumeb Corporation, qui extrait l'essentiel du cuivre. Pour 12 %, ce capital est britannique.) A elles seules, la Consolidated Diamond et la Tsumeb contrôlent les neuf dixièmes de la production minérale de Namibie. En outre, la Compagnie des mines de cuivre d'Oamites, en pleine expansion, est entre les mains de l'entreprise canadienne Falconbridge Nickel.

A *Rössing*, près de *Swakopmund*, se trouve la *plus vaste mine d'uranium* de la planète. Deux sociétés l'exploitent en commun : l'*Industrial Development Corporation*, compagnie nationalisée sud-africaine, et le groupe britannique Rio Tinto Zinc, qui possède 46,5 % du capital. Le programme de production d'uranium est crucial pour l'avenir de l'énergie nucléaire sud-africaine. Les autres ressources minières sont mises en valeur par des compagnies britanniques, comme la South West Africa Co. (plomb, zinc, wolfram), ou sud-africaines, telle l'Iron and Steel (zinc, plomb, étain).

Parmi les pays occidentaux, la Grande-Bretagne est, de très loin, le premier investisseur. Comparés aux intérêts anglo-saxons, les investissements français demeurent modestes. Ils concernent la prospection minière et pétrolière (Le Nickel, CFP-Total, B.R.G.M.), le secteur bancaire (Banque de l'Indochine, Paribas, Rothschild), l'industrie mécanique (Compagnie électro-mécanique), et les travaux publics, Sud-Aviation ayant notamment participé à la construction de la base militaire sud-africaine, dans la bande de Caprivi (1).

Enfin, les intermédiaires étrangers tirent de confortables profits de la vente de l'astrakan (qui provient de l'élevage du mouton karakul). L'Allemagne et le Danemark en sont les principaux acheteurs.

Le programme de la SWAPO prévoit la dévolution au futur gouvernement namibien indépendant de 5 % des actions du secteur minier. Quant aux investissements étrangers, M. Sam Nujoma, président du mouvement nationaliste, a affirmé qu'ils seraient les bienvenus, car *« avantageux »* pour son pays.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Liste établie par le M.R.A.P. (Droit et Liberté, Février 1975) et citée par Peter Fraenkel dans *« les Namibiens »*, 1976.

Mauritanie

L'attente de Mme Ould Daddah...

De notre correspondant

Dakar. — *« J'espère que mes enfants me rejoindront ces jours-ci. Mon beau-frère, chez qui ils se trouvent actuellement à Nouakchott, m'en a donné l'assurance. J'ai pu leur parler à plusieurs reprises au téléphone »*. Mme Mariem Ould Daddah, qui se trouvait, par hasard, au moment du coup d'Etat, à Dakar, où elle participait au congrès annuel de l'Association internationale des femmes juristes, est maintenant séparée de sa famille.

Installée provisoirement dans une annexe du palais du président Senghor, elle nous a reçu samedi 22 juillet.

Pas une seule fois en plus d'une heure d'entretien, elle n'a porté un jugement désobligeant à l'encontre du nouveau chef de l'Etat mauritanien et de ses pairs. Ceux-ci lui ont, cependant, fait savoir, par l'intermédiaire des autorités sénégalaises, qu'ils ne souhaitaient pas qu'elle rentre à Nouakchott pour l'instant. Aucune lettre de son mari, dont elle ignore le lieu exact de détention, ne lui est encore parvenue.

L'ancienne « première dame » de Mauritanie est beaucoup moins tendre pour ceux qu'elle appelle *« les profiteurs du coup d'Etat »* — tous ces notables dont le régime précédent s'était efforcé de réduire les privilèges et qui prennent aujourd'hui leur revanche. *« Mon mari est tombé à gauche,* dit-elle en substance. *Tous ceux qui m'ont accusée pendant des années de gauchisme, souvent même de communisme, essaient de se venger. Le conflit du Sahara ne doit pas masquer cela. »*

Elle refuse cependant de citer des noms et même que s'appesantir davantage sur l'aspect politique des événements. Elle dit simplement qu'elle ne regrette pas un seul instant les vingt ans qu'elle a consacrés, dans la mesure de ses moyens, à la modernisation de la société mauritanienne, notamment à l'amélioration du statut de la femme.

PIERRE BIARNES.

Nigéria

● LE GENERAL ADEFOPE, ancien ministre du travail, de la jeunesse et des sports, a été nommé ministre des affaires étrangères, à la place du général Joseph Garba, a-t-on annoncé lundi 24 juillet à Lagos. — (*A.F.P.*)

Togo

● LE PRESIDENT EYADEMA a procédé, lundi 24 juillet, à un remaniement ministériel limité. M. Anani Ahianyo, ambassadeur du Togo en Chine, remplace notamment M. Edem Kodjo au poste de ministre des affaires étrangères. Ce dernier vient d'être élu secrétaire général de l'O.U.A. (*le Monde* du 25 juillet).



PROCHE-ORIENT

Israël

AU TERME D'UN DÉBAT EXCEPTIONNELLEMENT HOULEUX

La Knesset a approuvé la position du gouvernement sur les négociations avec l'Égypte

La Knesset a approuvé lundi 24 juillet, par 68 voix contre 37, une motion présentée par la coalition gouvernementale et approuvant la politique de M. Begin. Cependant, le ministre de l'industrie et du commerce, M. Horwitz, a annoncé lundi son intention de démissionner. Le premier ministre tente de le faire revenir sur sa décision motivée par l'aggravation, qu'il juge insupportable, du déficit.

Au sujet des négociations israélo-égyptiennes, on se dit persuadé à Jérusalem qu'une réunion tripartite semblable à celle du château de Leeds aura lieu le 9 ou le 10 août, dans la station de détection américaine, proche du col de Mitla, dans le Sinaï. Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, aurait informé M. Begin qu'il arriverait à Jérusalem le 5 août, qu'il se rendrait ensuite au Caire et qu'il comptait réunir les ministres des affaires étrangères et de la défense d'Egypte et d'Israël à la station de Mitla. L'ambassadeur itinérant, M. Alfred Atherton, arrivera mercredi en Israël venant d'Amman et se rendra ensuite au Caire pour préparer le voyage de M. Vance.

Jérusalem. — A l'issue d'un débat de plus de sept heures — l'un des plus houleux que le Parlement israélien ait connus, — la Knesset a approuvé, par 68 voix contre 37, la position du gouvernement vis-à-vis des négociations de paix telle qu'elle a été exposée par le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan. Cette position, présentée à la conférence tripartite du château de Leeds, s'est notamment assouplie sur deux points : Israël accepte de discuter d'un compromis territorial en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ; à l'issue de cinq ans d'autonomie administrative, Jérusalem est prête à examiner la question de la souveraineté sur ces territoires. La menace d'une crise gouvernementale paraît avoir décidé M. Begin à lâcher du lest. Le premier ministre, selon une fuite rapportée par un député du parti national religieux, l'aurait reconnu lui-même lors du dernier conseil de cabinet.

Le plan égyptien

M. Dayan, au cours de sa communication, a révélé les six points du plan de paix égyptien qui, selon le ministre des affaires étrangères du Caire, M. Mohamed Ibrahim Kamel, répondent au besoin de sécurité d'Israël :

1) Après le retrait d'Israël de Cisjordanie et de Gaza, démilitarisation d'une bande de terrain de part et d'autre de la frontière ;

2) Maintien de part et d'autre d'une force réduite non blindée ;

De notre correspondant

3) Présence de forces de surveillance de l'ONU ;

4) Installation de postes de détection électronique commandés par les Américains, à l'instar de ceux qui existent déjà dans le Sinaï ;

5) Retour à la souveraineté égyptienne d'un secteur allant d'Eilat à Charm-El-Cheikh, mais contrôlé par l'ONU ou les Américains ;

6) Etablissement de la paix impliquant la normalisation des relations entre les deux pays.

Le Caire, a déclaré M. Dayan, envisage trois étapes : 1) acceptation par Israël du plan égyptien ; 2) rencontre entre représentants d'Israël, d'Egypte, de la Jordanie, des Palestiniens et de l'ONU pour fixer les dates du retrait des forces israéliennes de Cisjordanie et de Gaza, de l'élection des représentants palestiniens et de l'abolition du gouvernement militaire. L'Egypte accepte que ce processus soit étalé sur cinq ans. Pendant cette période, toutes les localités israéliennes de Cisjordanie et de Gaza devront être démantelées. Ce n'est qu'après l'évacuation totale des troupes israéliennes que la paix pourra être conclue ; 3) l'Egypte envisage la création d'une *« entité palestinienne liée à la Jordanie »*. Tous les refugiés palestiniens depuis 1948 devront pouvoir s'installer dans leurs anciennes localités. Cela signifie que ceux qui résidaient avant 1948 dans l'actuel territoire d'Israël devront pouvoir y revenir.

Malgré le fossé qui sépare ce plan égyptien du plan israélien, M. Dayan a noté plusieurs points de convergence : abolition de la tutelle militaire en Cisjordanie et à Gaza ; création d'une autorité pour l'administration des territoires en question ; période intérimaire de cinq ans ; création d'un organisme conjoint pour la solution du problème des réfugiés ; indivisibilité de Jérusalem ; condamnation du terrorisme.

Au nom de l'opposition travailliste, M. Ygal Allon a fustigé à la fois les plans israélien et égyptien pour leur « intransigeance ». Il a demandé à M. Begin de démissionner pour permettre, a-t-il dit, l'organisation de nouvelles élections... La motion de censure contre le gouvernement prévue pour lundi dernier, ne sera déposée que mercredi à la Knesset. Paradoxalement, c'est alors que les différences entre les positions de la majorité et de l'opposition semblent s'estmoper, que l'antagonisme, voire l'animosité et la hargne marque de plus en plus les rapports entre le Likoud e tles travaillistes.

(Intérim.)

● *Le président Valéry Giscard d'Estaing* a adressé une invitation au président Anouar El Sadate à se rendre en visite en France, a déclaré lundi M. Hosni Mourabak, vice-président égyptien, à l'agence du Moyen-Orient (Men). Le chef de l'Etat français a remis cette invitation à M. Nourabak, selon le correspondant à Paris de l'agence égyptienne, lors de leur entretien lundi à l'Elysée.

● TRENTE PERSONNES ONT ETE TUEES ET DIX-SEPT AUTRES BLESSEES, dont certaines grièvement, à la suite de l'effondrement, lundi 24 juillet, d'un immeuble de cinq étages, situé dans le vieux quartier populaire de Charabieh, au Caire. — *(A.F.P.)*

Liban

● *Plusieurs civils* ont été « tués ou blessés », lundi 24 juillet, dans la région de Hadeth (banlieue sud-est de Beyrouth) par des tirs à l'arme lourde de la Force arabe de dissuasion (FAD) à majorité syrienne, a annoncé la radio « la Voix du Liban », contrôlée par le parti phalangiste. La région de Hadeth, contrôlée par les milices du parti national libéral (P.N.L.) de M. Camille Chamoun, subit des bombardements depuis quatre jours.

Les accrochages de lundi se sont toutefois limités à quelques fusillades, suivies du tir d'une quinzaine d'obus de tous calibres sur le quartier. Le bombardement a cessé vers 19 h 45. — *(A.F.P.)*

Iran

M. AMOUZEGAR REMANIE SON GOUVERNEMENT

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le gouvernement de M. Djamchid Amouzegar, premier ministre iranien depuis le 7 août 1977, a été remanié ce lundi 24 juillet, annonce-t-on à Téhéran.

M. Mehdi Safavian (ancien directeur des ports et de la navigation) est nommé ministre des routes et des transports. Son prédécesseur, M. Mortaza Selehi, devient ministre d'Etat chargé de l'organisation du plan et du budget. M. Manoutchehr Agah, qui assumait ces dernières fonctions, devient ministre d'Etat sans portefeuille. Enfin, le sénateur Moqtader Mojdehi, chef de « l'aile constructrice » du parti unique Rastakhiz, est nommé ministre de la santé et du bien-être.

ASIE

Indonésie

Série de procès politiques à Djakarta

Le procureur du tribunal militaire a requis, le 13 juillet, la peine capitale contre le colonel Abdul Latief, l'un des putschistes de 1965. On attend maintenant le verdict du tribunal. Le 4 juillet, l'avocat de la défense, Mᵉ Yap Thiam Hien, a demandé dans sa plaidoirie la possibilité de visiter la prison de Salemba, où le colonel est incarcéré, et de recueillir des témoignages favorables à l'accusé.

Un autre procès important aura lieu bientôt : celui de Mme Tanty Aidit, femme de l'ancien secrétaire général du P.C. indonésien (P.K.I.), tué lors des événements de 1965-1966.

M. Sawito Kartowibowo, l'ancien fonctionnaire du ministère de l'agriculture, qui avait exigé la démission du président Suharto, en septembre 1976, avec l'encouragement de personnalités (parmi lesquelles, pense-t-on, des membres du gouvernement), a été condamné de son côté à huit ans de prison, le 19 juillet.

En revanche, l'ancien directeur de la société pétrolière d'Etat, Pertamina, le général Ibnu Sutowo, a été lavé de tout soupçon dans l'affaire des tankers achetés à M. Bruce Rappaport.

Parallèlement, le gouvernement du président Suharto tente de dissiper les doutes qui subsistent sur le rôle du chef de l'Etat dans les événements de 1965. M. Sudharmono, secrétaire d'Etat, a annoncé la parution prochaine d'un Livre blanc sur le « coup d'Etat communiste avorté de 1965 ».

Le général Suharto et le coup d'État de 1965

Correspondance

Djakarta. — En 1965, un coup d'Etat était organisé à Djakarta par un groupe d'officiers : ils voulaient prévenir un complot qui, selon leurs informations, était fomenté par un « conseil de généraux », dont l'intention était de diminuer les pouvoirs de Sukarno, voire d'écarter le président. Les trois responsables du coup d'Etat étaient : le lieutenant-colonel Untung, le colonel Latief et le général Supardjo. Dans la nuit du 30 septembre au 1ᵉʳ octobre, six généraux furent tués par les commandos d'Untung. D'autres unités occupèrent le palais présidentiel et quelques endroits stratégiques (radio et télécommunications) autour de la place Merdeka. Le matin, Untung annonça par la radio la formation d'un conseil révolutionnaire : mais le même jour le général Suharto, commandant de la réserve stratégique (Kostrad) parvint, avec une efficacité vraiment étonnante, à retourner la situation.

Ces événements ont eu des conséquences dramatiques. Le P.K.I. fut accusé d'avoir organisé le coup d'Etat et une véritable chasse aux communistes fut déclenchée. Sukarno perdit progressivement ses pouvoirs au profit du général Suharto, son successeur, sous le prétexte qu'il était impliqué dans le coup d'Etat : n'était-il pas présent, le 1ᵉʳ octobre, à l'aéroport de Halim, près de Djakarta, où le auteurs du coup d'Etat se trouvaient alors ? Untung et Supardjo furent condamnés à mort et exécutés. Le troisième dirigeant du mouvement, le colonel Latief, qui avait été atteint d'une balle dans la jambe lors de son arrestation, était pour sa part tenu dans un complet isolement dans la prison Salemba de Djakarta. La presse indonésienne écrivit qu'il ne pouvait pas être jugé à cause de son mauvais état de santé. Mais maintenant qu'il comparait enfin devant le tribunal militaire de Djakarta, il est permis de se demander si ce long délai n'a pas une autre explication.

Déjà en 1970, un historien néerlandais, le professeur Wertheim, avait posé la question dans un article publié en anglais sous le titre *« Suharto et le coup d'Untung : un maillon manquant »* (1). Il rappelait la règle des romans policiers selon laquelle il faut chercher le malfaiteur parmi ceux qui ont profité du crime. Or, ce n'était point le P.K.I. qui avait bénéficié du coup d'Etat avorté, mais Suharto. Et au sujet du rôle joué alors par le général Suharto, on relève des détails curieux. Par exemple, pourquoi les conspirateurs n'avaient-ils pas inscrit son nom sur la liste des généraux qu'ils avaient décidé d'enlever ? En raison de son ancienneté, le général Suharto remplaçait Ahmad Yani, commandant de l'armée, pendant les absences de ce dernier. Or, le général Yani était de ceux qui devraient être enlevés...

Un « détail » compromettant

Autre détail bizarre : pourquoi les commandos, qui devaient occuper les bâtiments stratégiques autour de la place Merdeka, s'étaient-ils désintéressés du quartier général du *Kostrad*, situé de l'autre côté de la place, et qui disposait d'un système de communication à ondes courtes ? Le général Suharto le commandait. On sait aussi qu'Untung et Latief avaient tous deux servi sous Suharto et maintenaient de bonnes relations avec lui.

Mais le « maillon manquant », c'était une rencontre qui avait eu lieu dans l'hôpital militaire de Djakarta dans la nuit du putsch, à 23 heures, quatre heures avant l'entrée en action des commandos. Suharto s'y trouvait auprès de son fils (qui s'était brûlé) et le colonel Latief lui avait rendu visite. Après cette rencontre, le général Suharto était rentré chez lui.

Les explications que le chef de l'Etat ad onnées, dans des interviews, de cette rencontre sont tellement absurdes et contradictoires que le soupçon naquit : le général n'était-il pas au courant des préparatifs du coup d'Etat — ce qui pouvait expliquer l'aisance avec laquelle, le lendemain, il réussit à y mettre fin ?

Or, au cours de son procès, Latief a déclaré, dans un mémorandum présenté début mai, que, lors de son entretien avec M. Suharto, à l'hôpital, il avait mis ce dernier au courant des préparatifs du coup d'Etat, agissant de la sorte en accord avec Untung et Supardjo. Ce « détail » très compromettant pour M. Suharto n'a pas été publié dans la presse indonésienne; les journaux ont seulement dit que Latief avait prié le tribunal de convoquer le président Suharto et sa femme comme témoins — ce qui lui a été refusé.

Il est clair que la position de M. Suharto est de plus en plus précaire : le fait qu'il n'ait pu empêcher la tenue du procès de Latief en est un nouveau signe. Il n'est plus guère possible de nier, alors qu'il n'avait pas averti ses collègues généraux du danger qu'ils couraient, qu'il ait été impliqué dans l'affaire du 30 septembre 1965 — beaucoup plus que les dizaines de milliers de prisonniers politiques toujours détenus sans avoir été jugés parce qu'ils sont censés avoir été, comme activistes de gauche, impliqués (*terlibat*) dans le coup d'Etat.

(1) *Journal of Contempary Asia*, Vol. 1 (1970).

Chine

VISA DE SORTIE POUR LE FILS DE JEAN PASQUALINI

Jean Pasqualini, l'auteur de *Prisonnier de Mao*, va recevoir son fils après quinze ans de séparation. Français vivant en Chine, Jean Pasqualini avait été accusé de travailler pour les étrangers après la révolution. Il avait quitté la Chine en 1964, après sept ans de détention dans les camps de *« rééducation par le travail »*, laissant derrière lui son ancienne épouse chinoise et deux fils.

L'un de ceux-ci, Pao Lin, âgé de trente-deux ans, citoyen chinois, a quitté Pékin, lundi 24 juillet, muni d'un visa de sortie qu'il avait demandé pour la première fois avant la révolution culturelle, indique l'A.F.P.

Ce voyage témoigne de l'assouplissement de la réglementation chinoise concernant les voyages à l'étranger. Deux visas de sortie sont accordés chaque jour par les bureaux auxquels doivent s'adresser les habitants de Pékin, précise l'A.F.P.

DIPLOMATIE

Le maréchal Tito ouvre la conférence des non-alignés

(Suite de la première page.)

En esquivant certains sujets brûlants — l'usage veut que les problèmes divisant ses membres soient laissés à l'examen des institutions régionales, — le mouvement des non-alignés sauvegardera sans doute son unité de façade. Il n'en constitue pas moins une caisse de résonance plutôt qu'un organe de conciliation, des crises africaines et asiatiques notamment. L'ordre du jour ne prévoit pas que soient abordés des problèmes tels que ceux de l'Erythrée, de l'Ogaden et le conflit vietnamo-cambodgien, ce qui n'empêche pas *a priori* de vifs échanges à leur sujet.

Le comité préparatoire de la conférence (le bureau permanent du mouvement) a, d'autre part, laissé le soin à l'assemblée du Sahara décider si la question du Sahara occidental pourra être débattue à Belgrade, où se trouve une délégation du Polisario.

Le Maroc a avancé qu'il avait été convenu, lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de l'O.U.A., la semaine dernière, à Khartoum, qu'un « comité des sages » tenterait de trouver une solution de compromis. En revanche, l'Algérie ne semblant pas se satisfaire de cette décision, s'est opposée au retrait de l'ordre du jour de la question sahraoui qui était, il est vrai, inscrite auparavant.

La présidence de la conférence revient au pays hôte qui n'a cessé de prêcher, ces derniers mois, l'esprit de conciliation et d'unité aux membres du mouvement. De plus, l'Inde, moins proche de l'U.R.S.S. depuis que Mme Gandhi n'est plus au pouvoir, et se réclamant d'un « véritable non-alignement », présidera la commission politique. Ainsi est-il conféré une influence déterminante à un autre membre fondateur qui affirme vouloir assumer un rôle « constructif et modérateur » au sein du mouvement. La Guyane, d'autre part, assurera la présidence de la commission économique dont le principal thème de réflexion sera l'évolution des progrès — si tant est qu'il y en ait — réalisés depuis le sommet de Colombo. Le Cameroun, enfin, sera le rapporteur général de la conférence pour ce qui a trait à l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial.

La conférence a donc accordé des rôles de premier plan à des nations qui n'apparaissent reliées ni au bloc socialiste ni au monde occidental.

Certes, l'ordre du jour ne pouvait totalement écarter l'examen du malaise suscité par l'action de Cuba sur le continent africain. Mais il élargit le débat en évoquant seulement *« la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats »*. Est-ce l'une des raisons pour lesquelles les Comores ont choisi de ne pas envoyer de représentants à Belgrade ? Et ce désistement suffira-t-il à épargner des critiques à la politique française en Afrique ?

Pour se défendre des attaques des pays qui lui disputent le titre de non-aligné, Cuba a envoyé, ici, la plus importante délégation avec celle du Vietnam. Un des membres du club peut être placé au banc des accusés, mais il n'est pas dans la tradition de ses partenaires d'en prononcer l'exclusion. Et celle de La Havane a peu de chances d'être acceptée par une majorité de membres qui, comme les forces cubaines sont, somme toute, intervenues à la demande des Etats ou des mouvements de libération africains intéressés.

Néanmoins, il devient de plus en plus difficile de faire coexister, au sein d'un même ensemble géopolitique, des représentants de régimes antagonistes et ayant parfois des relations rivales avec les grandes puissances.

Les positions sont en fait inconciliables entre les pays militants comme Cuba, voulant faire du mouvement la tête de pont du camp communiste dans le tiers-monde, et les Etats se réclamant d'un non-alignement authentique (Yougoslavie, Inde, Birmanie). De même est profond le fossé entre ces derniers pays et ceux qui se situent plus volontiers dans l'orbite occidentale, voire américaine (Arabie Saoudite, Indonésie, etc.).

Le mouvement a donc perdu de son caractère initial, mais il reste un lieu de rassemblement unique pour ses membres et des délégations d'observateurs, et de nouveaux Etats continuent de solliciter leur adhésion. New-Delhi, par exemple, a cessé de faire obstacle à la candidature d'Islamabad, et l'a au contraire parrainée. Le Pakistan prendra rang parmi les pays « invités » qui peuvent, comme plusieurs Etats européens, suivre sans y participer les travaux des non-alignés. Ceux-ci n'ont, semble-t-il, pas pris ombrage — bien que quelques réserves aient été émises à ce propos — du fait qu'Islamabad appartient au pacte anti-communiste de l'Asie centrale (CENTO), dont la récente révolution pro-soviétique en Afghanistan a réveillé les activités. Ne pas participer à de telles alliances et ne pas accueillir de bases étrangères (il n'en existe pas, il est vrai, au Pakistan) est pourtant l'un des actes de foi des non-alignés.

Malte, sans doute pour avoir bonne conscience, a fait approuver, lundi, une proposition demandant que toutes les bases étrangères sur les territoires des pays membres soient démantelées d'ici mars 1979, date du retrait des forces britanniques de l'île. D'autre part le porte-parole du nouveau régime de Bolivie (pays bénéficiant du statut d'observateur) a finalement demandé à être admis de plein droit à la conférence. Il s'est trouvé des délégués pour s'opposer à cette demande ; la décision est laissée à la conférence.

Enfin, aux pays ou organismes « invités », viennent s'ajouter, cette année : le Conseil de l'ONU pour la Namibie, le secrétariat de la conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, et le directeur général de l'Organisation du développement industriel, deux institutions spécialisées des Nations unies. Mais la République de Saint-Marin s'est vu répondre que sa demande d'admission avait été trop tardive pour être prise en considération...

GÉRARD VIRATELLE.

LES PARTICIPANTS

Quatre-vingt-quatre États membres à part entière et de nombreux observateurs et invités

Voici la liste des participants à la conférence de Belgrade :

1) *Membres à part entière* (quatre-vingt-quatre Etats, plus l'O.L.P. et un membre à statut spécial : Belize) :

Afghanistan, Algérie, Angola, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Argentine, Bahrein, Bangladesh, Benin, Bhoutan, Birmanie, Botswana, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Empire Centrafricain, Chypre, Congo, Corée du Nord, Côte-d'Ivoire, Cuba, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Guyana, Haute-Volta, Inde, Indonésie, Irak, Jamaïque, Jordanie, Cambodge, Kenya, Koweït, Laos, Lésotho, Liban, Libéria, Lybie, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, O.L.P., Panama, Pérou, Qatar, Ruanda, Sao-Tomé-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra-Léone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri - Lanka, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinidad-Tobago, Tunisie, Zambie, Zaïre, Vietnam, Yémen du Nord, Yémen du Sud, Yougoslavie, Belize (statut spécial) (1).

2) *Pays observateurs* (dix Etats) :

Barbade, Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Grenade, Mexique, Salvador, Uruguay, Venezuela (2).

3) *Pays invités* (huit Etats) :

Autriche, Finlande, Philippines, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Pakistan (admis pour la première fois).

4) *Mouvements de libération et organisations internationales* (avec les chefs de délégation) :

Front patriotique du Zimbabwe-ZANU (M. Robert Mugabe, président) ; Front patriotique du Zimbabwe - ZAPU (M. Samuel Munodawafa, président national) ; parti socialiste de Porto - Rico (M. Pedro Baiges Chapel, membre de la commission politique) ; Organisation des peuples de l'Afrique du Sud-Ouest (SWAPO) (M. Muyongo, vice-président) ; Congrès national africain (Afrique du Sud (M. Johnny Mapatini, membre du comité exécutif) ; Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques (M. Omprakash Paliwall, secrétaire général adjoint) ; Premier Congrès pan-africain d'Azanie (Afrique du Sud) (M. Sibeko, directeur des affaires extérieures) ; Ligue arabe (M. Mohamed Riad, secrétaire général adjoint) ; Conférence islamique (M. Amadou Karim Gaye, secrétaire général) ; Organisation de l'unité africaine (chef de délégation non encore annoncé) ; ONU (M. Dadzie, directeur général pour le développement et la coopération économique internationale) (3).

(1) Le territoire de Belize (ancien Honduras britannique) est doté de l'autonomie interne depuis le 1ᵉʳ janvier 1964. Le Guatemala revendique ce territoire. D'autre part, les Comores ont renoncé lundi à assister à la conférence « pour des raisons d'ordre intérieur ». Elles ont été exclues du sommet de l'O.U.A. à Khartoum.

(2) La Bolivie a demandé à être admise de plein droit comme membre ; l'Assemblée va trancher.

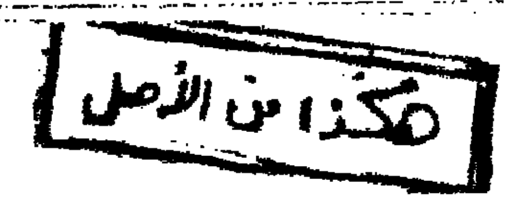
(3) L'Unité populaire du Chili aura de son côté deux observateurs « de facto ».

Le Monde

Les nouveaux député[s] du travail parle[nt]

PRÈS DE LA MOITIÉ DES DÉPUTÉS ONT MOINS DE CINQUANTE ANS

Mandats nationaux, locaux et européens



Le Monde **politique**

Les nouveaux députés souhaitent que les règles du travail parlementaire soient révisées

M. François Léotard, maire de Fréjus et nouveau député (U.D.F.-P.R.) du Var, a critiqué, dans une déclaration à l'A.F.P., les conditions de travail faites aux jeunes députés pendant la première session de la nouvelle législature. Regrettant qu'une meilleure collaboration ne se soit pas établie entre les anciens et les nouveaux élus, M. Léotard a cependant souligné que les problèmes importants avaient été traités « hors de l'hémicycle » et il s'est employé, notamment, à rassurer les rapatriés sur l'attention que l'Assemblée nationale porte à leur dossier.

Les propos tenus par le député du Var reflètent assez bien le sentiment d'une partie des jeunes élus, qui estiment que la procédure parlementaire doit être révisée. Pour les membres de l'opposition, c'est l'ensemble des rapports entre l'exécutif et le législatif, et, au sein de ce dernier, entre la majorité et la minorité, qui doivent être modifiés. Les élus de la majorité se prononcent plutôt pour des réformes d'ordre technique, qui ne touchent pas aux équilibres institutionnels et politiques.

Cent quarante-sept hommes et dix-huit femmes ont siégé pour la première fois, ce printemps, à l'Assemblée nationale. Elus locaux, militants politiques ou fonctionnaires, ils ont découvert, après une campagne électorale souvent longue et difficile, les contraintes et les limites de la fonction parlementaire, sur laquelle ceux que nous avons interrogés sont loin de porter un jugement identique.

Elu de la troisième circonscription du Finistère, que lui a transmise M. Gabriel de Poulpiquet, M. Jean-Louis Goasduff (R.P.R.), cinquante ans, a dû se décharger auprès de ses adjoints d'une partie de ses responsabilités de maire de Plabennec (sept mille habitants) et confier à ses enfants la gestion de son entreprise d'aviculture, pour se consacrer à son nouveau mandat tout en conservant la vice-présidence du conseil général de son département. Mais la députation lui paraît mériter le temps qu'elle lui coûte. « *Mes pouvoirs sont nettement plus larges*, dit-il. *Il n'y a aucune commune mesure entre les possibilités d'un maire ou d'un conseiller général et celles d'un parlementaire, qui peut entrer en contact direct avec les plus hauts responsables.* »

M. Goasduff, dont la circonscription comprend le village de Portsall, victime de l'échouage du pétrolier *Amoco-Cadiz*, a été reçu trois fois, avec d'autres députés bretons de la majorité, par le premier ministre. Il a proposé et obtenu que l'Assemblée nationale, après le Sénat, crée une commission d'enquête sur la catastrophe. « *On a tenu le plus grand compte de nos interventions*, dit-il. *Les mesures arrêtées par le gouvernement l'ont été en fonction des informations prises au niveau local avec l'aide des parlementaires.* »

C'est une expérience assez différente que rapporte Mme Myriam Barbera, trente-huit ans, conseiller municipal de Sète, qui a conservé au P.C.F. la troisième circonscription de l'Hérault. Candidate dans la perspective de la victoire de la gauche, avec l'espoir de « *commencer à faire tourner la machine autrement* », Mme Barbera s'est d'abord heurtée à « *l'impossibilité de faire passer toute une série de choses* ». « *On rencontre*, dit-elle, *des blocages qui contrastent avec les discours tenus sur l'ouverture. En particulier, pour le parti communiste, les portes sont verrouillées, et le ton des ministres, lorsqu'ils répondent à nos questions, est révélateur de leurs dispositions à notre égard.* »

Il est possible, en revanche, d'agir dans le cadre local. « *Sur la circonscription*, dit Mme Barbera, *on peut faire avancer un certain nombre de choses. Quand on agit avec les gens intéressés, c'est très productif. On le sent dans les rapports que l'on a avec l'administration.* »

Au contraire, pour M. Maurice Charretier, cinquante et un ans, maire (P.R.) de Carpentras (Vaucluse), dont il a enlevé la circonscription au parti socialiste, « *ce rôle d'assistante sociale est de trop* ». S'il appartient au député de « *faire monter à Paris les aspirations des gens et les besoins des collectivités locales* », l'aide juridique demandée au député par les électeurs « *devrait être assurée*, estime M. Charretier, *par les maires et les conseillers généraux, qui opéreraient une sélection et ne transmettraient au député que certaines demandes d'intervention* ».

M. Alain Richard, trente-deux ans, maire (P.S.) de Saint-Ouen-l'Aumône, dans le Val-d'Oise, où il a battu, à la surprise générale, M. Michel Poniatowski, admet que, « *à 85 %, le travail local est du travail de super-conseiller général* ». Mais il estime « *normal que le député fasse fonction de conseil juridique et qu'il soit saisi des problèmes concernant l'application des lois* ». C'est aussi l'avis de M. René de Branche, trente-sept ans, conseiller général et conseiller municipal de Chailland (Mayenne), que M. Bertrand Denis (P.R.) avait choisi pour successeur. Quel temps reste-t-il au député, dans ces conditions, pour faire les lois, examiner le budget et contrôler l'action du gouvernement ? Trois jours par semaine pendant la session. « *Tout le temps que je passe à Paris, du lundi soir au vendredi matin, est consacré au travail législatif* », dit M. de Branche, dont les quatre autres journées sont occupées par sa circonscription, où il tient trois permanences par semaine. Mme Barbera consacre le lundi et le vendredi, « *et, très souvent, le samedi et le dimanche* », au travail local. L'assistance qu'elle reçoit, tant au Palais-Bourbon qu'à Sète, est organisée par le parti communiste, qui perçoit l'intégralité de son indemnité et lui reverse un « salaire ».

M. Richard verse 40 % de son indemnité à la fédération socialiste du Val-d'Oise et à son groupe. Il lui reste 8 000 francs, soit 3 000 francs de moins que le traitement qu'il recevait comme maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il utilise dans sa circonscription l'assistant pour lequel le député perçoit une indemnité spéciale (environ 5 000 francs), et une secrétaire ; au Palais-Bourbon, il partage un secrétariat avec M. Michel Rocard. « *Il est faux de dire que le parlementaire n'a pas de problèmes financiers*, souligne M. Goasduff. *L'indemnité couvre exactement les frais que nous avons et nous laisse un salaire équivalent à celui d'un cadre moyen, sans plus.* »

PRÈS DE LA MOITIÉ DES DÉPUTÉS ONT MOINS DE CINQUANTE ANS

Sur les 491 députés élus les 12 et 19 mars dernier, 269 appartenaient à l'Assemblée sortante (54,8 %) et 165 entraient pour la première fois au Parlement (33,6 %).

Si l'on considère la répartition par tranches d'âge de ces nouveaux élus, on en dénombre 9 âgés de plus de soixante ans (sur 90, soit 10 % des députés de cette tranche d'âge), 40 ont entre cinquante et un et soixante ans (sur 190), soit 21 % ; 46 entre quarante et un et cinquante ans (sur 119), soit 38,7 % ; 64 entre trente et un et quarante ans (sur 86), soit 74,4 % ; enfin, la totalité (6) des députés âgés de trente ans et moins sont de nouveaux élus.

La répartition de ces nouveaux parlementaires par groupes politiques s'établit ainsi : ils représentent 20,8 % du groupe R.P.R., près de 35 % du groupe communiste, 41,6 % du groupe socialiste et près de 42 % du groupe de l'U.D.F. Les nouveaux parlementaires âgés de quarante-cinq ans et moins représentent 9 % du groupe R.P.R., près de 21 % du groupe communiste, 32,7 % du groupe socialiste et 19,3 % du groupe de l'U.D.F.

Alors que les députés de moins de cinquante et un ans représentent près de 43 % de l'effectif total, ils constituent plus de 70 % des nouveaux élus.

Sur les 294 députés âgés de cinquante-cinq ans et moins, 140 (47,6 %) sont de nouveaux parlementaires. Ces derniers représentent près de 55 % des députés âgés de cinquante ans et moins (116 sur 211).

Mandats nationaux, locaux et européens

Député, conseiller général et maire, M. Goasduff estime que les trois mandats peuvent être cumulés, « *à condition que les responsabilités soient réparties au niveau de la commune* ». En revanche, ajoute-t-il, « *il y a peut-être des abus chez ceux qui cumulent plusieurs mandats nationaux et un mandat européen* ». Mme Barbera regrette que le député soit membre d'office du conseil régional, et elle ne souhaite pas être candidate aux élections cantonales. « *Deux mandats, c'est bien*, dit-elle. *Plus de deux, c'est difficile.* »

« *Trois mandats, cela me paraît indispensable*, dit au contraire M. de Branche. *Il faut être dans un conseil municipal pour connaître les problèmes des petites collectivités, et il faut appartenir au conseil général pour savoir comment se répartissent les subventions. Un député qui n'est pas conseiller général est un député menacé et, inversement, un conseiller général est un député en puissance.* »

Le député de la Mayenne estime cependant que certains cumuls, notamment celui d'un mandat national et d'un mandat européen, doivent être évités. Plus radical, M. Richard est hostile à tout cumul, et il regrette de ne pas avoir obtenu de sa fédération qu'elle lui permette d'abandonner son mandat de maire. « *En tout cas*, dit-il, *au-delà de deux mandats, on se fout du monde quelque part.* »

S'il est difficile de remplir simultanément trois mandats, comment peut-on y ajouter l'exercice de responsabilités dans son parti ? Ainsi, M. Laurent Fabius, trente et un ans, doit concilier la charge d'adjoint au maire du Grand-Quevilly, dans la circonscription de la Seine-Maritime où il a succédé à M. Tony Larue, et celles de député et de conseiller général, avec la fonction de « délégué général » auprès du premier secrétaire du P.S. « *Je suis contre l'excès*, dit-il, *mais l'expérience locale est capitale pour comprendre les problèmes des gens. L'élection confère la légitimité faute de laquelle le responsable politique reste un expert.* » M. Fabius estime, en outre, que le cumul des mandats est une conséquence de la centralisation, qui incite l'élu local à se rapprocher des lieux de décision parisiens pour obtenir les mesures dont sa commune ou son canton ont besoin.

Secrétaire national de la jeunesse communiste, M. Pierre Zarka, vingt-neuf ans, n'exerce pas d'autre mandat que celui de député de la Seine-Saint-Denis, qu'il a brigué afin de « *faire entendre la voix des jeunes communistes au niveau national* » et d'« *étendre le champ d'intervention des luttes de la jeunesse* ». Il est donc le député des jeunes communistes, autant que celui des habitants de Saint-Denis, où il travaille, pour ce qui est des affaires locales, en étroite liaison avec la municipalité, à majorité P.C. Dans cette perspective, l'Assemblée nationale apparaît comme un terrain de lutte pour le parti, qui assure la synthèse entre la représentation territoriale et celle des secteurs de la population dont il entend exprimer les intérêts.

De ce point de vue, note M. Zarka, « *les conditions de travail de l'Assemblée sont dérisoires* ». « *Jamais*, dit-il, *on n'y a discuté du SMIC ou de la flambée des prix dans le secteur public. On est tenu à l'écart des grands problèmes qui concernent les gens dans leur vie quotidienne* ». Ce n'est pas l'avis de M. Charretier, qui estime que « *le parlementaire qui veut agir en a les moyens* ». Mais le député de Vaucluse ajoute : « *Encore faut-il parvenir à maîtriser la technique parlementaire, à ne pas se laisser étouffer par une procédure assez contraignante et paralysante.* » C'est précisément l'impuissance des nouveaux élus à « *maîtriser la technique parlementaire* » que dénonce M. François Léotard, député (U.D.F.-P.R.) du Var, maire de Fréjus, remarquant que les députés doivent intervenir, sur les questions d'actualité, « *hors de l'hémicycle* ». M. Goasduff dit la même chose lorsqu'il observe qu'il a pu intervenir auprès du gouvernement quand se sont présentées, dans sa région, les difficultés relatives à la « marée noire », à la fixation du prix du porc, puis aux conventions salariales de l'arsenal de Brest. C'est une faculté dont ne disposent pas les membres de l'opposition, qui sont réduits aux pouvoirs strictement définis par la Constitution et le règlement de l'Assemblée.

M. Charretier peut remarquer que, « *si une volonté existe pour discuter une proposition de loi* (c'est-à-dire un texte d'origine parlementaire), *on ne peut l'étouffer* ». Il reste que le gouvernement, maître de l'ordre du jour prioritaire, où il inscrit ses projets de loi, ne laisse pratiquement aucune place à l'ordre du jour complémentaire, réservé aux initiatives des députés. Le député de Vaucluse en est conscient, et il se déclare « *favorable à une discussion organisée des propositions de loi* ». Une telle innovation est d'autant plus nécessaire, estime, pour sa part, M. Fabius, qu'« *il y a un fonds commun de réformes sur lesquelles un accord est possible* » entre l'opposition et la majorité.

Opposition et majorité

Pour Mme Barbera, la solution consisterait à ce que l'ordre du jour soit fixé par le bureau de l'Assemblée, qui est constitué à la proportionnelle des groupes et qui pourrait donc parvenir, estime-t-elle, à « *un consensus pour permettre que les textes de l'opposition soient examinés* ». M. Richard suggère que l'Assemblée consacre 10 % de son temps à cet examen. A cette condition, dit-il, « *les propositions de la minorité seraient plus intelligentes et de meilleure qualité* ». Tenue à l'écart des aspects décisifs du travail parlementaire, l'opposition, estime le député du Val-d'Oise, « *parle trop, de trop de choses et de trop d'affaires d'intérêt local* ».

Si M. Goasduff attend de l'opposition qu'elle fasse « *un geste dans le sens de la concertation* », M. de Branche relève déjà des points d'accord entre certains députés socialistes, comme MM. Fabius et Richard, et lui-même. « *Il faudrait*, dit-il, *que cesse cette situation absurde, qui veut que la majorité rejette tout ce qui vient de l'opposition, et vice-versa.* » Cet objectif pourrait être atteint si l'opposition avait les moyens de sortir de la fonction exclusive de dénonciation à laquelle elle est actuellement assignée.

« *Nous manquons d'un pouvoir de contre-expertise, en l'absence duquel le député est dans la main du gouvernement et ne peut se situer que par rapport à la logique gouvernementale* », estime M. Fabius. Or le Parlement ne pourrait exercer réellement ce pouvoir que si l'opposition y était associée. L'action gouvernementale ne peut être véritablement contrôlée qu'avec le concours de ceux qui la contestent. Comme le remarque M. Zarka, ce sont le plus souvent les députés de l'opposition qui, lors des travaux de commission, mettent en garde leurs collègues de la majorité contre les conséquences néfastes de telle ou telle mesure proposée par le gouvernement et les convainquent de la repousser.

Telle est la réforme du travail parlementaire que les jeunes députés de l'opposition, comme leurs aînés, jugent la plus urgente. Mais il faudrait aussi, estiment MM. Fabius et Richard, « *modifier les conditions de recevabilité des initiatives parlementaires* », c'est-à-dire admettre que les députés (ou les sénateurs) puissent proposer des mesures entraînant une augmentation des dépenses ou une diminution des recettes de l'Etat si elles sont accompagnées d'une compensation qui maintient l'équilibre global du budget. A cela, M. Fabius ajoute la généralisation de la représentation proportionnelle des groupes aux postes de responsabilité de l'Assemblée, et M. Richard l'institution d'un réexamen périodique, par les commissions, des services votés « *afin de donner un sens à la discussion budgétaire* ».

Pour M. Zarka, les réformes nécessaires se résument en une phrase : « *Il faudrait que l'Assemblée nationale retrouve son vrai rôle législatif, c'est-à-dire qu'elle discute réellement et préalablement des mesures prises par le gouvernement.* » Le député de la Seine-Saint-Denis estime que l'absentéisme des parlementaires s'explique par le fait que les débats ne portent pas sur des sujets concrets. Au contraire, M. de Branche considère que « *l'on ne peut pas se plaindre de la dévalorisation de la fonction parlementaire si l'on ne fait pas l'effort d'être au Parlement* ». Aussi propose-t-il que l'Assemblée applique son règlement en pénalisant les absents et que les sessions soient mieux employées. M. Richard juge insuffisante la durée des sessions et propose de la porter de six à neuf mois, tandis que M. Charretier se prononce pour un système à l'allemande qui ferait alterner quinze jours de session et quinze jours de travail dans la circonscription.

Le député de Vaucluse estime également nécessaire de « *simplifier la procédure parlementaire, afin de favoriser l'instauration d'un véritable débat* ». Par exemple, dit de son côté M. Léotard, il faudrait s'inspirer de la coutume britannique et interdire aux députés de lire les discours qu'ils font à la tribune. Quant à M. Goasduff, il critique les séances de nuit, qui ont lieu « *alors que beaucoup de députés sont absents et alors que ceux qui sont présents sont trop fatigués pour suivre la discussion avec attention* ». La plupart des députés souhaitent, enfin, que les séances des commissions ne coïncident pas avec les séances publiques et que l'assistance dont ils bénéficient dans leur travail soit renforcée.

A l'exception de ces quelques mesures strictement techniques, les réformes que les députés suggèrent dépendent d'une volonté politique : celle de renforcer le rôle de l'Assemblée nationale, ce qui implique qu'une plus grande place soit faite à l'opposition. Cette volonté ne paraît guère répandue parmi les députés de la majorité, et l'on peut se demander si, dans ce domaine comme dans d'autres, M. Valéry Giscard d'Estaing est décidé à viser plus loin qu'un simple adoucissement des mœurs.

PATRICK FRANCES.
PATRICK JARREAU.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

M. Lecanuet propose des candidatures uniques de la majorité à M. Chirac

La direction de l'U.D.F. a rendu publique, lundi 24 juillet, une lettre adressée le 20 par M. Jean Lecanuet à M. Jacques Chirac, dans laquelle le président de l'Union pour la démocratie française propose au chef du parti gaulliste la désignation de candidats uniques de la majorité aux quatre élections législatives partielles qui doivent encore avoir lieu.

M. Lecanuet écrit notamment : « *L'U.D.F. souhaite qu'à l'occasion de ces partielles la majorité donne un témoignage de sa volonté d'entente et d'efficacité politique.* »

Le président de l'U.D.F. ajoute : « *Les primaires de mars dernier ont permis aux électeurs des circonscriptions concernées d'exprimer leurs préférences sur les courants qui cohabitent au sein de la majorité présidentielle. De nouvelles primaires n'apporteraient rien de significatif. C'est ce qui m'amène à vous proposer, au nom de l'Union pour la démocratie française, de désigner ensemble, dans chacune des circonscriptions — comme nous l'avons fait en Seine-St-Denis pour M. Raymond Valenet — un candidat unique qui devrait être le vainqueur des élections primaires de mars : Maurice Mességué dans le Gers, Léonce Deprez dans le Pas-de-Calais, Christian de La Malène dans le XIVe arrondissement de Paris et Jean-Jacques Servan-Schreiber à Nancy.*

» *En prenant conjointement cette décision, nos formations pourront se prévaloir d'avoir opéré, dès le premier tour, les choix les mieux à même d'emporter la victoire contre les représentants du parti socialiste et du parti communiste.* »

Cette proposition unitaire n'est pas la première que fait l'U.D.F. au R.P.R. depuis que le Conseil constitutionnel a annulé cinq élections.

Entre les deux tours de scrutin, dans la Seine-Saint-Denis, les dirigeants de l'Union pour la démocratie française avaient offert de déléguer un responsable pour apporter un soutien officiel au candidat R.P.R., M. Raymond Valenet. Le nom de M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., avait été avancé, mais les gaullistes n'avaient pas donné suite.

On estime à l'U.D.F. qu'il est de bonne tactique de répondre à une certaine « *nervosité* » du R.P.R. en prenant des initiatives tendant à la « *décrispation* ». Il convient toutefois de remarquer que, dans le cas d'espèce, la « *décrispation* » serait surtout bénéfique à l'alliance des non-gaullistes.

En effet, sur les quatre candidats uniques proposés par M. Lecanuet, trois appartiennent à l'U.D.F. (ou sont proches d'elle) et un seul est membre du R.P.R. Dans la quatrième circonscription du Gers, M. Léonce Deprez (U.D.F.-P.R.) avait devancé le 12 mars dernier M. Béraud (R.P.R.) ; dans la deuxième du Gers, M. Maurice Mességué, sans étiquette, avait devancé M. de Montesquiou (U.D.F., rad.), mais est considéré comme désormais proche de l'U.D.F. ; dans la première de Meurthe-et-Moselle, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (U.D.F., rad.) l'avait emporté sur M. Claude Huriet, membre du parti républicain, soutenu par le R.P.R. et le CNIP ; enfin, dans la seizième de Paris, M. de La Malène (R.P.R.) avait pris l'avantage sur M. Boillot (U.D.F.).

Le point délicat est, bien sûr, le cas de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, et c'est là que le geste de M. Lecanuet prend sa signification. Le soutien apporté à nouveau par le R.P.R. de Meurthe-et-Moselle à M. Claude Huriet, toujours membre du P.R. (et donc en principe de l'U.D.F.), ne facilite pas la tâche du président du parti radical, élu avec 22 voix d'avance en mars.

A défaut d'un retrait de M. Huriet, contre lequel des mesures disciplinaires sont envisagées au parti républicain, une attitude du R.P.R. moins délibérément hostile à M. Servan-Schreiber satisferait l'U.D.F. Toutefois, les dirigeants de l'alliance giscardienne ne semblent guère nourrir d'illusions. Le message de M. Lecanuet à M. Chirac date du 20 juillet : or le chef du parti gaulliste n'avait donné aucune réponse le 24 au soir (et l'on considère à l'U.D.F. que le fait de voyager en Polynésie n'empêche pas M. Jacques Chirac d'être tenu informé de son courrier). D'autre part, c'est le 21 juillet que la fédération de Meurthe-et-Moselle du R.P.R. a pris position « *à l'unanimité* » en faveur du concurrent de M. Servan-Schreiber, M. Huriet (*le Monde* daté 23-24 juillet).

La communication à la presse de la lettre de M. Lecanuet tend à établir que l'U.D.F. attend peu de résultats de sa démarche et s'emploie surtout à donner à l'opinion un gage de ses bonnes intentions unitaires. Cela à l'heure où M. Jacques Chirac, en Polynésie, s'applique lui-même à apparaître comme le porte-parole de la majorité tout entière et non du seul R.P.R. — N.-J. B.

LE SUCCÈS DE Mme GOUTMANN

« Une victoire contre le pouvoir giscardien » déclare M. Georges Marchais

M. Georges Marchais, qui est en vacances en Roumanie, a adressé un message à Mme Marie-Thérèse Goutmann pour la féliciter après son élection dans la neuvième circonscription de la Seine-Saint-Denis (*le Monde* du 25 juillet).

Le secrétaire général du P.C. estime notamment que ce succès « *constitue une victoire contre le pouvoir giscardien dans toutes ses composantes* ». Il ajoute : « *A présent, c'est au tour des communistes du département du Gers d'apporter dans des circonstances analogues leur soutien actif à la campagne en faveur de la réélection du député socialiste André Cellard.* »

Dans *l'Humanité* du mardi 25 juillet, Jean Le Lagadec s'étonne de la déclaration faite lundi au nom du P.S. par M. Pierre Bérégovoy : « *Ses propos sur l'attitude des dirigeants communistes qui, à ses yeux,* « mènent un combat retardataire » face à l'histoire » *conduisent à s'interroger sur l'objectif poursuivi*, écrit-il. *Au regard de ce scrutin n'est-ce pas plutôt ceux qui cassent l'union pour lorgner vers la* « cohabitation raisonnable » *avec les giscardiens qui sont considérés* « retardataires » *par les électeurs ?* »

Pour le Mouvement des jeunes radicaux de gauche la « *brillante élection* » de Mme Goutmann « *démontre que l'union de la gauche, si elle traverse des difficultés au sein des états-majors, existe réellement à la base et au quotidien* ».

Mme Goutmann, qui avait retrouvé son siège au Sénat après son invalidation par le Conseil constitutionnel, est remplacée au sein de la Haute Assemblée par Mme Danielle Bidard, 38 ans, professeur agrégé d'histoire et de géographie, membre du P.C. depuis 1972, membre du comité fédéral de la Seine-Saint-Denis depuis 1976.

∴

Certains chiffres du tableau que nous avons publié dans nos précédentes éditions ont été « écrasés ». Il fallait lire :

Dans la cinquième colonne (19 mars 1978) : Mme Goutmann, 50 743 ; M. Valenet, 50 527.

Dans la septième colonne (12 mars 1978) : Mme Goutmann, 25 842 ; M. Bourdeau, 1 588.

Dans la neuvième colonne (11 mars 1973) : M. Valenet, 41 165 (50,05 % des suffrages exprimés).

Dans la onzième colonne (4 mars 1973) : Mme Goutmann, 21 421 ; M. Vincent, 18 695.

Dans la quinzième colonne (23 juin 1968) : M. Vincent, 8 736 ; extr. g., 3 837 ; divers, 3 317.

Le 16 juillet 1978 (troisième et quatrième colonne), le pourcentage des abstentions a été de 54,56 %.

● *Mme Rolande Perlican*, sénateur de Paris, a été proposée par les organisations de base du parti communiste comme candidate à l'élection législative partielle dans la 16e circonscription de la capitale. Ce scrutin fait suite à l'annulation par le Conseil constitutionnel de l'élection de M. Christian de La Malène (R.P.R.). Le 12 mars, Mme Perlican avait été devancée au premier tour par la candidate du parti socialiste, Mme Avice, qui, elle-même, avait été battue au second tour par M. de La Malène.

Le Monde

société

Libres opinions

Harlem à Paris ?

par JEAN-PIERRE PIERRE-BLOCH

PARFOIS, l'antisémitisme a bon dos, bien qu'il soit fondé sur une motivation d'autant plus justifiée que des faits malheureusement tragiques — pogroms, massacres, génocides — se sont déroulés au cours des siècles passés et encore, hélas ! de nos jours. Il relève de l'exploitation du mythe et de l'alibi. La plupart du temps, il glorifie certains pays du tiers-monde, toujours les mêmes, et oublie de parler de l'antisémitisme qui sévit notamment en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est.

Le Monde a relevé, il y a quelques jours, une phrase parue dans mon journal électoral, où je faisais allusion à la présence dans la Chapelle-Goutte-d'Or, d'une « faune » étrangère. Il s'agit, bien entendu, d'une faune étrangère à ce quartier. Le procédé qui consiste à assimiler l'action qu'entreprend le député de la Chapelle-Goutte-d'Or pour assurer la sécurité de son quartier à du racisme est pour le moins douteux sinon malveillant. Tout le monde sait que les immigrés de la région parisienne ont l'habitude de se retrouver les samedis et dimanches à la Goutte-d'Or, parce qu'ils se sentent chez eux.

Les travailleurs immigrés ont droit à notre considération et à notre estime. Le travail qu'ils accomplissent est souvent ingrat.

Par contre, les étrangers en situation irrégulière, sans permis de séjour ni carte de travail, qui vivent du proxénétisme, des jeux illégaux, les marchands de sommeil, doivent être expulsés sans faiblesse. La France, qui compte plus de quatre millions d'étrangers, et dont la réputation de terre d'asile n'est plus à faire depuis l'avènement de la république, n'a pas de complexe à avoir à cet égard ! Nul autre pays plus que la France ne s'est ouvert aux immigrés, aux apatrides et aux réfugiés politiques de toutes origines. Cette tradition doit continuer.

Ancien chef de cabinet de Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, j'ai œuvré pour que la collectivité leur apporte des conditions de vie décentes. L'action entreprise doit être vigoureusement continuée. Mais il y a la réalité de la Goutte-d'Or : le proxénétisme, les maisons de passe, les jeux sur les trottoirs, les marchands de sommeil, qui font régner un climat d'insécurité, bref l'exploitation des travailleurs immigrés sans défense.

J'ai demandé aux pouvoirs publics de réagir devant cette situation. Les forces de police doivent contrôler la Chapelle-Goutte-d'Or. La présence des policiers a un effet sécurisant sur la population, qui manifeste d'ailleurs sa satisfaction tous les jours. Cette action a déjà permis de constater une diminution notable des délits. La population, tant française qu'étrangère, a réservé le meilleur accueil aux C.R.S. *et à la police municipale, qui, malgré ce qu'a écrit le Monde* il y a quelques jours, ne se livrent à aucune exaction.

Il n'est pas acceptable que ce quartier de Paris devienne une sorte de ghetto où seraient parqués les immigrés. Ceux-ci doivent vivre normalement au sein de la collectivité. J'ai demandé aux pouvoirs publics d'étudier un plan de réhabilitation de la Chapelle-Goutte-d'Or. Les îlots insalubres doivent disparaître et faire place à des logements sociaux. Pour une fois, l'occasion nous est donnée de faire un urbanisme intelligent. Ne pas construire des tours mais, au contraire, faire un quartier à visage humain, où Français et étrangers vivraient en bonne harmonie.

Si les responsables de la Ville n'y prennent garde, tôt ou tard Harlem sera dans Paris et présentera, et cela se comprendrait, une menace permanente d'insécurité, non seulement pour le quartier mais pour l'ensemble de la capitale.

Seule une action d'envergure, qui nécessite une réhabilitation en *profondeur des immeubles du quartier, des conditions de vie décente* données aux immigrés et des mesures de police énergiques, permettra d'éviter ces drames. Harlem n'existera pas à Paris ! Notre société libérale, qui combat la ségrégation, ne le permettra pas.

Tel est le vrai et unique but que je me suis fixé.

Tout le reste n'est que mauvaise littérature.

(*) Député de Paris (U.D.F.).

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE NICE

Le procès des croupiers indélicats

En dépit des rumeurs...

Nice. — « C'est un procès ordinaire » avait averti le président en ouvrant la séance. C'est-à-dire un procès sans scandale ni digression, strictement limité à l'affaire qui doit être jugée. *Ceux qui espéraient du « sensationnel »* en seraient pour leurs frais.

De nombreux joueurs niçois présents, lundi 24 juillet, dans la salle d'audience de la sixième chambre correctionnelle du tribunal de Nice, présidée par M. Charles Rossi, étaient pourtant venus dans l'espoir de voir « sauter la banque ». Leur déception après la première journée du procès de vingt croupiers du casino Ruhl et de huit joueurs complices, accusés d'escroquerie, était comparable au dépit de supporters sportifs après un match perdu. Nice n'est donc plus Nice, pensaient-ils, si, à l'occasion de la plus grande affaire de fraude commise par les croupiers d'un établissement de jeux qui comptait, ne sont évoquées ni les « difficultés financières — supposées — du Ruhl » ni la « guerre des casinos » qui secoue la ville depuis des mois.

M. Charles Rossi avait indiqué d'emblée les limites de ce procès sur fond de tapis vert. Aucune explication n'a été fournie sur ce qu'un policier, spécialiste du contrôle des jeux, a appelé pendant l'audience le « retard de présentation des comptes du casino Ruhl à l'époque de la découverte de la fraude » et qui pourrait coïncider, selon certains avocats des inculpés, avec la disparition ou la perte d'une somme nettement supérieure aux 330 000 F que les croupiers ont reconnu avoir détournés à leur profit (« le Monde » du 25 juillet).

De notre envoyé spécial

Non, M. le président ne s'était pas trompé : ordinaire, ce procès aux vingt-huit inculpés l'est resté durant toute cette première journée. Trop ordinaire même, si l'on considère que les faits reprochés aux accusés ont pour décor l'un des univers les plus secrets, les plus troubles qui soient. Enfer inquiétant, même pour les joueurs invétérés chez qui la raison livre une lutte inégale avec la passion librement et légalement exprimée. Où les hommes vont se mesurer au hasard avec des *chances souvent ridicules ;* où l'argent perd vite son odeur de sueur et son poids de labeur.

Soucieux sans doute d'écarter les rumeurs niçoises concernant les casinos locaux, le tribunal a négligé la part de bon sens que contient l'éternel soupçon de l'opinion à l'égard de l'organisation des jeux de hasard. De quel poids, en effet, peuvent peser les notions de bien et de mal, de morale et d'immoralité, dès lors que tout se fait et se défait au rythme des rondes d'une bille d'acier sur un « cylindre » ? Les normes des règles peuvent-elles encore être respectées lorsque de très importantes sommes d'argent glissent sur impair et manque ?

Pour les joueurs présents à l'audience, comme pour les avocats des inculpés, la responsabilité des croupiers doit être atténuée par le dérèglement virtuel que peuvent occasionner les jeux de hasard.

A ces nuances, M. Charles Rossi a préféré une vision plus manichéenne de l'ordre des choses dans les casinos. Dans une déclaration introductive, qu'il a paru lire, le président du tribunal a expliqué qu'à son avis il n'y avait pas de situation tentatrice mais des croupiers tentés, pas de métier corrupteur mais des employés corrompus. « *La passion des jeux et de l'argent,* a-t-il déclaré, *n'est pas condamnable puisqu'elle est l'une des requêtes essentielles de la vie.* » En revanche, M. Rossi a présenté les inculpés comme des « *roquets de la délinquance, destructeurs de la merveilleuse orchestration entre le jeu et le hasard* », ayant « *violé une loi tribale* » alors qu'ils avaient « *souscrit un engagement moral* » avec la direction du Ruhl.

M. Rossi et M. Jean-Dominique Fratoni, appelés à la barre avant même l'audition des inculpés, ont eu ensuite un échange très chaleureux :

« *Ce casino, c'est votre maison...*

— Oui, je l'ai créé.

— Cette escroquerie, vous la ressentez comme un drame familial ?

— Oui, monsieur le président. »

M. Jean-Dominique Fratoni s'est déclaré « *un peu déçu par ses vingt employés* ». Certains étaient ses amis, ses collaborateurs fidèles. D'autres, des jeunes gens, s'étaient montrés dignes, à leur sortie de l'école des croupiers du Ruhl, d'être engagés par le casino. Le P.-D.G. de l'établissement estimait verser des salaires décents à son personnel : « *Trois mille deux cenquante francs par mois, pour un débutant, 6 500 francs pour un croupier confirmé, en 1977 ; l'année la moins bénéfique, monsieur le président !* »

Interrogés à leur tour, les inculpés ont reproché à leur ancien directeur de ne leur verser que 50 % des pourboires perçus aux tables de jeux alors que la moyenne des redistributions dans d'autres établissements est proche de 80 %. Certains croupiers et chefs de table ont cherché à justifier les vols par la « dette » ainsi contractée par le P.-D.G. du Ruhl. « *Nous étions d'accord pour ne toucher que 50 % des pourboires, mais à condition que ce pourcentage soit relevé en cas de baisse de nos salaires. M. Fratoni l'avait promis, mais il n'a pas tenu sa promesse. Je m'estimais lésé.* »

Pratiqué partout

Pensaient-ils vraiment se faire justice en dérobant quelques plaques de 1 000 F par soirée ou en détournant les « orphelins » — les gains non réclamés — qui étaient destinés au bureau de l'aide sociale de la ville de Nice ? Non, bien sûr. D'autres croupiers expliquaient plus prosaïquement qu'ils avaient besoin d'argent, mais sans doute les fraudeurs trouvent-ils, dans ce système de défense du « remboursement », l'occasion de maintenir, au-delà de l'inculpation, une revendication professionnelle.

Cette affaire se réduit-elle alors à la mauvaise nature des employés des jeux et à une différence d'appréciation des contraintes salariales dans l'entreprise ? Bien d'autres questions se posent pourtant. La surveillance dans les salles du Ruhl était-elle si lâche qu'une escroquerie, délicate à réaliser devant une cinquantaine de joueurs, ait pu être répétée plusieurs fois par semaine pendant des mois ? Ne trouve-t-on pas étrange qu'un seul flagrant délit ait permis l'inculpation de vingt croupiers d'un seul coup, « *toute une organisation* », selon les termes employés par M. Rossi ? A peine étrange, à en juger par le peu de curiosité manifesté par le tribunal pour le risque d'une éventuelle généralisation des pratiques frauduleuses et du contournement des réglementations sur les jeux. « *On se trompe de procès* », s'est écrié M. Gérald Marnet, substitut du procureur de la République, alors qu'un avocat s'interrogeait à voix haute sur l'existence de « salles privées » au Ruhl ou dans d'autres casinos.

Après ce bref écart, le « *procès ordinaire* » a repris son cours rectiligne. Quelques minutes avant l'intervention du représentant du ministère public, M. Bernard Orengo, chef du service central des courses et des jeux, avait pourtant expliqué que « *des opérations semblables à cette fraude se pratiquent partout* ».

PHILIPPE BOGGIO.

● *Le gérant du night-club « Le Sulky » à Cagnes-sur-mer* (Alpes-Maritimes), M. Serge Casano, 29 ans, a été tué le lundi 24 juillet, à 4 heures, de plusieurs coups de fusil dans la rue, alors *qu'il quittait son établissement.* Le tueur, qui avait le visage recouvert d'une cagoule, a pris la fuite à bord d'une voiture conduite par un complice.

M. Serge Casano, originaire de Tunis, ancien gérant de boîtes de nuit à Paris, n'avait jamais été inquiété par les services de police. Il semble qu'il ait été victime d'une opération de racket. Ce nouveau règlement de comptes survient une dizaine de jours seulement après celui du bar-restaurant « Chez Antoine », à Nice (*le Monde* du 14 juillet), qui avait fait trois morts et sept blessés. — (*Intérim.*)

● *Trois jeunes gens porteurs d'une quinzaine de faux billets* de 100 deutschemarks ont été arrêtés lundi 24 juillet sur l'autoroute A 6 à Châtenoy-le-Royal (Saône-et-Loire) près de Chalon-sur-Saône. Il s'agit de Gyozo de Regsrazsi-Sonyi-Szado, vingt-quatre ans, de nationalité hongroise, Jean-Marie Dorange, vingt ans, et Salvatore Raffione, vingt-six ans, cafetier, de nationalité italienne. Tous trois domiciliés en Belgique.

PUBLICATION D'UN DÉCRET D'APPLICATION DE LA LOI SUR L'INFORMATIQUE ET LES LIBERTÉS

Un décret du 17 juillet 1978, pris pour l'application des chapitres I à IV et VII de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés est publié au *Journal officiel* ce lundi 24 juillet. Après une longue et difficile élaboration (*le Monde* des 19 novembre et 19 décembre 1977) cette loi, adoptée en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 16 décembre, avait été publiée au *Journal officiel* le 7 janvier dernier (*le Monde* daté 8-9 janvier).

Pour ce qui concerne le chapitre premier, « *la Commission nationale de l'informatique et des libertés* », le texte précise que « *pour l'accomplissement des missions qui lui sont confiées par la loi susvisée du 6 janvier 1978, la Commission nationale de l'informatique et des libertés : se tient informée des effets de l'utilisation de l'informatique sur le droit à la protection de la vie privée, l'exercice des libertés et le fonctionnement des institutions démocratiques ; conseille les personnes et organismes qui ont recours au traitement automatisé d'informations nominatives ou procèdent à des essais ou expériences de nature à aboutir à de tels traitements ; répond aux demandes d'avis des pouvoirs publics et, le cas échéant, des juridictions ; propose au gouvernement toutes mesures législatives ou réglementaires de nature à adapter la protection des libertés à l'évolution des procédés et techniques informatiques.*

Le décret comprend vingt-huit articles qui concernent l'organisation et le fonctionnement de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, ainsi que les dispositions particulières relatives à la création de traitements — terme employé pour désigner les fichiers — automatisés dans le secteur public et le secteur privé. Les chapitres I et II de la loi du 6 janvier 1978 relatifs aux « *principes et définitions* » de la loi et à l'institution de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, ainsi que plusieurs articles concernant les « *collecte, enregistrement et conservation des informations nominatives* » entrent en vigueur dès la publication du décret. L'article 30 de la loi qui prévoit que « *sauf dispositions législatives contraires les juridictions et autorités publiques agissant dans le cadre de leurs attributions légales, ainsi que, sur avis conforme de la commission nationale, les personnes morales gérant un service public peuvent seules procéder au traitement automatisé des informations nominatives concernant les infractions, condamnations ou mesures de sûreté* » entrera en vigueur le 1[er] janvier 1979.

Condamnée à 3 000 F d'amende

Mᵉ TOINEL-TOURNOIS FAIT APPEL

Mᵉ Denise Toinel-Tournois, avocat au barreau de Paris, condamnée le 13 juillet (*le Monde* du 15 juillet) par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à 3 000 F d'amende, sans inscription à son casier judiciaire, pour sortie irrégulière de correspondance d'un établissement pénitentiaire, a interjeté appel de ce jugement. Devant la cour, elle entend plaider la relaxe, comme elle l'a fait en première instance en soutenant que les faits qui lui sont reprochés ne constituent pas une infraction à la loi pénale mais une simple imprudence déontologique relevant éventuellement de la juridiction disciplinaire du conseil de l'ordre des avocats.

Mᵉ Toinel-Tournois a également porté plainte contre X avec constitution de partie civile, pour violation du secret de l'instruction. Elle expose qu'au stade de l'enquête certaines informations fragmentaires ou même totalement mensongères ont été divulguées à propos de cette affaire qui lui valut d'être détenue pendant quatre jours à la prison de Fleury-Mérogis. Elle ajoute qu'il s'agit d'un concert frauduleux ne pouvant résulter du hasard et qui lui a causé, et lui cause encore, un très grave préjudice tant moral que matériel.

● *La Fédération autonome des syndicats de police*, dont une délégation a été récemment reçue par le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, estime, dans un communiqué, que, « *en l'absence de tout recrutement de personnels titulaires, le licenciement à court terme des vacataires recrutés en 1977 (dit du plan Barre) va porter un coup sévère à la marche de certaines cellules de travail* ».

La Fédération relève que « *malgré la crise de l'emploi, et contrairement à toute attente, notre ministère continue et continuera à embaucher des vacataires retraités de la police et à détourner, par voie de conséquence, de leurs véritables attributions, des policiers contraints d'assumer des tâches de bureau.* »

ENFANCE

LES PETITS « PRIVILÉGIÉS » DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Cinq cents enfants issus des milieux défavorisés, rassemblés par le Secours populaire français, ont pris, comme chaque année, le train spécial pour des vacances en Hollande dans des familles d'accueil. Depuis seize ans, le Secours populaire organise avec l'association hollandaise d'aide aux enfants (Europa Kinderhulp) des séjours à l'intention de ceux dont les familles ont un quotient familial de moins de 300 F.

Parmi les garçons et les filles de cinq à douze ans qui, lundi 4 juillet, rejoignaient les Pays-Bas, beaucoup étaient réinvités par les familles hollandaises, où ils avaient séjourné l'année précédente. « *Ces enfants, qui ont dans leur milieu familial des difficultés psychologiques, sont heureux là-bas et ne posent pratiquement plus de problèmes* », explique un des cinquante accompagnateurs bénévoles du Secours populaire. *Là-bas, c'est beau, c'est propre et les fenêtres sont grandes comme ça...* » Les bras de la petite fille de six ans ne suffisent pas à les décrire. Beaucoup, aussi, étaient pour la première fois du voyage. « *Ma grand-mère a dit « oui » quand je suis parti* », raconte un garçon de huit ans, qui n'a jamais vu la mer.

Cinq cents. Les statistiques varient peu depuis des années : environ la moitié des enfants de moins de treize ans partent en vacances et 22 % *d'entre eux n'ont jamais quitté le* domicile familial. Ce grand départ spectaculaire — le même jour cent cinquante enfants quittaient Portsall grâce au Secours populaire — ne peut cacher cette autre réalité de l'été : la rue. Un dessin de Jean Effel à la « une » du bulletin mensuel du Secours populaire, résume la situation : deux enfants jouent, l'un sur le trottoir avec une cocotte, et l'autre dans le caniveau avec un bateau en papier. « *J'ai choisi la mer, et moi la campagne* », disent-ils.

C. C.

★ Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, téléph. : 278-16-36.

FAITS DIVERS

Un « Front nationaliste savoyard » revendique l'attentat contre le téléphérique de l'aiguille du Midi

De notre correspondant

Lyon. — L'attentat contre la gare inférieure du téléphérique de l'aiguille du Midi (*le Monde* du 25 juillet) a été revendiqué lundi 24 juillet à Genève par le « Front nationaliste savoyard », organisation totalement inconnue en Savoie dans les milieux régionalistes. La police demeure tout aussi perplexe sur les raisons de cet attentat. Il ne fait en tout cas nul doute que les terroristes ont voulu ainsi paralyser le symbole même du développement du tourisme en Haute-Savoie.

L'existence d'un « Front nationaliste savoyard » parait tout à *fait fantaisiste aux groupes régio*nalistes comme l'Annonciade, les Savoyards de Savoie ou encore Savoie libre. Ces mouvements condamnent d'ailleurs sans appel l'attentat.

Le maire de Chambéry, M. Francis Ampe (P.S.), estime également que cette action « *relève de méthodes inadmissibles* ». M. Ampe pense que le mouvement régionaliste « *n'a pratiquement aucune audience* » et que ce n'est pas de ce côté qu'il faut rechercher les responsables. Le maire de Chambéry émet enfin l'hypothèse d'un attentat commis « *pour protéger la montagne* » et le juge tout aussi inadmissible.

Il y a quelques mois la société exploitante avait obtenu l'autorisation de réaménager la gare supérieure, notamment pour des raisons de sécurité. Peut-être s'agit-il d'un avertissement à la « *surexploitation* » de la haute montagne. Mais le soi-disant « Front nationaliste savoyard » n'a, en tous cas, donné aucune justification à son geste dans son appel téléphonique au bureau de l'A.F.P. à Genève.

Outre les quatre-vingts employés de la Société du téléphérique, les guides qui emmènent leurs clients en courses à partir de l'aiguille du Midi vont être les premiers à faire les frais de l'attentat. Le tourisme chamoniard va également s'en ressentir. Construit en 1953, mis en service en 1955, le téléphérique de l'aiguille du Midi emmène chaque année trois cent quatre-vingt mille personnes jusqu'à 3 842 mètres d'altitude. Il est, depuis 1971, la propriété du groupe Rothschild.

(*Intérim.*)

SIX MILLIONS DE PERSONNES TOUCHÉES EN INDE PAR LES INONDATIONS

New-Delhi (A.F.P.). — Plus de cent Indiens sont morts et environ six millions d'autres sont touchés par les inondations qui ont affecté, ces deux dernières semaines, les Etats de l'Uttar-Pradesh, du Bihar et du Rajasthan (nord de l'Inde), selon des informations parvenues lundi 24 juillet à New-Delhi.

● *M. Louis Tubez*, quarante-trois ans, sans profession ni domicile fixe, a avoué, lundi 24 juillet dans la soirée, être l'auteur du meurtre par strangulation de Fabrice Florent, dix ans, qui campait avec ses parents et ses *cinq frères et sœurs* près d'un étand de Trith-Saint-Léger (Nord). Une autopsie effectuée, ce mardi 25 juillet, précisera si le jeune garçon n'a pas subi des l'affirme M. Tubez qui ne semble pas jouir de toutes ses facultés mentales.

GRÉVISTE DE LA FAIM Mme HURIEZ EST HOSPITALISÉE

L'état de santé de Mme Yvonne Huriez, qui a entrepris une grève de la faim le 16 juillet, a rendu nécessaire son hospitalisation, lundi soir 24 juillet, à l'hôpital de la Fontaine, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Elle a dû être placée sous perfusion.

Mme Huriez, mère de onze enfants, a commencé dimanche 16 juillet, dans la cité de transit « les Joncherolles », à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), une grève de la faim pour qu'on lui rende la garde de deux de ses enfants, Malika, onze ans, et Farid, douze ans, confiés à leur père algérien. Elle réclame également la suppression des cités de transit et, *animatrice d'une radio libre* (Radio Prolo), entend aussi protester contre le monopole de l'Etat en la matière. Un des fils de Mme Huriez s'était donné la mort en 1972, ne pouvant supporter l'incarcération de sa mère, condamnée par défaut pour un chèque sans provision d'une somme dérisoire (« le Monde » daté 26-27 novembre 1972).

ARRESTATION DU RAVISSEUR PRÉSUMÉ DU BARON BRACHT

L'affaire Bracht semble approcher de son dénouement, avec l'arrestation à Avers (Belgique) d'un homme qui pourrait avoir été le seul ravisseur et l'assassin de l'homme d'affaires flamand. La brigade spéciale de la gendarmerie confirme, ce lundi 24 juillet, qu'elle a appréhendé la semaine dernière celui qui, sous le pseudonyme de « Dexter », avait été en contact téléphonique avec le fils du baron Bracht et qui se disait, alors, l'intermédiaire entre la famille et les gangsters.

Il s'agit d'un repris de justice âgé d'une trentaine d'années, Marcel Van Tongeleu, originaire d'Aarschot, recherch pour vol. Il avait révélé à la famille l'endroit où avai été déposé le corps du baron Bracht, ce qui avait permis de retrouver celui-ci sur une décharge publique à Oelegem le 10 avril (« le Monde » des 11 et 12 avril). M. Bracht avait été enlevé dans le parking de son entreprise le 7 mars (« le Monde » des 9 et 10 mars).

● *Une septuagénaire, Mme Renée Millet, a été assassinée*, lundi soir 24 juillet, dans son appartement situé 39, boulevard de Strasbourg à Paris (10ᵉ), par son ami M. Cherif Youcef, vingt-deux ans.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

DANS LA RÉGION DE LUCERNE

Français, Italiens et Suisses mettent à l'épreuve une méthode soviétique de lutte contre la grêle

La grêle a toujours été la hantise des agriculteurs. En quelques minutes, une grosse chute de grêle peut, en effet, hacher menu certaines cultures et ruiner ainsi toute espérance de récolte. Elle peut même parfois casser les serres où sont cultivées des plantes délicates. Autrefois, les paysans pensaient chasser la grêle en tirant des flèches vers le ciel ou en sonnant les cloches. A la fin du dix-neuvième siècle, on a imaginé des armes plus compliquées : des obus, puis des fusées, explosant en l'air pour « casser » les grêlons et « faire des trous » dans les nuages, et, tout récemment, de simples charges explosant au sol. Des contrôles effectués en 1974 par le Groupement interdépartemental d'études des fléaux atmosphériques (devenu en 1977 le Groupement national d'études des fléaux atmosphériques GNEFA), et communiqués à toutes les chambres d'agriculture, ont montré que les charges explosant au sol et les ondes de choc qu'elles déclenchent sont sans aucun effet sur la formation et la chute de la grêle (1). La lutte n'est pourtant pas abandonnée. Des recherches sont faites par différents pays. C'est ainsi que les études menées près de Lucerne par le GNEFA, l'Eidgenössische Technische Hochschule de Zurich et l'Uffico Centrale de Ecologia Agraria italien ont été présentées le 18 juillet à des représentants d'organisations agricoles et à des agriculteurs français, suisses et italiens.

Depuis le 15 mai et jusqu'au 9 septembre, l'opération Grossversuch IV a repris sur 1 000 kilomètres carrés situés au nord-ouest de Lucerne. La campagne actuelle n'est pas unique. Déjà une campagne semblable à celle de cette année a eu lieu dans la même région pendant l'été de 1977. Et d'autres campagnes identiques seront faites en 1979, 1980 et 1981, toujours dans la même région. Le problème de la grêle est tellement complexe, en effet, qu'il faut accumuler les données de façon à obtenir des séries statistiques exploitables.

Il faut d'abord comprendre où et pourquoi la grêle se forme. La première condition est l'existence de cumulo-nimbus suffisamment gros pour contenir beaucoup d'eau et assez développés en altitude pour qu'ils soient situés en grande partie au-dessus de l'isotherme 0°C (vers 3 500 mètres en général pendant l'été dans la région de Lucerne). Entre 4 ou 5 et 6 ou 7 kilomètres d'altitude, la température passe de — 5°C à — 25°C, mais l'eau contenue dans le nuage est presque entièrement surfondue : elle ne peut geler, en effet, que s'il y a des noyaux glaçogènes (*le Monde* du 18 août 1976), c'est-à-dire de minuscules poussières de types bien particuliers et qui sont fort rares (moins de 1 de ces noyaux par litre d'air). A partir de — 40°C au contraire, la congélation de l'eau du nuage se fait spontanément. Mais il ne faut pas oublier que, dès leur formation, les cristaux de glace, tout petits à l'origine (quelques dixièmes de micron), grossissent vite : ils attirent, en effet, l'eau en surfusion qui gèle, elle aussi, à leur contact.

Selon une théorie élaborée par des chercheurs soviétiques il y a une dizaine d'années, et très controversée par les Américains, il y aurait dans les nuages à grêle entre les isothermes — 5°C et — 25° C, une « zone d'accumulation », c'est-à-dire une zone où, d'une part, la teneur du nuage en eau est la plus forte car la vitesse des courants ascendants créateurs de nuage empêche les gouttelettes d'eau de tomber et, d'autre part, les grêlons sont les plus gros (puisqu'il y a peu de noyaux glaçogènes). Ces grêlons n'ont donc pas le temps de fondre pendant les quelques minutes que dure leur chute jusqu'au sol.

Des cristaux d'iodure d'argent

Pour répondre à cette théorie, les chercheurs soviétiques ont élaboré une méthode de lutte contre la grêle : ils ensemencent la zone d'accumulation avec de l'iodure d'argent. Les cristaux de ce produit et les cristaux de glace ont le même système cristallin hexagonal et ont sensiblement la même dimension (4,58 angströms (2) pour les premiers, 4,51 angströms pour les seconds). Les cristaux d'iodure d'argent étant autant de noyaux glaçogènes, il y aurait donc la formation d'innombrables grêlons, mais ceux-ci, se faisant en quelque sorte concurrence face à une quantité d'eau fixe, resteraient très petits et auraient ainsi le temps de fondre pendant leur chute jusqu'au sol. D'après les publications soviétiques, cette méthode serait efficace et diminuerait très notablement les chutes de grêle.

Le but des campagnes de recherche franco-italo-suisses est donc double. Les études s'efforcent, d'une part, de comprendre ce qui se passe dans les nuages potentiellement générateurs de grêle, d'autre part, de voir si les ensemencements à l'odiure d'argent sont réellement efficaces.

Lorsqu'un « bon » nuage est repéré, deux radars le scrutent. L'un y localise la zone d'accumulation, l'autre y mesure la quantité d'eau et de grêlons. Avant même cette double auscultation, il y a eu tirage au sort pour savoir s'il y aura ou non ensemencement ce jour-là. Il faut, en effet, avoir une base de comparaison — les chutes de grêle tombant de nuages non traités — si on veut apprécier l'efficacité des ensemencements.

Mais l'on n'est sûr ni de l'évolution d'un nuage « prometteur », ni de l'intensité, ni de la durée de la chute de grêle. C'est aussi qu'il est absolument impossible qu'existent deux nuages rigoureusement identiques. D'où la nécessité absolue de multiplier les mesures puisque une comparaison objective ne peut être basée que sur des études statistiques qui semblent avoir manqué aux travaux soviétiques. L'ensemble du programme devrait comprendre cent vingt nuages ensemencés et cent vingt laissés à leur état naturel.

Cinq postes de lancement de fusées ont été installés tout le long de la région des études. Si le tirage au sort a décidé l'ensemencement, le poste le mieux placé est prévenu. Les angles de tir et le réglage du mouvement d'horlogerie, qui déclenchera l'explosion, sont communiqués au tireur. Ce sont des fusées soviétiques qui sont utilisées. Elles peuvent monter à 8 ou 9 kilomètres, mais ne vont en général qu'à une altitude de 5 ou 6 kilomètres. Au moment choisi, 5 kilos de produits pyrotechniques mélangés à 100 grammes d'iodure d'argent sont mis à feu. L'ensemencement durera ainsi 20 secondes. De cinq minutes en cinq minutes, on procédera à de nouveaux tirs (coût unitaire d'une fusée : 5 000 F) tant que les paramètres mesurés sont favorables à la formation de grêle et tant que le nuage est situé au-dessus de la zone (la vitesse moyenne de déplacement d'un tel nuage est de l'ordre de 20 kilomètres à l'heure).

Au sol est installé un réseau régulier de quatre cents grêlimètres. Tous les 2 kilomètres, une plaque horizontale de polystyrène de 2 centimètres d'épaisseur, de 10 décimètres carrés et enduite d'une légère couche de peinture qui la protège des intempéries et du soleil, attend en permanence que les grêlons y creusent leurs impacts. Le décompte et la mesure du diamètre de chacune de ces petites cuvettes permettent de mesurer l'importance de la chute de grêle. Ces opérations ne peuvent se faire qu'à la main, elles sont parfois longues et délicates, car une grosse chute de grêle peut creuser sur une seule plaque près de mille cuvettes qui se recoupent. Le dépouillement des plaques de grêlimètres permet aussi de se faire une idée de la répartition, c'est-à-dire de l'« organisation », de la chute de grêle qui sera comparée et, éventuellement, corrélée avec l'« organisation » interne du nuage mesurée par radar.

Toutes ces données serviront aussi à déterminer l'énergie libérée par les chutes de grêle, et celle-ci sera comparée avec les résultats des études des dégâts infligés aux cultures (ces dégâts sont très variables selon l'espèce cultivée et le stade végétatif de celle-ci) (3).

L'équipe franco-italo-suisse dispose aussi de trente-cinq grêlimètres séquentiels. Ces appareils comportent quatre plaques de polystyrène montées sur un tambour. Le mouvement du tambour est déclenché par la chute du premier grêlon, l'heure étant notée automatiquement, et chaque plaque reste exposée en général pendant quatre minutes, ce qui permet d'avoir une idée de l'évolution dans le temps d'une chute de grêle : celle-ci dure rarement plus de dix ou quinze minutes.

En outre, quatre camionnettes-laboratoires ont, sur leur toit, une sorte d'entonnoir destiné à capturer des grêlons (encore faut-il qu'une camionnette soit bien placée) qui seront coupés et analysés. De la coupe et de l'analyse, on peut tirer des informations sur la dynamique interne du nuage à grêle.

La dynamique interne du nuage est ainsi scrutée par deux radars Doppler du Centre national d'études des télécommunications (CNET), qui ont été installés dans la région, mais seulement pour un mois, et qui sont servis successivement par des spécialistes de l'observatoire du puy de Dôme, du CNET et du Laboratoire associé de météorologie physique (LAMP) de Clermont-Ferrand. De même, la Météorologie nationale (pour six semaines) et le LAMP (pour deux semaines) apportent chacun un laboratoire mobile depuis lequel sont faits plusieurs radiosondages quotidiens jusqu'à une quarantaine de kilomètres d'altitude.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le GNEFA est une association, régie par la loi de 1901 où se retrouvent des représentants des chambres d'agriculture, des syndicats d'exploitants agricoles, des mutuelles agricoles, des conseils généraux et de diverses organisations agricoles. Son budget pour *1978* est de 1,55 million de francs (400 000 francs viennent du ministère de l'agriculture, 250 000 francs de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, 600 000 francs de la Caisse des calamités agricoles, 200 000 francs des mutuelles agricoles et 100 000 francs des collectivités locales, conseils généraux, chambres d'agriculture, *etc.* A cette somme il faut ajouter 600 000 francs environ donnés par la D.G.R.S.T., pour l'opération franco-italo-suisse, au CNET, à l'observatoire du puy de Dôme, à la météorologie nationale et au laboratoire associé de météorologie physique de Clermont-Ferrand.

(2) 1 angström = 1/10 000 000e de millimètre.

(3) Les dégâts sont étudiés en France (Languedoc et Bordelais), la région de Lucerne étant essentiellement occupée par des prairies sur lesquelles les chutes de grêle ne font que peu de dommages.

Le budget de la recherche ou l'arbre qui cache la forêt

En réplique aux articles parus sur la recherche biomédicale dans notre quotidien et notamment à l'article du professeur Mathé (1), M. Dimitri Viza, chargé de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, nous fait parvenir le point de vue suivant.

APRES dix-huit ans d'existence, la recherche biomédicale française est condamnée à court terme faute de numéraire. Et de sonner le glas pour délier les bourses. Il ne va *plus* s'agir que de cela : des crédits. L'équation serait donc : la recherche, ce sont les crédits.

De fort beaux articles sont peaufinés sur le sujet, il ne faut pas oublier de les lire, ils en parlent bien ainsi (1). *Mais l'insuffisance de* crédits, n'est-ce pas un peu l'arbre qui cache la forêt ? Soit, la recherche se porte très mal, on la dit *moribonde*. Mais peut-être ne meurt-elle pas de faim, mais d'immobilisme, et le scandale réside avant tout dans l'utilisation d'un capital considérable, investi chaque année dans une investigation pour la plupart stérile et stérilisante, aboutissant à de magnifiques collections de papillons, c'est-à-dire l'accumulation de données sans théorie centrale, mais ni à des synthèses ni aux découvertes tant attendues. L'absence de résultats de la recherche contre le cancer est le meilleur exemple de cette politique, qui consiste à vouloir gonfler les budgets à tout prix pour aider la prolifération des programmes de recherche, programmes qui se sont avérés stériles au cours des vingt dernières années, malgré les promesses radio-télévisées alléchantes des « sommités » qui ne cessent de réclamer toujours plus d'argent.

Il serait temps peut-être de se demander si le mal de la recherche française réside uniquement dans l'insuffisance, incontestable, de son budget, ou plutôt dans la politique suivie par les hommes qui élaborent les programmes de recherche et qui redistribuent les crédits. L'exemple des Etats-Unis est éloquent lorsqu'on le manipule pour inciter à gonfler le budget de la recherche française. Son éloquence s'inverse lorsqu'on considère les faits. Après sept ans d'un effort financier gigantesque (le budget des Etats-Unis consacré à la recherche contre le cancer sera de 4 milliards de francs en 1978, ce *qui représente quarante-quatre fois le budget analogue français*), on en est arrivé au constat d'échec. On propose (2) donc un changement de politique qui donnerait plus... de *liberté au chercheur individuel*, et on reviendrait ainsi aux us d'avant 1971 (3).

Augmenter les crédits pour faire faire aux mêmes hommes les mêmes choses en plus grand, pour avoir donc des échecs plus cuisants, quand les pays qu'on prend comme modèles commencent à reconnaître leurs erreurs, ce n'est pas simplement *de l'absurdité, c'est de l'inconscience et de l'impudence.*

Bien sûr, on propose des changements. *La mobilité du chercheur, la mise au rancart d'office des « vieux » et des « inadaptés »,* mais *pour n'apporter que du sang neuf. Une fois de plus cette politique pratiquée dans un pays aux dimensions différentes du nôtre n'a rien donné.*

Personne, de bonne foi, ne peut contester *ni ignorer* qu'une telle pratique en France engendrerait pour le chercheur des conséquences personnelles et sociales désastreuses. A changer les *gens de place,* rien ne sert, si l'on ne change pas le cadre conceptuel ; et l'illusion de *renouveau créée* ainsi ne *pourra* satisfaire que *ceux* qui ont intérêt à voir se pérenniser un système éculé qui leur est profitable, ceux qui veulent tout changer chez les *autres* à *condition* que *leurs* privilèges ne soient pas mis en cause.

Qu'est-ce à dire tout cela ? Que, précisément, l'échec de la recherche n'est pas une simple affaire de crédits, *mais surtout* une affaire de structure.

Imposer à la recherche et aux chercheurs des priorités définies par des scientifiques devenus technocrates, vouloir guérir le cancer de la même façon qu'on a conquis la *Lune*, en se fixant une date limite, est une illusion et une ineptie : l'échec y est inhérent. Ce pari, qui a coûté plus de 20 milliards de *francs* aux *Etats-Unis* en *sept ans*, *est une conséquence directe d'une* conception de la recherche que certaines « têtes d'affiche » se *battent toujours pour préserver*. Ce sont les mêmes qui *ont stérilisé* la recherche en castrant le chercheur et en le dépossédant de sa naïveté, en l'entraînant dans une compétition effrénée pour obtenir des « *résultats* », afin de s'approprier les commandes du système ; un système qui ressemble de plus en plus à un cauchemar kafkaïen et dont la principale devise de ses serviteurs est « publier ou périr », avec quelque conséquence effrayante : cinq millions d'articles scientifiques par an à croissance saine de 10 %. C'est la recherche au poids du papier, et celui de l'*Index Medicus* (4) atteindra à ce rythme précisément 100 kilos en 1985.

Les normes des modes

Il est important de comprendre la mentalité qui régit notre recherche, ses limitations et ses contraintes. Il faut admettre que l'hostilité aux idées nouvelles, considérées comme « pas sérieuses », pas finançables par les organismes officiels « sérieux » est de règle ; que seuls des projets étayés de résultats peuvent prétendre à un budget ; que ceux qui contrôlent les budgets prolifèrent plus vite que les chercheurs ; que le « piston » est utile et que, sans le coup-de-pouce-bienveillant, le meilleur projet risque de rester dans l'ombre, surtout s'il a la malchance de ne pas être conforme aux normes des modes.

C'est cette conception et ses représentants qui ont perverti la recherche, sinon le chercheur ; c'est bien cela qu'il faut commencer par démystifier et changer, si l'on veut voir que les budgets, dits modestes, produisent des résultats dignes de ce nom et non pas uniquement des instituts, des congrès et des émissions de télévision, et éviter que les chercheurs français qui n'ont pas accepté la castration ne s'expatrient pour obtenir le prix Nobel de l'étranger, au grand dam des éminences qui ont engendré la stérilité en forçant la soumission (5).

L'espoir, dont on parle tant, d'aboutir à *propos* du cancer (et d'autres sujets de la recherche biomédicale) peut devenir réalité si on accepte le changement. Un changement pénible pour certains, mais vital. Car il n'est pas nécessaire d'avoir lu Popper (6) pour accepter que la découverte scientifique est le résultat d'hypothèses déductives, temporaires, qui seront de toute façon fausses à plus ou moins long terme. A cette réalité nous avons *préféré* la sécurité de la collection de papillons. Le changement de structure doit commencer au niveau de ceux qui gouvernent le système, car ce ne sont pas les mêmes hommes qui feront demain une nouvelle politique. Cette nouvelle politique, radicale et nécessaire, prendra des années à être mise en place quand bien même elle serait décidée dès aujourd'hui : les résistances séculaires ne sont pas vaincues du jour au lendemain.

Néanmoins, des systèmes parallèles peuvent être mis en place immédiatement et, pour reprendre l'idée de Pauling (7), qui suggérait, sans succès, en 1973 au directeur du National Cancer Institute (américain) l'allocation de fonds à des projets non conventionnels, on peut d'une façon simpliste proposer l'attribution de 15 % du budget de la recherche aux projets « hérétiques », en faisant le pari qu'en cinq ans les résultats obtenus pourront soutenir la comparaison avec ceux produits aux frais des 85 % restants.

DIMITRI VIZA.

(1) Voir l'article du professeur Mathé, dans *le Monde* du 31 mai.

(2) Déclaration du directeur du National Cancer Institute (américain). Voir l'*International Herald Tribune* du 23 mai 1978.

(3) Année du lancement aux Etats-Unis du programme « Conquête du cancer », à l'instar du programme Apollo, institutionnalisé par le National Cancer Act de 1971.

(4) L'Index Medicus est le répertoire des publications de la recherche biomédicale.

(5) Le dernier prix Nobel de médecine a été attribué à un Français, Roger Guillemin, obligé de s'expatrier et de changer de nationalité à cause de « l'atmosphère asphyxiante » régnant dans les milieux de la recherche française (voir son article in : Amer. J. Obstet. Gynecol. du 15-9-1977, pages 214-218).

(6) Karl Popper : The Logic of Scientific Discovery (Hutchinson 1959).

(7) Prix Nobel de Chimie 1954.

EN TOUTE LOGIQUE

Encore la trisection

PROBLEME N° 125

Revenons à la trisection de l'angle. M. Lanfranchi et ses élèves nous font remarquer que le dernier appareil présenté, il y a quelques semaines (*le Monde* du 31 mai), ne peut jamais espérer s'appliquer à tous les angles, quelle que soit la longueur de sa tige. Aussi nous proposent-ils un nouvel appareil, qui convient à tous les angles, et qui ne se compose que de sept tiges et six articulations.

Saurez-vous le redécouvrir ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques. »)

SOLUTION DU PROBLEME N° 124

Celui qui joue en second peut gagner à coup sûr.

En effet, un joueur est certain de gagner s'il laisse à son adversaire :

— Soit 2 cases vides non alignées ;

— Soit 2 alignements de 2 cases vides différents.

Or le second joueur peut toujours se ramener à cette position, quelle que soit l'attaque de l'autre :

— Si l'offensive est de 2 ou 3 cases, il complète un T, un L ou une croix de 5 cases ;

— Si l'offensive est d'une seule case, il complète un angle droit de 3 cases ; quelle que soit alors la riposte de l'autre, il rend possible une position gagnante.

(Cette nouvelle forme d'un jeu classique est due à David Silverman, Your Move, McGraw-Hill.)

PIERRE BERLOQUIN.

Les expériences menées par le satellite GEOS-2

Sur la foi de textes publiés par l'Agence spatiale européenne, nous avons écrit, dans l'article du *Monde* du 12 juillet sur les missions du satellite Geos-2 d'étude de la magnétosphère, que les expériences de mesure de l'impédance du plasma étaient *« pilotées par des chercheurs de l'Institut danois de recherche spatiale ».* En fait, elles ont été préparées et sont menées par des chercheurs français du C.R.P.E. (Centre de recherches en physique de l'environnement terrestre et planétaire). D'autre part, l'expérience mettant en œuvre un faisceau d'électrons ne sert pas seulement à mesurer le gradient du champ magnétique, mais aussi le champ électrique.

ACTUALITÉ MÉDICALE

TROIS CONGRÈS INTERNATIONAUX A PARIS

Drépanocytose : des traitements nouveaux ?

Pour la première fois dans l'histoire des relations internationales entre la France et les Etats-Unis, un colloque scientifique a été organisé, du 19 au 21 juillet, à Paris, conjointement par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et le National Institutue of Heath (N.I.H.) sur le thème de la drépanocytose. Cette réunion, à laquelle participaient nue centaine de spécialistes, a permis d'évoquer les progrès récents dans le traitement de cette maladie.

La drépanocytose est une maladie du sang, très fréquente chez les Noirs d'Afrique et d'Amérique, mais aussi aux Indes et en Afrique du Nord ; elle pose un grave problème de santé publique dans de nombreux pays.

C'est une affection héréditaire qui se manifeste par une anémie due à la destruction excessive des globules rouges (anémie hémolytique). Les globules rouges des malades perdent alors leur plasticite (propriété qui leur permet de traverser des capillaires extrêmement fins) et ils prennent une forme faucille, d'où le nom de *« Anémie falciforme »* ou *« Sickle Cell Disease »* en anglais. Cette rigidité du globule rouge provoque des obstructions des capillaires sanguins, avec, en conséquence, l'arrêt de l'irrigation des tissus traversés par ces vaisseaux, ce qui entraîne des infarctus multiples et des crises extrêmement douloureuses. La mort survient avant vingt ans, après une souffrance prolongée.

La drépanocytose constitue un modèle d'étude exceptionnel des lésions moléculaires et de leurs conséquences dans le globule rouge. En effet, l'hémoglobine « S » des sujets atteints de drépanocytose ne diffère de la molécule normale que par le changement d'un seul acide aminé : une « valine » remplace un « acide glutamique » sur une des chaînes. Cette simple substitution est responsable de la polymérisation de l'hémoglobine « S » quand celle-ci a perdu l'oxygène qu'elle transporte aux tissus.

Dans le globule rouge se trouvent de nombreuses molécules d'hémoglobine, normalement indépendantes les unes des autres; en revanche, les molécules d'hémoglobine « S » sous forme désoxygénée s'accolent les unes aux autres, formant des fibres inflexibles, responsables de la déformation, de la « falciformation » du globule rouge et de sa rigidité.

Les recherches actuelles tentent de préciser la structure exacte des fibres formées par la polymérisation des molécules d'hémoglobine « S » et les forces de cohésion qui les maintiennent. Les liaisons spécifiques entre les molécules d'hémoglobine responsables de la polymérisation sont particulièrement étudiées par des techniques physiques, notamment par Max Perutz, de Cambridge (Grande-Bretagne), prix Nobel de médecine ; Warner Love, de Baltimore, et Beatrice Magdoff-Fairchild, de New-Yok (Etats-Unis), dans le but de s'opposer à cette polymérisation.

Ces données ont permis de proposer quatre approches actuellement explorées :

1) Les chimistes sont capables de synthétiser des produits qui, réagissant avec certains groupements de la molécule, empêchent ainsi la formation des liaisons responsables de la polymérisation ; c'est le cas des moutardes azotées, autrefois utilisées comme gaz de guerre, et qui, maintenant, font partie de la panoplie des drogues anti-cancéreuses.

2) Un autre moyen consiste à augmenter l'affinité de l'hémoglobine « S » pour l'oxygène, la molécule oxygénée étant incapable de polymériser. Si une proportion, même faible, d'hémoglobine « S » est oxygénée, la polymérisation ne se fera pas, ou, du moins, sera très retardée, permettant alors au globule rouge de passer des capillaires vers des vaisseaux plus gros avant d'être déformé. Antony Cerami, de New-York, a montré comment les cyanates permettent d'obtenir cet effet : il en est de même pour les dérivés de l'aspirine, le carbamyl phosphate, les analogues du phosphate de pyridoxal et les imidoesters.

3) Tout récemment, des possibilités d'action sur la membrane du globule rouge drépanocytaire sont apparues. Elles sont de deux types : la première consiste à modifier légèrement la perméabilité du globule rouge pour augmenter faiblement son volume, afin de diminuer la concentration de l'hémoglobine « S » et de retarder ainsi la polymérisation. La seconde tente d'empêcher la formation des globules rouges irréversiblement falciformés.

4) La quatrième approche repose sur l'observation de sujets atteints de drépanocytose et tolérant bien la maladie (par exemple, ils font rarement des crises d'infarctus multiples lorsque la pression en oxygène diminue). L'analyse du sang de ces sujets a révélé qu'il contient jusqu'à 20 % d'hémoglobine fœtale, laquelle, chez le sujet normal, ne persiste qu'à l'état de traces. Cette observation permet d'ensisager de traiter la drépanocytose en « réactivant » la synthèse d'hémoglobine fœtale, mais c'est là encore du domaine de la spéculation. Néanmoins, il a été montré expérimentalement que la chèvre fréquemment saignée compensait son anémie en resynthétisant de l'hémoglobine fœtale. Il devient ainsi possible d'étudier les mécanismes de répression et de dérepression de la synthèse de l'hémoglobine fœtale. Chez l'homme, les progrès de la connaissance de la régulation de la synthèse d'hémoglobine fœtale progressent rapidement.

D'autre part, certaines drogues inhibent la « falciformation » en agissant sur plusieurs mécanismes. C'est le cas de la *cystamine*, étudiée par l'équipe du professeur Rosa (Inserm, U 91, Créteil), qui diminue les liaisons entre les molécules d'hémoglobine « S », augmentant leur affinité pour l'oxygène et agit sur la membrane du globule rouge, concourrant ainsi à limiter la polymérisation de l'hémoglobine « S ».

Faute de pinces

LE NOUVEL HOPITAL PUBLIC DE CREIL RESTERA FERMÉ JUSQU'EN SEPTEMBRE

(De notre correspondant.)

Beauvais. — Faute de pinces médico-chirurgicales, la mise en service du nouvel hôpital public de Creil (Oise) — 585 lits — prévue pour le début de mai n'aura lieu que le 1er septembre, « au plus tôt ». Ce retard de quatre mois coûtera au total 4 millions de francs, l'équivalent de la masse salariale globale des cent quarante membres du personnel médical et para-médical, déjà engagés avec beaucoup de difficultés en raison de sa pénurie sur le marché local du travail.

Les cinq ou six entreprises artisanales, la plupart situées à Nogent-sur-Aube (Aube), capables de fabriquer les quelque mille cinq cents sortes de pinces médico-chirurgicales nécessaires au fonctionnement d'un grand ensemble hospitalier se trouvent en effet en rupture de stock. La commande pour l'équipement de l'hôpital de Creil n'a pas été passée à temps et la direction de l'hôpital et le ministère de la santé et de la famille se rejettent mutuellement la responsabilité de ce retard.

Pharmacologie : une discipline qui renaît

L'affluence exceptionnelle au congrès international de pharmacologie, qui a eu lieu du 16 au 21 juillet, à Paris (« le Monde » des 17, 18 et 19 juillet) et qui se prolonge cette semaine par des congrès annexes dans plusieurs villes de province, est la marque d'une transformation récente et radicale de cette spécialité.

Deux tendances permettent d'expliquer cette renaissance. L'une est l'interpénétration de plus en plus active entre biochimie et pharmacologie fondamentale. L'autre est l'émergence, en France comme dans les principaux pays technologiquement avancés, d'une nouvelle branche de la spécialité : la pharmacologie clinique.

Quelques exemples permettent d'illustrer ces deux points.

Alcool et médicaments

L'alcool possède vis-à-vis du cerveau une action dont la nature complexe commence à être connue, en particulier grâce aux études pharmacologiques qui permettent d'observer des phénomènes de compétition ou de synergie avec certains médicaments. On sait, par exemple, qu'il est un inducteur enzymatique, c'est-à-dire qu'il suscite de la part de la cellule la sécrétion des enzymes qui en permettront la consommation. Cette induction peut, dans certains cas, faciliter l'action des médicaments par la simple disponibilité des systèmes métaboliques qu'elle entraîne. Une autre hypothèse fut proposée, attribuant à l'alcool un rôle « fluidifiant » sur la membrane cellulaire, permettant alors aux systèmes enzymatiques de surface d'entrer plus facilement en contact avec ceux de la profondeur de la cellule.

Sur un plan pratique, ces notions expliquent en partie les différences de susceptibilité individuelle à l'alcool. L'âge, par exemple, par les stimulations cumulatives qu'il entraîne, paraît être un facteur de plus grande tolérance. Les femmes semblent aussi moins « équipées » pour métaboliser l'alcool que les hommes. Enfin la personnalité, l'humeur, jouent certainement un rôle, sans doute par l'intermédiaire des neurotransmetteurs peptidiques dont on sait qu'ils sont des intermédiaires de la vie affective et relationnelle.

D'une manière générale, l'alcool « potentialise » l'action de nombreux médicaments, et en particulier tous les dépresseurs du système nerveux central (les antihistaminiques, les barbituriques, les tranquillisants, les neuroleptiques...), certains médicaments antidiabétiques (sulfamides) et les anticoagulants, anti-vitamine K.

Parfois, l'alcool provoque des réactions vasomotrices graves (rougeurs) avec des médicaments, sulfamides notamment.

Les nouveaux antidépresseurs

Il y a moins de vingt ans que l'on reconnaît à la dépression dite « nerveuse » une explication biochimique. Au cours du congrès, les mécanismes de déclenchement et de développement ont pu s'interpréter par l'apparition de changements dans la sensibilité des récepteurs des catécholamines (adrénaline, dopamine...) et de la sérotonine. Cette voie de recherche a conduit, tout récemment, à proposer quatre types de nouveaux médicaments antidépresseurs cliniquement actifs, la nomifensive, la miansérine, la trazodone et la viloxazine.

Un nouvel antipaludéen

La recrudescence du paludisme et l'apparition de formes de plasmodium résistantes aux médicaments ont fait naître le besoin urgent de nouvelles substances qui pourraient se substituer aux produits de synthèse actuellement utilisés sur une vaste échelle. Parmi elles, la méfloquine, substance proche de la quinine, a été présentée comme très active sur les formes résistantes à la flavoquine.

La pharmacologie clinique

Cette nouvelle spécialité (1) est née il y a une dizaine d'années aux Etats-Unis : elle consiste dans l'étude et la surveillance des effets des médicaments dans leur usage thérapeutique habituel, et non plus seulement en expérimentation. Elle se propose d'apporter ainsi aux médecins les bases d'un choix dans la variété croissante des médicaments actifs et d'évaluer le risque éventuel de leur usage.

Un autre projet de la pharmacologie clinique est d'étudier les interactions entre produits chimiques dans les différentes phases de leur métabolisme humain, phénomènes qui peuvent conduire à leur potentialisation, à leur neutralisation ou parfois à un antagonisme.

De nombreux hôpitaux américains et scandinaves ont ouvert depuis quelques années des « départements de pharmacologie clinique » qui fonctionnent en relation étroite avec les services de soins et de traitements externes.

Dr J.-F. L.

(1) Le premier tome de *Pharmacologie clinique*, ouvrage rassemblant les contributions de cent soixante-dix auteurs européens et canadiens, vient d'être publié. Sa présentation claire et bien indexée en fait d'emblée un ouvrage de référence, aussi bien pour la pratique courante que pour l'activité hospitalière. Editeur : Expansion scientifique, tome I (1 200 p.) et tome II (à paraître en novembre 1978), 920 F (prix en souscription).

Hématologie : un premier bilan de la greffe de la moelle osseuse

Certaines maladies virales comme l'hépatite, certains toxiques ou des causes inconnues provoquent une véritable destruction de la moelle des os, siège unique de la formation des cellules du sang. C'est l'aplasie médullaire, maladie dont plusieurs centaines de personnes, le plus souvent jeunes, sont atteintes chaque année en France ; il est parfois possible de guérir d'une aplasie médullaire spontanément, mais le risque de complication infectieuse notamment est considérable. L'anémie extrême impose des transfusions sanguines en quantité, et la survie dans ces conditions ne dépasse pas 20 %. Pour cette grave maladie, les hématologistes, au premier rang desquels une équipe américaine de Seattle (professeur Thomas), venue participer au XVIIe congrès international d'hématologie, à Paris, ont développé très récemment la greffe de moelle osseuse, qui consiste à transplanter des cellules médullaires provenant d'un donneur chez un malade aplasique. Depuis ces premiers essais expérimentaux de 1970, cette technique a été appliquée à trois cents malades dans le monde (dont les deux tiers aux Etats-Unis et une cinquantaine en France).

Techniquement, la greffe de moelle n'est compliquée que par les circonstances qui l'entourent : le donneur ne peut être qu'un frère ou une sœur du malade, pour des raisons d'histo-compatibilité. Encore faut-il préciser que, selon les lois de l'hérédité mandelienne, les chances pour deux frères d'être « histo-compatibles » sont d'une sur quatre, puisque l'ensemble du système de groupes tissulaires est porté par un unique chromosome.

Un seul centre en France

Le principal facteur limitant est donc la disponibilité d'un donneur. Lorsqu'elle existe, le prélèvement de 250 à 600 millilitres de moelle s'opère au cours de ponctions à l'aiguille, sur les os du bassin et le sternum, sous anesthésie générale. Les risques sont minimes, l'inconfort passager semble très supportable. Dès qu'elle est prélevée, la moelle est réinjectée en intra-veineuse chez le malade où elle va spontanément migrer vers les os et en repeupler la cavité médullaire, préalablement complètement « nettoyée » de ses cellules originelles par un traitement approprié (chimio ou radio-thérapie).

Cette transplantation de moelle osseuse réussit actuellement dans 50 % des cas d'aplasie médullaire. Dans d'autres indications, comme les leucémies aiguës, les résultats sont moins encourageants. Dans une rare maladie de déficit immunitaire congénital, ils sont au contraire de plus de 70 %.

Quoique simple, cette technique reste délicate à instaurer : les malades doivent séjourner en chambre stérile de deux à trois mois, temps pendant lequel ils recevront le traitement qui supprimera complètement leur système de défense aux agressions extérieures. Parfois, la greffe est rejetée (dans 30 % des cas) et la complication la plus redoutable est un syndrome de connaissance toute récente qui consiste en une réaction du greffon contre l'hôte. Les cellules transplantées, bien vivantes, vont littéralement attaquer le receveur, comme s'il était étranger.

On ne sait pas encore traiter ce type d'évolution, mais son existence même est un problème d'intérêt scientifique important, car il permet de mieux comprendre les mécanismes de défense immunitaire. Ce traitement, d'après le professeur Eliane Gluckman, qui en présentait le bilan au cours du congrès international d'hématologie, est réservé à des centres très bien équipés (comprenant un centre de transfusion sanguine et des chambres stériles), dont l'hôpital Saint-Louis, à Paris, est actuellement le centre de référence unique en France.

Douze à seize malades y sont traités chaque année. Dans un proche avenir l'extension du centre permettra d'en tripler la capacité, faisant ainsi entrer la transplantation de moelle dans la gamme des nouveaux moyens de réanimation spécialisée, au même titre que la transplantation rénale.

Il faut souligner que dans ce domaine, où le temps perdu est un facteur d'aggravation des chances de succès, la loi Caillavet sur les prélèvements d'organes n'a pas facilité les choses : la complexité de la procédure d'autorisation, pour un mineur notamment (elle exige la déposition devant trois experts sous l'autorité du préfet, et la loi ne précise pas s'il s'agit du préfet du domicile du donneur ou de celui de l'hôpital), n'en permet pas le respect. *« Si on applique la loi, on ne fonctionnera plus »*, dit le professeur Gluckman, qui obtient de ses malades un pourcentage important d'adhésions à cette nouvelle technique par de longs entretiens où une information complète est apportée aux familles.

« Il reste maintenant à les persuader qu'il ne s'agit plus d'expérience mais d'un traitement très spécialisé », ajoute-t-elle. Les résultats français, en tout état de cause, sont comparables à ceux des meilleures équipes américaines et anglaises.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

ÉDUCATION

AU CONCOURS DES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

Sept candidats bénéficient... d'une erreur

Le secrétariat du concours d'admission aux écoles nationales vétérinaires (1) est actuellement assailli de demandes de vérifications à la suite d'une erreur commise lors de la transcription des résultats des épreuves écrites. Sur l'un des bordereaux de relevés de note, un correcteur a transcrit la note de biologie animale avec un coefficient calculé sur 20 au lieu de 40, de sorte que des candidats normalement admissibles ont été déclarés collés et que — puisqu'il s'agit d'un concours — des candidats qui auraient dûs être collés à l'écrit ont été déclarés admissibles...

Le secrétariat du concours a dû « rappeler » trente-huit candidats pour des épreuves orales de rattrapage

« Personne n'a été lésé, au contraire, explique M. Charles Pilet, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort et président du jury. *Nous avons laissé tous les admissibles passer leurs oraux, même les admissibles par erreur.* » De sorte que, au lieu des quatre cent vingt candidats définitivement reçus au concours, il y en a quatre cent vingt-sept. L'erreur aura donc « profité » à sept candidats.

Parmi ces reçus, Mlle Yacinte Giscard d'Estaing — fille du président de la République — se classe onzième. *« Pour elle, il n'y a pas eu d'erreur,* précise M. Pilet. *Sa commission* (2) *n'était pas en cause.* »

Même si l'erreur n'a porté que sur un petit nombre de candidats par rapjport aux quelque deux mille quatre cents étudiants qui se sont présentés cette année, le doute s'est emparé d'un grand nombre. D'où l'afflux des demandes de vérification. *« Nous accédons à toutes les demandes,* déclare-t-on au secrétariat du concours, *mais les vérifications ont été déjà faites et les résultats définitifs sont affichés depuis le 18 juillet.* » — R. C.

(1) Il existe actuellement trois écoles nationales vétérinaires à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), Lyon et Toulouse. Une quatrième est en construction à Nantes.

(2) Le jury est divisé en trois commissions qui retiennent chacune le même nombre d'admissibles : cent quarante cette année.

1. Rouillard ; 2. Bejui ; 3. Renoux ; 4. Pascale Martin ; 5. Dedieu ; 6. Marniquet ; 7. Panaget ; 8. Cussac ; 9. Sabine Fernandes ; 10. Tisserand ; 11. Giscard d'Estaing ; 12. Barrois ; 13. Brillard ; 14. Seroka ; 15. Molina ; 16. Pascal Bernard ; 17. Soulard ; 18. Dugues ; 19. Chapotel ; 20. Gérard Muller ; 21. Lhermite ; 22. Cavarait ; 23. Marvoyer ; 24. Jean-Michel Marc ; 25. Astrie ; 26. Sebbag ; 27. Vom Scheidt ; 28. Heitz ; 29. Perou ; 30. Lestrade ; 31. Elisabeth Cardin ; 32. Castres ; 33. Le Net ; 34. Brigitte Morel ; 35. Michèle Colin ; 36. Dumange ; 37. Delas ; 38. Praisse ; 39. Christine Joubert ; 40. Duet ; 41. Chemel ; 42. Mear ; 43. Martineau ; 44. Jacques Cros ; 45. Lecouffe ; 46. Plancon ; 47. Cavignaux ; 48. Philippe Mauriac ; 49. Viguier ; 50. Le Gales ;

51. Bellego ; 52. Frédérique Tordo ; 53. Pollane ; 54. Postic ; 55. Gales ; 56. Straub ; 57. François Fournier ; 58. Rousiers (de) ; 59. Nogues ; 60. Hodiesne ; 61. Ploger ; 62. Gremion ; 63. Cassagnes ; 64. Bruno Jean ; 65. Leonard ; 66. Garzino ; 67. Canton ; 68. Parodi ; 69. Desrousseaux ; 70. Ragon ; 71. Rialland ; 72. Bradier ; 73. Agnès Gonzalez ; 74. Riflart ; 75. Contat ; 76. Camuset ; 77. Maisonobe ; 78. Christine Mercier ; 79. Michel Gauthier ; 80. Brunetaud ; 81. Bonnifacy ; 82. Bompy ; 83. Jean-Jacques Breton ; 84. Polack ; 85. Lemond ; 86. Didier Perre ; 87. Berthe ; 88. Albert Roy ; 89. Buret ; 90. Joëlle Laurent ; 91. Jacques Fontaine ; 92. Francisco Perez ; 93. François Jacques ; 94. Deroo ; 95. Baubion ; 96. Claudot ; 97. Panier ; 98. Stéphane Roux ; 99. Quere ; 100. Bonnin ; 101 Naquet ; 102. Habran ; 103. Renaud ; 104. Delahaye ; 105. Dargent.

106. Bony ; 107. Chicoteau ; 108. Barouh ; 109. Favre ; 110. Carniel ; 111. Simon-Perret ; 112. Michaux ; 113. Ronan Hercouet ; 114. Sicard ; 115. Rimboeuf ; 116. Postal ; 117. Cauchy ; 118. Guillotin ; 119. Foucault ; 120. Violot ; 121. Bohn ; 122. Péricard ; 123. Alain Cantegrel ; 124. Olivier Bertrand ; 125. Richard ; 126. Belin ; 127. Brette ; 128. Laplaud ; 130. Buchet ; 131. Gruau ; 132. Jezlorny ; 133. Lepeue ; 134. Caroline Renaudie ; 135. Chauvin ; 136. Jean-Marie Marie ; 137. Gilbert ; 138. Bolin ; 139. Minot ; 140. Paul Gibou-deau ; 141. Chambon ; 142. Menudier ; 143. Bigot ; 144. Drapier ; 145. Caldani ; 146 Julienne ; 147. Debret ; 148. Mical ; 149. Lecorgne ; 150. Picollier ; 151. Wolff ; 152. Anne (de) Botton ; 153. Gautier ; 154. Stéphane Dehaumont ; 155. Dechamps ; 156. Sayrou ; 157. Pascale Haudiquet ; 158. Carpentier ; 159. Boudeville ; 160. Rochette.

161. Marie-José Dupont ; 162. Franck Morin ; 163. Lefay ; 164. Bismuth ; 165. Eric Dubreuil ; 16.. Bourdonnais ; 167. Baussant ; 168. Labourel ; 169. Mosnier ; 170. Thierry Roger ; 171. Neyret ; 172. Enay ; 173. Nevo ; 174. Pfileger ; 175. Bonato ; 176. Menotti ; 177. Caruel ; 178. Goubet ; 179. Castagna ; 180. Martial Rigaut ; 181. Goby ; 182. Suchet ; 183. Beucher ; 184. Collinot ; 185. Valin ; 186. Cardot ; 187. Da Costa ; 188. Kiener ;

189. Charlet ; 190. Anne-Laure Lefebvre ; 191. Dailly ; 192. Pascal Beau ; 193. Roland Perrin ; 194. Deleuze ; 195. Fleury ; 196. Fournaise ; 197. Lijour ; 198. Zaoui ; 199. Fezas-Desbarats ; 200. Abraham ; 201. Tillon ; 202. Françoise Nicolas ; 203. Grimaud ; 204. Fatoux ; 205. Hamet ; 206. Chalon ; 207. Collange ; 208. Thierry Roy ; 209. Grandin ; 210. Dominique Lemaire ; 211. Pioche ; 212. Kieffer ; 213. Sarot ; 214. Rols ; 215. Pierre Rigaud.

216. Navarre ; 217. Ohayon ; 218. Guy Morin ; 219. Ripault ; 220. Le Berre ; 221. Olivier Blandin ; 222. Mallet ; 223. Villard ; 224. Gousseau ; 225. Provent ; 226. Savagner ; 227. Didier Pin 228. Tournadre ; 229. Lachapele ; 230. Froehlich ; 231. Véronique Leroux ; 232. Charreyre ; 233. Hetreau ; 234. Nathalie Villa ; 235. Bartel ; 236. Salaun ; 237. Cadoudal ; 238. Alix Martin ; 239. François Guillou ; 240. Saeckinger ; 241. Manière ; 242. Ferrer-Roig ; 243. Catherine Girault ; 244. Patrick Morin ; 245. Hélène Leroy ; 246. Tonnelle ; 247. Daniel Marc ; 248. Herin ; 249. Letellier ; 250. Michot ; 251. Mouneyrac ; 252. Jouffrey ; 253. Le Dantec ; 254. Sardier ; 255. Schoen ; 256. Kern ; 257. Durat ; 258. Reinert ; 259. Sultan ; 260. Eric Dupont ; 261. Grandrie ; 262. Osdoit ; 263. Ritter ; 264. Toulze ; 265. Théodore ; 266. Jean-Christophe Thibault ; 267. Guillaume ; 268. Lang ; 269. Ancellin ; 270. Schmitt.

271. Louis Quirier ; 272. Sizun ; 273. Basilien ; 274. Frédéric Lamoureux ; 275. Christian Duval ; 276. Colmet-Daage ; 277. Chouville ; 278. Bouillon ; 279. Christian Morel ; 280. Pipet ; 281. Parisse ; 282. Debrieres ; 283. Gauger ; 284. Theon ; 285. Le Rihan ; 286. Ayphassorho ; 287. Jacques Giraud ; 288. Benoit Bourbon ; 289. Maleyran ; 290. Delhoste ; 291. Clero ; 292. Jean-Yves Collet ; 293. Chauveau ; 294. Legroux ; 295. Jenny ; 296. Zanchetta ; 297. Pinson ; 298. Jollivet ; 299. Xavier Deporte ; 300. Lallement ; 301. Herlaset ; 302. Claro ; 303. Seitre ; 304. Sournia ; 305. Bourin ; 306. Coatalem ; 307. Chieze ; 308. Batzenschlager ; 309. Mallart ; 310. Pierre Mazeaud ; 311. Gluntz ; 312. Reysse-Brion ; 313. Chauvy ; 314. Isolery ; 315. Pieni ; 316. de la Rochette ; 317. Boireau ; 318. Caudron ; 319. Hoste ; 320. Philippe Leroy ; 321. Jean Berger ; 322. Pillet ; 323. Demolin ; 324. François Chauveau ; 325. Suchet ;

326. Macherez ; 327. Untz ; 328. Pillet ; 329. Yvon Tual ; 330. Alain Besnard ; 331. Louche ; 332. Martine Giraud ; 333. Prevoteau ; 334. Delaitre ; 335. Nersy ; 336. Salesse-Lavergne ; 337. Rienmeyer ; 338. Demarie ; 339. Stéphane Clement ; 340. Jacquinot ; 341. Carole Dufour ; 342. Elbaz ; 343. Gonnet ; 344. Lionel Wolff ; 345. Brigitte Vincent ; 346. Marie-Annick Delcroix ; 347. Delverdier ; 348. Rossato ; 349. Yves Lancelot ; 350. Lesobre ; 351. Pierre Klein ; 352. Pairet ; 353. Bonnotte ; 354. Franck Lemay ; 355. Deboise ; 356. Zanda ; 357. Véronique Jean ; 358. Prenoy ; 359. Leysens ; 360. Jean-François Lannes ; 361. Schelcher ; 362. Doz ; 363. Fanneau de la Horie ; 364. Claude Girard (Mlle) ; 365. Guitton ; 366. Musq ; 367. Marter ; 368. Gardon ; 369. Baelen ; 370. Nigron ; 371. Flacre ; 372. Laurent Descroix ; 373. Giorgi ; 374. Letisse ; 375. Servantie ; 376. Bompy ; 377. Caroff ; 378. Cahard ; 379. Angot ; 380. Poeydebat.

381. Tiberghien ; 382. Zot ; 383. Elisabeth Deniau ; 384. Martelotto ; 385. Bled ; 386. Denis Viollet ; 387. Jean-Marc Thibault ; 388. Bruno Leroux ; 389. Squalli Houssaini ; 390. Mandras ; 391. Jean-Yves Cardinal ; 392. Cosnier ; 393. Alain Le Breton ; 394. Madie ; 395. Paille ; 396. Dhermain ; 397. Patrick Bertrand ; 398. Nedelec ; 399. Malgorn ; 400. Didier Michel ; 401. Traversat ; 402. Bertheux ; 403. Quenot ; 404. Joël Bertin ; 405. Louis Garnier ; 406. Didier Lacoste ; 407. Brunerie ; 408. Gay ; 409. Jean-Pierre Philippe ; 410. Beata ; 411. Baille ; 412. Klaus ; 413. Legoupil ; 414. Dedina ; 415. Ducastaing, épouse Meunier ; 416. Christian Dulac ; 417. Durieu ; 418. Lecointre ; 419. Castro ; 420. Vanhee ; 421. Andreu ; 422. Varlet ; 423. Beuque ; 424. Longour ; 425. Jacquet-Viallet ; 426. Martin ; 427. Courmont.

RELIGION

LA MORT DE Mgr GUY RIOBÉ

Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans, a été victime d'une crise cardiaque alors qu'il se baignait au large des côtes de Port-Camargue, dans le Gard. (Notre dernière édition du 25 juillet.) Son corps, flottant entre deux eaux, a été découvert, entièrement nu, le 20 juillet, à 20 h. 15, par un pêcheur. D'abord transporté au Grau-du-Roi, aux fins d'identification, la dépouille mortelle fut ensuite acheminée à la morgue de Montpellier. Mais ce n'est que le 24 juillet qu'un ami de Toulon, qui devait retrouver l'évêque, à son appartement à Port-Camargue, a reconnu le corps.

Les obsèques sont prévues vendredi 28 juillet, à 10 heures, à la cathédrale d'Orléans.

Un contemplatif au cœur de la vie

« On ne meurt pas chacun pour soi, mais les uns pour les autres, ou même les uns à la place des autres, qui sait ? » (sœur Constance dans Dialogue des Carmélites de Bernanos). Telle est la première pensée qui vient devant le décès de Mgr Riobé.

Mourir en mer, seul, dans la nudité du ciel et de l'eau, en proie à des éléments mal contrôlés et sevré de toute consolation humaine. Mourir d'imprudence peut-être parce que l'on s'est aventuré trop loin ou que l'on a fait fi de certaines recommandations. Mourir en luttant, huit années avant l'âge de la retraite ; ce corps non identifié pendant quatre jours ; ce cadavre démuni et méconnu dont personne ne voulait, voilà qui sied bien à l'évêque d'Orléans, qui toute sa vie avait cherché à se mettre à la place des déshérités.

Enfant terrible de l'épiscopat français qui n'était guère prophète en son pays — du moins parmi ses pairs — mais qui partageait si bien les impatiences des chrétiens militants, Mgr Riobé a su jusqu'au bout, farouchement, conserver ses distances. Même avec ses amis, il gardait une sorte de retenue ou de pudeur quelque peu mystérieuse, quitte à jeter brusquement une confidence inattendue.

Des interventions courageuses

Aucun de ses ennemis (il n'en manquait pas car la liberté de jugement a rarement bonne presse) ne pourra lui reprocher d'avoir été un démagogue. Ce qu'il voulait faire, il le décidait seul après maints contacts. De santé précaire, sujet à de fortes migraines, parfois brusque et fantasque, scrupuleux jusqu'à l'excès, il s'était promis de ne jamais jouer le jeu de l'autorité à partir du moment où celle-ci pouvait brimer les personnes ou affadir l'Evangile : exigeant programme à notre époque et dans une société ecclésiale qui privilégie l'ordre au point de le faire passer avant la morale des Béatitudes.

Dans son diocèse, Mgr Riobé a connu les difficultés de tout évêque devant la crise de l'Eglise et des vocations, devant les départs des prêtres, devant la désaffection des fidèles, surtout des jeunes. Il a réagi spontanément en se mettant à l'écoute des chrétiens les plus désemparés et en se refusant à stigmatiser les défaillances, conscient de la part de responsabilité d'une institution de plus en plus désadaptée.

Hanté par les problèmes de société à propos desquels il s'estimait obligé de se compromettre, l'évêque d'Orléans est intervenu, en janvier 1969, en faveur de trois objecteurs de conscience. En mai de la même année, il s'est fait le défenseur d'Ivan Illich, en écrivant au cardinal Seper en tant que président du Comité épiscopal France-Amérique latine, et il a contribué par cette démarche à sauvegarder le centre interculturel de Cuernavaca (Mexique), que l'ex Saint-Office voulait supprimer. En 1973, Guy Riobé affirmait que la France se grandirait en renonçant aux armes atomiques, ce qui lui valut la fameuse riposte de l'amiral de Joybert : *« Halte-là ! Messieurs de la prêtrise, voulez-vous s'il vous plaît vous mêler de vos oignons. »* Trois ans plus tôt Mgr Riobé s'élevait contre le projet de vente de Mirage au Brésil.

En 1976, à la veille de Noël, dans un article au *Monde*, l'évêque dénonçait la torture sévissant notamment au Brésil, au Chili, en Argentine, en Uruguay et au Paraguay. *« Avouerons-nous,* écrivait-il, *que nous avons favorisé l'intrusion des pays forts dans la vie interne des pays du tiers-monde, les exploitant pour assurer notre croissance économique ? »*. Il n'a cessé d'appuyer Amnesty International.

Sur le plan ecclésial, Mgr Riobé s'attaquait systématiquement aux problèmes les plus brûlants, quitte à s'attirer la réprobation implicite ou explicite de l'épiscopat et de Rome. C'est ainsi que l'intervention qu'il fit devant l'assemblée plénière de l'épiscopat à Lourdes, en 1972, heurta tellement ses collègues qu'elle demeura sous le boisseau jusqu'à ce que *le Monde* la publie intégralement, avec son autorisation. L'évêque d'Orléans ne faisait pourtant qu'y analyser une situation connue de tous, mais devant laquelle on se voilait et on se voile encore la face.

Il rappelait les difficultés traversées par les prêtres, la nécessité d'inventer de nouvelles manières d'exercer le ministère, d'accroître les responsabilités des laïcs, d'ouvrir les séminaires à ces derniers et d'admettre des hommes mariés à la prêtrise. Ce fut un beau tollé. Pourtant, Mgr Riobé n'en recevait pas moins un millier de lettres d'encouragement, qui ont été publiées peu après aux Editions du Cerf.

Une rare modestie

Une des préoccupations actuelles de Mgr Riobé était la mise à l'écart des prêtres ayant renoncé à leur ministère et dont il estimait que beaucoup pourraient être affectés par les diocèses à d'autres tâches ministérielles, qu'ils fussent ou non mariés.

Tout récemment (*le Monde* daté 9-10 juillet) l'évêque acceptait de contribuer à la série des confessions de foi dont la publication est en cours dans *le Monde*. Son texte était axé sur l'Esprit Saint : *« Croire en l'Esprit,* affirmait-il, *c'est croire que toute vie aura en Lui, définitivement, victorieusement, le dernier mot sur toutes les fatalités de désagrégation, d'immobilisme et de mort. »*

Insensible aux compliments, dépourvu de toute vanité et fort mal à l'aise dans le rôle de vedette que ses initiatives l'amenaient à tenir, Mgr Riobé avait un goût prononcé pour la prière, pour la solitude et pour la contemplation. Cet homme qui affirmait le plus sérieusement du monde être devenu chrétien en 1945 à trente-quatre ans (c'est-à-dire dix ans après son ordination) et avoir compris sa responsabilité d'évêque en 1969, huit ans après sa consécration, était d'une rare modestie. Fragile, il avait toujours peur de ne pas être à la hauteur de sa tâche ; il retouchait indéfiniment ses déclarations, attentif aux remarques du moindre de ses amis. D'un naturel inquiet il ne devait son courage qu'à la force de sa volonté.

Sa disparition n'affligera pas outre-mesure les partisans du *statu quo* dans l'Eglise et dans la société, mais elle sera vivement ressentie par les jeunes. Ces jeunes auxquels il disait en avril 1977 : *« Le Christ nous pousse à nous mettre debout au lieu de ramper. »*

HENRI FESQUET.

Né à Rennes en 1911, ordonné en 1935, Mgr Riobé a été professeur, vicaire, directeur des œuvres et vicaire général. Il occupa divers postes d'aumônerie à la J.O.C. et dans l'Action catholique indépendante. Attiré par le mouvement de spiritualité du Père de Foucauld il se lie d'amitié en 1952 avec le père Voillaume, et pour répondre à l'appel de l'encyclique Fidei donum *il séjourne au Cameroun en 1956, au Ruanda-Urundi, en Amérique du Sud, à Brazzaville, à Dakar en 1959 ainsi qu'au Congo ex-français, au Cameroun. A Bangui il organise des recollections sacerdotales. En avril 1960 il revient en Amérique du Sud, puis en Amérique centrale, aux Etats-Unis et au Canada.*

A la mort de Mgr Chapoulie, en 1959, il revient à Angers, où il fut vicaire capitulaire pendant la vacance du siège. Nommé prélat de Sa Sainteté en 1960, Mgr Riobé fut nommé en 1961 évêque coadjuteur de Mgr Picard de la Vacquerie, évêque d'Orléans. Il lui succédait en 1963.

Il s'était signalé à diverses reprises par son indépendance d'esprit, par son attachement aux plus déshérités et son désir de rénover l'Eglise institutionnelle. Les problèmes de société tels que l'avortement, l'armement nucléaire, ont retenu toute son attention. Mgr Riobé était l'auteur de la Liberté du Christ, *où il répond aux questions d'Olivier Clément (édit. Stock et Cerf, 1974).*

UN HOMME LIBRE

● « Je n'avais pas le choix. Etre évêque pour une minorité de pratiquants ou pour tous les hommes ; obéir à un certain conformisme social ou suivre Jésus et son Evangile. »

● « Lorsque la France tolère un projet de vente de seize Mirage au Brésil, nous sommes atteints dans notre conscience d'homme et de chrétien. »

● « Je me dois dans ma conscience d'homme, de chrétien et d'évêque, de dire non aux armes nucléaires indépendamment de toute considération d'ordre international. »

● « Les cris de milliers de torturés ne cesseront de hurler dans ma conscience tant que je saurai qu'un de mes frères est nu devant ses bourreaux. Garder le silence serait trahir l'Evangile. »

● Le témoignage de dom Helder Camara est un appel direct à notre conscience. Nous ne pouvons vraiment nous en dire solidaires que dans la mesure où nous menons le même combat chez nous. »

● « Il convient de dépasser l'idée que l'Eglise, comme l'armée, est un moyen privilégié de maintenir l'ordre dans la société. »

● « Il faut la liberté d'expression dans l'Eglise. Comment prétendre libérer les autres et soi-même si on n'est pas un homme libre, un évêque libre ? »

● « Pourquoi refuser d'ordonner prêtres des laïcs mariés sinon en vertu d'un blocage sur le célibat lié à une image irrecevable de la sexualité ? Le célibat librement accepté est un charisme personnel d'une valeur irremplaçable. »

● « Plus que d'autres les jeunes s'interrogent avec angoisse sur l'avenir de la société. Ils nous posent souvent de vraies questions qu'on ne saurait éluder. Quand saurons-nous donc les respecter ? »

M. Robert Serrou : l'épiscopat français perd un prophète

M. Robert Serrou nous a adressé le témoignage suivant :

Je n'ai aucun titre particulier à parler ici de Mgr Riobé, sinon celui d'une profonde amitié. Nous nous étions liés au fil des ans, moi fasciné par le courage, l'humilité, et, j'ose le mot, la sainteté de l'évêque d'Orléans. Il est mort comme il a vécu : solitaire et pauvre.

Il y a quelques jours à peine, il nous écrivait, à ma femme et à moi, de Port-Camargue, où nous lui avions prêté un appartement. Je suis heureux, disait-il, précisant même qu'il allait se baigner lorsque les estivants avaient déserté la plage. Je me souviens de sa joie, de son visage soudain illuminé à la seule idée de prendre de vraies vacances. Tel un enfant comblé, il n'en croyait pas ses yeux. Un soir, au téléphone, il me répondit qu'il était en train de prier. Car c'est pour se reposer qu'il était certes parti, mais aussi et surtout pour prier. Si ce mystique, ce contemplatif, demeurait à son poste, c'est par devoir, par obéissance, car à plusieurs reprises et récemment encore il avait offert au pape sa démission.

Figure de proue de l'épiscopat français, il disait, il y a à peine dix jours, sa déception devant la lenteur de l'Eglise à résoudre certains problèmes qui, faute de trouver une solution, minaient, estimait-il, la crédibilité de l'Eglise, notamment auprès des jeunes auxquels il était particulièrement attaché ; cette Eglise à laquelle il a voué sa vie et dont, malgré tout, oui, malgré tout, il est demeuré le serviteur. Que de prêtres en difficultés, que de prêtres mariés pourraient dire la tendresse de cet écorché vif qui lançait des cris prophétiques après mûrs réflexions contrairement à ce que croient certains, toujours anxieux des retombées que ses cris pourraient avoir non sur lui-même, il s'en moquait, mais sur ceux qu'il voulait défendre.

« Je ne dirai plus rien »

Me parlant, au cours de ce même et dernier dîner, de Mgr Lefebvre, il me disait, déçu : *« L'épiscopat français a commis une erreur. Il a manqué de fraternité à son égard. Un dialogue fraternel aurait pu tout arranger. »*

Encore, ces derniers jours, il me lançait : *« Je ne dirai plus rien »*, faisant allusion à ses interventions lors des dernières réunions de la conférence épiscopale à Lourdes. Il me confiait même qu'il envisageait de ne pas s'y rendre en octobre prochain car *« ça ne sert à rien »*. Et il réfléchissait à l'opportunité d'expliquer les raisons de son absence dans le *Monde*.

Faire son éloge, il m'en voudrait, me le reprocherait de sa voix d'enfant peiné. Il est mort un soir d'été sous le ciel de Camargue, au cours de brèves vacances qu'il avait enfin consenti à s'accorder. Les dernières vacances. Il est mort dans l'isolement, en paix avec son Seigneur, auquel il portait un amour indicible. L'épiscopat français perd un prophète. Moi et les miens un porteur d'espérance, l'amitié d'un homme de Dieu.

● *La municipalité d'Orléans et son maire, Gaston Galloux (R.P.R.),* ont adressé leurs sentiments de profonde sympathie au clergé du diocèse, en soulignant combien *« ils tenaient en haute estime cet éminent prélat dont la brutale disparition remplit d'émotion non seulement la communauté catholique, mais aussi l'ensemble de la population »*.

CARNET

Naissances

— Michèle et Patrick VILLEMUR ont la joie d'annoncer la naissance de
Alexandra,
à Athènes, le 13 juillet 1978.

— Marie-Aline et Jean-Pierre PÉRY ont la joie d'annoncer la naissance de
Ariane,
le 21 juillet 1978, à Paris.

— Aurélien, Claire et Hubert annoncent la naissance de
Arnaud CAMPEAS,
le 15 juillet 1978, à Paris.

Décès

— Ce dimanche 23 juillet, Dieu a rappelé à Lui, dans sa soixante-quatorzième année,

M. Jacques AUDIGIER,

subitement enlevé à l'affection des siens.
Mme Jacques Audigier, son épouse,
M. et Mme Pierre Audigier et leurs enfants,
Frère Bernard Audigier,
M. et Mme Michel Dufour et leurs enfants,
M. François Audigier et son fils,
M. et Mme Emmanuel Baudry,
M. et Mme Raymond Audigier,
Mme Henriette Duval et Mlle Marcelle Duval,
prient ses amis de participer à la cérémonie religieuse qui aura lieu le mercredi 26 juillet, à 10 h. 30, en la chapelle des Dominicains, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris (7e).

28, rue Fabert, Paris (7e).

— On nous prie d'annoncer la mort de
M. R. S. Yves AUGER,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé ès lettres,
professeur de la mission française à l'Institut français de Florence, à l'université de Cluj (Roumanie), et à l'Institut français de Gand,
chevalier de la Légion d'honneur,
pieusement décédé le 23 juillet 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité, suivant ses dernières volontés, en l'église Saint-Pierre de Marennes, ce jour, le mardi 25 juillet, à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

— Nous apprenons le décès, survenu le dimanche 23 juillet 1978, à Brétigny-sur-Orge (Essonne), du
général Edward BAUBEAU,
dont les obsèques auront lieu le mercredi 26 juillet, à 14 h. 15, en l'église Saint-Pierre de Brétigny-sur-Orge.

[Né le 13 mars 1911 à Montpellier (Hérault) et ancien élève de Polytechnique, Edward Baubeau a longtemps appartenu à l'artillerie de marine au Levant (1940), en Côte-d'Ivoire (1941) au Maroc (1943), avant de servir à la mission militaire française de Ceylan (1944).
Après la guerre, il sert en Indochine, en Afrique noire et en Afrique du Nord. En 1954, il est sous-chef d'état-major « logistique » à l'état-major des forces terrestres du Nord-Vietnam. En 1955, il appartient à l'état-major particulier du général Pierre Koenig et de M. Pierre Billotte, qui se succédèrent au ministère de la défense nationale dans le gouvernement de M. Edgar Faure.
Après plusieurs postes à Dakar, à Compiègne et à Paris, il est commandant de la subdivision militaire de la Moselle à Metz, en 1965, avant d'être promu général de brigade.]

— M. Robert Chatillon-Chenel,
Toute sa famille, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Robert CHATILLON-CHENEL,
née Solange Puffeney de Montigny,
leur épouse, alliée et amie, décédée en son domicile 121, cours Ernest-Renan, à l'âge de soixante-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 17 juillet 1978.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 7 juillet 1978, de
Mme Georges DORIOT,
née Edna Allen,
présidente de la Bibliothèque française de Boston,
chevalier de la Légion d'honneur.
De la part du :
Général Georges-F. Doriot, son époux,
Pasteur et Mme Roland Poillot, ses beau-frère et belle-sœur,
M. et Mme Pierre Eulert, ses neveux et leur fille.
Un service à sa mémoire aura lieu le jeudi 14 septembre, à 12 h. 30, à Park Street Church, à Boston.
12 Lime Street,
02108 Boston (U.S.A.).
7, rue Franklin, 92400 Courbevoie.

Mme veuve Pancrace FOATA
née Antoinette Bartoli,
s'est éteinte à la clinique Saint-Jean-de-Mimet (13), à l'âge de quatre-vingts ans, le 17 juillet 1978.
Ses enfants et ses petits-enfants ont la tristesse de faire part de son décès :
M. René Bidet et Mme, née Marie-Eugénie Foata,
Marie-Louise,
Pierre-François,
14, parc Dromel, 13009 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le retour à la Maison du Père, le 17 juillet à Paris, de
Roger FARAUT,
architecte honoraire,
membre de l'Académie d'architecture et de la Société de Saint-Jean.
De la part de :
Mme Roger Faraut,
Jean Faraut,
Anne et Guy Le Chevallier et leurs enfants,
Jacques et Suzanne Faraut et leurs enfants,
François et Iona Faraut et leur fils,
Claire et Lotfi Ben Abderrazak et leur fils,
27, boulevard Henri-IV, 75004 Paris.

— Mme Charles Frain, son épouse,
M. et Mme Marcel Maysounave, ses enfants,
Pierre-Henri, Pascal et Marie-Hélène, ses petits-enfants,
Les familles Chamard et Berlancourt,
ont la douleur de faire part du décès de
Charles FRAIN,
électro-radiologiste honoraire des hôpitaux de Paris,
professeur au Collège de médecine,
croix de guerre 1939-1940,
survenu le 21 juillet 1978.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 28 juillet 1978, à 14 heures, en l'église Saint-André-de-l'Europe, 24 bis, rue de Léningrad, Paris (8e).
65, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.
2, rue Emile-Faguet, 75014 Paris.

— Professeur Serge Lowenthal et Mme,
M. et Mme Jean Adler,
font part du décès de
Mme veuve Frédérique LOWENTHAL,
leur mère et belle-mère.
14 juillet 1978.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 20 juillet à Tullins (Isère), de
M. André PASCAL,
journaliste à Bordeaux.
Les obsèques ont eu lieu le 22 juillet, à Poliénas (Isère).
De la part de son épouse, ses enfants, petits-enfants, parents et alliés.
60, rue Mestrezat, 33000 Bordeaux.

— M. Charles Yambekian, dit Garabet, président-directeur général de Gabaret France, a la douleur de faire part du décès de
Mme Christine SEFER,
sa belle-mère, survenu le 21 juillet 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 25 juillet 1978 en l'église Saint-Jean-Sainte-Croix, 6 ter, rue Saint-Charlot (3e), à 14 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes, selon la volonté de la défunte.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Paris, Tain-l'Hermitage,
Mme René Debost, sa fille, Cécile,
Les familles Debost et A. Casati,
très touchées par les nombreux témoignages de sympathie, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs messages, se sont associées à leur peine lors du décès de
M. René DEBOST

— M. Alain Rauch,
Mme G. Desbois,
M. et Mme Freeman,
M. et Mme Gandriau,
Gérard Frisch et Hélène Rauch,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de
M. Joseph RAUCH,
adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pensez à notre cher
Bernard (Boby) COPET,
ce 26 juillet, onzième anniversaire de sa mort.

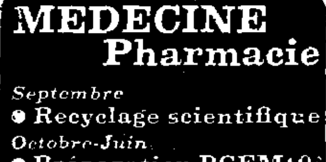
Messes anniversaires

— En ce premier anniversaire de la disparition de
M. Jean BARBEY,
président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris,
son souvenir est rappelé en union de pensées avec la messe qui sera célébrée le jeudi 3 août 1978, à 10 heures, en l'église de Deauville.
La Cour-du-Pin,
139, rue Victor-Hugo,
14800 Deauville.

Visites et conférences

MERCREDI 26 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., façade, portail gauche, Mme Garnier-Ahlberg : « Notre-Dame de Paris ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte ».
20 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Beaubourg le soir » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Mabillon : « Les jardins, l'abbaye, cave du village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (M. de La Roche) (entrées limitées).
14 h. 30, cour Carrée, pavillon de l'Horloge : « Les appartements des rois de France au Louvre » (Paris et son Histoire).
21 h., métro Palais-Royal, M. R. Guérin : « Le Palais-Royal et ses jardins » (Templia).
14 h. 45, sur les marches, à gauche : « L'Opéra » (Tourisme culturel).





SPORTS

CANOË-KAYAK

La France devancée par la R.F.A. en Coupe d'Europe

L'équipe de France s'est classée deuxième de la coupe d'Europe de canoë-kayak, derrière la République fédérale d'Allemagne, à l'issue des épreuves disputées les 22 et 23 juillet à Bourg-Saint-Maurice (Savoie). Les deux cent soixante-dix-huit concurrents de cette épreuve, courue tous les deux ans en alternance avec le championnat du monde, s'étaient affrontés précédemment à Spinvleruv-Mlyn, en Tchécoslovaquie, et à Bala, en Angleterre.

Les canoéistes et les kayakistes français embarqués sur leurs frêles embarcations réalisées en fibre de verre (leur poids varie entre 8 kilos et 15 kilos, selon le type d'épreuve, slalom ou descente) ont confirmé leur très grande technique et leur parfaite maîtrise sur le parcours de descente Bourg-Saint-Maurice - Aime, considéré comme l'un des plus difficiles d'Europe. Dans les eaux bouillonnantes de l'Isère, Luc Verger (Chambéry) et Gilles Zok (Vienne) ont pris les deux premières places en canoë monoplace de la descente, longue de 8 kilomètres, en 24 min. 2 sec. 01 et 24 min. 13 sec. 89.

Depuis quatre ans, l'équipe de France de canoë-kayak est considérée comme l'une des meilleures en rivière sportive. Lors des championnats du monde à Spittal (Autriche), en 1977, elle avait remporté sept médailles dont deux titres de champion du monde. Le slalom de Bourg-Saint-Maurice, long de 800 mètres, où étaient disposées vingt-huit portes, n'a cependant pas réussi aux équipes françaises qui sont parvenues avec beaucoup de difficultés à placer quelques-uns de leurs bateaux parmi les dix premiers. Les « slalomeurs » n'ont pu résister aux assauts des Allemands de l'Est, des Allemands de l'Ouest, des Suisses et des Tchèques.

Depuis plusieurs années, les coureurs de la République démocratique allemande ont réussi à renoncer à courir les épreuves de descente et se consacrent exclusivement au slalom. La course aux « médailles olympiques » ne serait pas étrangère à cette « spécialisation », fait remarquer Eric Koechlin, entraîneur national de l'équipe de France de slalom.

Une brève apparition aux Jeux de Munich

Le canoë-kayak a fait une brève apparition aux Jeux de Munich en 1972. Pour la première fois, des épreuves de slalom en eau vive furent organisées. Pour Montréal et pour Moscou on les a « oubliées ». Elles pourraient toutefois réapparaître à l'occasion des J.O. de 1984, que ceux-ci soient organisés à Los Angeles ou ailleurs. Est-ce l'éphémère apparition aux Jeux olympiques du canoë-kayak en eau vive qui a développé l'audience de cette discipline sportive auprès des Français ? Ils seraient plus de deux cent cinquante mille à pagayer sur les rivières des Alpes, du Massif Central ou des Pyrénées ; mais seuls douze mille sont affiliés à la Fédération française de canoë-kayak, qui lancera prochainement une « licence verte »...

BOXE

Après la mort d'Angelo Jacopucci

AUTOPSIE ET ENQUÊTE

Après la mort du boxeur Angelo Jaacopucci, le 21 juillet (*le Monde* daté 23-24 juillet), dont le corps a été autopsié le 23 juillet, la justice italienne s'est saisie de l'affaire et le procureur de la République de Bologne a délivré trois citations à comparaître contre M. Rocco Agostino, l'entraîneur de Jacopucci, le Dr Ezio Pimpinelli, le médecin du match, et M. Raymond Baldeyrou, l'arbitre. La suite de l'enquête dira si l'inculpation pour « homicide involontaire » peut être retenue contre eux.

CYCLISME

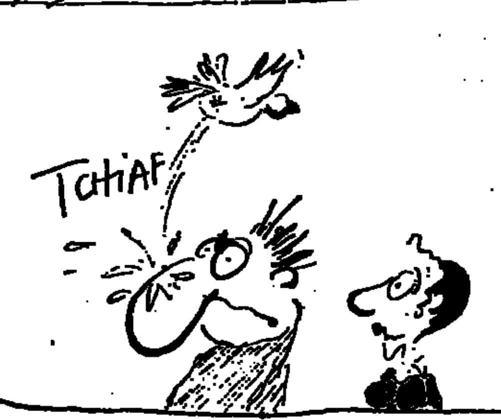
VINGT-DEUX CONTRATS POUR HINAULT

La victoire de Bernard Hinault marque une date dans un Tour de France qui fut celui de la contestation — il donna lieu à une grève des coureurs sur la route de Valence-d'Agen — et de la guerre des managers. Le coureur du groupe Renault-Gitane est le premier vainqueur qui échappe au système traditionnel. Il ne dépend plus, en effet, des deux managers, Daniel Dousset et Roger Piel, qui ont sous contrats la presque totalité des routiers professionnels.

La Tournée des critériums, à laquelle il participera pendant un mois, a été mise en place par l'ancien coureur Marcel Boishardy, salarié du groupe Renault-Gitane, qui est seul mandaté par ses employeurs pour traiter avec les organisateurs de province. Hinault participera à vingt-deux critériums ou réunions sur piste et disposera d'un avion pour effectuer ses déplacements les plus longs. En raison de sa « cote », Hinault devrait toucher pour ce tour de France des critériums environ 200 000 francs, dont il devra soustraire ses frais. — J. A.

Le feuilleton de Reiser. — 14







AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 24-25 juillet 1978 :

DES DECRETS :

● Portant règlement de la construction du matériel électrique utilisable en atmosphère explosive ;

● Portant promotions et nominations dans les cadres des officiers de réserve.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

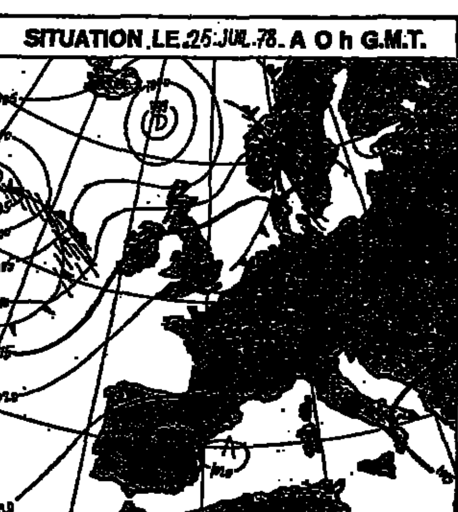
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-JUIL-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-VII-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 juillet à 0 heure et le mercredi 26 juillet à 24 heures :

Une nouvelle perturbation atlantique, un peu plus active que les précédentes et située mardi matin au large des côtes européennes, progressera vers l'est et affectera la France.

Mercredi matin, cette perturbation donnera un temps très nuageux avec quelques pluies de la Manche occidentale à la Vendée, tandis que des orages se développeront des Charentes à l'ouest du Bassin aquitain. Cette aggravation progressera vers l'est au cours de la journée, la zone pluvieuse gagnant les régions s'étendant des Ardennes et des Vosges au Bordelais, et les orages progressant vers les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes. Le soir, le temps deviendra plus variable avec des éclaircies sur le quart nord-ouest du pays. Avant l'arrivée de cette aggravation, on notera encore d'assez belles éclaircies matinales dans l'Est, le Centre et le Sud.

Les vents, de sud à sud-ouest, deviendront modérés, et des rafales assez fortes se produiront sous les orages.

Les températures baisseront progressivement par l'ouest.

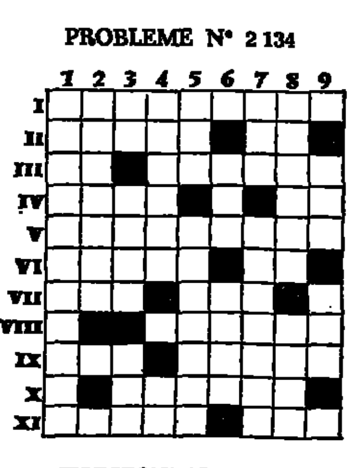
Le mardi 25 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,1 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 27 et 12 ; Brest, 18 et 9 ; Caen, 21 et 9 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 28 et 11 ; Dijon, 29 et 16 ; Grenoble, 29 et 12 ; Lille, 21 et 10 ; Lyon, 29 et 14 ; Marseille, 30 et 18 ; Nancy, 28 et 11 ; Nantes, 23 et 10 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 11 ; Pau, 26 et 16 ; Perpignan, 32 et 19 ; Rennes, 23 et 14 ; Strasbourg, 27 et 14 ; Tours, 25 et 16 ; Toulouse, 29 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 16 degrés ; Amsterdam, 21 et 10 ; Athènes, 28 et 21 ; Berlin, 26 et 14 ; Bonn, 26 et 14 ; Bruxelles, 24 et 13 ; îles Canaries, 33 et 26 ; Copenhague, 21 et 15 ; Genève, 26 et 11 ; Lisbonne, 34 et 17 ; Londres, 22 et 8 ; Madrid, 36 et 15 ; Moscou, 16 et 14 ; Nairobi, 22 et 13 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 22 et 15.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2134



HORIZONTALEMENT

I. Travail qui se fait souvent à la chaîne. — II. Couleur de purée ; Un cas isolé dans l'histoire des drames de la jalousie. — III. Pronom ; Aspire donc à adopter une position horizontale. — IV. Pays ; Forme de pouvoir. — V. Endroit où l'on fait les pointes. — VI. Ne pas manquer de voix ; Chef d'îlot. — VII. Souvent mis en cornet ; Ajoute au pittoresque d'un paysage provençal. — VIII. Très bien attachée. — IX. Qualifie un cœur délivré de toute incertitude ; Dont on peut dire qu'il a ses vapeurs. — X. Ramassé comme du foin. — XI. Pas atteinte dans sa constitution ; Déconseillés à un obèse.

VERTICALEMENT

1. Il faut remonter pour les chercher. — 2. Parvient à ronger les substances les plus dures. — 3. Grecque ; Ne s'accordent pas toujours avec leurs sujets ; Opération de choix. — 4. On s'y maintient en pataugeant ; Peut se diviser en quartiers. — 5. Dans une biographie ; Ce que l'on peut s'attendre à récolter quand les semailles n'ont été que du vent. — 6. Parfois délaissée pour le travail au crochet ; Pique ou carreau. — 7. Il faut s'en méfier quand il arrive en courant ; Risque donc d'être accueilli par des éclats. — 8. Vieux renard ; Se fatiguer à la tâche. — 9. Battue ; Spécialiste des réalisations délicates.

Solution du problème n° 2133

Horizontalement

I. Déménager. — II. Economisé. — III. Cru ; Silo. — IV. Oise ; Sens. — V. Uns. — VI. Uranie. — VII. Aveux ; Ede. — VIII. Gê ; Secret. — IX. Esus ; Iéna. — X. Etriers. — XI. Se ; Eté ; Dé.

Verticalement

1. Découragées. — 2. Ecrin ; Veste. — 3. Mousse ; Ur. — 4. En ; Russie. — 5. Nos ; Saxe (cf. « Biscuit ») ; Et. — 6. Amis ; Cire. — 7. Guêtrières. — 8. Eson ; Eden. — 9. Ré ; Si ; Etalé.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

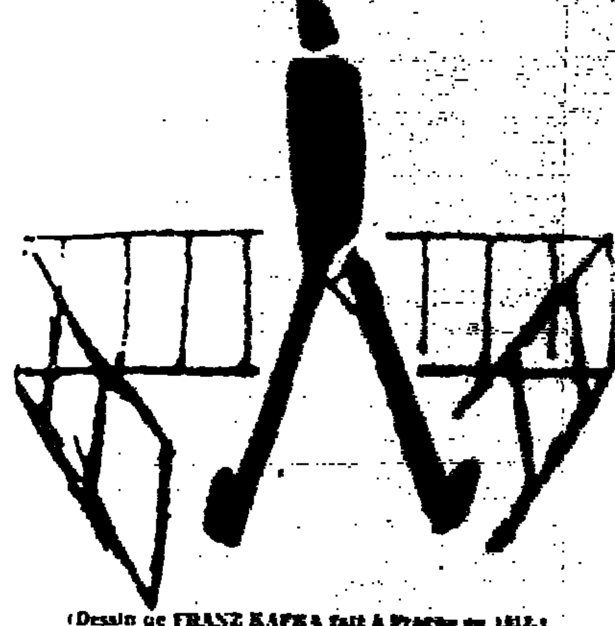


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

Barrières Vauban, c'est leur appellation... Elles sont placées dans la ville en fronti... entre l'anarchie et l'ordre, entre l'ordre et... désordre, entre ce qu'il faut faire et ne... faire. On finirait par leur obéir...

En barrière toute !



(Dessin de FRANZ KAFKA fait à Prague en 1912.)

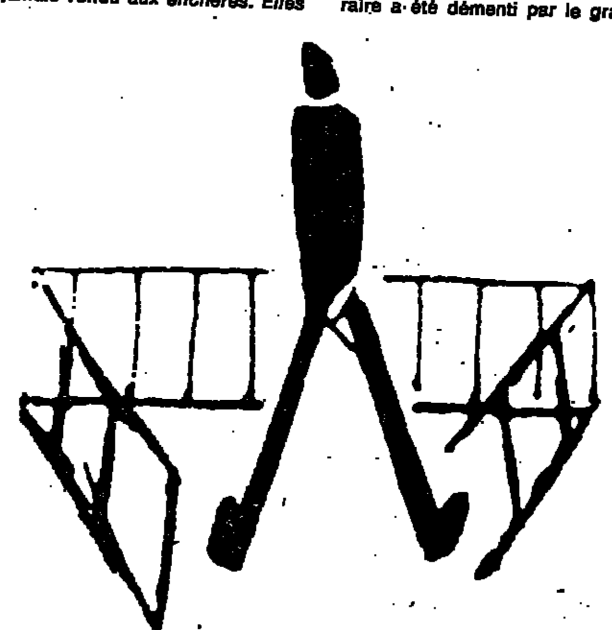
Le Monde

Modes du temps

Barrières Vauban, c'est leur appellation. Elles sont placées dans la ville en frontière entre l'anarchie et l'ordre, entre l'ordre et le désordre, entre ce qu'il faut faire et ne pas faire. On finirait par leur obéir...

En barrière toute !

ON les voit partout, mais on ne les remarque plus. Elles constituent l'objet le plus utilisé et à la fois le plus neuf du mobilier urbain. Elles canalisent les défilés patriotiques et les courses cyclistes, empêchent les fans de débarquer sur les catafalques, protègent les parkings, quadrillent les villes. On ne sait même pas comment les nommer si grande est leur habileté à passer inaperçues. Efficacité redoutable. Ce sont les commodes Boulle de la police française, mais on n'en a encore jamais vendu aux enchères. Elles hautement industrialisée, la barrière est un objet achevé. Elle incarne tous les postulats productivistes mis en forme par le lointain Bauhaus : fonctionnalisme, polyvalence, modularité, élasticité. Elle est, de ce strict point de vue, une forme parfaite. Produite en quantité illimitée, achetée sans compter sur fonds publics, fournie gracieusement par l'Etat au-delà de la demande, elle porte déjà en elle les signes de la décadence d'une société postindustrielle : elle pollue. L'argument du mobile et temporaire a été démenti par le grand



(Dessin de FRANZ KAFKA fait à Prague en 1912.)

sont longues de 2,50 m, hautes de 1,10 m, lourdes de 20 kilos, leurs barreaux sont en tubes, et elles portent le nom un peu grandiloquent de barrières Vauban. D'autres les appellent plus simplement barrières mobiles, avec ce rappel subtil au vague cousinage qui pourrait les lier à la gendarmerie...

Elles sont présentes à Londres, à Manhattan, en Espagne, en Afrique et au Moyen-Orient. Elles sont même à Beaubourg. A Beaubourg, où le Musée national d'art moderne leur consacre en ce moment une exposition photographique.

***

On ne sait pas très bien leur date de naissance, comme ces vieilles filles attentives qui restent encore si fraîches. Mais on se souvient qu'avant qu'elles n'existent on utilisait des barrières ballustrades en bois que les manifestants brisaient (dans les années 50 beaucoup de combats de rue se terminaient à coups de gourdin sur la tête). Les années de Gaulle furent leur véritable baptême : le général ira souvent en province, et les responsables de la sécurité, craignant les attentats, leur donnèrent le rôle de maître nageur des bains de foule. Aujourd'hui, elles approchent la consécration : leur insignifiance artistique est dépassée par leur brutalité sociale. C'est parce qu'elles empêchent d'exister qu'elles existent. Leur raison métaphysique est déjà internationale, c'est un « to be or not to be », mais à l'envers.

Curieusement, c'est un Russe qui les a inventées, un émigré de la révolution d'Octobre, nommé Peskine. Etrangement, c'est un Polonais qui les a photographiées, Krzystof Pruzkowski, ancien élève de l'Ecole polytechnique de Varsovie et des beaux-arts de Paris, un jeune architecte qui s'est orienté vers l'expression visuelle. Deux hommes qui viennent de l'Est pour nous dire qu'en Occident nous vivons dans une société tellement développée que chacun peut posséder ainsi son petit « rideau de fer de poche ». Le premier les fabrique, le second les repère.

Pour Pruszkowski, elles sont devenues dans son champ visuel une présence obsédante. Il les voit partout comme la montagne de Mallory : « Rêve d'une société nombre. Une fois posée, elle est restée. Fixe, inamovible, définitive. »

***

Dans son livre de photos Barierka *— le nom est resté polonais, — on la voit figurer en des images réversibles comme dans une séquence de cinéma muet où le personnage est unique. Il n'y a pas de légendes, évidemment. Ce qui se produit autour d'elle, elle n'en est pas responsable, et en même temps cela n'arriverait pas si elle était absente. Aussi, peu à peu, à force d'une observation minutieuse de son rôle dans la cité et des métamorphoses qu'elle opère insensiblement sur les gens, la barrière qui ne veut rien dire peut devenir une sorte de personnage négatif. Asmodée maladroit, Faust apeuré, ou* « objet utilitaire ». « La barrière est devenue entrave à la liberté de mouvement. Objet de protection, la barrière, *dit Pruszkowski,* se retourne en définitive contre ceux qu'elle est censée protéger. Ce n'est plus vous qu'elle protège, mais de vous qu'elle protège. »

Insignifiante, neutre, familière, elle est comme ces gens qui ne parlent pas, mais qui n'en pensent pas moins. Objet d'ordre par son encombrement, son accumulation, elle peut devenir désordre. Car, las de la contourner ou de buter dessus, l'individu finit par l'investir ou la détourner. Comme un sablier elle signifie à la fois le plein et le vide de la façon dont on la tourne. Elle est quelques grains de sable dans la marche du temps ; un coup de canif dans le pneu de l'espérance. Ecran de ferraille dressé dans le paysage urbain, elle est comme la météo paresseuse de la démocratie. On ne lui connaît pas de crime, on ne lui connaît pas de drame.

Dans le musée imaginaire Ve République, pourquoi ne pas placer, à côté de la Marianne familière au profil de Mireille Mathieu, cet autre objet cette fois non identifiable : la barrière Vauban. Objet que tout le monde peut subtiliser et que personne n'a jamais songé à voler ; meuble métaphysiquement lourd et non objet léger de désir : tout ce qui devient trop pratique ne peut plus avoir de style.

GONZAGUE SAINT BRIS.

★ Centre Beaubourg, jusqu'au 28 août.

Eux, ce qui les passionne, ce sont les voitures dans lesquelles les « hommes pressés » s'en allaient vers leur destin. C'est de la folie furieuse, cet amour du vilebrequin rétro.

Volants de rêve

LA voiture de sport décapotable à tuyaux d'échappement sortant du capot comme des pythons va-t-elle retrouver son marché ? Si oui, bourses plates s'abstenir. Mais cette « *folie* » n'a pas de barème à la bourse du rêve, et les mordus, dont les Léviathans aux couleurs de cornets de glace, briqués, poncés, tout rutilants de chromes et de nickels, hantent l'imagination, préféreraient plutôt vendre la commode Louis XV, dernier orgueil de leur famille.

Nous professions ces goûts pervers à la fameuse époque des Belles Années du bois de Boulogne. Les gigolos au teint de papier mâché, qu'on avait rencontrés la veille à la « Jungle », les « hommes pressés » à cheveux de laque des romans de Paul Morand ou de Drieu La Rochelle, n'avaient pas tous les moyens de rouler jusqu'à Longchamp. Mais l'essentiel, pour eux, était de participer à la parade des Acacias : jusqu'au tir aux pigeons, pas plus loin — 300 mètres aller et retour. La flottille trébuchante et pétaradante des voiturettes Salmson ou Amilcar à baquets, les cyclecars Morgan ou Sandford à trois pattes, apparaissaient d'abord. Puis il y avait l'entracte : les Hispano-Suiza arborant une cigogne sur leur bouchon de radiateur, les Farman ou les Voisin à chauffeurs promenant leurs théâtreuses flanquées de leurs lévriers. Enfin, sur le coup de 1 heure de l'après-midi, terminant le défilé, débarquait l'Armada tant attendue : ces Bugatti bleu de France, aux roues à ailettes, au sautevent microscopique, dont les relents d'huile semblaient des parfums à nos narines. Tout le parc des voitures de sport — et jusqu'aux bolides de course — était français, alors...

Les Anglais ne nous le cédaient en rien sur l'amour de la voiture découverte, que ne rebutait aucune intempérie locale. Mais seuls aujourd'hui, ils tiennent obstinément le volant de leur éternelle jeunesse. Pas une route de campagne, pas une rue de Londres, où ne roulent toujours ces tapeculs décapotables, GM ou Triumph, dont nos voisins sont si friands. A titre d'exemples, les ventes aux enchères londonniennes de Victoria Road, l'exposition d'été à Hyde Park, où s'alignent un nombre incalculable de *Vintage cars*, vaisseaux de haut bord représentant l'âge d'or de l'avant-guerre. Plus éloquent encore, envahi du matin au soir par une foule de grands enfants et de jeunes vieillards, le superbe musée que lord Montagu, dans son château de Beaulieu, face à la crique où Chichester arma son *Gipsy Moth*, a consacré aux voitures de collection. Une visite dont le maître de maison vous fait les honneurs avec une prédilection pour la Rolls Silver Ghost — torpédo, s'il vous plaît, — au volant de laquelle sa famille se relayait pour sillonner la France, la « Big Green » Bentley type « Le Mans », la Sunbeam « Brooklands », l'Alfa-Romeo « Monza » — car toutes ces voitures racées portent comme armes parlantes le lieu de leurs exploits.

Roadster à deux places

Le renouveau des modèles « un capot moteur plus deux places assises » nous vient, chose curieuse, des Etats-Unis, pays des conduites intérieures puissamment fonctionnelles. Il existe même un styliste, et qui est Français de surcroît. Alain Clénet s'est lancé au Salon de l'automobile de Los Angeles, il y a deux ans, y provoquant la sensation avec son premier roadster deux places dans la ligne de Excalibur (inspiré des SSK Mercedes-Benz), des Cord et des Stutz, qui constituent les jouets de luxe (promenades de parc exclusivement) des Gatsby américains.

Agé de trente-trois ans, marié, deux enfants, fils du plus gros représentant Ford en France, Clénet a commencé sa carrière au bureau de style de la General Motors, puis, précisément, chez Ford à Detroit. Il s'est aperçu très vite que sa seule chance de créateur aux Etats-Unis consistait à concevoir une voiture « supplémentaire » qui ne gênerait en rien le marché des deux géants. Aujourd'hui, ses ateliers de cinquante-cinq ouvriers-orfèvres occupent un building de cinq étages en bordure de l'aéroport de Santa-Barbara. Clénet, qui roule personnellement au volant d'une Porsche 928, a pris comme cible le *self-made man* californien, quarante-cinq ans, qui, en dehors de ses affaires harassantes, pour les beaux yeux de sa jeune et jolie femme, désire se payer un jouet de superluxe, 39 500 dollars, soit 200 000 francs, une bagatelle.

De fait, chaque Clénet, équipée d'un moteur Mercury « Cougar », est montée sur mesure comme chez un joaillier de la rue de la Paix : capot interminable (artificiellement rallongé), tuyaux d'échappement dorés (insonores), peinture à dix-huit couches. Les aménagements, de la capote de chez Mulliner aux cendriers de chez Lalique en passant par l'air conditionné et la chaîne radio-stéréo, défient celui des Rolls. Le dernier détail est la plaque d'argent numérotée sur le marchepied où sont gravés les noms des artisans de la voiture (1 800 heures de travail). Raffinement suprême : six mois minimum d'attente pour toucher sa Clénet. Les snobs en meurent d'aise.

A la différence de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, qui tolèrent toutes les fantaisies de fabrication, la France est en effet le pays où les réglementations sont le plus draconiennes : le terrible UTAC, qui siège à Montlhéry et ne laisse rouler que les véhicules tolérés par les normes des ponts et chaussées, en est le gardien vigilant. Pas question de tourner ces règlements. On usine quand même, à défaut de grandes marques, des « tournebroches » qui rappellent nos vieilles passions.

Ces fabricants spécialisés ont des noms : Marland, Stakit, Moncorgé. Le modèle trafiqué est le *buggy*, un engin très laid dont la tripaille, comme le reste, est à l'air et qui est autorisé à rouler dans les épreuves tout terrain. La plate-forme, raccourcie au chalumeau, et la mécanique standard proviennent de coccinelles Volkswagen — on voit la chute !

Le reste relève du domaine de la contemplation : les collections privées (Bardinon et ses Ferrari du mas du Clos, près d'Aubusson, Pozzoli et ses Historic Cars), les expositions « rétro » (comme à la Bastille ou à Vichy), les musées de l'automobile (comme au Mans ou au château de Rochetaillée-sur-Saône).

Mais voici qu'une course de voitures anciennes, le Rallye Paris-Montreux-Milan, va ressusciter à la mi-août les routes de l'aventure.

Romance motorisée pas morte...

OLIVIER MERLIN.

HAUTE COUTURE 79

La femme fatale

La femme fatale prend le devant de la scène dans les collections de couture, où le noir prédomine, de la tête aux pieds.

JEAN-LOUIS SCHERRER cache ses blouses drapées, ses robes pailletées et ses fourreaux à bustier sous les plus strictes des redingotes. On a l'impression de Sainte-Nitouche pensionnaires.

On sait que les couturiers voudraient revenir à une ligne droite, structurée et raccourcie, mais trouvent le moment peu propice. Aussi MARC BOHAN de CHRISTIAN DIOR propose-t-il un style hybride et habillé, juchant ses mannequins sur de hauts talons aiguilles pour enlever une redingote courte sur un pantalon au-dessus de la cheville en alternance avec des formes souples et enveloppantes. Ses tailleurs contrastent souvent le rouge et le noir en veste et en jupe tandis que les robes de dîner et du soir sont destinées à la « femme fatale ».

PIERRE CARDIN alterne une ligne « cocon » tout en rondeurs à des coupes au carré, à base d'épaules géantes à plis et grandes manches tombant droit jusqu'aux genoux sur des pantalons fuselés, pour le jour ou le soir. Ses robes de mousseline de soie, finement plissées, s'enroulent autour du corps avec un art consommé.

PHILIPPE VENET élargit ses mouvements d'épaules par des effets de gilets, de capuches et de houppelandes, s'ouvrant sur des tailleurs structurés en souplesse et ceinturés, à jupes contrastantes. Ses robes de dîner et du soir scintillent en mousseline lamée ou opposent des corsages décolletés de satin noir à des jupes de velours droites fendues.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

SCHERRER : ensemble drapé à blouse en crêpe Georgette blanc d'Abraham, brodée de feuilles noires aux épaules sur une jupe droite fendue noire. Coiffure 1900 ornée de plumes d'autruche. — DIOR : redingote courte de Marc Bohan, en flanelle noire de Dormeuil, sur un pantalon gris banquier de Besson et un gilet écossais bordeaux et noir de Taroni. — CARDIN : robe du soir en mousseline de soie noire d'Abraham, plissée et enroulée autour du corps pour révéler une jambe. — VENET : tailleur spencer à carrure large et double, boutonnage en velours de laine brique de Pétillault sur une jupe droite en prince de Galles de Moreau et une blouse en crêpe de Chine brique de Buche.

Le Monde

culture

Festivals

JOURNAL D'AVIGNON

Avec Ana, dans le labyrinthe

Il est des jours où ce qui se passe au théâtre draine le monde extérieur, « déstabilise » les courants de nôtre corps en vie, les monceaux de sensations sagement rangés sitôt reçus. Chaque parcelle de soi vient à la conscience, l'ordinateur logé dans la tête se déprogramme de sa routine, lance la machine tout entière dans une activité exaltante. C'est rare mais c'est pourquoi le théâtre est irremplaçable et cela peut arriver même devant un spectacle en ébauche, une mise en espace.

J'ai vécu une existence entière en voyant *la Maison d'Ana*, de Ninon Ozanne et Jeanne Champagne, à Théâtre Ouvert. Mon existence s'est mêlée au voyage d'Ana à travers un labyrinthe de rencontres. A la base, il y a celle de Ninon Ozanne avec *la Maison de l'inceste*. Je n'ai pas lu le livre et c'est égal.

Ana n'est pas Anaïs Nin. Elle est un personnage théâtral habité par les désirs, les doutes, les fureurs des femmes, auteurs et actrices, qui la font naître. Elle est une femme qui se cherche. Rien d'original. Mais voilà, elle ne touille pas les rancœurs de la banalité quotidienne, elle va loin au-delà, sans complaisance pour ses faiblesses. Elle regarde courageusement ses peurs, avec une lucidité, une intelligence, une sensibilité qui ne sont pas ordinaires.

Elle se regarde, se montre. Elle montre sans pudeur ses élans passionnés de vie et ses vertiges de mort. Ecartelée entre la beauté glacée d'une image maternelle asexuée et la présence maternante trop douce d'une nounou, elle part en quête d'un modèle, rencontre des mythes, celui de la belle dangereuse, de la folle, de la star... Celui aussi de la liberté.

Elle veut se réunir à elle-même dans l'amour sans conflit, sans question. Elle imagine l'amour-fusion (l'inceste), chemin piégé qui conduit à la mort. A l'homme qui vient lui commander « *Aimez-moi* », elle répond : « *Laissez-moi d'abord vivre.* » D'abord, elle veut se connaître, connaître son plaisir, être capable, « *pour son plaisir, de danser sans se soucier des regards* ».

Le chemin d'Ana est le sien propre. C'est pourquoi chacune (chacun peut-être, qui sait ?) y rencontre des reflets inconnus. Ninon Ozanne nous invite à dialoguer avec Ana comme elle l'a fait avec Anaïs Nin, sans détour anecdotique, sans du tout de futilité. Un dialogue souvent âpre. On traque sa vérité. Elle se laisse aborder et se dérobe, le découragement guette, la tentation du confort de l'abandon. Ana se cogne la tête, appelle ses paroles. Nous sommes suspendus à son visage buté, à son regard avide. Nous l'accompagnons. Elle nous oblige à déceler nos liens.

L'an dernier, Viviane Théophilidès présentait à Théâtre Ouvert *l'Arrivante*, d'Hélène Cixous, chemin de naissance de la femme nouvelle. Le thème est parallèle. Le spectacle, tout aussi admirable, est totalement différent. Le chemin de Ninon Ozanne n'est pas celui de Viviane Théophilidès, ni d'Hélène Cixous, ni même d'Anaïs Nin, dont l'écriture a inspiré la sienne, ample, pas du tout réaliste, nourrie de vibrations brûlantes. Elle a écrit une pièce exceptionnelle que je ne vois pas séparée de l'interprétation de Claudine Fiévet, de Laurence Février, Dagmar Deisen, Andrée Tainsy, de Michel Berto, de Jeanne Champagne, qui a également réalisé la mise en espace : ombres et lumières construisent et décryptent le labyrinthe dont Ana cherche l'issue. Même les failles inhérentes à ce genre d'ébauche annoncent des richesses.

La mode est aux femmes et trop souvent les femmes se laissent exploiter par une mode flatteuse. Là, c'est différent. Il est question d'une chair vivante, d'un esprit aux aguets, d'une personne qu'il nous faut écouter. Si *la Maison d'Ana* ne devient pas un spectacle à part entière présenté en régulier, c'est grave.

COLETTE GODARD.

Schubertiade au Salon impérial

Grâce à un directeur d'hôtel mélomane, le Festival estival de Paris dispose cette année d'un lieu privilégié pour la musique de chambre. On pénètre à l'hôtel Intercontinental par la rue de Castiglione (1er) au milieu d'un flot de touristes et de congressistes américains et, contournant la belle cour intérieure, on se trouve tout à coup chez Napoléon III, dans un grand salon doré au style majestueux, mais nullement froid grâce à ce flamboiement vieil or allié au rouge cramoisi le plus Empire. Glaces superbes, colonnes corinthiennes vraies et fausses, cariatides au coin de la cheminée soulevant un voile au-dessus de leur tête à la manièr et de Michel-Ange et, au plafond, nudités un peu lourdes et naïves, caissons décorés de fleurs, vastes lustres étalés.

Une schubertiade dans ce cadre impérial ? Pourquoi pas ? L'endroit est vraiment plaisant et Schubert n'a-t-il pas été au Konvikt un « protégé » de l'empereur d'Autriche ?... En tout cas le programme léger et charmant, selon son esprit, donné samedi par l'ensemble Musique des temps, passait comme l'éclair dans ce salon aux sonorités idéales.

Quelques délicieux lieder et l'admirable Pâtre sur le rocher, *chantés par Gisela Behrens-Kuch, une soprano au timbre brillant dont le vibrato trop marqué nuit un peu à la ligne très pure du phrasé schubertien, étaient encadrés par de merveilleuses musiques d'intimité : la* Sonate en sol pour violon et piano *K 301, un Mozart pour tous les temps, simple, vif et subtil, joué avec autant de talent que d'harmonie par une jeune dame blonde à la robe coquelicot (Marjeta-Delcourte-Korosec) et un pianiste barbu bien schubertien avec ce regard plein de bonté et d'humour derrière ses lunettes (Serge Bemant) ; le* Duo en la majeur, *de Schubert, primesautier et bondissant comme la truite dans le torrent, avec un andate tendre comme du Mozart, aux cascades de modulations cependant bien signées, et un final ivre d'espace, par les mêmes interprètes ; enfin, les* Fantasiestücke *pour clarinette et piano, soupirés avec tant de grâce par Walter Boeykens, même si celui-ci n'atteignait pas au lyrisme onirique et mystérieux de Michel Portal l'autre soir à l'hôtel Carnavalet.*

On souhaite en tout cas que la musique soit toujours aussi bien reçue dans ce lieu idéal qu'elle a conquis.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Huit concerts auront lieu au Salon impérial de l'hôtel Intercontinental, les 29 juillet (M. Dosse), 4 août (Orchestre de chambre de Prague), 5 août (J.-L. Gil), 12, 19 et 23 août (E. Ameling), 26 et 28 août (L. Sgrizzi).

Notes

Expositions

Léonard de Vinci chez les enfants

Le Musée en herbe a ouvert ses portes ce printemps au Jardin d'acclimatation, à Paris. Avec lui, le temps des musées « statiques » paraît révolu, au moins pour les enfants, dont il éveille par ses multiples facettes la curiosité et la sensibilité artistiques. Les trois animatrices et créatrices de ce musée, Sylvie Laferrere, Claire Merleau-Ponty, et Anne Tardy, ont cherché à y créer une atmosphère de jeu. Elles présentent en ce moment une exposition sur Léonard de Vinci dont le commentaire est assuré par des poèmes d'enfants d'une école bilingue : « Elle m'a dit : Bonjour, je m'appelle la Joconde, et me moque de tout le monde, j'en ai assez d'être admirée et un jour je m'en irai. »

Les jeunes visiteurs suivent l'exposition comme un jeu de piste où se succèdent, sous une forme vivante, les différents métiers et inventions de Léonard de Vinci.

L'exposition comporte des ateliers divers : peinture, modelage et mime. Un fond de musique accompagne le visiteur, pour éviter le silence des grandes salles des musées d'adultes et les bruits de pas. Quelques coussins créent une atmosphère détendue. La dernière salle rassemble quelques poèmes de jeunes visiteurs qui ont su vaincre leur timidité.

★ Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, Bois de Boulogne, 75116 Paris, tél. : 747-47-66, ouvert de 14 heures à 18 heures tous les jours, y compris au mois d'août.

Cinéma

« Enquête à l'italienne », de Steno

Le commissaire Baldassare, qui croupit au service des archives de la police à la suite d'une bévue, va-t-il découvrir l'auteur d'un double meurtre commis dans un vieux palais romain et rentrer, du coup, en grâce ? On s'en soucie peu, le film ayant surtout des vertus soporifiques. Deux scénaristes de talent, deux maîtres de la « comédie italienne », Age et Scarpelli ont écrit cette histoire policière, qu'on dirait tirée d'un roman désuet d'Agatha Christie et tant bien que mal transposée à Rome. Ou bien Age et Scarpelli sont en perte de vitesse, ou bien Steno qui réalise, habituellement, de lourdes gaudrioles leur a joué un mauvais tour. Les notations satiriques tombent à plat comme l'enquête. Et les personnages — dont certains auraient tout de même pu inspirer Dino Risi — sont réduits à l'état d'ectoplasmes. On suppose que les acteurs — célèbres — qui les incarnent avaient besoin d'argent.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Variétés

Le flamenco de Pepe de Cordoba

Fernando Callonge s'installe le premier sur une petite chaise raide. Il est le guitariste. Et commence à jouer. Seul. L'équivalent en espagnol de l'expression « gratter la guitare » est mille fois plus joli : cette langue a des gutturales que le français ne propose pas. On ne peut dire bien avec nos mots si peu chantants l'ongle sur les cordes, l'attitude de celui qui, doucement, courbé et tendu à la fois sur l'instrument en bois poli de forme féminine, tire les sons un à un, attentivement. Bruits rauques ou suraigus : très vite on ne sait plus. Pepe est arrivé. Pepe de Cordoba, avec son jabot de dentelle de blancheur éclatante.

On aime le flamenco ou on ne le supporte pas. Ce chant populaire du sud de l'Espagne est une affaire grave, une affaire tragique d'hommes qui pleurent les amours perdues et hurlent la fatalité enracinée. La mélopée violente dans ses emportements et ses brisures n'a besoin pour s'accompagner que des réponses (ou des questions) de la guitare. On peut évoquer l'influence arabe, ou la tradition des gitans, qu'ils soient de Cordoue, de Grenade ou de Séville. Pepe de Cordoba, entre chaque chanson, précise un peu ces choses, donne une traduction rapide des poèmes qu'il va interpréter. Il a composé certaines des musiques. Il sait l'exagération, l'excès de l'excès proche de l'expiration. C'est cette approximation du record physique, ce flirt virtuose avec la limite du possible qui fait le flamenco.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Café d'Edgar, 23 heures.

Avec un peu d'imagination

(Suite de la première page.)

Masque inconscient en partie, car Saint-Saëns possède au plus haut degré l'amour de la belle facture : le respect des règles, pour lui, est une nécessité artistique, un stimulant sans lequel il n'écrirait pas une note ; en même temps, c'est le voile pudique qu'il éprouve le besoin de jeter sur ce qui le trouble.

On peut l'accuser d'avoir succombé, dans la bacchanale, au charme un peu louche de l'orientalisme, mais l'examen de la partition révèle à cet endroit une rigueur thématique étonnante à l'intérieur d'une forme-variation déguisée en rapsodie. Cela ne va pas sans une pointe de pédantisme parfois, mais, venant « *de l'homme qui sait le mieux la musique du monde entier* » — le mot est de Debussy, — c'est bien le moins qu'on puisse accepter.

Présenter *Samson et Dalila* au Théâtre antique d'Orange, c'est accentuer l'aspect monumental en empêchant toute lecture un peu plus subtile du drame. Les dimensions de la scène ont pu jouer en faveur du metteur en scène Carlo Maestrini dans la mesure où le rythme dramatique de la partition est effectivement assez large; les colonnes en mousse du temple de Dagon pouvaient également se confondre avec celles qui subsistent devant le mur, mais c'est à peu près tout, et le deuxième acte, par exemple, sans même parler des finesses perdues de l'orchestration, n'est évidemment pas fait pour le plein air. Comme il n'y avait pas de mistral, on pouvait s'estimer heureux et, à condition d'être bien placé, juger que l'œuvre était plutôt mieux donnée ici qu'au palais Garnier, où on vient de la reprendre.

La douceur sensuelle de Dalila

Malgré un vibrato exagéré dans les graves, la voix d'Elena Obraztsova possède la douceur sensuelle qu'on peut attendre de Dalila, et, si Placido Domingo a pu décevoir ses admirateurs, c'est qu'il a voulu donner du rôle de Samson une interprétation plus intérieure qu'éclatante, en contradiction avec les impératifs du lieu. Siegmund Nimsgern est un excellent grand prêtre ; on lui pardonnerait sa méchanceté s'il pouvait se passer des interventions intempestives du souffleur ; quant à Pierre Thau, il a si bien défendu l'air passablement ingrat d'Abimelech que Samson aurait tout de même dû lui laisser la vie sauve. A l'opéra, les ténors sont impitoyables... Enfin, comme à Paris, John Macurdy prêtait au vieillard hébreu sa voix chaude et son mi grave.

Une mention toute particulière doit être décernée au chœur de l'Orchestre de Paris, un chœur amateur et bénévole, qui a fait preuve d'une vaillance et d'un sérieux remarquables ; l'Orchestre lui-même et son chef Daniel Barenboïm étaient dans leurs meilleurs jours, de sorte que, à condition d'avoir su fermer les yeux et prêter l'oreille quand il le fallait, on a pu prendre un plaisir réel aux souffrances de Samson.

Mais pourquoi faut-il que Domingo ait attendu les premières notes du prélude pour commencer à faire tourner la meule ? Comme on l'y avait enchaîné bien avant et qu'il n'y avait pas de rideau, quelques tours de plus n'auraient pu qu'augmenter notre compassion... Il paraît que la meule n'est pas une vraie meule, et que Abimelech n'a pas vraiment été tué. Ceux qui disent cela affirment aussi que l'œuvre n'est pas très bonne. Ils ont sans doute raison, mais on a le droit de rêver et d'aimer ce qui n'est pas parfait, c'est seulement une question d'imagination.

GÉRARD CONDÉ.

Théâtres

JEAN-PIERRE MIQUEL REMPLACERA ROBERT HOSSEIN A REIMS

Jean-Pierre Miquel vient d'être nommé directeur du Théâtre populaire de Reims, sur proposition du ministre de la culture et de la communication. M. Miquel succèdera à M. Robert Hossein le 1er janvier prochain, date à laquelle le Théâtre populaire de Reims deviendra un centre dramatique national. M. Miquel avait quitté à la fin de la saison la direction du Théâtre national de l'Odéon, placé par décret sous la responsabilité de l'administrateur de la Comédie-Française (*le Monde* des 9 et 16 février). De 1971 à 1977, il en avait été le directeur-adjoint artistique.

LA PROCHAINE SAISON AU T.N.S.

Le Théâtre national de Strasbourg créera *Kafka*, d'André Engel, et *André del Sarte*, dans une mise en scène de Dominique Muller, reprendra *la Table*, de Michèle Foucher et Denise Peron, et peut-être *Antigone-Hölderlin*, par Michel Deutsch, si l'entrepôt où se joue le spectacle n'est pas détruit d'ici le mois de juin 1979. Sont accueillis *la Mouette*, par Bruno Bayen, *Jean-Jacques Rousseau*, avec Gérard Desarthe, les quatre Molière de Vitez, l'Aquarium, avec *la Sœur de Shakespeare*, le G.R.A.T., avec *Ça respire encore*.

PRESSE

Le groupe « Times » menace de nouveau de suspendre ses publications

De notre correspondant

Londres. — Le groupe Times-Newspapers, qui publie le *Times*, le *Sunday Times* et les suppléments du *Times* consacrés à la littérature et à l'éducation, menace à nouveau de suspendre ses activités en raison des grèves sauvages de certains ouvriers d'imprimerie qui, à de nombreuses reprises, ont perturbé les parutions.

Tous les employés du groupe vont recevoir, dans la semaine, une lettre encore officieuse, mais dont la teneur a été révélée par le *Sunday Times*, les avertissant que la publication de tous les titres sera suspendue si les conflits intermittents se poursuivent et si un accord « *destiné à protéger l'avenir du groupe et de ses employés* » ne peut être conclu avant le 30 novembre prochain. Cette lettre est signée par le directeur général du groupe, M. James Hussey. Un avertissement analogue avait déjà été adressé au personnel le 26 avril dernier.

Depuis le début de l'année, rappelle M. Hussey, les arrêts de travail soudains déclenchés par certains ouvriers imprimeurs, sans l'accord de leur syndicat, le SOGAT, ont entraîné un manque à gagner de 2,1 millions de livres.

Quelque neuf millions d'exemplaires des différents journaux du groupe n'ont ainsi pas été imprimés. En ce qui concerne le seul supplément du *Times*, quelque six cent mille exemplaires ont été perdus.

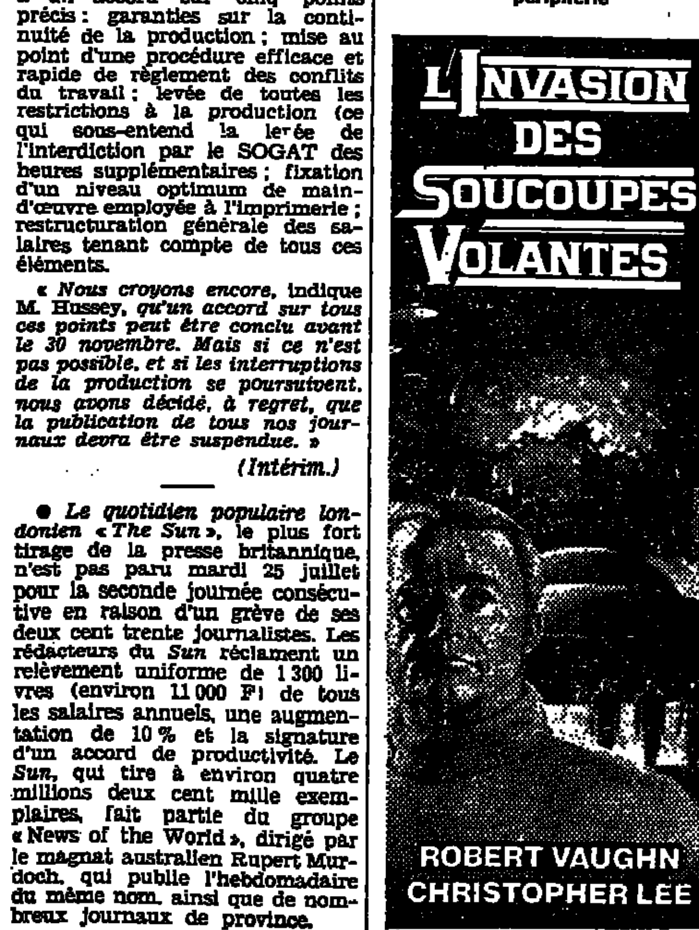
« *Nous ne voulons pas d'un conflit,* écrit M. Hussey. *Nous avons la certitude que nos problèmes peuvent être résolus par la négociation et par le bon sens.* » Mais il ajoute : « *Nous pensons sincèrement que nous n'avons pas d'autre choix que la position que nous avons prise. Nul ne doit douter de nos intentions.* »

Il rappelle que la direction demande aux syndicats d'arriver à un accord sur cinq points précis : garanties sur la continuité de la production ; mise au point d'une procédure efficace et rapide de règlement des conflits du travail ; levée de toutes les restrictions à la production (ce qui sous-entend la levée de l'interdiction par le SOGAT des heures supplémentaires ; fixation d'un niveau optimum de main-d'œuvre employée à l'imprimerie ; restructuration générale des salaires tenant compte de tous ces éléments.

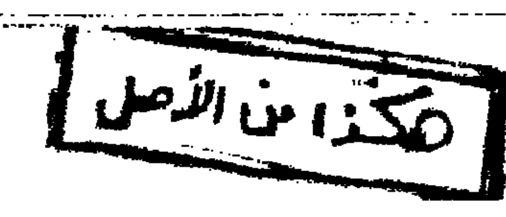
« *Nous croyons encore,* indique M. Hussey, *qu'un accord sur tous ces points peut être conclu avant le 30 novembre. Mais si ce n'est pas possible, et si les interruptions de la production se poursuivent, nous avons décidé, à regret, que la publication de tous nos journaux devra être suspendue.* »

(Intérim.)

● *Le quotidien populaire londonien « The Sun »*, le plus fort tirage de la presse britannique, n'est pas paru mardi 25 juillet pour la seconde journée consécutive en raison d'un grève de ses deux cent trente journalistes. Les rédacteurs du *Sun* réclament un relèvement uniforme de 1 300 livres (environ 11 000 F) de tous les salaires annuels, une augmentation de 10 % et la signature d'un accord de productivité. Le *Sun*, qui tire à environ quatre millions deux cent mille exemplaires, fait partie du groupe « News of the World », dirigé par le magnat australien Rupert Murdoch, qui publie l'hebdomadaire du même nom, ainsi que de nombreux journaux de province.







صكذا من الأصل

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Samson et Dalila.
Comédie - Française, 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : la Tisane ; 22 h. : Davly.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Cartoucherie de Vincennes, 21 h. : Dom Juan.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : D. Comtois Cahen, épinette et piano, E. Gorechi, soprano, et F. Virolle, clarinette (Schubert, Bach, Purcell, Mozart, Clementi, Frescobaldi).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz, sol. G. Touvron (Haydn, Hummel).

Festival estival

Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.

Jazz, pop', rock et folk

Campagne - Première, 18 h. : Nadavati ; 20 h. 30 : D. Murray.
Caveau de la Huchette, 21 h. : R. Franc et son orchestre Dixieland.
Chapelle des Lombards, 21 h. 30 : Gil Evans.
Palais des Arts, 21 h. : A. Markusfeld.
Aire libre, 18 h. 30 : Voyage aux Caraïbes, musique d'Amérique latine.
Petit Journal, 21 h. 30 : Jazzherires.

La danse

Palais des Congrès, 20 h. 45 : Giselle (Ballet de l'Opéra).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Faust, de F.W. Murnau ; 18 h. 30 : Madame Satan, de C.B. de Mille ; 20 h. 30 : la Furie du désir, de K. Vidor ; 22 h. 30 : Chasse à l'homme, de F. Lang.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (272-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) : U G C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Lord-Byron, 8e (225-...) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P L M.-Saint - Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : B... 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*) v.o. : Saint - Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U G C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.) (quatre parties), v.o. : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean - Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — V f : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82). H Sp.
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A.) (*) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Broadway, 16e (527-41-16).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) (V f.) : U.G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75).
MARTIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'à dim. (v.f.) : Nation, 12e (343-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (v.o. à partir de V.).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U. G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) (V.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G C. Marbeuf, 8e (225-47-19). (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

Les films nouveaux

ENQUETE A L'ITALIENNE, film italien de Steno, (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Colisée, 8e (359-29-46), (v f) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

XICA DA SILVA, film brésilien de Carlos Diegues (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98) ; (v f) : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint - Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46) jusqu'à J. ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Mardi 25 juillet

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A. v.o.) : Action - Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
CABARET (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
CROIX DE FER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi, 21 h.
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
J. A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés.) : Escurial, 13e (707-28-04), jusqu'à L.
LA PASSION DE JEANNE-D'ARC (Dan.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
PETER PAN (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272 94-56).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUO VADIS ? (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f : Calypso, 17e (754-10-68).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U G C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
WOODSTOCK (A., v.o.) : U G C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h. et 24 h.
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e ; 12 h., 23 h. 50.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
THE KID (A.) : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.

Les festivals

DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.) : 14 h. 45 : les Escapades de Tom et Jerry (v.o.) : 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 30, 22 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 19 h. 30 : Soleil vert ; 0 h. 30 : Théâtre de sang.
I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Jeux d'été.
COMEDIES MUSICALES U S A (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 45 : Satyricon ; 16 h. : Répulsion ; 17 h. 45 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : Un cadavre au dessert.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) I. 13 h. : Salo ; 15 h. : The Song remains the same ; 17 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 19 h. 30 : Cabaret ; 21 h. 30 : Bonnie and Clyde. — II. 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : la Vie devant soi ; 18 h. 15 : Phantom of the paradise ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Délivrance.
CHAPLIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Monsieur Verdoux.
HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e : (542-67-42) : les Amants du Capricorne.
RETRO - METRO STORY (v.o.), La Clef, 5e (335-90-90) : For me and me gal.
H. BOGART (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : Stand In.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I : 14 h. : Au-delà du bien et du mal ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre ; 22 h. : le Droit du plus fort. — II : 14 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Jules et Jim ; 20 h. : Citizen Kane ; 22 h. : Ascenseur pour l'échafaud.
REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mc Kay ; 22 h. : Lenny.
MELODRAMES (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : l'Innocent.

RADIO-TÉLÉVISION

La S.F.P. veut s'assurer la fidélité des chaînes

(Suite de la première page.)

M. Edeline s'était, disait-on, donné pour principe la règle des trois tiers : un tiers de ressources par la télévision, un tiers par le cinéma, un tiers par les autres techniques audiovisuelles.

Pari déjà perdu, puisqu'en 1977 la S.F.P. n'a réalisé qu'un peu plus de 11 % de son chiffre d'affaires (61 millions sur 540 millions) « à l'extérieur » et que ce taux devrait dépasser à peine 14 % en 1979 (100 millions sur 700 millions). La diversification a donc, pour le moment, échoué et les sociétés de programme, c'est-à-dire essentiellement TF 1 et Antenne 2, demeurent les deux clients quasi exclusifs de la S.F.P.

Pourtant leur apport ne suffit pas puisque les trois exercices 1975, 1976 et 1977 se soldent par un déficit de 120 millions de francs. De plus, à en croire les dirigeants de la S.F.P., le niveau des commandes passées par les chaînes serait en baisse en 1977 et 1978 par rapport aux années précédentes. Or, disent-ils, « chaque fois que les sociétés de programme baissent de 1 % leur niveau de commande, la S.F.P. doit augmenter de 10 % son chiffre d'affaires à l'extérieur ». Voilà pourquoi l'exigence principale que M. Jean-Charles Edeline comptait présenter au chef de l'Etat est celle de contrats pluriannuels avec les chaînes de télévision (ce que le président de la S.F.P. appelle une « fidélisation » des sociétés de programme), son autre revendication étant celle de capitaux propres qui assureraient à la société les fonds de roulement dont elle n'a jamais été dotée et lui permettraient aussi d'éponger peu à peu son déficit.

En exposant ses demandes à M. Giscard d'Estaing et en dressant le bilan de sa politique, M. Jean-Charles Edeline devait être appelé à répondre aux critiques portées contre sa gestion. Sa mission était de faire d'une administration (qui, dit-on à la S.F.P., « symbolisait tout ce qui allait mal à l'O.R.T.F. ») *une véritable société commerciale,* capable de vivre une vie indépendante. S'il n'y est pas parvenu, il considère qu'à condition de lever certains obstacles il peut encore atteindre cet objectif. Quelles sont *les données du débat ?*

● Les relations avec les sociétés de programme

Les chaînes reprochent surtout à la S.F.P. *de n'être pas réellement compétitive et de pratiquer des* prix plus élevés que les sociétés privées. *Tout en rendant hommage* à la qualité de ses produits, elles affirment que le coût horaire d'une émission fabriquée par la S.F.P. *est de 30 à 40 % supérieur à* celui d'une production privée, en raison de lourdes contraintes structurelles (effectifs nombreux, matériel sophistiqué, conditions de travail rigides). Elles font observer *qu'en tout état de cause le volume* de leurs commandes dépasse largement la stricte garantie prévue par les cahiers des charges.

A ces reproches, la direction de la S.F.P. répond que ses tarifs, comme l'a montré le dernier rapport de M. Jean Cluzel, rapporteur spécial du budget de la radio-télévision devant le Sénat, ne sont pas très différents du privé et qu'ils leur sont même souvent inférieurs. *Elle reconnaît que le produit final revient en général* plus cher dans le secteur du film, mais, ajoute-t-elle, on ne peut comparer que ce qui est comparable : les chaînes s'adressent à la S.F.P. *pour les dramatiques,* dont le coût est élevé, et aux sociétés privées pour les séries, qui sont bien meilleur marché. De plus, les prix sont fermes et définitifs dès lors que le devis a été accepté, et la qualité est indiscutée.

Quant aux pesanteurs bureaucratiques, elles ont été, estime-t-on, un peu *allégées : stabilisation des* effectifs à deux mille neuf cent soixante-dix personnes, signature *d'une convention collective qui a restauré le climat social, limitation* des frais généraux à moins de 10 % du chiffre d'affaires, mise en place d'une gestion « cellulaire ». Enfin, indique-t-on, l'Empire, considéré comme une « base de logistique commerciale » *et souvent* décrié, ne perd pas d'argent.

● La diversification

En ce domaine, les résultats ne sont pas à la hauteur des ambitions. *Le cinéma ? La sélection des* films réalisés en coproduction n'a pas permis des succès significatifs, qui établiraient la place de la S.F.P. parmi les grandes sociétés de production. Cela est vrai, répond-on à *la S.F.P.,* mais d'une part, les opérations ne sont pas déficitaires (les films sortis en 1976 ont coûté 4,8 millions de francs à la société et lui en ont rapporté à peu près autant, et il est trop tôt pour juger ceux de 1977, qui n'ont pas achevé leur carrière) et, d'autre part, certaines obligations (la situation de coproducteur minoritaire, la nécessité d'investir en moyens et en personnels, non en *capitaux) empêchent la S.F.P. de mener une politique dynamique.*

Quant à la construction de studios à Bry-sur-Marne (130 millions de francs, un studio terminé fin *1978 et l'ensemble fin 1979), que certains dénoncent comme « une fuite en avant »,* elle est justifiée par Jean-Charles Edeline dans la perspective d'une « restructuration des *moyens* de production-film » *(rendue indispensable par la dis*persion des implantations actuelles) et d'une stratégie internationale. Dans les autres secteurs — vidéotransmission, vidéocassettes et vidéodisques notamment, — la S.F.P. n'a pas franchi le stade de l'expérimentation, mais fait confiance à l'avenir.

La société française de production peut-elle donc être rentable ? Le déficit de 120 millions de francs s'explique, selon ses dirigeants, par *le passif de l'ex-O.R.T.F. (81,7 millions de francs,* constitués surtout par les frais financiers sur emprunts et les amortissements sur les constructions) et les effets de la grève des comédiens début 1977 *(54 millions de francs, dont 19 ont* été indemnisés). Sans cet héritage, l'équilibre serait pratiquement atteint, la marge bénéficiaire brute étant de 100 millions de francs. Cependant, la tendance demeure *défavorable, les dépenses, comme le* fait observer M. Jean Cluzel, augmentant plus vite que les recettes.

En 1974, le président de la République avait le choix entre deux solutions : au lieu de créer une société de production, il aurait pu, comme le soulignait M. Jean-Charles Edeline, « doter chaque chaîne d'un service et se dispenser d'avoir une infrastructure lourde ». Le président de S.F.P. ajoutait : *« Si l'on a choisi cette dernière* solution, la seule justification est qu'elle devienne une entreprise internationale. » Tel est le grand pari de M. Jean-Charles Edeline. C'est aussi, en définitive, le plus difficile, mais on n'aperçoit guère de solution de rechange.

THOMAS FERENCZI.

La gloire de l'Empire

L'Empire, cet ancien cinéma, loué par M. Jean-Charles Edeline à l'Académie des inscriptions et belles lettres, propriétaire des murs, et aménagé à grands frais (43 millions) est devenu en 1976 un studio de télévision. Cet endroit luxueux, qu'on dit aujourd'hui désert, *donc inutile, tourne-t-il réellement* à vide ? Equipé d'une salle de mille places, disposant elle-même d'un plateau de 800 m2, d'une petite salle polyvalente, où sont enregistrés des *débats et certaines émissions* comme « Blue Jean », diffusé sur Antenne 2 le dimanche, de trois salles de projection, d'un foyer de répétitions, de loges et de matériel technique moderne, *il sert de vitrine à la S.F.P.* pour y montrer sa production, mais il doit aussi être rentabilisé.

Son directeur, M. Constanzo, explique que, en 1977, les émissions de Jacques Martin « Bon dimanche » et « Music and Music », commandées par Antenne 2, représentaient (répétitions et enregistrements compris) quatre jours de travail, sans parler de « Blue Jean » qui prenait la journée du mardi *« L'Empire a travaillé pratiquement six jours sur sept cette année,* dit-il. *Un travail extrêmement régulier. »*

Des clients privés font aussi appel aux services de l'Empire : *« Un lieu de rencontres,* ajoute-t-il, *où on accueille chaque année le Festival international cinématographique de Paris. On fait ici le marché du film de court métrage. On a assuré le gala pour la sauvegarde de Venise. En 1976, Simca-Chrysler nous a sollicité. »*

Quels sont alors les projets pour la rentrée ? Jacques Martin ayant quitté Antenne 2, la chaîne va réaliser dorénavant à l'Empire une émission de variétés, *programmées* le lundi à 20 h. 30, où des shows alterneront avec un programme consacré aux compositeurs de musique de films. « Chorus », qui remplace « Blue Jean » le dimanche, y *sera également enregistré* toutes les semaines, ainsi que « Terminus les étoiles » (du cabaret), diffusé le samedi, tous les quinze jours, à 22 h. 30. De son côté, Fiat-France doit organiser *un congrès,* qui utilisera un ensemble de moyens audiovisuels : tournage de films pour recyclage et publicité.

L'Empire, qui, d'après son directeur, n'est pas un secteur *déficitaire de la S.F.P., mais une* petite entreprise (trente personnes y travaillent à temps plein) au budget équilibré, ne semble pas inoccupé. Une question cependant : était-il indispensable à la S.F.P. *de s'approprier* ce lieu ? — M.-F. L.

L'INQUIÉTUDE DES SYNDICATS

A la S.F.P., le personnel s'interroge, et les syndicats, le S.U.R.T. (le syndicat unifié de radio-télévision C.F.D.T.) et le S.N.R.T. (syndicat national de radio-télévision C.G.T.), sont vigilants. Depuis quatre ans, le climat social semble moins tendu qu'au temps de l'O.R.T.F. : *« La direction a plus souvent cédé,* dit Jean-Pierre Bastian, délégué du SURT-C.F.D.T., *devant la menace d'un conflit ou d'une grève. Mais il est vrai aussi qu'Edeline a changé. Au départ nous nous opposions à son objectif : 30 % de télévision, 30 % de cinéma, 30 % consacrés aux nouvelles techniques. Maintenant des arguments économiques le font revenir en arrière. »* Cependant, la tension est là, de nouveau. Les syndicats ont fait parvenir un communiqué à la presse *(le Monde* daté 16-17 juillet) pour dénoncer une « campagne d'intoxication » qui pourrait altérer toute combativité à l'annonce de certaines mesures. Il n'est donc pas question pour eux d'accepter le moindre mal pour éviter le pire.

« La situation financière de la S.F.P., explique Marc Avril, secrétaire général du SURT-C.F.D.T., *est extrêmement mauvaise mais pas catastrophique. La solution aux difficultés de la société existe : il faut plus de commandes. Mais le gouvernement se trouve dans une position difficile, car il ne peut pas obliger les chaînes à verser un tribut à la S.F.P., sinon il renie le système commercial et la théorie de l'indépendance mis en place par la loi du 7 août. »*

Les syndicats rappellent que depuis deux mois, ils demandent à être reçus par M. Lecat, ministre de la culture et de la communication. Par ailleurs, ils reprochent aux chaînes de ne pas toujours respecter leurs engagements, et dénoncent la concurrence avec les sociétés privées. *« Les syndicats se battent pour la qualité et le respect des produits »,* dit Michelle Oglor, du S.N.R.T.-C.G.T. Ils redoutent également les licenciements : la cellule regroupant le personnel de production (assistants-réalisateurs, chefs décorateurs, scripts) et la cellule film, déficitaires, seraient menacées, car elles subiraient plus particulièrement la fluctuation des commandes, et le sous-emploi y serait plus flagrant.

« Le personnel de la S.F.P. n'est pas trop nombreux, assure Jean-Pierre Bastian, *si la société tourne à 80 %. »* Cependant *« si Edeline demande un contrat pluriannuel fixant le niveau de commandes à 27,5 % du budget de chacune des deux chaînes, ce qui assurerait 80 % du chiffre d'affaires de la S.F.P., les chaînes vont exiger d'appliquer les mêmes prix que dans le privé. Si la S.F.P. devient moins chère, Edeline devra comprimer ses frais généraux, c'est-à-dire le personnel »,* explique Marc Avril. Les syndicats pensent que les commandes devraient être planifiées avec l'accord des chaînes ce qui éviterait le sous-emploi et le recrutement d'occasionnels aux périodes de surcharge, qui surviennent en général au mois de septembre, lors de la préparation des programmes de Noël.

De toutes les façons, ils estiment que le personnel n'a pas à être la victime d'une loi à laquelle il s'est opposé. Une assemblée générale est prévue ce mercredi 26 juillet, après la réunion du comité d'entreprise. C'est là que le personnel décidera de l'attitude à adopter et que se jouera, dit-on, la crédibilité de M. Edeline.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

MARDI 25 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : Les navires incoulables et leurs naufrages, d'A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 25, Sport : Superstar en Suisse ; 22 h. 30, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisir (Pourquoi ? Pour qui ?).

Recherches sur le théâtre musical.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : AGUIRRE OU LA COLÈRE DE DIEU, de W. Herzog (1972), avec K. Kinski, H. Rojo, R. Guerra, Del Negro, P. Berling, C. Rivera.

En 1560, au Pérou, un conquistador illuminé rejette l'autorité du roi d'Espagne et organise sa propre expédition pour être le premier à atteindre l'Eldorado.

Une tragédie shakespearienne. Visions et hallucinations de la folie de conquête dans une nature sauvage. Et l'interprétation de Klaus Kinski.

Vers 22 h., Débat : Les Conquistadors.

Avec MM. J. Lafaye, professeur d'histoire à la Sorbonne, secrétaire général du Congrès international des américanistes ; E. Otte, professeur d'histoire à l'université de Berlin-Ouest ; R. Marcus, professeur à l'université de Paris-VIII ; J.-C. Baroja, membre de l'Académie royale d'histoire de Madrid ; Mlle F. Cantu, professeur d'histoire à l'université de Rome.



23 h. 15, Journal ;

23 h. 30, Petite musique de nuit : Scherzo de la sonate en ré mineur, op. 40, de D. Chostakovitch, avec F. Lodéon, violoncelle, et D. Hovora, piano.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : LA BELLE ET LE CAVALIER, de F. Rosi (1966), avec S. Loren, O. Sharif, D. del Rio, G. Wilson, L. French, C. Pisacane. (Rediffusion.)

Au dix-septième siècle, dans le royaume de Naples. Un moine donne à un prince une recette pour faire un mariage heureux. Le prince rencontre une paysanne un peu sorcière.

Conte napolitain, plein de verve et très bien joué par Sophia Loren. Divertissement à part dans l'œuvre de Francesco Rosi.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : peut-on désenclaver l'Alsace ? avec René Ehni et Michel Le Bris ; 21 h. 15, Musiques de notre temps... à Romans ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Concert de musique de chambre... « Quatuor en forme de suite pour cordes et piano » (Siohan), par le trio à cordes de Paris et W. Chodack, « Synthèses pour violon et piano » (Maticic), par J. Estournet et l'auteur, « Trio à cordes en mi bémol majeur » (Beethoven), par le trio à corde de Paris, « A propos d'Orphée » (Darasse), par C. Lasartel et J. Estournet ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents premiers sillons... Musique scandinave par l'orchestre de chambre suédois d'Orebro, dir. G. Nilgon et L. Hedwall : Agrell, Jarnefelt, Linde, Larsson ; 0 h. 5, La substantifique moelle : Gargantua.

MERCREDI 26 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (Les gens de la ville) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Ces chers disparus : Luis Mariano ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h. Journal ;

20 h. 30, Dramatique : Le devoir de français, de D. Lalanne, réal. J.-P. Blanc (2e partie).

Le traumatisme de la libération pour un adolescent qui avait pris les années noires pour de grandes vacances.

22 h., Sciences : A la poursuite des étoiles (Les mystères de Vénus).

Avec MM. J. Blamont, directeur du laboratoire d'aéronomie du C.N.R.S. ; A. Dollfus, astronome, de l'observatoire de Paris-Meudon ; des astronomes soviétiques et différents membres du groupe pour le projet d'envoi d'un ballon en 1983 vers Vénus.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., FILM : BILLY LE KID CONTRE LA LOI, de W. Castle (1954), avec S. Brady, B. St John, J. Griffith, P. Cavanagh, A. Hale Jr.

Pour venger son patron assassiné, un jeune cow-boy se fait hors-la-loi. Son meilleur ami, devenu shériff doit le capturer.

Une version peut connue de la légende de Billy le Kid, *par un spécialiste des films d'aventures série B.*

15 h. 25, Aujourd'hui magazine, Tennis : coupe de Galéa et les Jeux africains ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps (Baleines en péril).

Depuis 1975, une organisation de groupes écologistes, Green Peace, a pris la défense des baleines, mammifères menacés par la chasse, dont la réglementation n'est pas appliquée. Un reportage sur la pêche et la chasse à la baleine en même temps qu'un document sur la vie et les mœurs de ces animaux.

22 h. 35, Petite musique de nuit : Sonate, de Scarlatti, par B.-L. Gelber, piano.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un acteur) : LA RANCUNE, de B. Wicki (1963), avec I. Bergman, A. Quinn, C. Dauphin, P. Stoppa, H.-C. Blech, J. Dufilho, I. Demick, R. Valli, V. Cortese. (N., rediffusion.)

La veuve d'un milliardaire revient dans sa ville natale. Elle est prête à faire don d'une somme considérabe à condition que l'on tue l'homme qui l'a autrefois séduite et délaissée.

Médiocre adaptation de la Visite de la vieille Dame *de Dürrenmatt. Une production trop cosmopolite.*

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Poésie : Nicole Brossard* (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; 8 h. 32, L'attachement ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le Metropolitan Opera de New-York : le renouvellement de l'après-guerre ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : Pamela Mia Paul, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Fleur et la Souris », de R. Fallet ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : du côté des grandes écoles ; drôles d'histoires ; 15 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, Le Metropolitan Opera de New-York : les chanteurs de la dernière période ; 18 h. 30, Série : Nouvelles de O'Henry ; *19 h. 15, Entretiens avec... Pierre Schaeffer ;*

20 h., En direct du cloître des Célestins, à Avignon... « Rimbaud ou le fils du soleil », d'A. Bourseiller ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique (Ahmad Jamal) ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Variétés de la musique légère : Migiani, Loussier, Legrand, Bourdin, Lutereau ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Lully, Sainte-Colombe, Dandrieu, Devienne ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... par l'orchestre de Provence-Côte d'Azur : Schubert, Mendelssohn, Dvorak ; 17 h., Postlude : Saint-Saëns, Schumann, Roussel ; 18 h. 2, Musiques magazine : les musiques électroniques et de studio ; 19 h., Jazz time : les hommes du président ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival de Vienne... « Ouverture dans le style italien » (Schubert), « Concerto pour piano no 4 (Beethoven), « Concerto pour piano no 25 » (Mozart) par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. Stein, avec les pianistes G. Oppitz et P. Badura-Skoda ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, La substantifique moelle.

équipement

URBANISME

X MILLE LOGEMENTS AUTOUR D'UNE PISCINE SUR LES DUNES DE CABOURG

ıouveau « spectacle » nautique de M. Coquatrix

ris sur Cabourg en ce uillet. Comme Marcel refois, les clients du el relèvent le col de néable pour faire leur quotidienne sur le ıer. Il fait gris aussi onges grandioses de uatrix, le maire (div. ı station.

| 25 juillet jusqu'à la bre, le dossier et la le son dernier projet : ensemble immobilier vrés à la curiosité du registre ouvert à la mairie recevra les appréciations de la population locale comme des estivants. Mais cette représentation-là ne ressemblera guère à celles de l'Olympia. Il risque d'y avoir plus de sifflets que d'applaudissements. Car trois jours avant l'ouverture de la consultation le docteur Jean-Paul Henriet, trente-huit ans, président de l'association Cabourg environnement, *« faisait un tabac »* devant cinq cents personnes entassées dans la salle des mêtes pour mettre en pièces le projet municipal.

Un boute-en-train

en 1971, le Dr Henriet ne la majorité des , plébiscité M. Bruno qui se présentait à la ourg — le Balbec de rche du temps perdu » de langueur alors que voisine était la coque-Parisiens fortunés. Il oute-en-train, un fi- ı organisateur, pour a station. Le directeur a fit merveille. *« J'ai le,* dit-il, *une passion et de vastes ambi-* ı effet. En quelques ourg s'est équipé d'un ublic moderne, d'un outs, d'une station d'une usine d'ordures Le Grand Hôtel a relustre d'antan et les du casino valent : de l'Olympia.

financer tout cela, la runté avec un bel 1971 à 1975, la dette . a grimpé de 1 303 F Cabourg est la plus communes du Calva- : cette année, cer- rgeais ont vu leurs impôts locaux augmenter de près de 20 %.

M. Bruno Coquatrix savait qu'il en serait ainsi. Pour que la charge fiscale reste supportable il fallait donc accroître le nombre des contribuables. Les Cabourgeais sont trois mille trois cents. *« Il est nécessaire que nous soyons dix mille »,* affirme le maire. La logique financière vient conforter son rêve. Cabourg était une charmante collection de villas familiales, il veut en faire une grande station, surclasser Deauville et, qui sait, égaler le prestige de Cannes.

Pour cela un seul moyen : faire appel aux promoteurs. Ceux-ci ne demandaient pas mieux puisque providentiellement l'autoroute de Normandie allait, en 1976, mettre leurs immeubles à deux heures de Paris. En cinq ans ils ont construit ou mis en chantier trois mille sept cents appartements. Tous à usage de week-end ou de vacances.

Mais il y a une chose qu'on ne peut garantir à Cabourg, c'est le soleil. Lorsqu'il pleut et qu'il vente on s'y ennuie. D'où une nouvelle ambition : créer un parc d'attraction nautique ouvert en toute saison.

Le projet tel qu'il est présenté aujourd'hui comprend un vaste plan d'eau circulaire de 1 700 mètres carrés, à l'air libre, divisé en six bassins : les uns recevront des dauphins, d'autres sont réservés à la baignade des enfants, le plus grand est agité de vagues artificielles. Le tout sera chauffé au gaz été comme hiver. Il y aura même un restaurant sub-aquatique.

L'idée de cette immense machinerie protégée du vent par des filets et surmontée d'un mât de croiseur vient de Moscou où fonctionne, paraît-il, une piscine du même genre. M. Coquatrix espère attirer dans la sienne 250 000 visiteurs par an. Mais le devis atteint 36 millions de francs.

Bien entendu, Cabourg ne peut seule se lancer dans un tel projet. Il faut donc le faire financer par des promoteurs ; M. Merlin — qui a déjà construit 800 résidences collectives à Cabourg — et une autre société parisienne, la V.A.C.I., sont preneurs. Entre les piscines et la mer on leur offre la possibilité de construire, sur 12 hectares, une série de buildings abritant 2 000 logements. Ce sont les acheteurs de ces appartements qui, moyennant un surcoût de 13 000 F, paieront finalement le centre nautique de M. Coquatrix. *« Je voulais une piscine et des habitants,* lance celui-ci, *j'ai les deux sans bourse délier ».*

Le terrain de 22 hectares où se déploieront parkings, commerces, plans d'eau et constructions est l'une des dernières fenêtres vertes de cette portion de littoral. On y trouve un dépôt municipal, cinquante jardins ouvriers, une peupleraie et surtout deux caravanings, qui, l'été, hébergent près de la plage plus de deux mille estivants. Un cadre de vie populaire, bon enfant, débraillé et très peu conforme à l'idée que se fait le maire d'une grande station. Bonne occasion pour faire place nette. Les arbres et les jardins seront passés au bulldozer, les caravaniers à l'intérieur des terres sur un camping de 10 hectares *« comme il n'en existe nulle part au monde »,* promet M. Coquatrix.

Celui-ci avait tout prévu. Il est le premier édile du Calvados à avoir fait approuver son plan d'occupation des sols en 1975. Il a obtenu de l'administration que les 554 hectares de sa commune soient urbanisables.

Mais tout à sa réussite, le directeur de l'Olympia avait négligé deux ou trois « détails ». Sur le littoral, le vent a tourné. Une circulaire d'août 1976 signée par Jacques Chirac, alors premier ministre, a proscrit l'urbanisation en front de mer et particulièrement sur les dunes. Toute la politique du gouvernement est aujourd'hui orientée vers la préservation des derniers rivages naturels. L'aménagement des côtes, répète-t-on à l'envie, doit se faire en profondeur et privilégier les équipements légers capables d'accueillir le « tourisme social ».

Un test national

M. Coquatrix n'avait pas prévu, non plus, que les lois sur l'urbanisme et sur la protection de la nature allaient lui compliquer la tâche. La première soumet à une enquête publique toute création de zone d'action concertée (ZAC). Or, à Cabourg, le projet passe par cette « formalité » juridique. La seconde loi impose à tout projet de ZAC une étude préalable d'impact sur l'environnement. Les Cabourgeais ont donc le droit de se mêler de près des affaires de la municipalité. La réaction n'a pas traîné. Une association Cabourg environnement s'est créée en juin 1977. Elle compte déjà mille adhérents et appelle tous les Cabourgeais à refuser le projet Coquatrix. Avec l'appui d'Alain Bombard, président des associations de la Côte d'Azur et de Louis Bériot, président de la fondation Espaces pour demain, elle veut faire de la ZAC nautique un test national.

Enfin, dernier avatar, le promoteur Merlin vient d'être condamné pour avoir, de 1970 à 1973, corrompu le maire de Courseulles qui était aussi conseiller général du Calvados. Fâcheux précédent pour l'honorabilité de Cabourg.

Du coup, les projets les plus grandioses prennent une vilaine allure. Plusieurs conseillers municipaux de la station critiquent l'endettement excessif de la commune, la « mégalomanie » du maire, le caractère anti-social de son projet, le gaspillage d'énergie avec la piscine chauffée, l'alliance « dangereuse » avec les promoteurs. Ils se rendent compte soudain que la logique du développement conduit aux pires aberrations. L'un d'eux vient de démissionner de son poste d'adjoint.

L'administration, qui avait jusqu'ici toujours cédé au *« dynamisme de M. Coquatrix »,* devient d'une prudence de serpent.

Le maire, calé derrière son bureau, balaie ces critiques d'un revers de la main. La politique du littoral ? *« Ne me concerne pas. »* L'administration ? *« Aucun problème. »* Les associations ? *« Une coalition de féodaux et de gauchistes qui veulent mon fauteuil. »* Merlin condamné ? *« Il est au-dessus de ça. »* Le projet ? *« Je le défendrai jusque devant les tribunaux. »*

E.. fait, tout le monde attend que les estivants et les citoyens de Cabourg se prononcent. L'urbanisme est enfin descendu sur la place publique. Il était temps.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Cabourg environnement : M. Saint-Léger, rue des Frères-Wandar, 14390 Cabourg.

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

rapport annuel de la R.A.T.P.

tobus à la traîne

uveau, après deux lioration du trafic, ıus parisiens cir- l. Telle est une des ns essentielles du annuel d'activités A.T.P. pour 1977.

nce au redressement ur le réseau d'auto- tatée au cours des 1975 et 1976, s'est en 1977, *« quoique plus modérée »,* pré- A.T.P. Cependant, *« la la fin de 1977 et au premiers mois de le pas à l'optimisme. ants indicateurs sul- trage perdu à cause tés de circulation, re- raux sur les lignes et en infraction dans les servés) traduisent in- nent une détérioration ation ».*

ficultés n'ont pas per- oration escomptée de sur le réseau de Paris é l'utilisation de cou- vés, ne dépasse pas aux périodes de ır le réseau de ban- ise en service en 1977 le 10 km de couloirs e s'est pas accompa- ıe augmentation sen- ı vitesse moyenne, qui ujours inférieure à aux moments les plus e la journée. *« Cette* 'affirme la R.A.T.P., *est ont préoccupante : elle stagnation, sinon le recul, de la notion de priorité aux transports en commun, et constitue un obstacle indiscutable au fonctionnement normal du réseau d'autobus aussi bien dans la capitale qu'en proche banlieue. »*

Les conséquences de ce « dérapage » pour les usagers ? D'une part, un allongement de la durée des trajets, d'autre part, une incertitude plus grande sur les horaires de passage. Pour la régie, cette détérioration se traduit par une augmentation des dépenses d'exploitation.

Une étude récente a montré que si les autobus bénéficiaient de conditions de circulation « normales », c'est-à-dire comparables à celles qu'on observe durant les heures creuses, il en résulterait une économie de 23 % sur le coût d'exploitation du réseau de Paris et de 22 % pour le réseau de banlieue. *« Il paraît donc éminemment souhaitable,* note la R.A.T.P. dans son rapport, *que les pouvoirs publics ainsi que les responsables locaux et régionaux prennent conscience que seule une action de leur part tendant à redresser cette inquiétante évolution est de nature à améliorer, dans des conditions économiques acceptables, le service rendu par l'autobus. »*

On attend maintenant que les pouvoirs publics — préfecture de police, ministère des transports — et les collectivités locales répondent à l'appel de la R.A.T.P. — J. P.

P.T.T.

CORRESPONDANCE

istribution tous les deux jours et encore...

s lecteurs, M. Vodoff, ne-Saint-Hilaire (Val- nous a adressé la nte :

ıuméro de votre jour- 1 14 juillet, vous avez dernière page, la lettre tion adressée, à propos : de courrier le samedi ar M. le président de ion nationale de la çaise au secrétariat P.T.T. partageant le mécon- exprimé dans cette egrette que son objet limité. En effet, dans ma localité (La Varenne-Saint-Hilaire, commune de Saint-Maur-des-Fossés, Val-de-Marne), nous n'avons eu, pendant la première semaine de juillet, qu'une distribution tous les deux jours, et, depuis aujourd'hui, un ordre de grève, destiné à protester contre l'insuffisance (assez évidente) des effectifs, paralyse la distribution du courrier pour une durée indéterminée.

Bien entendu, cette situation est due à la fois aux vacances, mais aussi à l'insuffisance chronique du personnel dans ce bureau de poste. (...)

La nouvelle organisation des services de M. d'Ornano

Contrairement à ce que M. Michel d'Ornano avait lui-même annoncé (le Monde du 20 mai), la réorganisation du nouveau ministère de l'environnement et du cadre de vie n'a pas été menée à bien avant l'été. Le ministre est parti en vacances, après avoir adressé le 17 juillet une circulaire aux directeurs départementaux de l'équipement et aux architectes des bâtiments de France, les invitant à faire, dès que possible, maison commune.

« Sans préjuger les conclusions des études » portant sur l'organisation du ministère, *« il me paraît dès maintenant souhaitable,* écrit le ministre, *de matérialiser, aux yeux des élus et du public, la réunion sous une autorité commune de services extérieurs relevant auparavant de ministères distincts. C'est pourquoi j'ai décidé d'entreprendre une action tendant au regroupement des locaux des agences des bâtiments de France et des directions départementales de l'équipement. »*

Ce regroupement *« ne modifiera naturellement en rien leur organisation ni leurs attributions. Il créera, en revanche, les conditions d'une collaboration plus étroite et plus féconde entre des unités administratives qui interviennent, selon l'esprit et les méthodes qui leur sont propres, dans des matières communes ».*

M. d'Ornano souhaite que les services départementaux qui dépendaient auparavant de deux ministres (l'équipement et la culture) se regroupent dans les mêmes locaux *« dès les prochaines semaines »* et qu'on veille *« particulièrement à ce que l'installation matérielle de ces fonctionnaires soit adaptée à la nature de leurs tâches et en harmonie avec leurs responsabilités ».*

M. d'Ornano précise qu'il attache *« une grande importance au succès de cette opération »* qui *« contribuera à l'établissement de rapports plus aisés et plus confiants entre l'administration et les citoyens ».*

Convivialité

Cette circulaire témoigne d'excellentes intentions : faciliter les démarches du public, notamment pour l'obtention des permis de construire ; rapprocher des administrations qui s'ignorent parfois en espérant que la convivialité entraînera tolérance et compréhension. Mais, en l'absence d'un plan d'ensemble sur l'organisation administrative, cette mesure sera sans doute critiquée et mal interprétée chez les défenseurs de l'environnement et du patrimoine architectural.

Les agences des bâtiments de France emploient quelques personnes seulement, tandis que la plus petite des directions départementales de l'équipement (D.D.E.) occupe plusieurs centaines de fonctionnaires. Les rapprochements ne pourront donc pratiquement s'effectuer que dans le sens d'un accueil des agences des bâtiments de France dans les locaux des D.D.E. De là à soupçonner le corps des ponts de faire main basse sur l'architecture...

Détail esthétique et pratique : les agents des bâtiments de France quitteront-ils volontiers des bureaux souvent agréablement installés dans des édifices anciens de qualité pour rejoindre les grandes cités administratives ? — M. Ch.

ENVIRONNEMENT

Vingt-deux non-violents prennent la mer

Échec aux tueurs de baleines

Les chasseurs de baleines commencent à avoir du fil à retordre avec les associations de défense qui, de par le monde, s'inquiètent de la disparition de ces animaux. Jamais autant d'efforts n'auront été entrepris pour protéger et sauver l'espèce. Actuellement, par exemple, une opération internationale est en cours pour dégager une baleine bleue prise accidentellement dans des filets de pêcheurs, à une cinquantaine de kilomètres au large du Pérou.

Les actions sont diverses. Les plus spectaculaires, sans conteste, sont celles entreprises par un groupe de non-violents qui, à bord d'un chalutier, n'hésitent pas à partir à la « chasse » aux baleiniers...

Ce sujet sera traité au cours de l'émission « Question de temps », à 21 h. 30, mercredi 26 juillet, sur Antenne 2.

Le 20 juin dernier à l'aube, l'équipage du *Hvalur-IX*, navire baleinier islandais, était en alerte. Sur la route de l'Atlantique nord, le dos noir de plusieurs baleines venait d'apparaître. Les cétacés, qui mesurent jusqu'à 24 mètres de long, et pèsent une centaine de tonnes, faisaient surface pour respirer. Ces énormes bêtes, que les biologistes appellent des rorquals communs, sont sans méfiance. Elles aiment croiser en famille à proximité des bateaux, et les geysers qui sortent de leurs évents les font repérer facilement. En 1930, on en comptait quatre cent mille en Atlantique. Les trois quarts ont disparu, victimes d'une « chasse » sans merci.

Déjà, sur le *Hvalur-IX*, on enfournait dans le canon lance-harpon la puissante flèche d'acier qui porte à son extrémité un obus de 10 kilos. Les baleiniers islandais ont droit à quatre cents prises par an, et la saison de « chasse » est courte. Il faut faire vite. D'autant plus que la baleine, hissée à bord et dépecée, doit être ramenée au port dans les trente heures, sinon sa viande se gâte. Mais ce jour-là, et pour la première fois dans l'histoire des « chasseurs » islandais, les choses ne se passèrent pas comme à l'accoutumée.

Un gros chalutier de 40 mètres de long s'approchait de toute la vitesse de ses vieilles machines. C'était le *Combattant-de-l'arc-en-ciel*, ancienne unité britannique achetée par l'association internationale Greenpeace (1) et montée par un équipage de vingt-deux volontaires — hommes et femmes — appartenant à dix nations différentes. Une sorte de légion étrangère qui s'est formée pour faire obstacle au massacre des baleines. Du rafiot des écologistes se détachaient bientôt quatre dinghies en caoutchouc montés par des garçons en tenue de plongée. Grâce à leurs moteurs hord-bord de 50 CV, les embarcations, filant au ras des vagues, venaient encadrer les baleines, leur faisant un rempart de leur flottille.

Pendant dix heures le *Hvalur-IX* essaya de forcer la garde, tournant autour des troupeaux de cétacés, qui, avec une belle inconscience, soufflaient ici et là. On vit même le canonnier, exaspéré, pointer son arme sur les canots. Les écologistes s'attendaient à tout.

Greenpeace — la paix verte — est née aux Etats-Unis en 1974. Ses membres sont las des pétitions, des défilés et des discours. Ils ont décidé de passer à l'« action directe non violente » pour protéger l'environnement. Depuis quatre ans, ils arment des bateaux et cinglent vers les lieux de « chasse » des mammifères marins. En 1975, dans le Pacifique, les baleiniers soviétiques, surpris — et filmés — en train de tuer des cétacés d'une taille inférieure à la dimension autorisée par la commission baleinière internationale, lancèrent leur harpon explosif au ras des dinghies.

En 1976 et 1977, au large d'Hawaï, ce sont les Japonais que les protecteurs ont harcelé au risque de se faire éperonner. Cet hiver, ils avaient maille à partir avec les « chasseurs » de phoques de l'embouchure du Saint-Laurent. Maintenant, avec le *Combattant-de-l'Arc-en-ciel*, affrété par des groupes britanniques, français et néerlandais, la bataille gagne les eaux européennes.

Les Islandais abandonnent

Le 20 juin, au crépuscule, les Islandais, découragés, abandonnaient la zone de chasse. A plusieurs reprises au cours du mois de juin, la scène s'est répétée au large de l'Islande. Les navires tentèrent de changer de secteur. Les écologistes prirent leur sillage, « filant » ainsi certains baleiniers pendant vingt-quatre heures.

A bord du *Combattant-de-l'arc-en-ciel*, il y avait deux Français. L'un d'eux, Rémi Parmentier, un étudiant de vingt ans, a fait, le temps d'une courte escale à Paris, le récit de cette étonnante campagne.

« *Nous avons joué cartes sur table,* raconte-t-il. *Après avoir fait une tournée de conférences de presse dans les ports européens, nous sommes arrivés en Islande le 1er juin, jour d'ouverture de la « chasse ». Première escale à Hvalfjordur (« le fjord des baleines »), la station où sont ramenées et traitées les prises. Le directeur de l'usine a accepté de nous rencontrer et même de participer à un débat contradictoire à Reykjavik. Surprise : le public était pour nous. Les étudiants islandais ont lancé une pétition pour stopper la « chasse » au rorqual commun. Même les pêcheurs de harengs, qui savent ce que surexploitation veut dire, nous ont manifesté leur appui. Nous ne savons pas combien de cétacés nous avons sauvés, mais les baleiniers ont perdu beaucoup de temps et d'argent cette année. Et surtout le choc psychologique a été considérable, car désormais ils sont contestés chez eux. Un groupe Greenpeace s'est créé en Islande. Là-bas, la « chasse » à la baleine ne sera plus jamais comme avant. »*

Les protecteurs des cétacés n'en resteront pas là. Le *Combattant-de-l'arc-en-ciel* fait route vers le golfe de Gascogne. Prochain objectif : les baleiniers espagnols partis de Vigo qui traquent les troupeaux pour le compte des Japonais.

« *Nous avons besoin d'argent, de techniciens, de navigateurs, d'informateurs,* dit Rémi Parmentier. *Le but de Greenpeace c'est d'obtenir un moratoire de dix ans dans la chasse à la baleine. Les prises autorisées par la commission baleinière internationale sont encore de dix-sept mille sept cents cette année. C'est beaucoup trop. Quatre espèces ont déjà pratiquement disparu. Malgré les protections partielles et les restrictions, d'autres sont menacées. Demain, il sera trop tard pour le peuple des baleines.*

» La sauvegarde de ces mammifères géants, inoffensifs et fort intelligents, est un symbole pour tous les écologistes. »

M. A.-R.

(1) Greenpeace : 47, rue Eugène-Oudine, 75013 Paris.

● *Navires pollueurs italiens au large de la Corse.* — Des avions militaires français ont surpris deux navires italiens en train de vider leurs soutes en Méditerranée le samedi 22 juillet. Il s'agit d'un car-ferry reliant Livourne à la Sardaigne et d'un cargo suivant la même route qui, au large de la Corse, ont laissé derrière eux une tache d'hydrocarbure de 2 kilomètres de long sur 50 mètres de large.

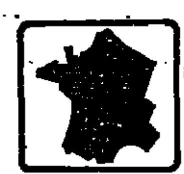
D'autre part, un cargo panaméen a été dérouté sur Brest lundi 24 juillet après avoir été surpris par les autorités françaises en infraction au large d'Ouessant.

● *Anhydride sulfureux au sud de Lyon.* — La rupture d'une pompe a provoqué, dans la matinée du lundi 24 juillet, une importante fuite d'anhydride sulfureux à l'usine Rhône-Poulenc Polymères de Saint-Fons, au sud de Lyon. Une partie des habitants de Saint-Fons et de Vénissieux ont été incommodés par le gaz, irritant fortement les voies respiratoires. Pour la C.G.T.-chimie, *« l'entretien préventif n'est plus régulier dans l'entreprise et la direction cherche systématiquement à réduire les frais aussi bien en hommes qu'en matériel ».* — (Corresp.)

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,4
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,7
IMMOBILIER	20,00	22,8
AUTOMOBILES	20,00	22,8
AGENDA	20,00	22,8



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieur ou technicien d'études et de développement - Annecy

pour le BE chaussures de SALOMON, leader mondial de la fixation de ski. Ce poste convient à un ingénieur ou à un technicien de 28 ans environ qui prend en charge l'étude d'un produit, du prototype à la pré-série. Il a nécessairement une expérience de BE dans une entreprise développant des produits de grande série de préférence en matières plastiques. Il pratique activement un ou plusieurs sports et, si possible, le ski.

Ecrire à R. BEROUD, réf. 474 LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

CREATION DE POSTE

ENTREPRISE LYON-VILLEURBANNE

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR RESPONSABLE DES TESTS AUTOMATIQUES

MISSION : Mettre à la disposition de la production et du service qualité les moyens de tests des cartes et des composants électroniques.

L'INGENIEUR SERA CHARGE :
- De la définition des méthodes de conception des cartes aux services études ;
- De l'établissement des programmes sur calculateur de test (A.T.S.) ;
- De l'encadrement d'une équipe de programmeurs.

FORMATION : Ecole d'Ingénieur en Electronique (I.N.P.G., I.N.S.A., etc.).
ANGLAIS LU ET PARLE

EXPERIENCE : 1 année de conception ou de tests de cartes électroniques.

QUALITES NECESSAIRES : SENS DU DIALOGUE : Il devra assurer la liaison entre le service « TEST » et les services : études, production, qualité.

SENS DE L'ANALYSE.

- Lieu de travail : LYON ;
- Horaire flexible, cadre agréable.
- Rémunération en fonction du profil du candidat.

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae détaillé, photo et prétentions à :
HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, sous la référence 8.013.

Ministère de la Défense Groupement industriel des Armements terrestre[s]

recherche pour
le département organisation contrôle de gest[ion] informatique d'un établissement industriel [de] 2.400 personnes situé à Bourges (18)

1) INGÉNIEUR CHEF DE PROJET
- Diplômé de grande école, débutant ou a[yant] quelques années d'expérience ;
- Bonne aptitude à la synthèse et goût p[our] l'organisation et le travail en équipe ;
- Sera chargé de la conception d'applications [de] gestion intégrée (commandes, productio[n,] approvisionnements, stocks).

2) CONTROLEUR DE GESTION
- Diplômé de grande école scientifique a[vec] formation complémentaire en gestion, posséd[ant] de préférence une première expérience de [la] fonction ou une expérience de productio[n]
- Rattaché au responsable du département, sera chargé :
  — de l'établissement des budgets, de l[e] contrôle et de l'analyse des écarts [par] rapport aux prévisions ;
  — de l'élaboration des tableaux de bor[d]
  — de l'amélioration des systèmes de gesti[on]

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vit[ae,] photo et prétent. à M. le Directeur de l'E.F.A.[B.]
6, route de Guerry, B.P. 705 et 713,
18015 BOURGES CEDEX.



emplois internationaux

SOCIÉTÉ de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
ayant d'importantes activités à l'Etranger

dans le cadre de son Département
BATIMENT INTERNATIONAL

recherche pour un

Important Chantier de villas
en AFRIQUE NOIRE

et pour un **Important Chantier de Bâtiment Industriel en B.A.**

INGÉNIEURS DIRECTEURS de TRAVAUX

Formation E.C.P., E.T.P., A.M. ou équivalent âgés de 32 ans minimum. Parlant anglais courant.

Capable d'assumer entièrement la Direction des travaux sur le site en liaison avec le Directeur d'agence.

Responsable des travaux, jusqu'à la réalisation complète T.C.E. d'opération clés en main.

Ayant obligatoirement une solide expérience de chantier gros-œuvre génie civil et si possible de Direction de Travaux analogues à l'étranger.

Contrat d'expatrié.

Rémunération selon expérience et qualités personnelles du candidat.

Envoyer C.V., photo et prét. à n° 73.553 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transm.

NOTRE GROUPE (BATIMENT) S'IMPLANTE AU MOYEN-ORIENT

Pour animer ce lancement, nous recherchons notre

RESPONSABLE D'AGENCE

MISSIONS :
- Analyse et prospection du marché local.
- Promotion de nos produits (logements, équipements collectifs, génie civil) et de notre assistance technique.
- Préparation et suivi techniques, administratifs et financiers des marchés.

Une expérience similaire de plusieurs années est souhaitée ; l'anglais courant est nécessaire. La mission sera exercée sur place, avec des déplacements réguliers en France.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, photo, situat. de famille et prétentions à Mme COSSART, 1, avenue Becquerelle — 92600 ASNIERES.

S.A. Burroughs

Le centre d'Etudes et de Production des calculatrices électroniques (à 15 km de ROUEN) recherche pour son bureau d'études :

des INGENIEURS ANALYSTES D'ETUDES

débutants ou ayant début d'expérience (formation SUPELEC, IMA, ENSIMAG, ISEN, INSA, etc...) qui seront chargés :
- des études et du développement de machines virtuelles, OS, microprogrammes (types 280)
- de la définition, la synthèse et le développement d'applications (paye, facturation, calculs financiers)
- du développement de compilateurs et d'assembleurs.

Des connaissances en ANGLAIS et en théorie des langages sont nécessaires pour ces postes et une première expérience ou un stage dans l'un des domaines cités serait appréciée.

Adr. CV avec photo et prétentions à l'attention du Chargé de Recrutement BP 5 - 76360 BARENTIN.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
RECHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE : il s'agit de diriger une unité aut[o]nome située dans la région RHONE-ALPE[S] ayant ses moyens de production (s'app[a]rentant à l'industrie lourde) et de vent[e] réalisant actuellement un chiffre d'affai[res] de 130 millions.

LE CANDIDAT : diplômé grande école, aura u[ne] expérience commerciale, de très bonn[es] connaissances en gestion générale, des qu[a]lités d'animateur et de gestionnaire.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
240.000

Ecr. sous la référence GN 533 CM à PUBLIPANE 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui trans[mettra].

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

recherche

dans le cadre de ses interventions dans les Etats A.C.P. pour l'Institut de Statistique, de planification et d'économie appliquée à Yaoundé (République Unie du Cameroun).

1 PROFESSEUR DE STATISTIQUE

de préférence titulaire d'un titre de Doctorat en Statistiques (3e cycle) ou diplôme équivalent ayant une connaissance de l'application de la statistique dans le domaine économique et social et la conduite des enquêtes sur le terrain.

1 PROFESSEUR D'ÉCONOMIE

de préférence titulaire d'un titre de Doctorat en Sciences Economiques (3e cycle) ou diplôme équivalent ayant une connaissance de l'Economie des pays en voie de développement.

Début du contrat : septembre 1978.

Les candidatures peuvent être adressées avec curriculum vitae détaillé au Directeur de l'Association Européenne pour la Coopération.

Europe Center
Rue Archimède 17A
1040 BRUXELLES

BANQUE INTERNATIONALE

recherche

PROVINCE SUD-EST

DIRECTEUR D'AGENCE

- Capable de mener une action dynamique sur le plan du développement commercial.
- Ayant une connaissance parfaite de toutes les techniques d'exploitation bancaire, le sens de l'organisation et le goût des contacts humains.

Ce poste implique une expérience de plusieurs années dans des fonctions similaires.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous réf. 42142 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES O.T.

Usine Province semi-conducteurs Groupe Multinational

recherche :

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

ayant plusieurs années d'expérience dans le mon[]tage des composants électroniques actifs avec [si] possible connaissances en capsulation plastique [et] (ou) montage circuits hybrides.

Env. C.V. man., prét. et photo ss le n° 73.477 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---



3 comptables
AFRIQUE NOIRE

Groupe Industriel biens de grande consommation implanté dans plusieurs pays d'Afrique francophone offre à comptables (BP ou DECS) ayant déjà au moins 4 ans d'expérience, la possibilité de faire carrière outre-mer.

Les candidats retenus assureront des responsabilités opérationnelles dans une usine du Groupe et auront la charge d'un personnel africain dont ils devront assurer la formation.

Logement assuré - Statut d'expatrié.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 4100-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

BROSSETTE
Departement AFRIQUE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

pour le préparer à un poste de
RESPONSABILITE EN AFRIQUE NOIRE

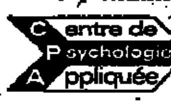
Le candidat justifiant que quelques années d'expérience dans service entretien recevra formation d'un an environ à Lyon.

Il devra tenir en Afrique :

— un rôle technico-commercial auprès d'usines à qui il vendra des matériels techniques et les conseillera sur leur emploi ;
— un rôle de marketing et d'encadrement.

Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions,

104, rue Ney,
69006 LYON,
sous le n° 8 M 092.



Pour participer au développement de ses activités en Algérie, importante société française souhaite entrer rapidement en contact avec des

INGÉNIEURS V.R.D.

Diplômés de l'enseignement supérieur et possédant une large expérience en HYDRAULIQUE URBAINE.

Assainissement et études de réseau acquise si possible pour partie à l'étranger. Le séjour de longue durée qui est prévu devra de préférence être effectué en célibataire. Une rémunération intéressante peut être proposée en tant que consultant. Les ingénieurs intéressés voudront bien écrire (joindre C.V. et préciser niveau de rémunération act. sous la réf. 19918, à MEDIA PA, 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante société française recherche pour participer au développement des zones à urbaniser dans un pays d'Afrique du Nord

GESTIONNAIRE TECHNIQUE

pour remplir ce poste qui conviendrait à un ingénieur diplômé célibataire, il est nécessaire d'avoir une expérience d'au minimum 5 ans de la GESTION DE ZONES INDUSTRIELLES (ordonnancement, lancement, rédaction de cahier de charges, etc.), acquise par exemple au sein des services techniques d'une municipalité importante. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer votre dernière rémunération en rappelant sur l'enveloppe la référence 1942 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e

---

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous ATTENDENT. Demand. le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M. 69), 14, r. Clauzel, Paris-9e

---

Pour la coordination de grands travaux d'intérêt public dans un pays arabe du Moyen-Orient nous recherchons

INGÉNIEUR DE PLANIFICATION

diplômé d'une grande école + formation complémentaire en urbanisme. Ayt une expérience de 10 ans mini. en ordonnancement de travaux urbains acquise par exemple au sein de services municipaux d'agglomération importante en France ou à l'étranger,

INGENIEUR V.R.D.

diplômé d'une grande école. Ayant une expérience d'environ 10 ans en étude et coordination de travaux acquise si possible à l'étranger. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer votre dernière rémunérat. France ou étranger) en précisant le poste concerné sous le référ. 1256 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui trans.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES

296-15-01

TEXIM
FILIALE
DE PROMOTION IMMOBILIERE
DU GROUPE BOUYGUES

recherche

• un responsable opérationnel

pour son agence de NANCY.
2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

• son futur responsable alsacien

pour l'agence à créer à STRASBOURG.

Le candidat doit avoir 5 ans minimum d'expérience professionnelle et une excellente connaissance du marché immobilier alsacien.

Les 2 postes permettent de réelles perspectives d'évolution et demandent une formation supérieure (ESC, Licencié en Droit...).

Adresser C.V., photo et prétentions à No73617 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

Usine Province semi-conducteurs Groupe Multinational

recherche :

CHEF DE PRODUCTION

ayant une expérience minimum de 5 années dans les opérations de montage de composants actifs.

Il est demandé un sens du contact humain, connaissance de l'Anglais.

Env. C.V. man., prét. et photo, ss le n° 73.478 à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

UNIVERSITE DE COMPIEGNE
recherche pour
enseignement et développements en génie biomédical

INGÉNIEUR Gde ÉCOLE
NIVEAU ASSISTANT

Formation électronique, informatique et connaissances en physiologie souhaitables.
Env. C.V. à Univ. de Compiègne cycle I.B.M.H. B.P. 233 60206 COMPIEGNE CEDEX

Société de matériel ferroviaire recherche pour poste en province

INGÉNIEURS

Formation Arts et Métiers ou similaire. Age : env. 30 ans. Le candidat devra avoir exercé en usine, pendant au moins 5 ans, le commandement d'une unité d'entretien ou de fabrication.

Une expérience en chaudronnerie et mécanosoudure est indispensable. Références en matière d'entretien ou de construction de matériel ferroviaire remorqué souhaitées.

Accès rapide à poste de direction si capable.
Adresser C.V. et photo à EPSI 19, av. Victor-Hugo 75116 Paris qui transmettra.

Bureau d'Etudes Economie Agricole et Aménagement Rural recherche

Chargé d'études expérim.

pour assurer travx de recherche et collaborer au montage d'opérations de développement et d'aménagement régional.

Profil souhaité :
format. de base de niv. supér. (Sc.-Eco., Agro. ou équivalent). Intérêt pr le travail en équipe.
Adr. C.V., photo et prétent. à :
A.R.E.R. RHONE-ALPES
9, rue du Général-Plessier, 69002 LYON.

Association socio-culturelle rech. 2 animateurs (trices) sept. 78. Form. 2 ans min. Envoyer candidature + C.V. + photo à n° 7696 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

---

Région S.-O. Ecole supérieure d'enseignement de gestion recherche

PROFESSEURS
en CONTROLE DE GESTION, MARKETING

Outre une activité d'enseignement, les intéressés doivent investir dans cours spécifiques, assurer encadrement étudiants, organiser programmes et contrôler leur exécution.
Ces postes requièrent compétence technique de haut niveau, aptitude à s'intégrer à équipe en place. Expér. de l'entreprise souhaitée.

Ecr. n° 7707, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

C 3 E I

La Compagnie Europé[enne] d'Entreprises et d'Equipe[ments] Industriels, activités int[...] recherche pour Mulho[use]

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
« AUTOMATISMES »

ESE - IEG - ENSI option [élec]trotechnique ou similai[re] 5 ans minim. d'expérienc[e in]dustr. de domaines tels [...] Microprocesseurs, autom[ates] programmables, informat[ique] industrielle, relayage stat[ique] et conventionnel.
Parlant couramment l'an[glais]

MISSION :
Il sera pleinement respo[nsable] d'un dépt « Automatisme[s] Systèmes » à créer et [...] concevoir, négocier et ven[dre à] une clientèle très varié[e] métallurgie, chimie, manu[...] pétrochimie, administrati[ons] urbaines, etc., gérer ses [...] res, et animer une é[quipe]
Adresser C.V. détaillé [...]

SE LETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CED[EX]
sous référ. 809

La Maison de l'Enfance Carcé (35170 BRUZ) recherche éducateur (trice) spécialisé remplissant conditions pour exercer fonction d'EDUCATEUR (TRICE) [...] à compter du 28 août 1978, ou téléphoner au (99) 00[...] pour rendez-vous évent[uel]

NICE-MATIN recherche trè[s] conducteur offset connaiss[ant] parfaitement noir et coule[ur] être adjoint au chef rotati[ve] Ecrire : direction Nice-M[atin] 27, av. Jean-Médecin 06000 [...] en indiquant références et [...] Discrétion assurée.

OFFICE MUNICIPAL SOCIAL ET CULTURE[L]
recrute

ANIMATEUR expérim[enté]
RESPONSABLE
FOYER DE MAYENN[E]

Env. C.V., photo et référ[ences] à M. LEBERT O.M.S.C. [...] 53100 MAYENNE.

Ville de PONTARLIER (2[...] 19 000 hab., recrute d'urg[ence] une assistante sociale titulaire du diplôme d'E[tat] Possib. de logt à titre oné[reux]

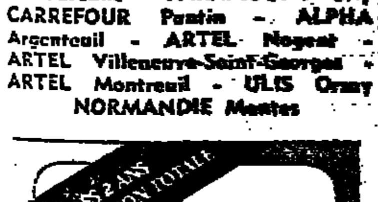
Candidature à adresser a[vec] C.V. à Monsieur le Mai[re]

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

théâtres

cinémas





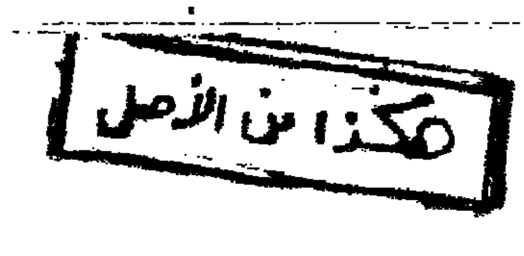


LORD BYRON - PARAMOUNT MARIVAUX - CAPRI GRANDS BOULEVARDS - U.G.C. GARE DE LYON - PARAMOUNT GAITE PARAMOUNT GALAXIE - CINEVOG SAINT-LAZARE - PARAMOUNT Orly CARREFOUR Pantin - ALPHA Argenteuil - ARTEL Nogent ARTEL Villeneuve-Saint-Georges - ARTEL Montreuil - ULIS Orsay NORMANDIE Mantes

MARIGNAN (vo) - CLICHY PATHÉ - MAISONS-ALFORT - FLANADES S[...]







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Groupe
HAY-GAMMA

Notre groupe, un des plus importants dans le Conseil International (700 consultants, 200 européens dont 100 français), souhaite intégrer en France, dans ses équipes pluridisciplinaires des

Consultants

ayant différentes compétences :

1° UN CONSULTANT DE TRES HAUT NIVEAU, diplômé Grande Ecole (X, Centrale, Mines), ayant dix ans d'expérience minimum et capable de négocier et de mener des contrats de stratégie d'entreprises. Réf. 3740

2° UN SPECIALISTE DU BILAN SOCIAL, de formation supérieure, ayant une expérience d'au moins deux ans dans ce domaine et capable d'animer ce secteur d'activité. Réf. 3741

3° UN INGENIEUR CONSEIL, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une sérieuse expérience de la FORMATION acquise si possible dans le domaine des ventes. Réf. 3742

4° des INGENIEURS DEBUTANTS, diplômés Grande Ecole (X, Centrale, Mines), souhaitant faire carrière dans le conseil. Réf. 3740 D

Connaissance de l'Anglais, + 2ème langue (Espagnol, Allemand) vivement souhaitées.
Adresser C.V. (photo + prétentions) sous réf. correspondante à Mme BORDES qui assure discrétion et réponse rapide

GAMMA Sélection
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

Département international d'un Important Etablissement recherche

NÉGOCIATEUR DE CRÉDITS A L'EXPORTATION

Ayant quelques années d'expérience bancaire de montage et négociation de crédit-acheteurs et si possible de crédits en Euro-devises.

RESPONSABLE DE LA GESTION DE CRÉDITS A L'EXPORT

Ayant une expérience bancaire confirmée de gestion de crédit-acheteurs et si possible de crédits en Euro-devises.

ASSISTANT DE ZONE MOYEN-ORIENT

Diplômé d'enseignement Supérieur, ayant une à deux années d'expérience bancaire pour suivre les relations des correspondants et apporter une assistance commerciale et financière à la clientèle.
— Anglais nécessaire.
— Connaissance de la zone souhaitable.
Même en vacances, env. C.V., ph. prét. ss n° 5.503 à : COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

MATRA

recherche pour son Département Equipements de maintenance

INGENIEURS
Grandes Ecoles

INFORMATICIEN
(SUP-ELEC - Grenoble - Toulouse - etc...)
Débutant à 3 ans d'expérience.
Il est chargé de développer le logiciel sur mini ordinateur et micro processeur. Réf. A.

ELECTRONICIEN
(SUP ELEC - Télécom - ISEN - ISEP etc...)
Il réalise l'étude et le développement de bancs de tests automatiques.
Une expérience de 3 à 4 ans si possible du matériel radar serait appréciée. Réf. B.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence sous N° NK 351

MATRA Monsieur KORFAN
B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche
pour son Département Vente au Détail
(produits non alimentaires)

inspecteurs commerciaux

Ils seront chargés de l'animation commerciale et du contrôle de gestion d'une quarantaine de points de vente répartis sur plusieurs départements.

Ils auront notamment à recruter et à former le personnel, à faire des inventaires et à analyser des comptes d'exploitation.

Ces postes s'adressent à des candidats de formation commerciale ESC, IUT ou ayant tenu des postes à responsabilités dans la distribution.

Si possible, expérience de la gestion de magasins de détail.

Grande disponibilité.
Déplacements fréquents sur leur secteur.

Envoyer CV détaillé et prétentions, sous réf. 1419 à MEDIA SYSTEM
104 rue Réaumur, 75002 Paris.

Sté internation. rech. pr Paris

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

10 a. d'expér. Frois industriel et autres techniques pour étude projets POUR L'ALLEMAGNE. Connaiss. de l'allemand et des normes allemandes exig. Angl. apprécié. Adr. C.V. et prét. à n° T 7 226 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

GROUPE FINANCIER
recherche pour
Contrôle participations industrielles

JEUNE FEMME

niveau enseignement supérieur.
Bonnes connaissances comptables et gestion financière, expérience P.M.E.

Ecr. av. C.V. et prét. n° 73 827 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

Moyenne entreprise recherche

COMPTABLE HOMME 3e ECH.

ayant bonne expérience si poss. bâtiment. Poste pouvant évoluer à terme vers position cadre. Ecr. avec C.V. à L.M.R., 28, avenue Hoche 75008 PARIS.

---

steria

recherche des :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

de 1 à 3 ans d'expérience en COBOL ou ASSEMBLEUR, formés sur matériels CII-HB série IRIS ou HB 66.

Les postes offerts présentent un intérêt technique fréquemment renouvelé dans un milieu d'informaticiens, où les possibilités de développement personnel sont très grandes.

Adr. prétentions et C.V. à : RITOUT

steria 26, av. de l'Europe
78140 VELIZY

Ma petite entreprise de négoce en matières premières textiles A GRANDI, elle a repris des concurrents, elle a investi, elle a diversifié ses activités multiplié ses exportations (la moitié du C.A. global de sa spécialité).
La progression est constante. Je suis saturé de travail.

Il faut un

Secrétaire Général - Gestionnaire

AU CARACTERE CREATIF - ASTUCIEUX
CAPABLE D'ESPRIT D'EQUIPE

Situation conviendrait à homme jeune et énergique, ayant expérience comptabilité — mise en place budget — contrôle gestion — informatique indispensable — anglais courant nécessaire — expérience banque, finance utile — sens gestion du personnel apprécié.
Il y a aujourd'hui 3 entreprises à gérer, 150 personnes, 50 M. de C.A.
Siège social : 30 kilomètres Nord de Paris.
Ecrivez-moi avec un maximum de détails.
Je répondrai en septembre.

Ecrivez à PUBLI-BOURSE, sous référence 727, 7, place de Valois. — 75001, qui transmettra.

TRES IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DU SECTEUR PUBLIC
région parisienne
recherche
pour un contrat à durée déterminée

un ingenieur

Diplômé de l'enseignement supérieur
ÉLECTRONIQUE ou ÉLECTROTECHNIQUE

Agé de 40 ans au moins.

Mission principale : Études, installation et suivi de systèmes électroniques.

Adressez-nous votre C.V. sous référ. 61.396,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS,
qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les lettres.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
CRETEIL

cadre comptable

DIPLOME D.E.C.S. ou équivalent.

IL DEVRA : coordonner le travail d'une petite équipe de comptables, vérifier les bilans, contrôler les déclarations fiscales, recevoir les commissaires aux comptes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 6713 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche

2 INGENIEURS INFORMATICIENS (1 à PAU - 1 à PARIS)

FONCTIONS :
- développer des logiciels scientifiques et techniques, dans le domaine de l'exploration - production pétrolière.

FORMATION :
- Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire 3ème cycle (option mathématiques appliquées).

EXPERIENCE et CONNAISSANCES PARTICULIERES :
- POUR PARIS : expérience en FORTRAN (1 à 3 ans), APL, graphique interactif.
- POUR PAU : bonnes connaissances en analyse numérique; goût de l'approche pluridisciplinaire des problèmes.

Aptitude à l'expatriation, pour les 2 postes (Paris et Pau).

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référ. 73037 à SNEAP D.C. Recrutement 21 bis, avenue des Lilas
Bâtiment Mestrasset - 64000 PAU

---

directeur technique

PARIS

Une Société française Constructeur d'Equipements Electriques et Electroniques, recherche son Directeur Technique.

Dépendant du Directeur Général, il aura en charge les études et les fabrications et assurera la gestion et l'organisation des services techniques.

Le candidat retenu sera diplômé d'une grande école (Télécom., Sup Elec., Centrale, A.M. Electronique...) et devra justifier d'une expérience industrielle confirmée dans le domaine de la direction des études et d'une unité de fabrication, si possible dans l'électronique.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle sous réf. 4166-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE
offre à des
JEUNES DIPLOMÉS
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

DES POSTES COMMERCIAUX

Après une formation d'un an, mi-théorique (assurée au cours d'un stage de 6 mois à LIMOGES), mi-pratique, ils seront intégrés dans le réseau commercial Province et Région Parisienne où ils exerceront une activité commerciale «sur le terrain».

Les candidats seront sélectionnés en fonction de leur dynamisme et de leur motivation pour une vie active axée sur les résultats commerciaux.

DATE IMPÉRATIVE DU DÉBUT DE LA FORMATION : 15 SEPTEMBRE 1978

Adresser c.v. et photo sous référence 61.489,
PUBLICITÉ ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS



FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO
PARIS
recherche

un informaticien

- Ayant 1 à 2 ans de pratique des mini-ordinateurs (la connaissance du matériel et logiciels DIGITAL serait appréciée).
- Capable de prendre en charge la réalisation complète de projets de gestion.
- De bonnes notions d'anglais seraient un avantage.

Nous offrons :
— une rémunération intéressante ;
— de bonnes perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Adresser C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, avenue Hoche 75008 PARIS.

EMPLOIS ET CARRIÈRES

---

audit interne

Groupe d'Assurances Privé crée la fonction AUDIT INTERNE et en recherche le RESPONSABLE.

La mission est comprise dans un sens large : audit vérificationnel et audit opérationnel.

Le candidat, de formation supérieure, aura 4 ans minimum d'expérience, de préférence dans un cabinet anglo-saxon.

La formation au métier de l'Assurance lui sera assurée et il pourra évoluer vers des postes opérationnels ou fonctionnels.

Adresser C.V. sous réf. LDK 458 à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Importante Entreprise de T.P.
(travaux routiers)
recherche
Dans le cadre de sa structure très décentralisée

UN ADJOINT ADMINISTRATIF

Sous l'autorité du Directeur régional il aura l'entière responsabilité de l'ensemble des problèmes administratifs comptables, paie, et trésorerie et de ce fait il animera et contrôlera les services comptables des Agences de la Région. Il assurera aussi la gestion du Personnel (ETAM et ouvriers) et les relations sociales avec les organismes représentatifs.

Ce poste conviendrait à un
CADRE ADMINISTRATIF
âgé de 30 ans au moins de formation E.S.C. par exemple à forte orientation Comptable et ayant acquit connaissances de la législation sociale.

Lieu de travail : PARIS et REIMS

Rémunération selon expérience du candidat.
Adresser C.V., photo et prét. s/réf. 7921 à P.LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

INGÉNIEUR CONSEILLER DE VENTE POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE FRANÇAISE

Nous sommes une société bien fondée, de moyenne importance, affiliée à un trust anglais avec fabrication et distribution en Allemagne. Nous produisons des fixations en métal et en matières plastiques ultra-modernes pour véhicules moteur et appareils électroniques. Nous sommes leader dans notre branche et possédons un remarquable quotient d'accroissement.

La personne recherchée prendra contact avec des techniciens et les services achats des sociétés de l'industrie automobile française. Nos systèmes de fixation y sont déjà introduits, mais une expansion ... tout le marché est à entreprendre.

Notre nouveau collaborateur bénéficiera d'une mise au courant approfondie au sein de la maison autant que de notre entier soutien dès son entrée dans notre société.

La dotation correspond à nos hautes exigences, le domicile en France peut être gardé.

Nous vous prions d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite en allemand ou en anglais, référ. professionnelles, photo et prétentions de salaire, sous n° 1.653 à

Persona Anzeigen - Agentur
Postfach 1330, D-6242 Kronberg/Ts.

---

le Crédit Mutuel

recherche

Inspecteurs

- pour sa Confédération (nombreux déplacements)
- pour ses Fédérations de Paris, Marseille et Toulouse.

Niveau DECS - IUT Gestion - ITB

Une expérience dans un organisme bancaire ou Cabinet d'audit, est nécessaire.
Une préférence sera donnée aux candidats ayant des connaissances dans les domaines suivants : comptabilité, organisation administrative, informatique et engagements.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions
Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines
29, avenue Mac Mahon 75017 Paris

SINTRA

recherche

PROGRAMMEURS

pour application temps réel.

BACHELIERS (Bac) C.D. ou H.

désirant faire carrière en programmation.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à :

SINTRA
Direction du Personnel,
26, rue Malakoff, 92600 ASNIERES.

offres d'emploi

Futur directeur du marketing - Paris

La filiale française d'un groupe international spécialisé dans le **petit électroménager** cherche son futur directeur du marketing.

Celui-ci étudie les produits nouveaux proposés au marché français et prépare leur lancement ; il participe à la définition de la politique de vente et, en conséquence, détermine et gère le budget publi-promotionnel.

A 30 ans, on lui demande une bonne formation type ESC, deux ou trois ans d'expérience du marketing de produits voisins et, surtout, imagination et goût de l'action. Il parle anglais couramment.

Ecrire à J.E. LEYMARIE, réf. 3420 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue Nord de Paris, recherche

INFORMATICIEN

Ingénieur ou diplômé d'études supérieures, ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle pour participer au développement de logiciels d'application au sein d'une équipe dont la vocation est d'innover dans le domaine des fabrications mécaniques.

Expérience recherchée en :
- Analyse organique ;
- Basic et fortran ;
- Développement de logiciels en mini-informatique, y compris pour exploitation sur systèmes multitâches et multiprogrammations.

Adress. letre manus. avec C.V., photo et prétentions n° 73 127, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ETUDIANTS DYNAMIQUES AYANT LE GOUT DE L'INITIATIVE ET LE SENS DES RESPONSABILITES
Travail à temps partiel. Rémunération élevée.
Entreprise de dimens. nationale. Secteur presse, recherche dans toutes les villes universitaires des étudiants pour leur confier *la direction d'une campagne* annuelle (septembre à mars). Ec. à STRIL, 187, bd St-Germain 75007 PARIS.

ENTREPRISE DE RENOVATION EN PLEINE EXPANSION recherche

DEUX CONDUCTEURS DE TRAVAUX

tous corps d'État avec très sérieuses références exigées. Connaiss. d'une gde organisation de travail. Envoyer C.V. + diplômes + certificats sous réf. n° T 7227 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SERVICE PUBLIC PARIS recherche

ANALYSTE

quelques années d'expérience sur matériel CII-HB - Iris 80.

Connaiss. du milieu administratif, goût des contacts.

Envoy. C.V. manuscrit et prét. à n° 41407 B BLEU, 17, rue Lebel - 94300 Vincennes

---

APSIDE
40, rue de Ponthieu 75008 PARIS recherche disponibles rapidement

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Tél. : 225-12-46 - 359-27-00 ou envoyer C.V.

BANQUE ETRANGERE recherche pour sa succursale de PARIS

UN (E) ADJOINTE (E) OU CHEF COMPTABLE

si possible connaissant l'anglais et exp. comptabilité de banque. Tél. p. rendez-vous service du personnel : 723-78-57.

STE IMPORT-EXPORT SISE ORLY avant transfert PARIS 15e, novembre 78 recherche d'URGENCE

ASSISTANTE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS

Env. C.V. dét. à : AVIQUIPO-FRANCE-ORLY SUD n° 128-94541 ORLY AEROGARE CEDEX ou tél. 687-14-62 pr. r.-v.

UNIVERSITE de COMPIEGNE recherche pr enseignem. et développements en GENIE BIOMEDICAL

INGÉNIEUR Gde ÉCOLE NIVEAU ASSISTANT

Formation électronique, informatique et connaissance en physiologie souhaitable. Env. C.V. à univ. de Compiègne cycle I.B.M.H., B.P. 233 60206 COMPIEGNE CEDEX.

Sté internation. rech. pr Paris

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

10 a. d'expér. pour étude installations industrielles bâtiment pour L'ALLEMAGNE. Connaiss. de l'allemand et des normes allemandes exig. Angl. apprécié. Adr. C.V., prét. à : no 7154 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

TELSINTER recherche

PROGRAMMEURS CONFIRMES

2 à 3 ans d'expérience COBOL - ASSEMBLEUR PL1 si possible pré embauche. Tél. pour rendez-vous 292-06-77.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour domaine informatique scientifique :

INGÉNIEUR DEBUTANT

Diplômé grande école électronique, ayt des connaiss. en analyse numérique. Adresser C.V., photo (retournée). No 71 822 Contesse *Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er.*

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD de PARIS recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN DIPLOME

pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE.

Des connaissances en informatique appliquée à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
- Méthode de fabrication ;
- Exploitation des machines à commandes numérique.
- Utilisation des langages de commande numérique.
- Ecriture de post-processeurs (APT, AFAPT).
- Utilisation du basic ou fortran.
- Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2 200.

Anglais souhaité.

Adress. C.V., photo et prét. No 73.605 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

TECHNICO-Cial
NIVEAU AT3 OU INGENIEUR DEBUTANT
Connaissances en mesure électronique.
Env. C.V. + photo : C.B. SELECTION 12, avenue Jeanne-d'Arc 93600 Aulnay-sous-Bois.

secrétaires

SOCIÉTÉ HOLDING recherche POUR SES BUREAUX à **VITRY-SUR-SEINE**

SECRETAIRE EXPERIMENT. Très bonne notion anglais. CAPABLE RESPONSABILITE POSSIBILITE PROMOTION. Ecr. av. C.V. et prétentions à : n° T 07195 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 m2 en stock. Téléph. : 355-66-50

autos-vente

5 à 7 C.V.

INNOCENTI Cooper 1300, 1975, excel. état, crédit. Téléphone : 548-97-69.

INNOCENTI 1001-BA, 1974, très bon état, crédit. Téléphone : 548-97-69.

12 à 16 C.V.

THUILLIER Concessionnaire PEUGEOT vend prix intéressant **604** exposition 0 km. 46, RUE DE MOUZAIA (XIXe). Téléphone : 203-94-42, M. Serraf.

+ de 16 C.V.

Vds RANGE-ROVER juillet 76. 57 000 km, 47 000 F. Téléph. M. BECK 555-92-03 p. 458 (bur.).

ROVER 3500 BA, 1978, 1.800 km., crédit + garantie. - Téléphone : 548-97-69.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524.50.30 •

demandes d'emploi

CADRE 36 ans
- Trois ans d'expérience de Direction Générale en P.M.E., P.M.I.
- Six ans d'expérience bancaire liée à une grande pratique de la formation professionnelle des adultes

recherche poste à responsabilités

Ecrire sous n° 7.720 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

JURISTE LICENCIEE EN DROIT
J. F., 38 a., 18 a. pratique droit privé, dans société, ch. poste *dans service juridique, société,* cabinet conseil juridique. Ecr. n° T 07.223 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Seul resp. Sté Afrique francoph. (c.a. 20 millions FF, effectif 22 pers.), fne direct. (30 ans), études supérieures, rech. poste simil. pr réinsert. France ou DOM-TOM. Ecrire n° 7 700, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris qui trans.

SECRETAIRE DACTYLO 37 ans, disponible Télex, allemand, anglais, 4 000 brut. Téléphone : 603-56-31.

Hme 42 ans, SC. PO, Droit, 15 ans expér. administrative, et gestion personnel, libre imméd., ch. Poste à Responsabilité. Etudie toutes propositions. Préfér. Région Paris. Ecr. n° T 07197 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Ex-Monitrice PHOTOCOMPOSITION dans journal Presse, matériel V.I.P., chôm. éconon., rech. activité similaire. Etud. ttes proposit. MOREL, 2, place, Jean-Giraudoux, 94000 Créteil.

CHEF DE SERVICE ASSURANCES
37 a. Technicien IARD-Transp. Dipl. Ecole nation. d'Assurances. Connaissant produc. et sinistre. S'intéressant à Organisation et Gestion. Etudie toutes proposit., poste RESPONSAB. ds Cie Ass. Entr. Ind. ou Com., Sté Transp. Collectivité. Reg. Lyon, Sud-Est. Ecr. n° 7717, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris

PSYCHOLOGUE H.
Titulaire licences philosophie et psychologie, expér. enseignem. et direction grd établiss. scol. étudierait toutes propositions DOMAINE FORMATION. Ecr. n° T 07156 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PSYCHOLOGUE H.
Niv. maîtrise, ch. emploi dans clinique ou hôpital, section pédiatrie. - *PARIS ou banlieue.* Ecr. n° T 07161 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Journaliste grande expérience quot., hebdo, offre sa participation à l'effort d'une équipe PARIS ou PROVINCE. Temps complet ou partiel. Ecr. n° 2 914 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR TECHNIQUE
H.E.C., recherche poste responsabilité dans INFORMATIQUE ou personnel temporaire. Ecrire n° 83.270 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ex-CHEF FABRICATION
CADRE JOURNAL DE PRESSE chômage éconm., rech. activité simil., rég. parisienne, étud. ttes propos. — BOULINET, 2, place Jean-Giraudoux. - 94000 Créteil.

ASSISTANTE DIRECTION expérience gestion, publicité, relations publiques, 25 ans, anglais-espagnol, organisation, initiatives, responsabilités, *disponible pour voyager.* Tél. : 742-25-13, poste 26. J. PEVRIER.

DACTYLO TAPE A DOMICILE tous textes : roman, mémoire, scénario, etc. Travail soigné. TEL. : 337-40-87.

FORMATION AU MANAGEMENT
36 ans, ing. études économiques planification, gestion de production, 6 a. d'expér. en pédagogie active auprès cadres supérieurs. Etudie toutes propositions. Entreprises, écoles gestion, cabinets formation, cabinets conseil. Paris, Province. Ecr. n° 7 716, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

ENTREPRISES en difficultés, consultez ALPHASSISTANCE Point 8000 - Téléph. : 836-85-07

Société emprunte 80 000 à 150 000 F au taux de 14 à 19 % avec gar. hypoth. de 1er rang sur immeuble. Ecrire A.V.T. 16, r. Christophe-Colomb, Paris-8e

enseignem.

VENCE - COTE D'AZUR
9 km la mer, 25 km la neige.
L'INSTITUTION MONTAIGNE
FONDÉE EN 1905
ENSEIGNEMENT PRIVÉ - LAIC
offre aux jnes gens et jnes filles 2 ETABLISSEMENTS
AVEC INTERNAT ET EXTERNAT DE QUALITÉ
Ecole primaire et secondaire. Ecole technique privée. ccíale. Activités artistiq. et artisanales, stade, piscine et gymnase priv.

Renseign., 6, avenue des Poilus, 06140 VENCE. TEL. : (93) 58-03-01.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois *les plus demandés.*

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PALAIS-ROYAL
11 bis, RUE SAINTE-ANNE
Dans imm. pierre de taille complètement restauré. Asc., vide-ordures. STUDIOS à partir de 165.000 F. Sur place tous les jours de 13 heures à 19 heures ou 522-95-20

Métro Saint-Mandé, exceptionnel grand 2 p. 45 m2 à rénover. Directc. pptaire, 125 000, soleil 520-13-57 ou 33, av. QUIHOU, 17-19 h., samedi, dim. lundi.

17e PONT-CARDINET, studio coin cuis., dche, clair, calme. Prix : 54 000 F. Tél. : 252-42-09.

BD SUCHET
Imm. récent, calme, sur verdure STUDIO tt confort 35 m2, balc. 7e ét. Parking. Px 425.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

18e ABBESSES 3/4 p. cuisine, bns, w-c, 4e clair, soleil, à redécorer, px 210 000 F. 252-42-09.

Part. vd 19e métro S.-Bolivar duplex 4 p. 85 m2 très clair, refait neuf, tout confort, poutres apparentes. Px : 275 000 F. Tél. pour R.-V. 277-49-99 (H. B.).

18e Junot-Caulaincourt ht plafond, sérieus. rénove pout. Vd bx appts 2 p., gd atel art. + mazz., 3 ch.; r.-de-ch. appt prof. Tél. 548-62-11 de 9 h. à 12 h.

PRES PORTE SAINT-CLOUD 4 pièces, 2 bains, penderies, immeuble récent. T. : 755-73-50.

RUE VAUVENARGUES Imm. *récent, studio tt cft, 34 m2, sur* rue, 128 000 F. Tél. : 255-66-18.

6 pièces, dernier étage, 180 m2 tout confort, soleil. Mercredi, jeudi : 14 h. 30-17 h. 160, bd PEREIRE.

Pres du SACRE-CŒUR bel appt 2 p. tout confort, 1er étage. Sur place mercredi 26 (13 h. à 16 h.). 2, RUE D'ORSEL.

231, RUE MARCADET près square CARPEAUX 2 p. s/ rue et cour, cuis., ent., w.-c., belle salle de bains, 185 000 F. Vis. mardi, mercredi 14-17 h.

XVIIe - SUR JARDIN
20, rue Roger-Bacon
Duplex
150 m2 + terrasse 150 m2 dans petit immeuble neuf. Livrable en septembre. Renseignements et vente sur place de 14 h. à 19 h. sauf dimanche. Téléphone 755-94-42, ou SIVEGI 260-30-00.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
STUDIOS 19 ET 26 M2 ENV. APPTS DE 76 M2 A 235 M2. *Sur place tous les jours, sauf* dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VD 1 GD APPT 112 m2. Refait nf + Terrasse, 90 m2. Dans petit imm. cft. Cadre exceptionnel. Téléphone : 723-38-58.

MONCEAU, 6 P., 205 M2
Dernier étage. Jolie vue. BOURDAIS, 766-51-32. ORPI.

EXCEPTIONNEL
TRUDAINE *2-3 Pièces, 45 m2, 8e étage, tout cft.* TERRASSE 45 m2. Vue dégag. sur Montmartre et Sacré-Cœur. MICHEL et REYL : 265-90-05.

IÉNA
PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE DES ETATS-UNIS grand APPT 140 m2 avec loggia dans HOTEL PART. du XIXe s. entièrement rénové grand style décoration de luxe. Renseignements : 734-93-36.

VRAI MARAIS
rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 pièces en duplex. Téléphone : 359-30-35.

65, av. Foch, 7e étage, 196 m2 + balcon 26 m2, living, salle à manger, 3 ch., 2 bains, ch. de serv., 2 caves. Box en s/sol. Tél. : 727-15-60, apr. 14 heures

XVIe - PRÈS SEINE
BEL ATELIER + 2 CHBRES. Gd standing, 765.000 F. DORESSAY - 548-43-94

149, AVENUE DE WAGRAM
TRÈS GRANDS APPARTEMENTS
4 pièces et 5 pièces balcons, terrasses.
S/place du mardi au samedi, de 11 heures à 17 heures

COSEMIIC 766-51-71

EXCLUSIF INVESTISSEUR
Rive droite
Dans immeuble en cours de restauration, faites de votre investissement pierre « 2 coups » :
- Accroissement de votre capital,
- Haute rentabilité.

Aujourd'hui votre argent vaut cher, si vous le laissez dormir que vaudra-t-il demain ? Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré, exemple : fiscalité favorable...
Nous pouvons peut-être vous aider, téléphonez-nous :
C.F.I. Pierre, 563-11-40
8, avenue Hoche, 75008 PARIS

GAMBETTA
GRANDE MAISON
265 m2, 9 pces, 2 gar., grande cour patio, nombreuses dépendances, tout confort. Bon état. 880.000 F - 265-22-57

HALLES SUPERBE 128 M2 : 3 Pièces, tout confort, grand séjour, caractère, calme, immeuble rénové. T. : 266-62-46.

SULLY-MORLAND
3e étage, rue, cour, soleil : **4-5 P.** double living, 2 chambres + petite cuisine, 2 bains, tout confort.
RENOVE RUSTIQUE
PRIX : 630.000 F.
Visite mercredi, jeudi, 14-18 h., **7,** RUE CHARLES-V, ou 292-29-92.

R. QUINCAMPOIX dans imm. resct asc., MAGNIF DUPLEX av. terrasse, poutres apparent., Prix : 465 000 F. T. : 522-95-20.

POINCARE-KLEBER living, chbre, charme, bon état, 60 m2. EICHER Tél. : 359-99-69.

BD SUCHET
Dans imm. gd standing, pptaire vend STUDIOS 40 M2 *pour placement,* et GD 2 PCES 78 M2 - 734-93-36

SQUARE MONCEY gd stdg s/verdure 5 p. 130 m2 + service, calme, SOLEIL. « T.A.C. » : 329-33-30.

DAUMESNIL pierre de taille, asc., desc., liv. dble, 2 chbres, tt cft, 400 000 F. T. : 344-43-87.

VILLA DES TERNES. Salon s. à manger, 2 chbres, petite terrasse, chbre srvice Possib parking. BOURGEOIS 522-62-14.

MIRABEAU
DANS IMMEUBLE P. de T. GRAND STANDING :
GRAND 4 PIECES, CONFORT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX : 595.000 F
Sur place mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h.
3, RUE de L'AMIRAL-CLOUE ou Téléphone : 723-91-28.

XVIe ETOILE
BEL IMMEUBLE P. de T., 3e ASCENS., TAPIS, ESCAL.,
GRAND 5 PIECES, CONFORT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX : 920.000 F.
S pl., mercredi, jeudi, 14-18 h., **1,** RUE PERGOLESE, ou, Téléphone : 723-91-28.

SAINT-AUGUSTIN 5 PIECES, gd cft. 325-32-77 - 707-12-60.

18e PIED DE LA BUTTE balcon + 2 p., douche, w.-c., kitch., 92 000 F. T. : 252-42-09.

PLACE REPUBLIQUE 150 m2 5 p. + atelier, bs, w-c, cuis., excel. ét., 650 000 F. 252-42-09.

Paris Rive gauche

VIIe OUDINOT asc.-desc., confort, garage, gd living, 3 chbres + 1 petite, 2 bains, impeccable, 144 m2. Perdrix : 076-17-02.

MONTPARNASSE rare près Hôtel SHERATON maisons particulières 4/5 p. 100 m2 + terrasse jardin, combles, restauration de qualité, livraison rapide. Prix : 670 000 F. PROMOTIC Tél. 322-15-76 le soir 566-68-03.

RUE FROIDEVAUX magnifique atelier peintre 65 m2 décoration boiseries. Px : 550 000 F. T : 567-22-88.

AV. DU MAINE (près) appts occupés lo. 48, 3 pièces 55 m2, imm. ravalé, 80 000 F. Placement à long terme intéressant PROMOTIC, 322-15-76 et le soir : 622-04-16.

VAL-DE-GRACE imm. restauré avec ascens., bel appt 2/3 p., gd liv. + chbre, cuisine, w.-c., bains, 60 m2. Prix intéressant : PROMOTIC 322-18-74, le soir : 329-76-25.

VAVIN - ODE. 42-70, 195 M2, 7 PIÈCES, **JARDIN** Privé Calme.

PRÈS LUXEMBOURG
PPTAIRE VD dans immeuble caractère STUDIOS 2 PIECES impeccable, confort. Sur place du LUNDI AU SAM. 14-18 h. 7, rue ROYER-COLLARD. TEL. : 723-38-48.

SAINT-SULPICE
MERVEILLEUX living double, 1 chambre, tt cft, soleil, étage élevé, aménagement raffiné, 590 000 F. EICHER : 359-99-69.

CHARLES-MICHELS
4 p. 70 m2, salle bains, bon *imm., 5e sans ascenseur. Prix :* 320.000 F - S/place 13 à 17 h., 41 bis, rue LINOIS ou 373-60-94, le matin

ACHETEZ DIRECTEMENT
de Particulier à Particulier
Appelez :
INTERPROPRIÉTAIRES
Envoi gratuit d'une sélection d'appts et de maisons à vendre. 280-23-28 - 280-54-28
30, rue de Londres, 75009 Paris

INVESTISSEMENT PRIVILÉGIÉ
Rive gauche
Dans très bel immeuble en pierre de taille en cours de restauration :
- Studios, 2 pièces, duplex.
- Rentabilité immédiate.
- Gestion

Pour toutes informations : C.F.I. Pierre, 563-11-40 8, avenue Hoche 75008 PARIS

MONTPARNASSE
Imm. 1976, standing, Studio parfait état, kitchenette, salle *de douche, 11e étage,* RV : 704-78-83, 9-12 h, 14-17 h.

PRES JUSSIEU
DUPLEX ATELIER ARTISTE
Volume, clarté, soleil, charme, tout confort, ascenseur, balcon. Téléphone : 331-81-11.

BAC Immeuble Directoire : charme, 4 Pièces, tout confort. MARTIN, docteur en droit. — Téléphone : 742-99-09.

15, rue de la CLEF du studio au 6 pièces. Visite : 14 à 17 h. Téléph. : 325-32-77 ou 707-12-60.

JARDIN DES PLANTES, bel imm. p de t., 3 p. 90 m2, 2e ét., ascenseur, balcon Est-Ouest. Prix : 570 000 F. T. : 535-86-37.

CONVENTION bel immeuble P. de T. : BEAU 2 PIECES, entrée, cuisine, bns. A saisir. Tél. : 325-75-42, matin.

FELIX-FAURE 75 m2 sur rue. CALME. 4 Pieces, tout confort + service, parfait état. — 250-62-16.

Région parisienne

RESIDENCE NEUVE STANDING
SAINT-GRATIEN, sél. + 3 ch., 106 m2 + terrasse 16 m2, park. dble, 4e et dernier étage. Prix : 550.000 F. Téléphone : 989-31-74.

SAINT-CLOUD 4 Pièces 80 m2 + TERRASSE
Parfait état, tt cft, vue, 10e ég. 430.000 F. Téléphone : 704-88-18.

BOULOGNE, *Vic-Hugo, pr. M°* Imm. récent, standg au 7e ét. SEJOUR DBLE, 2 CHAMBRES, bains, douches. TEL. SOLEIL. 107 M2 Y COMPRIS LOGGIAS. Prix : 585-000 F - 620-36-49

A vendre à POISSY. Standing - Appt F-3 63 m2. Balc. sur forêt. Prés commerces. Px 207.000 F + 27.000 F Crédit Foncier. Possibilité garage - 965-47-64

MONTROUGE LIMITE XIVe
beau 3 Pièces, étage élevé, box. Téléphone : 253-61-61.

ORSAY *près M°, petite résidence sur jardin,* beau 2 Pièces, tout confort, grand balcon, parking. Prix 180.000 F. Téléphone : 387-27-60.

Province

VENCE
sous la lumière de la COTE D'AZUR, la RESIDENCE HENRI-MATISSE
9 km de la mer, proche du cœur du village au calme, route de St-Paul, 19 appartements, *2 ascenseurs,* chauff. électrique intégré indivd. 2, 3, 4 pièces de très grand standing, piscine, larges terrasses avec loggia. Livraison été 1978, appartement témoin *commercialisation*
BERTEAU FONCIER
180, av. Emile-Hugues, 06140 VENCE
Téléph. : (93) 58-01-56

ANGERS part vds BEL APPT 3 p., bien situé, tt cft, gar. px inter. Tél. (41) 87-65-38 H. B.

appartem. achat

URGENT RECHERCHE 5/7 pieces tout cft, 8e, 16e, 17e rive gauche. Neuilly MICHEL et REYL. 265-90-05.

Jean FEUILLADE, 54, av de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

appartements occupés

PLACEMENTS PPTAIRE. Vend directem. APPTS OCCUPES, différents quartiers. Prix très intéressants. A partir 35.000 F. JOUBERT et ANDRE, 266-67-06

immeubles

Pr. SACRE-CŒUR. Imm. moellons ravalé, partiel. occupé 10 logts + 1 commerce. 266-67-06

Ach. immeubles libres ou occupés, terrains, pavillons. Paie comptant par devant notaire. Me téléph. 878-95-86. Heures bur.

Boutiques

Face HOPITAL LARIBOISIERE MURS de BOUTIQUES, surfaces utiles 1.040 m2 et 13 lots. Rapport 240.000 F - 580-54-00

Près OPERA dans bel imm. d'angle pierre de taille. EMPLACEMENT RARE. Belle boutique libre tous commerces + 2 sous-sol. Conviendrait commerce de luxe. PRIX 600 000 F. Tél. 522-95-20.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, M° Opéra
84, r. d'Alésia, M° Alésia.
Frais abonn. 350 F. 266-52-04.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-XXe
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort 2 Pces, 42 m2, loyer 1 000 F. charges 248 F, park. 132 F. 3 Pces, 71 m2, loyer 1 472 F, charges 330 F, park. 132 F. *S'adresser à la gardienne,* 21, rue du Repos. Tél. 370-69-81. M° PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE.

TELEGRAPHE, dans très bel immeuble, STUDIO, confort : 650 F charges compr. 252-42-09.

16e 3 Pces, 95 m2, imm. nf, 2 bains, wc séparés, PARKING : 4.000 F NET. Tél. : 227-33-32 ou 227-33-51

17e TERNES, neuf, living + chbre, cuis. équip., bns, tél., garage, 1.800 F. 755-63-52.

CHARLES-MICHELS
4 p. 70 m2, salle de bains, bon imm., 4e sans ascens., loyer 1 750 F + 360 F ch. Sur place 41 bis, rue LINOIS, 13-17 h. ou 373-60-94 le matin.

M° LAMARCK - 5 P., tt cft, chff. central, ascens, 3.000 F. Ch. comprises - 255-66-18

PTE ORLEANS 600 m - Beau studio, entrée, cuis., s. d'eau, wc. Cave, 920 F - 585-41-20

3 pièces, confort, 75 m2, prox. métro. Téléph. : 783-67-05

RANELAGH imm. de standing studio tt cft, balcon, 1 400 F CEFI GESTION : 526-41-69.

V.-HUGO SUR JARDIN studio cuisine, salle de bains, TEL., 1 250 F. Téléphone : 720-45-65.

TROCADERO. Beau studio, cuisine équipée, salle de bains, tél., rangements, étage élevé, ascens., standing. 1 350 F net. Téléph. : 227-33-51 ou 227-33-32.

CHAMPERRET Immeuble anc., 3 Pièces, cuis., bains, TEL. 1.700 francs net. Téléphone : 522-38-20.

RUE DES PYRENEES studio grand standing, loggia, tél., 1 250 F net. T. ETO. 45-10.

Région parisienne

BECON (près de la gare) imm. récent, living + chbre, tt cft, tél., parkg, 1 100 F + ch. TEL. : 742-99-09.

BOUGIVAL, résid., rue calme. 5 p. 135 m2, 2 s. bains, téléph., box, *bois privé.* T. : 918-47-73.

ILE JATTE Vue sur la Seine *beau 2 pièces cuisine, s. bains,* TEL. : 1 600 F. Tél. : 754-11-19.

locations non meublées Demande

Paris

Ecole d'ingénieurs (Paris-9e) ch. chambres et studios pour ses étudiants - Tél. : 337-78-43

Région parisienne

Pr société européenne cherche VILLAS, PAVILL. pr CADRES Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

GEORGE-V 2 chambres, living, salle à manger, salle de bains. Standing, disponible fin juillet 4 000 F. Tél. bureau 754-90-20 domicile : 720-50-74.

bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Locations ss pas-de-porte. AG. MAILLOT. Tél. 293-45-55.

PALAIS-ROYAL
4 ou 2 beaux bureaux de 13 à 20 m2 chacun, téléph., possib. salle de conférences, télex et petit équipement bureau. Très bel emplacement. 260-37-17, poste 37

locaux commerciaux

NICE. Bail neuf à céder, beau local 200 m2, très bien situé, 2 lignes tél. Loyer ann. 38 000 F. reprise 70 000 F. Ecr. Richard 15, av. Mirabeau 06000 NICE.

hôtels-partic.

VERSAILLES SITE PROTEGE
TRES BEL HOTEL PARTIC. : 2 étg., plancher 350 m2 + dép. *Elégant, charme, jard. 1.200 m2.* PASTEYER, 266-35-84, matin.

pavillons

Verrières - le - Buisson (91) A vendre pavillon de plain-pied idéal pour cabinet. Téléphone : 920-04-13, 930-04-79.

YERRES (91)
Part. vd maison mit., 98 m2 hab., gde cuis., liv. dble, 3 ch., s. bains, 2 wc, gar. 2 voitures, cave, ch. centr., grenier. Sur *terrain 500 m2. Centre commer*cial, RER à proxim. 380 000 F. Tél. : 976-54-88. Agence s'abst.

RUEIL vends : 6 Pièces + garage, 900 m2, proche forêt. Téléphone : 778-34-54 et 967-74-52, apr. 18 h. 580.000 F.

1.548 PAVILLONS VILLAS
autour de Paris, 0 à 120 km.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez : MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, av. de Villiers, *75017 Paris. Tél. 757-62-02.*

VELIZY. Refait neuf, séj. + 2 CHBRES, tt cft, ss.-sol total, jardin. 350 000 F. Tél. 027-57-40.

viagers

Av. REPUBLIQUE imm. gd st. 90 m2 occupé 84 ans, 170 000 + 2 000 rente. LODEL. 700-00-99.

LIBRE 16e *Muette studio 38 m2* 165 000 + 750 rente. *Etude* LODEL. Téléph. 700-00-99.

Société Spécialiste Viager **F. CRUZ** *8, rue La Boétie,* 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Etude gratuite et discrète.

NEUILLY M° SABLONS IMM. ASC. BEAU 5 P. 110 M2 + chbre serv. réserve droit d'usage vie durant à dame 69 a. Prix 450 000 F cpt sans rente. URGENT. 574-68-35 le matin.

terrains

3 KM. REGION MONFORT : BEAU TERRAIN
19.500 m2 non divisibles, adossé *à village,* viabilité. Vue dégagée. — Prix : 320.000 francs. **LARGIER** 265-18-83, 265-18-87.

PART. VD TERRAINS A BATIR 2 300 m2 à BOITRON 77. Tél. 023-60-36 après 20 heures.

villégiatures

3 KM MONACO
10 MINUTES PLAGE
Studio dans villa 3 personnes, confort, télé, jardinet, vue mer imprenable, 1.250 F semaine. Tél. : (93) 06-87-46

Deauville, face mer, dans résidence standing, grd Duplex, août 6.000 F - 620-08-60

Côte d'Azur - Résident. Hôtel gd luxe cal. Sol. Vue mer, mont. Sem. 4 pers. août 2.000. Sept. 1.800 F - AZUR PARC MENTON Téléph. : (93) 35-38-77

fonds de commerce

EXCEPTIONNEL
MARAIS RUE DE TURENNE
HOTEL PARTICULIER
à usage commercial, 1.700 m2 sur quatre niveaux, ascenseur, parking privé. Conviendrait bureaux entreprise de standing ou prêt-à-porter. Location par niveau possible. Références exigées. Ecrire sous n° T 07.192 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Vends Fonds de commerce CONFLANS-SAINTE-HONORINE Grde boutique + appt 5 Pces Le tout 392 m2. Bail 9 ans. Tous commerces emplacement 1er ordre. Rens. 950-28-13, H. B.

propriétés

URGENT - RECHERCHE PROPR. SUR ENGHIEN ET LIMITES
TEL. : 417-02-91.

VESINET 5 MINUTES R.E.R., RESIDENTIEL
dans parc exception. 2.000 m2, maison familiale 7-9 Pièces + pavillon gardien : 1.470.000 F. Agence BARTHEL : 976-86-80.

BRETAGNE SUD (44) Propriété 500 m2 habit., impecc., séjour 120 m2, 4 s. de b. 19 ha CULTIVABLES, LIBRES. 900.000 F. Celtique, 2, ru de l'Héronnière, Nantes. Tél. (40) 71-80-19.

100 KM OUEST
AUTHENTIQ. MONASTÈRE
du XVe s., à restaurer, fenêtres à meneaux, terr. 3000 m2. Px tot. 300 000 F. A 13 imm. 72, av. de Paris 27 Vernon. (32) 51-19-19.

20 KM. OUEST
près ST-GERMAIN-EN-LAYE dans village résidentiel, calme, DEMEURE DE CLASSE récept. 3 p., 8 chbres, bns, gdes *dépend. Parc 1 ha. Affaire rare.* AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

VAUCRESSON résidentiel demeure 1880 de caractère, aménagement et décoration récents et raffinés, 270 m2 habitables, séjour de 75 m2 avec cheminée, 5 chambres, gar. 2 voitures, beau parc arborisé et clos, 1 800 m2. Px 1 890 000 JMB 970-79-79.

maisons de campagne

PRES LIMOURS
maison de campagne (petit bourg), R.-de-C., 1er étage atelier d'artiste, 173 m2 jardin, 200 m2 hang., charme. 831-89-46.

ILE DE RÉ
Particulier vend petite maison de pêcheur dans village, jdin, parking. Visite en juillet. 4, rue *du Grenouillé, La Flotte-en-Ré.*

ILE DE RÉ
Particulier vend petite maison de pêcheur *dans un village,* jdin, park. Visite en juillet. 4, rue du Grenouillé, 17 La Flotte-en-Ré.

NORMANDIE
MAIS. CARACT., 200 m2, rénov. Très confortab. + maisonnette.
PRES YVETOT SITE EXCEPTION.
5.000 m2. PRIX : 490.000 F. Tél., Prop. (50) 45-33-30, le soir et heure de bureau (50) 51-59-08.

RÉGION THOIRY
vend s/petit terrain PRIVATIF MAISON DE VILLAGE ancienne, impeccablem. rénovée (90 m2 env. habitable) + charm. Pet. GRANGE à amén. (30 à 55 m2). Environn. campagnard, calme et plaisant. Trajet Paris train ou voit., 40 min. 771-63-55.

ANCIEN. AUBERGE
ALLIER - A restaurer, maison de caractère, toit. 4 pans, dans village de la montagne bour*bonnaise, salle de 56 m2,* avec chemin. et poutr. app., cuisine 18 m2, 4 chbres à l'étage, gren. Cave. Dépendanc., jardin de 1.100 m2, eau et élect. branch.
Prix : 80.000 F
Crédit 80 %.
PROGECO, 11, av. Sixtorel, 03 Saint-Pourçain-s/Sioule
Tél. : (16-70) 45-30-68
FERME LE LUNDI

villas

AUX BAUX DE PROVENCE
le mas du chevrier
le plus beau site de Provence à votre portée
Villas de 4 à 6 pièces - Piscine - Tennis
GSCIC SUD EST
La Maison du G.S.C.I.C.
Parc du Roy d'Espagne
13009 MARSEILLE - Tél. (91) 73.90.00
Bureau sur place ouvert tous les jours sauf mercredi

CORSE. Ajaccio à vendre villa 7 pièces principales 1 100 m2 600 000 francs. Tél. 23-32-43 après 20 heures.

ENGHIEN LIMITE pav. récent, séj. en L + 2 chbres, bains, hall, cuis. + 3 chbr. à l'étage, bains, ss-sol total, jardin 900 m2. Prix : 840.000 F. Téléphone : 989-31-74.

VIEUX COGOLIN (VAR) 10 km Saint-Tropez MAISON RESTAURÉE 120 m2 sur 3 niveaux, terrasse. Prix : 400 000 F. Tél. : (94) 97-04-92 ou 97-23-03.

SUD BRETAG. Prox. POINTE-DU-RAZ. Sit. except. s. 7 700 m2 vue sur mer imprenable. Villa moderne 100 m2 hab. + poss., tt conf gar., libre. 350 000 F. Ecr. no T 072-17 M. Régie Presse 85 bis, rue Reaumur, Paris-2e.

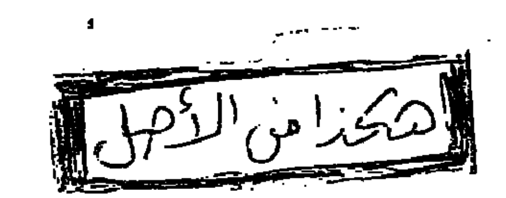
Rég. BANDOL. Maison 4 p: très gde terr., conf., style provençal, 6 000 m2 terrain. Jolie vue. Mer à 10 min. 440 000 F. T. 660-93-11.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX Superbe maison 7 pces, 250 m2, grand confort, 1 000 m2 jardin. Prix 1 050 000 F. T. 548-43-94.

fermettes

Rés. étrang. ach. ferme à part. gd jdin att. Vue. Bon ét. A rénov. 150 000 F max. Dép. 34, 13, 83, 06, 04, 84, 26. Ecr. Verniau c/o Pilière 110 Lacoupée 71000 Mâcon.

Vends 250 km au sud de Paris dans site vallonné, ferm. isolée av. terr., E., El., sanit., tél., 150 000 F. Tél. : (86) 58-40-96.



LE BOND EN AVANT DE L'INDUSTRIE ASIATIQUE

L'ASIE n'est plus seulement le domaine du riz. Elle est devenue le territoire de l'industrie. La découverte de la formidable puissance d'un Japon super-industrialisé a fait prendre conscience de cette transformation dont on est loin d'avoir mesuré toutes les conséquences en Europe et aux Etats-Unis. Voici maintenant qu'apparaissent — ou que se confirment — d'autres Japon, à l'efficacité aussi redoutable : la Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Hongkong et, dans une moindre mesure, la Malaisie. Demain, peut-être, les Philippines, la Thaïlande et l'Indonésie, mais aussi certains pays communistes comme le Vietnam, qui se révélera redoutable quand il aura résolu ses problèmes agricoles et alimentaires.

Il y a une certaine logique dans les difficultés qui assaillent maintenant les industries du vieux monde. Les capitaux occidentaux se sont intéressés à l'Asie — à l'Asie du Sud-Est notamment — parce que la main-d'œuvre y était docile et bon marché, les gouvernements compréhensifs et accueillants, les matières premières abondantes. On allait retrouver là-bas une rentabilité qui, en Europe comme aux Etats-Unis, avait une fâcheuse tendance à décliner. Juste retour des choses : la greffe occidentale a pris avec d'autant plus d'éclat qu'elle était implantée en milieu chinois (Hongkong, Singapour, Taiwan) ou traitée selon les méthodes japonaises (Corée du Sud).

Ailleurs, la réussite de l'industrialisation est plus douteuse : la Malaisie a beaucoup d'atouts — son sérieux et ses matières premières — mais est constamment tentée de brider le dynamisme de ses Chinois pour favoriser la partie malaise de sa population. Un essai de redistribution du pouvoir économique qui ne va pas sans perte de temps et d'efficacité...

La Thaïlande a les problèmes politiques qu'on sait, rendus plus aigus par la proximité du Cambodge et du Vietnam. Nous n'en parlerons pas ici, lui réservant une prochaine étude. Quant aux Philippines, et surtout à l'Indonésie, la corruption y est trop grande, le niveau de vie trop bas pour que l'industrie y trouve un terreau favorable. Les Philippines, qui disposent — héritage de la longue présence américaine, — d'un niveau d'instruction et de formation exceptionnellement élevé pour la région, n'arrivent pas à mobiliser l'épargne locale dans des projets intéressant vraiment le pays et sa population. La politique officielle, qui est nationaliste, succombe sous la pesanteur des capitaux américains.

La mainmise occidentale sur les pays asiatiques (Chine, Vietnam et Japon exceptés) est largement fonction de la réussite économique des différents gouvernements. Une certaine aspiration à l'indépendance politique passe d'abord par des succès en matière économique et financière, mais les contradictions sont nombreuses. On prône l'initiative privée et le libéralisme, ce qui n'empêche pas l'Etat d'intervenir presque partout, et de plus en plus ; on affiche dans les lois et les règlements un nationalisme intransigeant, mais les concessions aux capitaux étrangers se multiplient.

Presque partout les tensions considérables qui en résultent sont résolues par des Etats terriblement autoritaires. Pourtant, quelques pays seulement bénéficient de la force que donnent des choix cohérents et une vision claire de l'avenir. Les autres...

ALAIN VERNHOLES.

SINGAPOUR : quand l'État sait ce qu'il veut

L'industrialisation à Singapour est une affaire d'Etat. Les autorités proclament fièrement que la part de l'industrie est passée de 16 % dans le P.N.B. (produit national brut) en 1966 à plus de 25 % actuellement. Mais elles en redoutent aussi le contrecoup : un ralentissement des investissements — comme ce fut le cas en 1975 — qui entraînerait la stagnation. Le gouvernement a donc une véritable politique industrielle, dont le principal instrument est l'Economic Development Board, un organisme public créé en 1961 et qui emploie un personnel hautement qualifié.

LES activités de l'E.D.B. sont très diversifiées. Il dispose de bureaux à New-York, San-Francisco, Hongkong, Londres et Melbourne, à l'affût d'investisseurs potentiels. Il crée des zones industrielles et par le biais de filiales, développe l'infrastructure nécessaire. Son action s'étend à la formation d'ouvriers qualifiés et de cadres. L'E.D.B. peut s'associer à des firmes étrangères dans le cadre de « joint venture » ou procurer une aide financière par l'intermédiaire de la Banque de développement de Singapour.

C'est par l'intermédiaire de ces organismes que le gouvernement de Singapour reste maître chez lui et qu'il contrôle et dirige le flux des investissements étrangers. La loi de 1967, modifiée en 1970 et en 1976, a défini très précisément une hiérarchie des avantages dont peuvent bénéficier les sociétés désireuses de s'implanter dans la petite République. Si elles effectuent des investissements d'un montant minimal de 2,5 millions de dollars et qu'elles emploient une technique jugée intéressante ou qu'elles fabriquent un produit estimé nécessaire à l'économie locale, elles peuvent bénéficier du « statut pionnier ». Celui-ci leur permet d'obtenir une exonération d'impôt sur les bénéfices pendant une période de dix ans à partir du moment où commence à être commercialisée la production. Les entreprises qui investissent 5 millions de dollars obtiennent — à condition que leurs produits soient approuvés par les autorités — le statut de « sociétés en expansion ». Elles ont alors droit à une exemption fiscale de cinq ans. Les exportations sont favorisées également par diverses mesures d'allégement fiscal. Une société qui réalise au moins 20 % de ses ventes à l'exportation est soumise à un impôt sur les bénéfices à l'exportation de 4 % au lieu du taux normal de 40 %. Enfin, depuis que le « plan d'aide au capital » a été institué en 1974, l'E.D.B. peut accorder à certaines entreprises fabriquant des produits élaborés une aide financière pour s'installer à Singapour. Celle-ci peut prendre différentes formes : prêts avantageux à long terme ou prise de participation importante. Singapour offre d'autres avantages : l'E.D.B. a créé quinze zones industrielles bien équipées disposant d'installations portuaires modernes, dont la plus importante est celle de Jurong. Tout cela n'est pas négligeable et explique pourquoi les investissements étrangers dans le secteur industriel s'élèvent à près de 15 milliards de dollars.

MAXIME DOUBLET.

(Lire la suite page 26.)



HONGKONG : heurs et malheurs du laisser-faire

Diversification : tel est le mot-clé de la politique industrielle des autorités de Hongkong qui veulent substituer des industries plus capitalistiques aux industries de main-d'œuvre, celles-là mêmes qui ont permis dans les années 50 le développement de la colonie. Mais si cette volonté est constamment proclamée par les milieux d'affaires locaux, elle n'est pas pour autant mise en œuvre par les autorités officielles, qui ont choisi depuis toujours le laisser-faire en matière d'économie.

IL existe certes dans l'administration un « Department of Commerce and Industry ». Sa principale activité a consisté jusqu'à maintenant à mettre des terrains à la disposition des investisseurs nationaux et étrangers. Les seules limites à cette liberté concernent le domaine social. Encore faut-il souligner que les recommandations gouvernementales en matière de législation du travail sont plus que timides. Les pouvoirs publics ne cherchent pas à contrôler les activités des sociétés étrangères. Celles-ci sont donc libres d'agir comme bon leur semble. Il est vrai qu'étant peu nombreuses dans le secteur industriel elles sont relativement moins puissantes que dans d'autres pays d'Asie.

L'industrialisation est donc l'affaire du secteur privé. Celui-ci a choisi depuis une trentaine d'années comme moteur de la croissance le textile et le vêtement. Ces deux branches fournissent près de 50 % de la production industrielle, 40 % des exportations globales, et emploient le plus souvent, dans de petits ateliers familiaux, la moitié de la main-d'œuvre ouvrière de la ville. Après trois décennies de progrès continu, le secteur du textile marque le pas. En 1977, les exportations ont atteint dans ce domaine 16,6 milliards de francs, ce qui représente une baisse de 4,5 % par rapport à l'année précédente.

Ce recul s'explique d'une part par la montée du protectionnisme et d'autre part par la concurrence sévère de nouveaux arrivants. L'année dernière, la Communauté économique européenne a menacé de réduire autoritairement ses importations en provenance de la colonie britannique si celle-ci ne limitait pas elle-même ses ventes. Hongkong a dû se plier à la volonté de Bruxelles.

L'agressivité des exportateurs de Taiwan et de la Corée du Sud sur le marché mondial n'arrange pas les choses. En outre, les prix des matières premières nécessaires à l'industrie textile ont considérablement augmenté. Le coton vendu traditionnellement par le Pakistan et la Corée du Sud coûte trop cher. Quant aux textiles synthétiques, ils dépendent de produits fournis par le Japon et ont connu une hausse importante à la suite de la montée du yen.

Tous sur la brosse à dents...

Pour assurer son développement, Hongkong, qui ne dispose d'aucune matière première, doit exporter encore et de plus en plus de produits industriels transformés, le marché local constituant un débouché insuffisant. Seule la diversification de la production permet de déjouer les réflexes protectionnistes, pour maintenir un taux de croissance élevé et sans trop d'à-coups garantissant lui-même un emploi suffisant. Encore faudrait-il ne pas faire du mot diversification un remède miracle dont l'efficacité serait immédiate, comme on l'a trop souvent déclaré dans la colonie.

De nombreuses entreprises de Hongkong se sont lancées un peu au hasard dans la fabrication de nouveaux produits sans disposer de capitaux importants et surtout en manquant du savoir-faire technique nécessaire. Le résultat ne s'est pas fait attendre, et l'on a assisté à quelques faillites retentissantes.

Les exemples de diversification le plus réussie sont ceux où l'on n'a pas cherché la nouveauté à tout prix. Le secteur textile a créé une industrie du vêtement de bonne qualité. La branche matière plastique a su produire des jouets. En opérant ainsi, les industriels locaux ne se sont pas aventurés sur des marchés complètement inconnus.

Mais ce sont là des exceptions. Le plus souvent, les firmes de Hongkong ont une connaissance très insuffisante de l'état de l'offre et de la demande sur le marché mondial pour un produit donné. Incapables d'innover, elles savent mal percevoir les besoins futurs. Elles vendent leurs produits, très souvent en retard, lorsque le marché est déjà presque saturé. Il en va ainsi pour les calculatrices de poche, qui, après avoir connu un succès considérable en 1974, se vendent aujourd'hui plus difficilement. Il y a deux ans, le marché des radio-émetteurs équipant les automobiles apparaissait très prometteur aux Etats-Unis. Une partie de l'industrie électronique de Hongkong s'était reconvertie dans ce sens. Il était question de vendre aux Américains dix millions de radios en 1977.

M. D.

(Lire la suite page 26.)

UN JUGEMENT DE LA REVUE AMÉRICAINE « FORTUNE »

Deux champions toutes catégories : Hongkong et la Corée du Sud

	Stabilité politique	Procédures bureaucratiques	Corruption	Communications	Main-d'œuvre	Droits civiques	Attitude progressiste	Conditions de vie et coûts	Ratio risque succès	Réceptivité aux projets	TOTAL
Corée du Sud	4	4	4	4	5	1	5	4	5	5	41
Taiwan	4	3	4	4	4	2	5	4	4	4	38
Hongkong	4	5	4	5	4	4	5	4	4	3	42
Philippines	3	3	2	4	4	2	4	4	3	4	33
Thaïlande	3	3	3	3	4	3	3	4	3	4	33
Malaisie	3	3	3	4	3	3	4	4	4	3	34
Singapour	4	4	4	4	4	2	5	4	4	4	39
Indonésie	3	2	1	3	4	2	3	4	3	3	28

La revue *Fortune* avait publié dans son numéro d'octobre 1977 une sorte de cotation des pays asiatiques, les notes les plus fortes indiquant aux investisseurs étrangers les meilleurs terrains d'accueil. Bien évidemment, ce classement — établi après une enquête de *Fortune* — est subjectif, et donc discutable. Nous n'avons pas reproduit les notes attribuées au Japon, à la Chine, à la Birmanie, au Vietnam, au Cambodge et au Laos, pays qui n'entraient pas dans le cadre de ce supplément.

CORÉE DU SUD : *histoire d'un pari gagné*

La Corée du Sud, qui ne possède pratiquement ni matières premières ni ressources énergétiques, est devenue la seconde puissance industrielle de l'Asie capitaliste après le Japon. Elle sera probablement, à partir de 1990, le dixième pays exportateur du monde dans des domaines aussi importants que l'acier, les navires, l'automobile et l'électronique. Au cours de la décennie écoulée, l'économie sud-coréenne s'est développée à un rythme de 10,5 % par an en termes réels. En 1977, ses exportations se sont chiffrées à 10 milliards de dollars. Objectif pour cette années : 12,5 milliards. Comment expliquer ce décollage ?

LES autorités coréennes ont choisi la voie d'un développement accéléré fondé sur une industrialisation intensive, « tirée » par l'exportation de produits à technologie de plus en plus élevée et l'injection permanente de capital étranger.

Le pays dispose d'atouts importants : stabilité politique maintenue par un régime dur, qualité et faible coût de la main-d'œuvre, et surtout accord profond entre le gouvernement et les milieux d'affaires sur les objectifs d'industrialisation. La nature autoritaire du régime Park a conduit en fait à un dirigisme économique rigide qui, incontestablement, a permis de mettre en œuvre une politique de développement caractérisée par un « déséquilibre en avant » — avec ce que cela comporte de risques, mais aussi d'avantages. Toujours est-il que ce choix a jusqu'à présent engendré la réussite.

En prenant le pouvoir en 1961, le général Park avait trouvé un pays pratiquement complètement détruit par la guerre : en 1958, la Corée du Sud avait à peine retrouvé le niveau économique qui était le sien avant les hostilités. Pendant les dix-sept ans qui suivirent, sous la férule d'un gouvernement très dur, elle a connu une croissance comparable à celle du Japon au début des années 60. Les autorités ont axé dès le départ tout l'effort sur les exportations : entre 1962 et 1972, celles-ci ont connu un taux de croissance de 40 %. Elles se chiffraient à 3 milliards de dollars en 1974, et le nombre des produits exportés était passé de cent à mille.

Cette croissance rapide supposait des choix. En premier lieu, l'industrialisation s'est faite aux dépens de l'agriculture. Malgré les progrès réalisés au cours du second plan quinquennal (1967-1971), un écart grandissant s'est creusé entre villes et campagnes, engendrant un exode rural important, qu'explique aussi la rareté du sol cultivable (23 % seulement des terres).

Des choix ont également dû être faits concernant le développement industriel : l'effort ayant porté en priorité sur les industries légères, au début de la décennie actuelle, la Corée souffrait de carences graves au niveau des industries d'équipement. En 1973, le gouvernement a mis en œuvre une politique de développement axée sur les industries lourdes et chimiques. Cette réorientation avait deux buts : d'une part, remédier au déséquilibre structurel de l'économie, qui reposait jusqu'alors sur des industries à faible valeur ajoutée ; d'autre part, faire face à la concurrence de plus en plus vive des autres pays à bas salaires d'Asie.

Un « déséquilibre en avant »

La crise économique mondiale des années 1974-1975 a certes porté un coup sérieux aux projets du gouvernement. D'une part, la récession économique enregistrée au Japon et aux Etats-Unis, principaux partenaires commerciaux de la Corée du Sud, a entraîné un net fléchissement des exportations ; d'autre part, les hausses de prix du pétrole et de certaines matières premières a fortement accru le coût des importations en raison de la grande dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur pour son approvisionnement en énergie, en denrées alimentaires et en produits de base. Le déficit commercial a plus que triplé en une année, passant de 566 millions de dollars à 1,7 milliard en 1975. Actuellement, la « note » pétrolière de la Corée du Sud se chiffre à 1,9 milliard de dollars (70 % de son énergie provenant des hydrocarbures).

Peu de pays se trouvent dans une situation de dépendance — politique, militaire, commerciale et financière — aussi profonde vis-à-vis de l'étranger. C'est pourquoi la Corée du Sud a été si durement touchée par la crise économique mondiale. Pourtant, malgré les difficultés rencontrées, ses dirigeants ont estimé qu'il ne s'agissait que d'un « *incident de parcours* » qui ne justifiait aucun changement dans la stratégie du développement. Dans le contexte d'un ordre économique mondial qui, à l'évidence, n'était plus celui des années 60, ce parti pris d'un « *déséquilibre en avant* » qui prenait des allures de « *fuite en avant* » avait engendré en 1975, bien des commentaires alarmistes chez les principaux bailleurs de fonds de la Corée, en particulier les banques américaines. Pourtant, trois ans plus tard, force est de reconnaître que la Corée semble avoir gagné son pari et réussi à suivre son programme de création d'une industrie lourde sans pratiquement rien changer à ses objectifs.

Passer, en quelques années, d'une production reposant sur les industries légères, à faible valeur ajoutée — textiles, vêtement, chaussures, principalement — à une économie où les industries lourdes représentent 50 % du P.N.B. n'était pas une entreprise aisée. Quand, au début des années 70, la Corée construisit sa première aciérie, beaucoup d'experts étrangers doutèrent de la viabilité du projet. D'une production de 1 million de tonnes par an, Pohang Iron and Steel est passé, en 1977, à 2,6 millions de tonnes et devrait atteindre 8,5 millions en 1981. La sidérurgie coréenne (une seconde unité entrera en activité en 1984) devant répondre à la plus grande part de la demande intérieure — il est prévu que la production augmentera de 15 % par an entre 1977 et 1981.

La « coréanisation » de l'économie

A côté de la sidérurgie, les industries clés sont désormais les chantiers navals (qui en 1977 ont produit 77 navires totalisant 680 000 tonnes), l'automobile, dont la production, qui s'élève actuellement à 83 000 véhicules, doit passer à 800 000 unités en 1987, et l'industrie chimique. En même temps, pour réduire sa consommation de pétrole, la Corée est en train de développer sa production d'énergie nucléaire.

La politique de développement de la Corée a deux caractéristiques. Elle vise d'abord ce que le gouvernement nomme une « *coréanisation* » de l'économie, c'est-à-dire une mise en place progressive d'industries de substitution aux importations. Sa seconde caractéristique est la dépendance étroite des milieux d'affaires vis-à-vis du gouvernement. Ce phénomène est particulièrement clair dans le processus de démarrage des industries lourdes. Parallèlement à celui-ci se sont développés, comme au Japon, autour des dix grandes banques, des groupes industriels s'apparentant aux trusts nippons d'avant-guerre. Hyundai est le plus important (chantiers navals, usines de moteurs, automobiles, construction, etc.). Puis vient Samsung, qui compte pour 5 % dans le P.N.B. (produits de consommation), et Daewo qui du textile a diversifié ses activités vers l'industrie chimique et la construction d'équipements lourds. Tous ces groupes travaillent en relations extrêmement étroites avec le ministère de la planification dont ils appliquent sans défaillance les programmes de développement. En échange, ils bénéficient d'une aide directe ou indirecte de l'Etat. En fait, si la Corée fait preuve d'une si forte compétitivité à l'exportation, c'est, d'une part, assurément parce que ses industries disposent de main-d'œuvre bon marché, mais aussi parce que l'Etat leur apporte son aide.

CHINE
U.R.S.S.
CORÉE DU NORD
MER DU JAPON
PYONGYANG
SÉOUL
CORÉE DU SUD
Mokpo
Pusan
Chéju
HONDO
SHIKOKU
JAPON
KYUSHU
MER DE CHINE

Le dirigisme économique du gouvernement s'explique par la nature du régime, mais aussi en raison de la fragilité structurelle du développement coréen, prisonnier du cercle « endettement-exportations ». En 1974-1975, la Corée avait suscité de vives inquiétudes. Elle n'avait pu préserver un taux de croissance élevée (8,3 %) qu'au prix d'une forte inflation et d'un déficit extérieur considérable. Depuis 1976, cependant, elle s'est engagée sur la voie du retour aux équilibres.

Les performances enregistrées par la Corée au cours des deux années écoulées résultent largement de la croissance étonnante des exportations : 7,8 milliards de dollars en 1976 ; 10 milliards de dollars en 1977. L'industrie coréenne a certes profité de la reprise chez ses principaux clients, surtout aux États-Unis, où les ventes, en 1976, ont crû de 80 %, et de contrats importants au Proche-Orient (3,5 milliards de dollars en 1977). Elle a, d'autre part, été stimulée par une politique systématique d'encouragement aux exportations : ainsi, par exemple, alors que le contrôle du crédit était resté très strict, les secteurs les plus actifs à l'exportation ont bénéficié d'un accès prioritaire aux banques et de taux d'intérêt privilégiés. Le gouvernement a, d'autre part, mis en place des réglementations très contraignantes pour freiner et sélectionner les importations, en introduisant notamment le système des dépôts d'avance (qui ont été allégés depuis mai 1977).

La réduction massive du déficit extérieur a permis à la Corée de retrouver son crédit international. En même temps, les autorités coréennes ont cherché à limiter l'endettement à court terme qui s'était beaucoup développé en 1975 pour privilégier les financements à long terme : de 54 %, celui-ci est passé à 65 %, tandis que les crédits à court terme diminuaient, passant de 23 % à 11 %.

Pour un pays comme la Corée, dont l'économie est totalement tournée vers l'extérieur, le problème majeur du développement est un endettement important et constant qui met la nation à la merci des moindres variations de la conjoncture internationale. Pour réaliser les objectifs de son plan quinquennal 1976-1981, la Corée doit chaque année obtenir 2,4 milliards de dollars en prêts. Les investissements directs, importants au début du processus de décollage économique, ont diminué ces dernières années sous l'influence de différents facteurs : d'une part, une certaine hésitation des investissements vis-à-vis d'un pays dont la situation politique est loin d'être stabilisée, mais aussi l'attitude plus sélective des autorités qui, officiellement, n'acceptent plus les implantations étrangères dans des domaines où l'initiative locale pourrait prendre en charge l'opération.

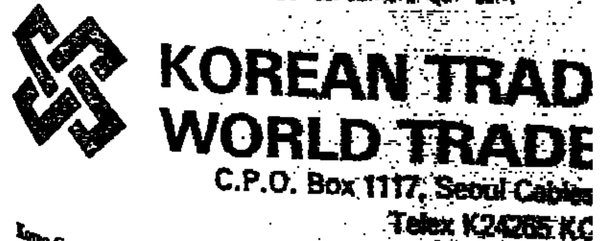
Tributaire des débouchés

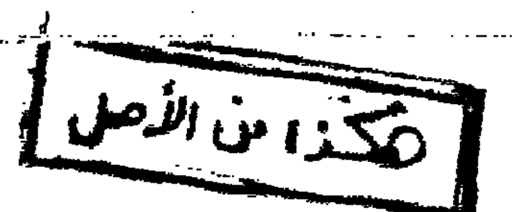
L'évolution du modèle de croissance coréen vers un développement plus interne paraît engagée. Mais elle suppose une modification de la politique des revenus et du crédit dont on peut se demander si le gouvernement est prêt à l'assumer dans la mesure où il pourrait provoquer des déséquilibres. La forte croissance économique soumet en effet le pays à des pressions inflationnistes importantes : le décalage entre le secteur agricole et le secteur industriel oblige à soutenir le premier par des subventions accordées par exemple aux producteurs de riz pour éviter la hausse du prix de celui-ci ; la dépendance de l'étranger pour les approvisionnements en matières premières se traduit par une sensibilité extrême aux variations sur les marchés mondiaux. Les dirigeants coréens « parient » sur une croissance continue du marché mondial puisque dans l'état actuel de l'économie, le marché intérieur ne peut en aucun cas prendre le relais des exportations.

Aux facteurs externes de déséquilibre s'ajoutent ceux que systématiquement refusent de voir les hommes d'affaires étrangers travaillant en Corée, apparemment fascinés par un régime qui a su discipliner les ouvriers et leurs aspirations. Un développement qui s'opère au détriment de la satisfaction des besoins internes porte en lui des tensions potentielles qui un jour peuvent éclater. Il n'en reste pas moins vrai que dans l'hypothèse d'une stabilité intérieure prolongée et d'un développement du commerce mondial, la Corée du Sud restera très vraisemblablement le formidable exportateur qu'elle est devenue.

PHILIPPE PONS.







LE BOND EN AVANT DE L'INDUSTRIE ASIATIQUE

TAIWAN : *le contraire d'une économie assiégée*

Au cours du premier trimestre de cette année, la production industrielle de Taiwan a fait un nouveau bond en avant, progressant de 21 % (taux double de celui constaté pendant la période correspondante de 1977), les meilleurs résultats provenant des industries de biens d'équipement (machines, véhicules, etc.) et des produits de base (chimiques, métallurgiques), ce qui dénote une amélioration de la structure de l'appareil de production. Quant au commerce extérieur, il dégage à nouveau un excédent substantiel. Les exportations ont augmenté, par rapport à la même période de l'année dernière, de 27 % et les importations de 21 %. Sous l'effet de la dévaluation du dollar, auquel est rattachée la monnaie nationale (38 new-taiwan dollars = 1 dollar E.U.), la hausse des prix a eu tendance à s'accélérer, mais reste très en deçà de celle qu'enregistre dans la plupart des pays du tiers-monde, et dans beaucoup de pays industrialisés : + 6,8 % pour les prix à la consommation et seulement + 1,4 % pour les prix de gros.

POUR les Chinois « nationalistes », ces performances n'ont rien d'exceptionnelles. Mais vue de l'extérieur, la façon dont ils gèrent leur économie apparait originale à force d'être rationnelle, paradoxale à force de démentir les schémas le plus communément acceptés à notre époque. Voici un pays qui a choisi, pour défendre sa personnalité, et donc son existence, de vivre en quelque sorte en état de siège permanent, mais dont l'économie, loin de se replier sur elle-même, est largement ouverte sur le monde extérieur. Il n'y a pas très longtemps qu'en Grande-Bretagne tout un courant politique, inspiré par quelques économistes réputés de Cambridge (ils le sont tous), préconisait une politique d'« économie assiégée » *(besieged economy)*. Campons, disaient-ils, à l'intérieur de nos frontières protégées par un contingentement efficace, pour reconstruire une puissante industrie nationale, s'appuyant sur un marché intérieur vigoureux. A l'abri des mauvais vents de la conjoncture internationale, nous assurerons chez nous le plein-emploi.

45 % de dépenses militaires

A Taiwan, l'image d'un camp retranché n'est pas seulement une métaphore. Elle correspond jusqu'à un certain point à une réalité. Quand vous sortez de l'avion qui vous a conduit à l'aéroport de Taipeh — trop petit pour recevoir un trafic devenu considérable — vous apercevez des batteries de D.C.A. pointées vers le ciel. En visitant cette île grande comme la Belgique (et encore beaucoup plus peuplée qu'elle : presque dix-sept millions d'habitants), partout, vous verrez, aux abord des villes, dans la campagne, des casernes, dont la propreté et l'ordre impeccable contrastent avec le grouillement apparemment désordonné de la vie alentour. Les successeurs du maréchal Tchiang Kai-chek ne manquent pas une occasion de rappeler à leurs citoyens la menace que les « rouges » du continent, situé de l'autre côté de la mer (250 kilomètres de long), fait peser sur eux. Ainsi peuvent-ils maintenir un budget militaire qui absorde 45 % des dépenses publiques. Sous une telle charge, d'autres pays du tiers-monde ne sont pas loin de succomber, telle l'Egypte. A Taiwan, nécessité fait loi.

Chassée de l'ONU en 1971, la « République de Chine », comme elle continue à s'appeler elle-même fièrement, sait qu'elle ne peut guère compter que sur elle-même dans un monde où elle est politiquement de plus en plus isolée. Depuis longtemps déjà, elle se préparait à cette éventualité. Dès 1964, l'aide officielle de Washington qui, certaines années, assurait près de la moitié de « la formation brute du capital fixe » a été supprimée. On dira qu'un fort courant de capitaux privés américains, japonais et mêmes européens (allemands et anglais notamment) est venu prendre le relais. C'est vrai : par exemple tous les postes de télévision noir et blanc portant une marque nippone sont fabriqués à Taiwan. Mais ce n'est pas du tout la même chose. Les mêmes capitaux partiraient après-demain si le pays cessait d'offrir des conditions favorables au développement industriel. Quelle que soit leur importance, ils ne couvrent plus qu'une fraction beaucoup plus petite, de l'ordre de 12 % à 14 % du total des investissements. C'est l'épargne (30 % du revenu national) d'une population pauvre mais industrieuse qui s'est substituée massivement aux subventions versées au régime de Taipeh, pendant les quinze premières années de son installation à Formose (1949-1964), par son puissant protecteur d'outre-Pacifique. Mais pour susciter les ressources nécessaires, on s'est plus inspiré d'Adam Smith que des nouveaux docteurs de Cambridge ou d'ailleurs. Pour assurer l'indépendance du pays, pas de mobilisation forcée du travail ou de l'épargne. Oui à l'économie libre, mais à condition qu'elle se développe dans la discipline de l'équilibre.

Une industrie en pleine expansion

Tout avait commencé, pourtant, par une réforme agraire d'esprit égalitaire, qui avait trouvé son modèle dans les idées d'un économiste américain « socialisant » du début du siècle, Henry George, dont se réclamait un groupe d'Allemands installés dans le Chantoung vers 1920. Cette réforme, conçue de telle façon qu'elle incitait le paysan devenu propriétaire à augmenter son rendement, fut une grande réussite, qui attira à Taiwan d'innombrables missions d'Afrique et d'Amérique latine du temps où Tchiang Kai-chek, replié sur son île exiguë, faisait encore figure de cinquième « grand » du Conseil de sécurité. Mais, aujourd'hui, la structure du pays a profondément changé... l'agriculture ne représente plus que 14 % environ du produit national. L'industrie occupe la première place, et c'est elle qui assure l'essentiel des exportations. Il y a vingt ans, les exploitations de sucre fournissaient 80 % des recettes en devises. Le pourcentage est tombé à moins de 2 % selon les années. Ce sont les innombrables produits d'une industrie en pleine expansion qui forment l'essentiel des ventes à l'étranger, dont le volume s'est considérablement accru (il est du même ordre de grandeur que celui de la Chine continentale). Le commerce, dans chaque sens, représente 50 % environ du P.N.B. Aucun autre pays, à part les Pays-Bas et la Belgique, ne dépend autant des courants d'échange avec l'étranger. Mais il existe une grande différence qui saute au premier regard. Alors que les pays du Benelux vivent en symbiose avec leurs voisins de la C.E.E., Taiwan doit tisser à travers les mers ses liens d'affaires avec le reste du monde.

Le protectionnisme croissant n'est-il pas un grand danger ? Les responsables de la politique économique de Taipeh sont optimistes. *« La place que nous occupons sur le marché mondial est relativement petite : 1 % du total environ. S'il le faut, nous travaillerons davantage pour conserver notre part. »* On travaille déjà sept jours sur sept dans la plupart des usines et dans les innombrables ateliers ! Le principal client est les Etats-Unis (les ventes sur le marché américain ont encore, au premier trimestre, progressé de... 51 %), et le principal fournisseur le Japon. Taiwan cherche à rééquilibrer ses échanges avec ces deux pays, espérant que la dévaluation du dollar et la réévaluation du yen l'aideront à y parvenir (jusqu'à maintenant, les résultats sont en sens contraire !). Le C.N.C.E. local, le très actif China External Trade Development Council (C.E.T.D.C.) mène une politique originale : s'il sait promouvoir avec vigueur les exportations en aidant de ses conseils et de ses agents les industriels et les commerçants privés, il se donne aussi pour mission d'encourager les importations non seulement des ma*é-riels d'équipement, mais aussi de biens de consommation.

Deux faits montrent mieux qu'un long exposé la détermination avec laquelle les Chinois nationalistes se tiennent à leur ligne de conduite pour empêcher que la dépendance vis-à-vis du marché international ne devienne une sujétion. L'endettement extérieur est maintenu dans d'étroites limites : 3 milliards de dollars environ, alors que les réserves de change de la Banque nationale s'élèvent à plus de 4 milliards de dollars. Le fameux *debt service ratio*, principal critère retenu pour la Banque mondiale, est de l'ordre de 5 %, ce qui signifie que le service des emprunts contractés à l'étranger absorbe un vingtième seulement des recettes d'exportation. On est loin de la cote d'alerte, estimée par les experts aux environs de 15 %. Taiwan est pratiquement privé de toutes ressources minérales. Aucun autre pays dans le monde ne riposta aussi vite à la crise du pétrole. Dès le mois de janvier 1974, quelques semaines après les décisions de l'OPEP, le gouvernement prenait des dispositions auprès desquelles les mesures d'ajustement du Plan Barre — décidé quatre ans plus tard — paraissent bien douces : les tarifs des produits pétroliers, de l'électricité et des transports publics étaient d'un seul coup majorés, selon les cas, de 50 % à 90 % (avec certaines modalités particulières — et temporaires — pour la consommation courante des ménages les « plus modestes » qui composent les deux tiers de la population). Simultanément, le gouvernement levait tous les contrôles de prix qui subsistaient et relevait le loyer de l'argent. Pendant les deux mois qui suivirent, les prix grimpèrent, mais se stabilisèrent ensuite. Malgré le coût plus élevé des importations de pétrole (dont la croissance se ralentit), le déficit de la balance des paiements fut vite résorbé.

L'équilibre extérieur est le reflet de la politique économique menée à l'intérieur. Cela, on le sait, ou on devrait le savoir. Ce que montre de façon particulièrement remarquable l'expérience de Taiwan est qu'une gestion rigoureuse, loin d'être incompatible avec l'essor économique d'un pays du tiers-monde, peut le favoriser. Depuis la fin des années 60, le taux de croissance est le plus élevé du monde : il oscille entre 11 % et 8 % (il devrait être cette année de 8,5 %). A Taiwan, le budget de l'Etat a été presque constamment en déséquilibre depuis douze ans. Les excédents ont servi à financer la politique d'industrialisation à outrance.

Celle-ci a connu aussi ses échecs. Au début de cette décennie, le gouvernement décida de patronner dix grands projets destinés, pour la plupart, à améliorer l'infrastructure, notamment portuaire, ferroviaire et routière, d'un pays « congestionné » par l'extraordinaire croissance du trafic. Mais deux de ces projets visaient à doter le pays d'une sidérurgie et d'une construction navale modernes.

Depuis 1973, les salaires ont doublé

Aciérie et chantier naval ont été construits à Kaoshung (un million d'habitants), nouveau « Manchester » du sud de l'île, au moment où les commandes d'acier et de gros pétroliers allaient s'évanouir. Les capitaux privés se dégagèrent. L'Etat dut nationaliser (en juillet 1977) et, depuis lors, soutient à bout de bras des usines flambant neuves et largement sous-utilisées. Une politique plus prudente vise aujourd'hui à augmenter progressivement, d'ici à 1981, la part relative des industries fortement « capitalistiques » au détriment des industries de main-d'œuvre. Cette part devrait, d'ici quatre ans, dépasser la moitié du total...

Depuis 1973, les salaires ont doublé — malgré la « pause » des années 1974 et 1975. Ils sont désormais nettement plus élevés que dans plusieurs pays concurrents : Philippines, Malaisie, Indonésie. En dépit (et à cause) du considérable effort d'épargne, le niveau de vie des Taiwanais s'est beaucoup amélioré. Encore loin de celui des Japonais, il est le plus élevé qu'on connaisse aujourd'hui dans la zone du Sud-Est asiatique, Singapour excepté.

PAUL FABRA.



INDONÉSIE : *un ordre nouveau qui se fait attendre*

Au début des années 70, le rève de l'Indonésie, riche de son pétrole, était de devenir le Japon du Sud-Est asiatique. Certains dirigeants — et pas mal d'hommes d'affaires — semblaient y croire en voyant les établissements industriels surgir dans les rizières et les immeubles d'affaires pousser comme des champignons dans ce grand kampong (village) qu'est Djakarta. Puis vint l'heure du réveil, avec l'amère désillusion provoquée par le krach de Pertamina en 1975 et une dette de 10 milliards de dollars à éponger. La Pertamina story est bien connue de tous les milieux financiers internationaux : la compagnie pétrolière nationale empruntait à court terme à l'étranger pour se lancer dans des opérations aussi diverses et douteuses que les terrains de golf, la sidérurgie, la production rizicole à grande échelle et la spéculation foncière dans la capitale. Le pays n'y a pas trouvé son compte.

TOUT est à l'image de l'économie indonésienne : l'ambition et les moyens de l'industrialisation et du développement existent, mais la volonté de rigueur et un projet cohérent font cruellement défaut. L'Indonésie est allée d'un extrême à l'autre. Avant 1966, sous le régime du président Sukarno, le pays s'était mis à l'heure du dirigisme avec des projets d'industrie lourde et de coopérative, inspirée par les schémas socialistes. Mais, minée par une inflation de 650 %, l'économie n'avait plus de ressorts. Peu de projets de l'époque sukarnienne ont survécu. Le premier souci des dirigeants de l'ordre nouveau (par opposition à l'ordre ancien de Sukarno) fut donc lorsqu'ils arrivèrent au pouvoir, de combattre une inflation galopante en ouvrant le pays aux biens et aux capitaux étrangers, le tout accompagné d'efforts pour améliorer la productivité.

Un coup de fouet à l'industrialisation fut donné par la loi sur les investissements étrangers (1967) et par celle sur les investissements nationaux (1968), qui ont permis une forte pénétration du secteur privé dans une économie dominée par les entreprises de l'Etat. De 1967 jusqu'au premier trimestre 1976, 2 247 nouveaux projets industriels ont été approuvés, dont 434 incluaient une participation de capitaux étrangers. Ces chiffres représentaient un investissement de 1 457 milliards de roupies (14,6 milliards de francs environ) pour les capitaux étrangers, et de 1 166 milliards de roupies pour les capitaux indonésiens (11,7 milliards de francs environ).

L'île de Java s'est taillé la part du lion dans la manne des investissements : 80,6 % des projets et 81 % des capitaux investis. Encore faut-il remarquer que 43 % des projets ont bénéficié à Java-Ouest et 34,4 % à la région de Djakarta. Le « boom industriel » fut donc un phénomène très localisé dans un archipel où les distances sont quasiment intercontinentales (Paris - New-York d'est en ouest), les sources de matières premières éparpillées, et les marchés disséminés. Les raisons de la forte concentration de l'eff. industriel à Java s'expliquent par des raisons administratives (tout est centralisé à Djakarta, qui constitue le centre de décision) et économiques (l'abondance de la main-d'œuvre et l'importance du marché, puisque plus de quatre-vingts millions d'habitants sur cent trente-cinq millions se présent à Java).

La croissance du secteur industriel (+ 12 % par an) est beaucoup plus rapide que celle de l'agriculture (4 % à 4,5 % par an), malgré la priorité donnée au développement agricole dans Repelita I et II, les plans quinquennaux. L'une des causes de cette situation est que de nombreux crédits alloués pour l'agriculture ont été « déviés » vers les services (la construction de grands hôtels internationaux, par exemple) et l'industrie. Encore faut-il savoir que cette industrie naissante produit des biens de consommation assez luxueux pour le pays (radios, téléviseurs, réfrigérateurs, automobiles, appareils de conditionnement de l'air) qui ont besoin d'un fort support publicitaire dans la mesure où les consommateurs doivent s'adapter à l'offre et non l'inverse. Selon les estimations globales des organismes de recherche économique de l'université Gadja Mada de Djokjakarta, les 20 % de la population disposant des revenus les plus élevés bénéficient des fruits de la croissance industrielle en s'appropriant 40 % du revenu national. C'est vers ce secteur favorisé de la population que l'industrie oriente ses efforts. On estime qu'une vingtaine de millions d'Indonésiens seulement pourraient éventuellement bénéficier des retombées du processus industriel. En limitant ainsi ses objectifs, l'industrie indonésienne se prive d'une expansion beaucoup plus rapide.

L'« AISANCE » DU SINGAPOURIEN...

	POPULATION en millions	P.N.B. en milliards de dollars	P.N.B. par habitant en dollars	P.N.B. par habitant croissance annuelle en % 1973-1976
Corée du Sud...	37	25	670	+ 8,7
Hongkong	4,4	7,8	1 800	+ 5,3
Indonésie	135,2	34,8	240	+ 2,3
Malaisie	12,7	10,4	860	+ 3,7
Philippines	46	17,3	410	+ 3,4
Singapour	2,3	5,8	2 700	+ 4,3
Taïwan	16,3	17,1	1 070	+ 2,9
Thaïlande	45	15,9	380	+ 2,6

Trente millions de chômeurs

Dans le domaine de l'emploi, l'industrialisation n'est guère considérée comme un remède contre le chômage. Selon les indications statistiques les plus récentes du ministère du travail et de la main-d'œuvre (établies fin 1977), les chômeurs se chiffreraient à environ une trentaine de millions de personnes. Compte tenu de la nature de l'industrialisation, fortement capitalistique et pauvre en main-d'œuvre, les créations d'emplois sont plus que modestes. Il ne peut en être autrement lorsqu'il s'agit d'assemblages automobiles, d'articles électriques et électroniques, ou de la production de biens de consommation sophistiqués. Un tel phénomène est accentué par le fait que la plupart des éléments semi-finis nécessaires à ces types de production sont purement et simplement importés et qu'il n'y a donc pas d'effet d'enchaînement avec les structures industrielles locales. Quand effets il y a, ceux-ci sont plutôt négatifs. La pénétration des procédés industriels dans le secteur agricole pour la récolte et le décorticage du riz attire de plus en plus l'attention des spécialistes de l'agriculture. Des milliers de paysans sont en effet privés de travail.

Il n'y a pas de symbiose entre les moyennes et petites industries, d'une part, et la grande industrie, d'autre part. C'est pourtant l'une des recettes du succès japonais, en particulier dans le domaine de l'électronique. La sous-traitance n'est donc pas l'un des points forts de l'économie indonésienne. On constate, en revanche, que les petites et moyennes industries sont écrasées par les grandes compagnies.

L'absence de cohésion sous l'ordre nouveau entre le secteur industriel et l'économie du pays en général est aggravée par le fait que, au niveau des cadres et dirigeants d'entreprises, la coupure avec le pays est grande.

La plupart des grandes entreprises d'Etat avaient été mises sous la tutelle d'administrateurs militaires après l'expropriation des Néerlandais, en 1957. La corruption mise à part, ces nouveaux dirigeants de sociétés n'avaient pas la formation et l'expérience nécessaires pour définir un projet industriel, subir les lois de la concurrence et gérer des ensembles mouvants. D'autre part, les cadres qualifiés des grandes entreprises indonésiennes sont beaucoup plus aptes à travailler dans les compagnies multinationales qu'à faire face à des situations locales, étant plus familiarisés avec les problèmes de programmation linéaire qu'avec les problèmes propres à une usine indonésienne, à ses fournisseurs, à ses contremaîtres, à ses ouvriers. C'est peut-être ce qui explique que la grande industrie ne travaille qu'à 60 % de sa capacité.

Autre faiblesse : l'absence d'esprit offensif — ou défensif — dans le domaine industriel. Malgré les avantages offerts aux compagnies multinationales, celles-ci n'arrivent pas à tirer bénéfice d'une main-d'œuvre bon marché, des périodes de grâce fiscale, de l'absence de revendications ouvrières.

D'autre part, l'industrie indonésienne n'est pas protégée. Après qu'eut été relancé le projet sidérurgique de Cilegon (Krakatau Steel), de nombreuses entreprises se sont trouvées au bord de la faillite en 1977, à cause de la poursuite des importations de produits sidérurgiques étrangers.

Quel que soit le schéma industriel adopté, qu'il soit dans le style sud-coréen, brésilien ou iranien, ou qu'il reprenne les rigueurs d'un modèle socialiste, l'Indonésie a besoin d'un projet cohérent qui, jusqu'à présent, lui a fait défaut. Le secteur automobile illustre bien cette nécessité. Selon les spécialistes, un pays comme l'Indonésie pourrait fournir un marché intéressant pour l'assemblage de cinq marques. Malgré l'importance de la population, les revenus sont en effet trop bas pour en accueillir davantage dans de bonnes conditions de rentabilité. Or il est exact que l'on peut trouver plus de dix marques sur le marché indonésien. Les fermetures d'usines et des licenciements seront au rendez-vous si le rythme de croissance ne se maintient pas... C'est sans doute pour cette raison que les autorités font feu de tout bois. Bien que le pétrole constitue toujours plus des deux tiers des recettes d'exportation, Djakarta a accéléré et intensifié les exportations de bois, de café et de caoutchouc.

L'évolution des branches industrielles se fait aussi de façon assez incohérente. L'industrie textile n'est pas rationnellement répartie sur l'ensemble du territoire en fonction de la population, et ceci est à l'origine de coûts de transports élevés et de circuits de distribution qui ne peuvent fonctionner de manière optimale. En dépit du pactole pétrolier et de ses possibilités sur le plan pétrochimique, 90 % des matières premières nécessaires à l'industrie textile sont encore importées.

Une deuxième chance

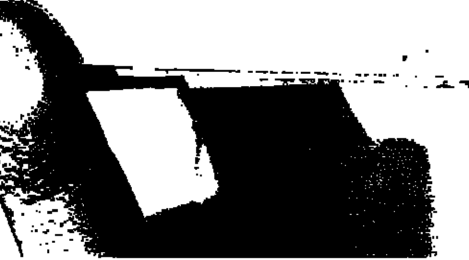
Quant à l'industrie du bois et des produits dérivés, malgré les potentialités dans ce domaine, l'Indonésie, qui pourrait devenir le premier producteur d'Asie du Sud-Est, ne possède pas encore d'industrie du papier et importe toujours de la pâte à papier. D'un côté, de très petites entreprises sont protégées dans cette branche, et, de l'autre, le pays exporte du bois brut...

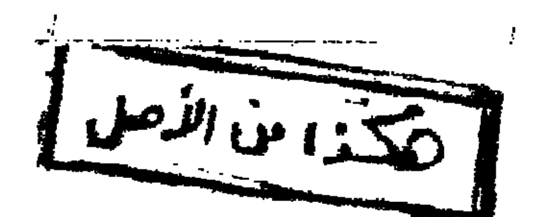
Malgré le changement de régime qui s'est produit en 1965, l'ordre nouveau n'a pas complètement abandonné l'idée de faire des industries sidérurgique et métallurgique le fer de lance de l'industrialisation : les projets Krakatau Steel et Asahan en sont la preuve. Mais on voit mal comment cela sera possible : l'Indonésie ne possède pas de gisements de fer importants ; les coûts d'importation des matières premières représentent 89 % du coût total de la production, tandis que le coût de la main-d'œuvre n'en représente que 3 % ; la capacité de production et le nombre d'entreprises dans ce domaine dépassent les besoins actuels du pays.

Si l'industrie chimique a connu une forte expansion, c'est à cause du développement de la production des engrais. Mais le problème qui se pose pour l'avenir est de savoir si les paysans pourront continuer à acheter des engrais, compte tenu de la chute de leurs revenus, des limites des terres rizicoles à Java, et de l'absence de mise en valeur notable dans les îles autres que Java. Dans ce contexte, seules les industries alimentaires et de la construction (ciment, verres, briques et tuiles) permettent un certain optimisme dans la mesure où elles collent bien aux besoins quotidiens de la population.

Ayant manqué — avec la déconfiture de Pertamina — son premier rendez-vous industriel, l'Indonésie possède peut-être une deuxième chance : les possibilités offertes par le gisement de nickel à Irian Jaya et celui de gaz naturel à Atjeh (peut-être le plus grand du monde). Encore faut-il que des priorités aient été définies aussi bien que le rôle de l'industrie dans l'économie. Dernière condition, et non des moindres : qu'existent des liens en amont et en aval entre petites, moyennes et grandes industries, ainsi qu'avec les autres activités économiques. Sinon, l'industrialisation ne demeurera qu'une façade.

ERWIN RAMEDHAN.





DE L'INDUSTRIE ASIATIQUE

PHILIPPINES : *la pesanteur des capitaux américains*

Pays essentiellement rural, exportateur de matières premières, les Philippines ont une industrie peu développée. Avec le secteur des mines, l'industrie ne participe que pour 25 % à la production intérieure et emploie 18 % de la main-d'œuvre totale. A côté des grandes usines de transformation de métaux et des sucreries, il existe une multitude de petites entreprises familiales fabriquant des produits simples destinés à la consommation locale. Depuis une quinzaine d'années, grâce à l'apport de techniques et de capitaux étrangers, de nouveaux secteurs d'activité entièrement orientés vers l'exportation sont apparus : textiles, plastiques, productions alimentaires, électronique. Le gouvernement a misé sur cet apport extérieur pour créer une industrie moderne.

DE février 1970 à septembre 1977, sur les 771 millions de dollars investis par les sociétés multinationales, la moitié ont été consacrés au secteur industriel. Les firmes américaines, dont l'implantation est ancienne, sont de nouveau très présentes. Elles ont été rassurées par l'instauration de la loi martiale en 1972 et le retour à la stabilité politique. Elles procurent aux Philippines la moitié des capitaux étrangers, alors que les sociétés japonaises en fournissent le quart.

Les investisseurs bénéficient de certains avantages. En raison de la pression démographique et d'un chômage endémique, les salaires et les charges sociales sont parmi les plus bas de tout le Sud-Est asiatique. Outre une main-d'œuvre très bon marché, les Philippines offrent aux sociétés intéressées le service d'une administration relativement efficace que l'on peut comparer, par sa qualité, à celle de Singapour.

Malgré la prépondérance reconnue à l'initiative privée, l'Etat philippin est loin d'être absent de la vie économique. Par l'intermédiaire d'un organisme proche du commissariat général au plan français, la *National Economic Development Authority*, il conduit la politique de développement, établit des plans quinquennaux et en contrôle étroitement l'application. La responsabilité de la politique industrielle incombe au *Board of Investment* qui examine tous les projets d'investissement. Le BOI ne négocie pas au coup par coup avec une société étrangère désireuse de s'implanter. Les conditions d'investissement sont prévues par un ensemble de textes très précis.

La législation prévoit plusieurs statuts pour les firmes étrangères. Celles-ci peuvent être « encouragées », si elles relèvent des secteurs « pionniers » ou si pour 70 % au moins leur production est exportée. Elles ne paient alors que l'impôt sur le revenu, étant dégagées de toutes autres obligations fiscales. Les biens d'équipement qu'elles utilisent sont exemptés de droits de douane. Elles peuvent enfin, en principe, rapatrier librement les bénéfices qu'elles font. Des incitations fiscales moins importantes sont également prévues pour les investisseurs « souhaités ». L'importance de la participation étrangère varie selon les branches. Dans les secteurs exportateurs ou « pionniers », elle peut atteindre 100 % ; dans les autres elle ne doit pas dépasser 40 %.

Cette législation relativement stricte est bien plus sévère que celle qui existe dans d'autres pays de l'Asie du Sud-Est et notamment en Malaisie et à Singapour. Elle vise à réduire la pénétration des firmes américaines. Celles-ci se sont d'ailleurs amèrement plaintes d'une réglementation récente visant à limiter leur possibilité d'emprunter sur le marché interne.

Il ne faudrait pas, cependant, exagérer la gêne des sociétés américaines. Une récente enquête a montré que la grande majorité d'entre elles étaient satisfaites. Les Etats-Unis ne sont pas prêts de perdre leur position de force.

Soucieux de contrôler les investissements étrangers, le gouvernement n'arrive cependant pas à définir une politique industrielle faisant appel à des capitaux locaux. Les sociétés nationalisées n'ont pas su devenir le moteur de l'économie. L'aide financière publique est insuffisante et mal distribuée. La Development Bank of Philippine est un établissement national qui consent aux entreprises des prêts à long terme allant jusqu'à vingt ans, assortis de taux d'intérêt variant de 12 à 14 %. Mais, le plus souvent, ce sont des entreprises individuelles qui sont créées. Leurs dimensions ne leur permettent pas d'obtenir une productivité satisfaisante. Ce qui explique probablement — au moins en partie — que le taux de croissance industrielle soit de l'ordre de 2 %.

L'absence de grandes entreprises entraîne donc une forte dépendance à l'égard de l'extérieur. Les Philippines, qui ne disposent pas, pour l'instant du moins, de ressources pétrolières, doivent acheter à l'étranger machines et équipement. Le déficit de la balance commerciale s'élève à environ 1 milliard de dollars par an. Périodiquement, le gouvernement rappelle que les investissements doivent permettre la création d'une industrie de substitution aux importations. Mais ce sont des paroles qui ne sont pas suivies d'effets. Les sociétés étrangères ne sont évidemment pas intéressées par ce type d'investissement, et les autorités continuent de favoriser les industries exportatrices. Elles se sont fixé pour objectif le remplacement progressif des exportations de matières premières, toujours sensibles aux aléas des marchés mondiaux, par des ventes de produits manufacturés. Le secteur du textile et de l'habillement, qui représente 25 % des exportations, va de nouveau être encouragé, alors même que la concurrence se fait plus vive.

Les inégalités restent criantes

L'industrialisation a renforcé les déséquilibres régionaux propres aux Philippines. Les deux tiers des entreprises se concentrent dans le centre et dans le sud de Luçon, où se situe Manille. Avec cinq millions d'habitants, sur une population totale de quarante millions de personnes, la capitale produit 26 % de la richesse nationale et achète 50 % des biens de consommation. Gouvernée directement par Mme Marcos — l'épouse du président, — Manille bénéficie de programmes d'équipement grandioses. Mindanao, l'île potentiellement la plus riche du territoire, où se poursuit la rébellion musulmane, et dans laquelle l'immigration des paysans du nord a amené une main-d'œuvre abondante, fait l'objet également d'un vaste programme de développement. Le reste du pays est sous-industrialisé. Le transport est un handicap sérieux dans cet archipel de sept mille îles. Le cinquième du plan quinquennal (1978-1982) a prévu la construction de 31 528 kilomètres de routes et de plus de 54 kilomètres de ponts, pour un coût global de 1,4 milliard de dollars. Cette année, 6 000 kilomètres de routes doivent être édifiés. Ces réalisations sont financées en grande partie par un important déficit budgétaire, mais également par des prêts de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement. Il est également question de construire de nouveaux ports et de créer une véritable flotte, le tout pour atténuer les déséquilibres régionaux.

L'industrialisation naissante a-t-elle profité à la population ? Les inégalités restent criantes, et la disparité des revenus demeure. Pour plus de 40 %, la population est dans un état de pauvreté voisin de la misère. Le pouvoir d'achat des ouvriers a sensiblement baissé depuis 1972. Par contre, 10 % des habitants possèdent 39 % de la richesse nationale. Mais cette classe favorisée n'investit pas ses revenus dans l'industrie. Elle préfère les placer dans l'immobilier ou le commerce. Cette situation est d'autant plus préjudiciable au pays que le niveau d'instruction est assez élevé. Plutôt que de rester chômeurs ou d'accepter un emploi médiocre, nombreux sont les cadres ou ouvriers qualifiés qui préfèrent s'exiler aux Etats-Unis ou au Proche-Orient...

L'absence de véritables réformes sociales est un obstacle au développement de l'économie. Reste à savoir si le président Marcos voudra et pourra affronter l'oligarchie qui dispose du pouvoir financier.

MAXIME DOUBLET.

MALAISIE : *une planification tempérée*

L'économie malaisienne ne ressemble à aucune autre en Asie, ne serait-ce qu'à cause d'une santé profonde, protégée par la prudente gestion des pouvoirs publics. Contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'autres pays de la région, on ne cravache pas ici pour compenser des déséquilibres ou rembourser des dettes : la croissance est soutenue — sans plus, — l'inflation contenue, la balance commerciale excédentaire, les réserves des devises importantes.

LE gouvernement de Kuala-Lumpur dispose d'atouts considérables que beaucoup d'autres pays d'Asie lui envient. Premier producteur mondial de caoutchouc, d'étain, d'huile de palme, exportant d'énormes quantités de bois équatoriaux et bientôt du pétrole et du gaz, la Malaisie dispose, en outre, d'une bonne infrastructure portuaire et surtout routière. De plus, le pays, avec ses 13 millions d'habitants, n'a pas à résoudre les formidables problèmes que posent à l'Indonésie, par exemple une énorme population (135 millions) ou des distances démesurées : douze mille îles, dont six mille peuplées, s'étalant sur des milliers de kilomètres.

Comme presque tous les autres pays, la Malaisie a subi le contrecoup de la crise mondiale de 1974-1975. Elle en est sortie, en 1976, avec de bonnes performances : + 18 % pour la production industrielle (après une stagnation quasi totale en 1975), + 11,5 % pour le produit national. En 1977, les résultats ont été presque aussi favorables avec respectivement + 16 % et + 7 %.

Le « décollage » de l'économie malaisienne est une évidence. Certes, la transformation de Kuala-Lumpur — la capitale, — son modernisme, ses autoroutes et ses hôtels internationaux font partie de cette façade qui, souvent, cache beaucoup de gaspillage, des investissements parasitaires ou sans utilité pour le pays. Mais la réalité du développement apparaît à qui sillonne le pays de Penang, au nord, à Malacca, au sud, ou sa côte est maintenant dotée d'un port tout neuf construit à Kuantan par une société française (1).

Est-ce à dire que la Malaisie n'a pas de problèmes ? Non. La coexistence des principales communautés qui composent la population (5 millions de Malais, 4 millions de Chinois, sans compter les Indiens et des ethnies locales) est si difficile qu'elle freine le développement du pays. Dans un louable souci d'équilibre, le gouvernement tente, depuis des années, de donner aux Malais — fondamentalement paysans — une partie du pouvoir économique que les Chinois — commerçants, banquiers ou prestataires de services — ont fortement tendance à monopoliser. Mais le dynamisme chinois est tel que les pouvoirs publics ont été amenés progressivement à intervenir de façon de plus en plus autoritaire et rigide, parfois aussi maladroite (2).

Un style malaisien en est né pour la direction de l'économie : volonté de planifier le développement et de redistribuer les fruits de la croissance pour faire disparaître la pauvreté, qui rend impossible une véritable unité nationale. L'objectif des pouvoirs publics est de faire passer 30 % du capital économique du pays aux mains des Malais en 1990, contre environ 10 % actuellement. La tâche n'est pas mince.

Toute une politique a été mise au point à partir de 1968 pour attirer les capitaux étrangers. En agissant ainsi, on visait deux choses : d'une part, acquérir la technologie occidentale, qui faisait presque totalement défaut au pays, et former une main-d'œuvre paysanne complètement inexperte ; d'autre part, mettre un maximum de Malaisiens au travail pour réduire un chômage inquiétant, source de désordres et de tensions.

Des avantages importants étaient accordés aux firmes étrangères, notamment des exemptions d'impôts pendant de longues périodes, pouvant aller jusqu'à huit ans. En 1975, les pouvoirs publics renforçaient cette politique dans un sens plus autoritaire et plus dirigiste pour inciter les investisseurs à venir s'installer dans les régions les plus pauvres du pays, et notamment au nord, en bordure de la Thaïlande. La crise mondiale et les maladresses entraînées par un interventionnisme trop poussé ont incité le gouvernement à faire machine en arrière. On en est revenu à une politique de développement plus spontanée, qui voit les trois régions naturellement favorisées (Penang, le Selangor et l'Etat de Johor) concentrer l'essentiel des investissements. Une nouvelle zone de prospérité devrait maintenant naître autour du port de Kuantan, et peut-être assez profondément vers l'intérieur du pays, à travers l'Etat de Pahang, puisque désormais une route à circulation rapide relie la côte est à Kuala-Lumpur.

Interventionniste, l'Etat est aussi nationaliste comme on l'a vu en 1975 lorsqu'il a voulu reprendre une partie du pouvoir économique jusqu'alors détenu par les compagnies pétrolières étrangères. Là encore, Kuala-Lumpur a dû faire machine en arrière après avoir constaté que la plupart des investisseurs occidentaux avaient stoppé net leurs projets. L'objectif à long terme était, par le jeu d'associations entre capitaux malais et étrangers, par des rachats au moyen de fonds publics, de ramener la part de l'étranger dans le secteur privé de 60 % environ actuellement à 30 % vers 1990. Où en est-on aujourd'hui ? Le moins qu'on puisse dire est que cette question n'est plus d'une brûlante actualité.

L'actuel chef du gouvernement, M. Hussein Onn, a fait modifier les textes trop colorés de nationalisme ou en a fait modérer l'application. Il a, en revanche, raffermi l'autorité de l'Etat — et son image de marque à l'étranger — en luttant contre la corruption et les autonomies locales, dans ce qu'elles avaient d'excessif. La Malaisie fait maintenant figure — en dépit de ses maquis communistes — de zone de stabilité dans cette partie du monde asiatique.

ALAIN VERNHOLES.

(1) La Citra, filiale de Spie-Batignolles.

(2) *Le Monde* des 27, 28 et 29 décembre 1975 et 20 mai 1978.

HONGKONG

(Suite de la page 21.)

Mais, comme il arrive à beaucoup de produits de consommation, celui-ci a eu une vie courte : le marché américain s'est en tous les cas considérablement rétréci.

Les firmes de Hongkong sont souvent victimes des changements de goût, de mode, d'habitude. On peut estimer sans grand risque qu'il en ira de même pour les jeux électroniques, dont les ventes commencent à diminuer. Pour des produits de ce type, les firmes de Hongkong se sont contentées de copier des modèles réalisés par des Américains, alors que les « créneaux » étaient déjà en grande partie occupés. Leur seul atout a donc été le faible niveau des prix qu'elles peuvent se permettre. Des dirigeants d'entreprises pensent qu'il faut désormais aller plus loin et que l'industrie locale doit répondre plus rapidement aux nouveaux besoins qui se font sentir aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. Une telle politique suppose la création d'un réseau d'information très complet et qualifié couvrant l'ensemble du monde.

Pour mieux connaître les marchés étrangers et suivre leur évolution, certains envisagent à Hongkong de constituer des sociétés de commerce international sur le modèle des *sogo soshas* japonaises telles que Mitsui et Mitsubishi. La colonie britannique disposerait ainsi d'informateurs dans chaque capitale intéressante susceptibles de renseigner les industriels sur les nouveaux besoins auxquels ils peuvent répondre. Ce système devrait permettre à l'industrie de s'adapter plus rapidement et plus rationnellement. La politique commerciale du coup par coup serait abandonnée. La diversification passerait par une meilleure information.

Il est probable qu'un tel projet ne pourra pas se réaliser sans une aide gouvernementale. Tout se passe comme si les autorités de la colonie allaient être contraintes à intervenir davantage dans le secteur industriel pour rendre effectif le processus de diversification et empêcher que les erreurs qui ont été commises ne se répètent. Déjà le gouvernement a mis en place des comités officiels chargés de définir dans certains secteurs des politiques, et notamment un groupe de réflexion, l'Advisory Committee for Diversification. Il se pourrait que les pouvoirs publics aillent plus loin et proposent une stratégie d'ensemble qui amènerait le gouvernement à planifier un tant soit peu. Le changement serait de taille pour Hongkong...

M. D.

SINGAPOUR

(Suite de la page 21.)

Cette politique très incitative a cependant ses limites. Une entreprise désireuse de s'implanter à Singapour doit s'engager à former elle-même ses techniciens et ses ingénieurs. Le fabricant allemand d'appareils photos Rollei s'est aperçu à ses dépens qu'un tel rôle coûtait fort cher.

Autre raison pour l'Etat d'intervenir : Singapour reste trop dépendant de quelques branches, comme le pétrole, qui représente 25 % de la production industrielle, la construction et la réparation navales, victimes de la crise mondiale, et les industries traditionnelles (bois, textiles, alimentation) liées à l'activité d'entrepôt de la République. Il s'agit de diversifier les activités de la ville-Etat. Le secteur électrique et électronique, qui représente 18 % de la production totale, est particulièrement favorisé par le gouvernement. En 1977, il a été le principal moteur de la croissance industrielle. L'E. D. B. souhaite qu'il fournisse des produits plus élaborés que les simples calculatrices de poche.

Un des reproches les plus couramment adressés à l'E.D.B. est d'avoir encouragé avant tout les gros investisseurs.

Les petites et moyennes entreprises se sentent négligées. Seules les multinationales semblent profiter de la manne gouvernementale.

Les choses pourraient changer à cause de la menace persistante du chômage, dont le taux s'élève à 3 % de la population active, malgré la création de près de quatre-vingt mille emplois durant les années 1976 et 1977. Ce que voyant, les autorités veulent maintenant développer les petits ateliers qui emploieront une main-d'œuvre inutilisée et moins soucieuse de faire respecter ses droits.

Pour atténuer le chômage, le gouvernement dispose d'un autre moyen, auquel il fait régulièrement appel : le lancement d'importants programmes de construction et de travaux publics. C'est encore un organisme public, le Housing Development Board, qui est chargé de construire les villes-satellites, les usines et les bureaux. Il passe des contrats avec des organismes privés et vend directement des appartements.

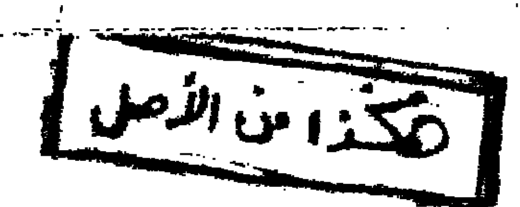
Aujourd'hui, Singapour, qui ne possède aucune ressource naturelle et dont le marché local est limité, doit faire face à la montée du protectionnisme dans le monde et à une diminution des investissements. Les entreprises cherchent des solutions en diversifiant leurs marchés et en fabriquant des produits plus sophistiqués.

Le gouvernement, pour sa part, tente d'apporter une réponse originale à cette montée des périls en encourageant maintenant les entreprises de la République à investir à l'étranger. Elles sont déjà implantées en Malaisie et en Indonésie. Plusieurs firmes de Singapour vont participer à la création d'une zone industrielle près de Colombo.

Très souvent l'aide du gouvernement aura été déterminante. On aurait tort cependant de croire que le système économique qui prévaut à Singapour est celui d'un quelconque capitalisme d'Etat. L'initiative privée joue pleinement ici, comme peut en témoigner l'essor des multinationales. Simplement, l'Etat fait respecter avec beaucoup de rigueur un certain ordre qui garantit les règles du jeu, en même temps que le gouvernement définit une stratégie d'ensemble. Mais le moteur, lui, reste bien le capitalisme privé.

MAXIME DOUBLET.





Le Monde

SOCIAL

En 1978 LA RÉMUNÉRATION MINIMALE ANNUELLE POUR LES EMPLOYÉS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE SERA DE 31 500 FRANCS

AFFAIRES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES

TAUX DES EURO-MONNAIES

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET P

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATI

Le Monde

économie

SOCIAL

En 1978

LA RÉMUNÉRATION MINIMALE ANNUELLE POUR LES EMPLOYÉS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE SERA DE 31 500 FRANCS

L'accord salarial conclu, le lundi 24 juillet, entre l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS) et les syndicats des divers organismes a été signé avec l'ahésion de la C.F.D.T., qui, cette année, pour la première mois depuis une dizaine d'années, s'est jointe à F.O., à la C.F.T.C. et à la C.G.C. De son côté, la C.G.T. a finalement décidé de ne pas signer.

Ce texte institute une garantie annuelle de rémunération de 31 500 F, la plus élevée, semble-t-il, négociée à ce jour. Soit 2 306 F par mois (si on tient compte des 13,66 mois de rémunérations perçues par le personnel). La révision sera trimestrielle. Sur les cent soixante-deux mille salariés des diverses caisses, douze mille à quinze mille personnes vont recevoir une augmentation du salaire réel qui atteindra, pour certains, 19 % et huit mille personnes recevront 2 000 F de plus en 1978 qu'en 1977, déclare la C.F.D.T.

Le maintien du pouvoir d'achat sera assuré par des ajustements portant l'augmentation des salaires, depuis le début de l'année, à 6 % au 1er juillet, puis 8,5 % au 1er septembre et 9,5 % au 1er novembre, avec ajustement final au 1er janvier, selon l'évolution de l'indice officiel des prix.

La progression du pouvoir d'achat représentera 0,5 % de la masse salariale, la répartition en prime uniforme ou en points étant décidée entre les syndicats et la direction en décembre. Toutefois, cette progression sera supérieure à 1 % avec l'aménagement de deux primes de 200 F versées l'année précédente. Cette progression a été obtenue sans aucune référence à la progression du P.I.B. ou à l'absentéisme, souligne M. Blondel (Force ouvrière).

L'application de l'accord est subordonné à l'agrément de la commission interministérielle compétente.

● *La formule du travail à temps partiel* est de préférence utilisée par les femmes — 62 % de l'ensemble des salariés à temps partiel — et dans les entreprises de dix à cinquante salariés — 6,2 % de l'effectif total concerné, indique une récente étude du ministère du travail. Ainsi, au 30 septembre 1977, le secteur de l'hygiène employait 30 % de ses effectifs à temps partiel, celui des services fournis aux entreprises 12,4 % et celui du commerce de détail de 10 à 11,5 %.

AFFAIRES

ENTRE OSTENDE ET DUNKERQUE

Le premier voyage du supermarché flottant «Aquamart» déja «torpillé» par le fisc belge

De notre correspondant

Lille. — Le premier voyage de *l'Aquamart*, véritable supermarché flottant, battant pavillon de la Channel Cruise Line, s'est soldé par un fiasco. L'idée des promoteurs consistait à faire accomplir un aller et retour au navire entre le porte belge d'Ostende et Dunkerque et d'offrir aux passagers la possibilité d'acquérir une multitude de produits britanniques hors taxe, sans avoir à traverser la Manche (*le Monde* du 22 juillet). L'ouverture du supermarché avait été précédée par une importante campagne publicitaire dans le Nord de la France et la Belgique.

Ils étaient donc six cent cinquante avoir embarqué lundi pour le premier « voyage » de *l'Aquamart*. Mais à Dunkerque, aucun passager ne fut autorisé à quitter le navire, la douane française affirmant qu'il lui était impossible de pratiquer un contrôle, ses locaux n'étant pas achevés. Après avoir embarqué cent cinquante passagers supplémentaires, il ne restait plus au navire qu'à faire demi-tour pour la Belgique.

A Ostende, une autre déconvenue attendait les passagers : les douanes belges, cette fois, refusaient toute franchise d'impôt sur les marchandises achetées au cours de l'excursion à bord du bateau. Ainsi, pour un litre d'apéritif titrant 22 degrés, fallait-il acquitter une taxe de 180 F belges. Il va sans dire que l'intérêt commercial de l'excursion était réduit à néant.

Les douanes, en effet, avaient découvert une faille dans le plan, pour le moins ingénieux, de la Channel Cruise Line : le navire étant enregistré dans l'île anglo-normande de Guernesey, laquelle n'est pas membre de la Communauté européenne, les passagers du bateau ne pouvaient bénéficier d'une franchise. Ce point de vue, comme on peut le penser, a été vigoureusement contesté par M. Frank Shaw, le « general manager » de la compagnie. Celui-ci reproche aux autorités françaises et belges de n'avoir pas expliqué leur argumentation, et les tient d'ores et déjà pour responsables des pertes financières de sa compagnie. A son avis, la position des douaniers est contraire au droit communautaire. Quoi qu'il en soit, l'attente imposée aux passagers, à Ostende, a failli tourner à l'émeute. Les douaniers taxaient systématiquement tous les produits. Aussi, pour sortir plus rapidement du piège, nombre de touristes ont préféré leur abandonner leurs achats. Il est vrai que pour une bouteille de whisky payée 27 F français, il fallait acquitter une taxe de 25 F...

(Intérim.)

● *Deux cent soixante-dix-neuf licenciements chez Jacquard.* — La société d'habillement Jacquard, de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), va licencier deux cent soixante-dix-neuf personnes (sur un effectif total de mille sept cents personnes) dans ses ateliers d'Autun, Montchanin, Chalon, Le Creusot et Louhans.

Cette compression de personnel s'inscrit dans le cadre du plan de redressement de la société. Celle-ci avait déposé son bilan au début du mois d'avril, l'exploitation se poursuivant, cependant, avec une nouvelle direction générale.

Dès l'annonce des licenciements, des débrayages ont eu lieu dans les ateliers de Chalon et de Louhans.

LE BARON BICH PREND LE CONTROLE DE TABUR MARINE constructeur de voiliers en plastique

Tabur Marine, le fabricant français de voiliers en plastique à Vannes (Morbihan), passe sous le contrôle du baron Bich, qui vient d'acquérir 75 % de son capital dont le montant sera prochainement porté à 18 millions de francs par injection de 5 millions de francs d'argent frais.

Cette filiale du groupe Tabur dont les activités sont multiples (électricité, caoutchouc, bâtiment, outillage, immobilier), et dont le baron Bich est déjà actionnaire, était aux prises depuis quelques années avec de grosses difficultés financières consécutives à une mauvaise conjoncture mais aussi à des erreurs de gestion. Le dernier exercice s'était soldé par une perte de 2 millions de francs.

Son rachat va porter le chiffre d'affaires réalisé à titre personnel par le baron Bich dans l'industrie de la navigation de plaisance à plus de 100 millions de francs. Ce dernier détient, en effet, plus de 90 % des actions de la société Michel Dufour, premier constructeur français de voiliers (neuf cents bateaux par an), dont les ventes ont atteint 75 millions de francs en 1977, elle aussi en perte de vitesse avant d'être reprise par le roi du stylo à bille. L'identité des deux entreprises sera maintenue, mais à terme le baron envisage d'exploiter la complémentarité de leurs fabrications, Tabur devant axer ses activités sur les lignes grand public et Dufour sur les hauts de gamme. M. Prieux, P.-D.G. de Dufour a été nommé président de Tabur.

DES AMORTISSEURS PEUGEOT SERONT FABRIQUÉS EN YOUGOSLAVIE

Peugeot a signé un contrat de coopération avec la firme yougoslave Fabrica Amortizera Pristina pour la fabrication en Yougoslavie d'amortisseurs selon les techniques Peugeot. La firme de Sochaux formera des techniciens yougoslaves et enverra des spécialistes français à l'usine de Pristina.

La production prévue (1 300 000 unités par an) « *viendra en complément des fabrications françaises pour de futurs besoins* », précise Peugeot dans un communiqué. Les investissements nécessaires seront assurés par la firme yougoslave. Les premières livraisons d'amortisseurs devraient intervenir en 1979.

CONJONCTURE

APRÈS LE BON RÉSULTAT DE JUIN

Le commerce extérieur de la France devrait être excédentaire en 1978

La balance commerciale de la France sera très probablement excédentaire cette année. Certaines prévisions — non officielles — des pouvoirs publics, tablent sur un excédent de quelque 5 milliards de francs.

Le bon résultat de juin, mois au cours duquel les échanges commerciaux ont été suréquilibrés (voir nos dernières éditions d'hier), permet de penser que ce chiffre sera atteint ou approché. Les aléas conjoncturels sont pourtant tels dans ce domaine qu'il est très difficile de faire une prévision relativement précise sans courir le risque d'être démenti par les faits, et ce d'autant plus qu'un excédent de 5 milliards de francs représente finalement peu de chose par rapport au volume maintenant très important du commerce extérieur de la France : 700 milliards de francs par an dans les deux sens. Ce qui apparaît quasi certain, en revanche, c'est qu'après deux années de déficit commercial important (20 milliards de francs en 1976, 11,5 milliards de francs en 1977), le commerce extérieur de la France est de nouveau équilibré, grâce, notamment, à la bonne tenue du franc sur le marché des changes, ainsi que l'a souligné lundi après-midi 24 juillet, M. Deniau, ministre du commerce extérieur en recevant la presse.

L'excédent commercial a atteint en juin 2,5 milliards de francs en données brutes, les exportations s'étant élevées à 33 milliards 114 millions de francs contre 30 milliards 596 millions de francs pour les importations. Pour les six premiers mois de l'année le commerce extérieur de la France est ainsi excédentaire de 884 millions de francs et ce en dépit du gros déséquilibre de janvier (2,7 milliards de francs). Au cours du premier semestre 1977, le commerce extérieur de la France avait été déficitaire de 8,9 milliards de francs.

Après correction des variations saisonnières, les résultats sont les suivants : les exportations s'élèvent pour le mois de juin à 28 milliards et 225 millions en régression de 2 % par rapport au mois de mai dernier et en augmentation de 9,6 % par rapport à juin 1977. Les importations, quant à elles, avec 28 milliards 466 millions de francs diminuent de 3,1 % par rapport à mai dernier et restent quasi les mêmes (+ 0,1 %) qu'en juin 1977.

Avec le surplus de 459 millions dégagé en juin 1978 (taux de couverture : 101,6 %), l'excédent du commerce extérieur de la France atteint 708 millions de francs pour les six premiers mois de l'année après correction des variations saisonnières malgré le très mauvais résultat du début de l'année (— 1,8 milliard de francs) provoqué par de fortes importations de produits pétroliers.

Une analyse des résultats enregistrés ces derniers mois permet de voir que nos échanges agro-alimentaires, traditionnellement excédentaires (+ 2,5 milliards de francs en 1973 par exemple), n'ont pas retrouvé l'équilibre (— 1,6 milliard de francs pour les cinq premiers mois de l'année) après les résultats catastrophiques de 1977 entraînés par la sécheresse et les mauvaises récoltes qui ont suivi (— 7,5 milliards de francs de déficit l'année dernière). Certes les exportations dans ce domaine augmentent maintenant très fortement et on peut penser que l'équilibre sera retrouvé en fin d'année. Mais on est loin des excédents d'antan et plus encore du surplus de 20 milliards de francs fixé comme objectif à la France dans ce domaine par le chef de l'Etat vers les années 80.

Autre facteur inquiétant : les prix français augmentent plus vite que les prix étrangers (de trois points par an). Si la tendance actuelle continuait, elle aboutirait à faire perdre, dès la fin de cette année, l'avantage de compétitivité.

AL. V.

● *Trois nouveaux membres du conseil d'administration de la régie Renault* ont été nommés par le gouvernement pour une durée de trois ans. Il s'agit de MM. Pierre Gadonneix, directeur des industries métallurgiques, mécaniques et électriques ; Gabriel Ohel, délégué à l'emploi, et Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3865	4,3935	— 50	— 10	— 90	— 40	— 218	— 118
$ can.	3,8975	3,9064	— 45	P	— 76	— 25	— 148	— 48
Yen (100)	2,2438	2,2510	+ 122	+ 136	+ 218	+ 238	+ 585	+ 646
D.M.	2,1482	2,1542	+ 55	+ 90	+ 124	+ 145	+ 454	+ 527
Florin	1,9843	1,99	+ 29	+ 63	+ 54	+ 90	+ 167	+ 232
F B. (100)	13,6460	13,6720	+ 141	+ 267	+ 251	+ 452	+ 906	+ 1355
F.S.	2,4710	2,4798	+ 104	+ 143	+ 215	+ 257	+ 760	+ 853
L. (1 000)	5,2169	5,2291	— 261	— 187	— 535	— 420	— 1483	— 1256
£	8,4757	8,4910	— 315	— 230	— 545	— 424	— 1390	— 1180

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/8	3 1/2	3 3/8	3 11/16	3 7/16	3 3/4	3 3/4	4 1/16
$ E.-U.	7 3/4	8 1/8	8	8 7/8	8 1/4	8 5/8	8 15/16	8 5/16
Florin	1 5/8	2 1/8	4 5/8	5	5 1/8	5 1/2	6 1/8	6 1/2
F. B. (100)	4 3/4	5 3/4	5 3/8	6 1/8	5 11/16	6 7/16	6 7/16	7 3/16
F. S.	1 1/2	2 1/8	1 7/8	2 5/16	1 15/16	2 3/8	2 1/16	2 1/2
L. (1 000)	10 3/4	14 1/4	11 3/4	12 3/4	12 3/8	13 1/4	13 1/2	14 1/4
£	10 3/4	11 1/4	10 1/2	11 1/4	10 3/4	11 1/2	11 1/4	12
Fr. franç.	7 1/2	8 1/8	8 3/8	9	8 7/8	9 1/8	9 7/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Économie au sommet

D'une manière générale, les commentaires que portent les spécialistes de la presse hebdomadaire sur la conférence des sept pays les plus industrialisés (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, République fédérale d'Allemagne) tenue à Bonn les 16 et 17 juillet sont prudents.

Ainsi, Raymond Aron note-t-il dans *L'EXPRESS* que « *les engagements pris à Bonn par les uns et par les autres ne sauraient surprendre aucun observateur* ». Après avoir constaté que l'économie américaine est « *menacée par l'inflation dans l'immédiat* » et « *à terme par une crise issue de l'inflation* », il écrit : « *Le président Carter a promis de prendre les mesures restrictives, budgétaires et de crédit que lui impose la conjoncture ; il le fit d'autant plus volontiers que les gouvernements européens, celui de la République allemande en particulier, ont, de leur côté, accepté en quelque mesure les conseils des organisations internationales et des économistes américains. Autrement dit, ils ont choisi la relance. Le décalage entre la croissance américaine et la stagflation européenne appelait logiquement des politiques de sens contraire aux Etats-Unis et en Europe.* »

Après avoir mis l'accent sur le « *succès* » de la rencontre, qui, précise-t-il, « *tient largement au président Giscard d'Estaing* », René Tendron relève dans *LE NOUVEL ECONOMISTE* : « *Les flonflons de la fête retombés, chacun se demande toutefois ce qui va maintenant se passer. Le communiqué laisse en effet à chacun une part d'incertitude sur ce que vont faire les autres. Elle est difficilement appréciable. (...) Qu'espérer de toutes* [les] *bonnes intentions* [affichées à Bonn] *qui seront réexaminées en décembre prochain ? A court terme, probablement pas grand-chose.*

Roger Priouret évoque dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* le « *scepticisme* » avec lequel la presse et les experts internationaux ont accueilli « *l'ordonnance en trente points que se sont délivrée à eux-mêmes* » les sept participants au sommet de Bonn. Il ajoute : « *Il faut convenir cependant que si cette ordonnance a eu l'ambition excessive de soigner à la fois tous les maux dont souffre l'économie — que les uns appellent capitaliste et les autres de libre entreprise, — elle a été été très claire sur quatre points : les taux de croissance, l'énergie, le commerce extérieur des Etats-Unis (en fort déficit) et celui du Japon (en fort excédent)... Toute la question est de savoir comment seront mises en œuvre ces prescriptions détaillées.* »

Pour Marc Ullmann, c'est « *une bonne chose* » que « *la notion éculée d'interdépendance* [soit] *passée du stade de la théorie à celui de la pratique (...) mais*, poursuit-il dans *PARIS-MATCH*, *une simple addition suffit à montrer que l'ensemble des mesures de relance décidées à Bonn ne contrebalance pas entièrement le ralentissement inévitable de l'économie américaine qui, l'année dernière, avait été gonflée artificiellement* ».

RIVAROL relève que plus que le contenu des mesures prises à Bonn, « *l'important est l'esprit de solidarité qui a animé la conférence, la volonté, chez ses participants, d'accomplir un progrès, si modeste soit-il, et surtout de préparer les résolutions futures* ». L'hebdomadaire trouve « *quelques motifs d'espérer* » dans les résultats des sommets de Brême et de Bonn.

C'est également le commentaire que fait *DEMOCRATIE MODERNE*, organe de l'U.D.F. : « *les résultats* [enregistrés à Bonn] *permettent*, écrit-il, *d'espérer — pour peu que la volonté persévère — qu'à la maigre efficacité de l'effort individuel succède la réussite de l'action concertée* ».

De son côté Michel Promentoux note dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste : « *Nous aurions grand tort de fonder de nombreux espoirs sur une telle rencontre internationale. Nul aujourd'hui ne peut dire en quelle mesure les décisions seront appliquées. La leçon est claire : ne comptons pas trop sur les autres pour nous aider à surmonter la crise. Puisons d'abord dans les forces vives de notre nation, dans nos traditions, dans les leçons ancestrales.*

Dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, Hélène Dury affirme que les Sept Grands se sont réunis non pour sauver le système capitaliste mais « *surtout pour rassurer le bon peuple, pour que chaque chef d'Etat, en rentrant chez lui, puisse montrer que les « grands » se préoccupent de la crise, du chômage, et faire ainsi espérer aux populations qu'ils vont faire quelque chose* ».

Pour *INFORMATIONS OUVRIERES*, tribune libre de la lutte des classes, « *Engagés dans une épreuve de force, les différents pays capitalistes sont désormais dans l'incapacité flagrante de maîtriser aucun des processus de leur propre crise économique, sociale, monétaire. Il ne pouvait donc y avoir de miracle à Bonn : les seules lois qui prévalent sont celles de la guerre commerciale, de la lutte au couteau pour les marchés. Une lutte où tous les coups sont permis.* »

Dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du parti communiste, Jean-Louis Gombeaud assure : « *A l'occasion des deux derniers sommets, comme d'habitude, la mission du président de la République a été de défendre les intérêts monopolistes français. Sans doute est-il lié à la situation politique en France. Intégrer plus notre pays pour mettre plus de bâtons dans les roues du mouvement populaire. Les intérêts purement financiers, défendus par Giscard sont considérables. En effet, que l'impérialisme français soit en crise (et ce n'est pas là son originalité par rapport aux autres) ne signifie pas qu'il se soit affaibli de façon significative vis-à-vis de ses principaux concurrents dans la dernière période.* »

« *Les leaders des plus grands pays industrialisés ne sont* [jamais] *allés aussi loin dans leurs engagements* », souligne l'envoyé spécial du *POINT* à Bonn, Alain Louyot, mais, ajoute-t-il, la plupart d'entre eux sont « *loin d'être assurés de l'indispensable soutien de leurs Parlements nationaux pour que leurs décisions aboutissent* ». Pour Alain Louyot, les Sept se sont efforcés « *de faire une démonstration de cohésion politique* » parce que, explique-t-il, « *les Sept jamais sans doute n'ont ressenti aussi impérieusement le besoin de se serrer les coudes face à l'influence et aux pressions de plus en plus fortes qu'exercent l'U.R.S.S. et le bloc communiste qu'elle domine, soit en se gaussant ouvertement des droits de l'homme, soit en accentuant leur mainmise sur la planète par diverses « percées » : comme au Vietnam du Sud, en 1975 ; au Mozambique et en Angola, en 1976 ; en Ethiopie, en 1977 ; en Afghanistan, au Pakistan, au Zaïre, ces derniers mois...* »

DANEMARK

● *La Banque nationale du Danemark a abaissé de 9% à 8 % son taux d'escompte*, le mardi 25 juillet. La direction de la Banque et le gouvernement ont indiqué que cette décision était la conséquence de l'amélioration de la situation économique du pays. Les commentateurs n'ont pu s'empêcher d'établir une relation entre cette mesure et la conférence de Bonn. Interrogé à ce sujet, le premier ministre, M. Anker Joergensen a répondu qu'il n'y avait pas de lien direct, mais que les résultats de la conférence de Bonn et du Conseil européen de Brême permettaient incontestablement au Danemarg d'abaisser son taux d'escompte avec un réel sentiment de sécurité face à l'avenir.

L'ALGÉRIE ÉLABORE SON PLAN CALCUL

Le gouvernement algérien vient d'adopter, au terme de deux conseils des ministres, une série de recommandations qui constituent la base du premier plan informatique algérien. Celui-ci s'insérera dans le futur plan national de développement économique et social qui devrait être d'une durée de cinq ans. L'objectif est ambitieux, puisqu'il vise à multiplier par six environ le parc algérien d'ordinateurs (une centaine actuellement).

L'Algérie a été l'un des premiers pays du tiers-monde à s'intéresser à l'informatique. Un commissariat national à l'informatique fut créé en 1969. Son rôle ressemblait par certains côtés à celui de l'ancienne délégation à l'informatique française. Après un début prometteur, le manque de moyens humains et un certain relâchement des liens avec la France (après la suppression de la délégation) allaient se traduire à partir de 1975 par une relative stagnation dans l'utilisation et la pénétration des ordinateurs dans le pays.

Sous le patronage du commissariat et du ministère du plan, un important effort financier va être entrepris afin que le pourcentage des dépenses informatiques dans le P.N.B. passe de 0,25 % à 0,85 % en 1985.

MARCHÉ COMMUN

EN SEPTEMBRE

Les experts de Bruxelles remettront leurs premières conclusions sur un nouveau système monétaire européen

La réunion des ministres des finances des Neuf qui a eu lieu, lundi 24 juillet, à Bruxelles, permet de voir un peu plus clairement comment va se dérouler le processus qui va conduire à l'adoption d'un nouveau système monétaire européen (S.M.E.) lors du conseil européen de décembre.

Les institutions compétentes de la C.E.E. (le comité monétaire, le comité des gouverneurs de banques centrales, la Commission européenne) ont reçu mandat de travailler sur la base du schéma franco-allemand tel qu'il a été publié au terme du conseil européen de Brême. Les ministres des finances se reverront pour faire le point, le 18 septembre, puis, probablement, à deux reprises le mois suivant, les 16 et 23 octobre.

Bruxelles (Communautés européennes). — Ce fut une réunion de clarification, d'identification des problèmes, sans surprise d'ordre politique, sauf, si on veut s'appesantir sur les différences d'accents, d'interprétations du schéma de Brême que l'on peut relever ici et là. On notera tout de même les deux points suivants : au-delà peut-être de divergences techniques (par exemple sur le numéraire à retenir dans le nouveau Système monétaire européen), les Français et les Allemands continuent à donner l'impression d'agir de concert, sans fausses notes. Quant aux Anglais, dont on se souvient les réticences à Brême, ils ont participé activement à la discussion. Apparemment donc, ils jouent le jeu, mais le font en mettant en avant des revendications qui, s'ils les développent sérieusement par la suite, risquent, par leur complexité et par leur portée, de retarder les décisions, du moins si leurs partenaires acceptent de les prendre telles quelles en considération...

De notre correspondant

M. Healey, le chancelier de l'Echiquier, reprenant une thèse qu'il avait déjà exprimée dans la même enceinte, a expliqué que la cohésion monétaire à l'intérieur de la C.E.E. supposait une meilleure convergence des performances économiques. Pour y parvenir, a-t-il ajouté en substance, il convient — comme accompagnement de l'effort monétaire — de remettre de l'ordre dans les mécanismes de transfert de la C.E.E., de faire en sorte que les crédits disponibles profitent plus nettement qu'aujourd'hui aux pays les plus pauvres ; c'est dans cet esprit qu'il faut notamment revoir la politique agricole commune. On peut se demander si un débat à trois composantes n'est pas en train de s'esquisser pour un conseil européen de la fin de l'année :

1) La mise en place du Systée monétaire européen ;

2) La fin des négociations commerciales multilatérales (M.C.M.) de Genève avec, en particulier, la controverse sur l'ampleur des concessions agricoles à faire aux Etats-Unis;

3) La réforme de la politique agricole commune.

Mais revenons-en l'inventaire des questions techniques à approfondir, qui a été fait par le conseil. M. Monory en a énuméré sept principales :

1) Le numéraire, c'est-à-dire le terme de référence par rapport auquel on mesure les fluctuations de changes. Les Français, ainsi d'ailleurs que la majorité des délégations, souhaiteraient que ce soit l'écu, c'est-à-dire un panier de monnaies des Neuf. Les Allemands semblent plutôt favorables à une grille de parité (les fluctuations du franc français, par exemple, ne seraient pas mesurées par rapport à l'écu, mais par rapport au mark, au florin, au franc belge, etc.).

La première formule est moins contraignante que la seconde, puisque l'écu a une valeur prenant également en compte les monnaies faibles ;

2) La marge des fluctuations autorisées ;

3) Le fonctionnement du Fonds monétaire européen (F.M.E.) et, de façon plus large, des mécanismes de crédit. C'est poser là notamment le problème important de la « *conditionnalité* », c'est-à-dire des engagements économiques que devront souscrire les Etats membres pour pouvoir puiser largement dans le F.M.E. ;

4) Les actions à entreprendre pour renforcer la convergence des politiques économiques ;

5) Les relations à établir avec les monnaies extérieures de pays très proches de la C.E.E., telles la Suisse et l'Autriche ;

6) Les relations avec le F.M.I. ;

7) Les modalités à prévoir pour d'éventuelles modifications des « *taux représentatifs* ». A ce sujet, M. Monory comme M. Healey, ont souligné qu'il fallait trouver une solution équilibrée permettant de rendre possibles des changements de parité, plus facilement que dans l'actuel serpent, mais empêchant néanmoins que ces ajustements soient trop fréquents.

PHILIPPE LEMAITRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

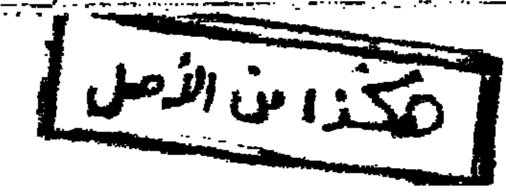
LES MARC

PARIS 24 JUILLET

la hausse se ralentit

NOUVELLES DES S

BOURSE DE PARIS - 24 J



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 JUILLET

La hausse se ralentit

Une très forte activité a régné lundi sur le marché de Paris. Mais cette première séance du nouveau mois boursier n'a pas été marquée, comme beaucoup l'attendaient, par une nouvelle envolée des cours. Certes, les valeurs françaises ont encore sensiblement progressé, mais leur avance, très souvent freinée par des ventes bénéficiaires, a été infiniment moins spectaculaire que les jours précédents. Le score final n'en a pas moins été appréciable, l'indice instantané enregistrant en clôture un gain de 1,2 % (après 1,5 % à l'ouverture).

Aucun compartiment n'est resté à l'écart, mais aucun non plus ne s'est vraiment distingué, si ce n'est, peut-être, celui des pétroles, dont les titres sont toujours activement recherchés, notamment la Française de raffinage, qui a tenu la vedette avec une hausse de 7,7 %.

La clientèle privée, virtuellement absente ces derniers temps, a recommencé, selon les professionnels, à s'intéresser de nouveau aux placements en actions, redevenues attrayantes, en raison des exonérations fiscales prévues dans la nouvelle loi sur l'épargne. « Ils arrivent comme les carabiniers », murmurait un opérateur, qui, comme nombre de ses collègues, estimait inquiétant l'affaiblissement continuel de la devise américaine.

De fait, sans la nouvelle baisse du dollar (voir d'autre part), la Bourse aurait probablement accompli de nouvelles prouesses au lieu de se contenter d'une performance, certes honorable, mais nullement brillante. Serait-on à la veille de nouveaux et profonds bouleversements monétaires ? Beaucoup en tout cas se posaient la question autour de la corbeille.

Signe de l'abondance des liquidités : le taux de l'argent placé en report fin juillet a été fixé à 4 1/4 % contre 5 % fin juin.

Sur les indications de Londres, l'or a continué de monter, le lingot gagnant encore 400 francs à 27 860 francs, mais le napoléon seulement 0,10 franc à 260 francs, dans un marché anémique.

LONDRES

Le marché est calme mardi matin mais toujours bien disposé dans l'ensemble. Aux industrielles, la tendance est assez irrégulière, mais les hausses prédominent. Bonne tenue des pétroles et des Fonds d'État. Seules les mines d'or cèdent un peu de terrain.

Or (ouverture) (dollars) 194 95 contre 195 20

VALEURS	CLOTURE 24/7	COURS 25/7
Beecham	673	678
British Petroleum	878	870
Courtaulds	121	121
De Beers	394	390
Imperial Chemical	391	393
Rio Tinto Zinc Corp.	220	221
Shell	558	563
Vickers	172	173
War Loan 3 1/2 %	31 1/4	31 3/8
*West Driefontein	28 1/4	28 3/4
*Western Holdings	27 3/8	27 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.F.A.O. — A partir du 16 octobre, la société distribuera un acompte sur dividende de 27,50 F (+ 13,75 F d'avoir fiscal). Le dividende global de l'exercice 1976-1977 s'était élevé à 23,20 F, mais rappelons que l'exercice en cours aura une durée exceptionnelle de vingt mois et se terminera le 31 décembre 1978.

PULLMAN Inc. — Les comptes du deuxième trimestre de 1978 se sont soldés par un bénéfice net, sans précédent pour une période de trois mois, de 20,06 millions de dollars contre 8,87 millions, soit 1,83 dollar par titre contre 0,81 dollar un an plus tôt. Le dividende, payable le 14 septembre prochain, a été fixé à 0,35 dollar par titre.

EXXON. — Bénéfice net du deuxième trimestre : 700 millions de dollars contre 575 millions un an plus tôt, soit un résultat semestriel de 1,38 milliard de dollars contre 1,22 milliard (3,09 dollars par titre contre 2,72 dollars un an plus tôt). Les opérations de change du deuxième trimestre se sont soldées par un gain de 22 millions de dollars contre une perte de 72 millions un an plus tôt à pareille époque.

INCO Ltd. — Le dividende trimestriel, payable le 1er septembre, a été fixé à 20 cents.

NEW-YORK

Toujours indécis

Le marché est resté très indécis lundi à Wall Street, où, à l'issue d'une séance relativement animée, l'indice Dow Jones, un moment en repli de plus de six points, s'est finalement établi à 831,60 (— 1,80).

Le volume des transactions a légèrement diminué pour revenir à 23,38 millions d'actions contre 26,08 millions. Sur 1 879 valeurs traitées, 823 ont reculé, 605 ont monté et 451 sont restées inchangées.

La chute du dollar sur les marchés des changes est, bien sûr, à l'origine directe de ce nouvel effritement des cours. L'éventualité, évoquée par l'OPEP, de fixer le prix du pétrole sur un panier de monnaies, et non plus sur la devise américaine seule, a d'ailleurs accéléré le mouvement. Ce sont les publications de résultats trimestriels d'entreprises plutôt positifs, qui ont permis de limiter les dégâts au New York Stock Exchange. Autour du Big Board, les craintes concernant une hausse des taux d'intérêt n'ont pas disparu...

VALEURS	COURS 21/7	COURS 24/7
Alcoa	42 3/8	41 7/8
A.T.T.	60 1/8	60 1/8
Boeing	59 3/4	58 1/2
Chase Manhattan Bank	32 1/8	32 1/2
Du Pont de Nemours	112 1/2	112 1/2
Eastman Kodak	58 ...	58 3/8
Exxon	45 ...	44 5/8
Ford	45 3/8	45 5/8
General Electric	52 3/8	52 3/8
General Foods	32 1/4	32 1/4
General Motors	60 1/8	60 3/4
Goodyear	16 1/2	16 3/8
I.B.M.	270 1/4	271 ...
I.T.T.	30 1/2	30 ...
Kennecott	21 3/4	22 ...
Mobil Oil	62 7/8	62 5/8
Pfizer	33 1/4	33 7/8
Schlumberger	87 ...	88 5/8
Texaco	26 1/8	25 3/4
U.A.L. Inc.	34 1/2	35 ...
Union Carbide	38 3/8	38 1/4
U.S. Steel	27 1/2	27 1/2
Westinghouse	21 5/8	21 5/8
Xerox	54 1/8	54 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/7	25/7
1 dollar (en yens)	199 05	195 50

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	21 juill.	24 juill.
Valeurs françaises	143,6	144,3
Valeurs étrangères	100,4	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	80,8	81,5

BOURSE DE PARIS - 24 JUILLET - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

COTE DES CHANGES

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Bolivie

Le général Pereda promet de poursuivre une politique de démocratisation

De notre envoyé spécial

La Paz. — La démocratie ne peut se réduire aux conceptions des pays industrialisés. Il n'appartient à personne d'élaborer un modèle de conduite politique obligatoire pour tous. En présentant son gouvernement, lundi 24 juillet, le nouveau président bolivien, le général Juan Pereda, s'est efforcé tant bien que mal de répondre aux protestations internationales qui s'abattent sur La Paz depuis le coup d'Etat militaire. Sans mentionner les multiples accusations de fraudes lancées depuis les élections du 9 juillet, il a fait allusion à quelques *« erreurs et incidents »*, quelques *« insuffisances »* et *« déformations »*.

Le nouveau président a ensuite présenté les *« concepts fondamentaux »* qui, selon lui, guideront son action. Le plus important est, sans conteste, l'affirmation que le gouvernement *« continuera le plan de démocratisation commencé par le gouvernement des forces armées »*. Le général Pereda a toutefois précisé qu'il importait d'y *« ajouter les modifications et le temps nécessaires »*. Il a annoncé des réformes *« légales et institutionnelles »*.

Le caractère vague de ce passage du discours a attiré l'attention à La Paz : aucun calendrier n'est indiqué. Aucune allusion n'est faite à une convocation du Congrès, élu lui aussi le 9 juillet, mais dont on ne sait trop à l'heure actuelle s'il aura l'occasion de siéger.

Le général Pereda a, d'autre part, annoncé un plan de réformes pour obtenir la participation populaire, permettant par exemple que *« les travailleurs des mines participent à la réorganisation de la Comibol »*. Il a aussi insisté sur la nécessité d'une *« union nationale »*.

Mais ces appels à l'élargissement de la base civile de son régime ne paraissent guère à l'heure actuelle avoir été suivis d'effet. Le nouveau gouvernement ne brille pas particulièrement par son caractère représentatif. Aucune personnalité politique importante n'y figure. Certes, afin d'améliorer l'image de marque internationale du régime, les forces armées ne contrôlent que trois des quatorze ministères : défense, intérieur et affaires paysannes. Mais les portefeuilles attribués aux civils seront détenus dans l'ensemble par des membres de la Phalange et du Mouvement national révolutionnaire (M.N.R.), dont l'adhésion au général Pereda était antérieure au 9 juillet, et qui ne représentent (dans le cas du M.N.R. surtout) qu'une fraction franchement minoritaire au sein de leur parti. Plusieurs ministères vont à des indépendants, notamment celui des finances, confié à l'ancien président de la Banque d'Etat.

Les efforts du général Pereda en direction du monde politique ont donc échoué. Trois jours après son installation, le nouveau président ne bénéficie toujours d'aucun ralliement significatif. C'est ce qui pourrait expliquer le retard apporté à la formation de son cabinet, dont la présentation avait d'abord été annoncée pour dimanche.

On laissait pourtant entendre dans l'entourage de la présidence que contact avait été établi avec les secteurs d'opposition jugés « récupérables », essentiellement la démocratie chrétienne et la tendance du M.N.R. dirigée par M. Paz Estenssoro. S'agissait-il d'un simple bluff ? En tout cas, l'accord de « non participation » conclu par les principaux partis d'opposition tient toujours : après les élections du 9 juillet et devant les signes manifestes de fraude lors du dépouillement, ils s'étaient engagés à ne collaborer sous aucune forme avec le général Pereda.

Quel sera l'avenir du nouveau régime ? *« Ce gouvernement devra réaliser une ouverture politique, non par conviction, mais parce que c'est le seul moyen pour rompre son isolement »*, affirme un journaliste proche du palais. Il est vrai que le général Pereda se doit de sortir à court terme de ce ghetto politique que la Constitution de son premier cabinet a rendu manifeste. *« C'est vraiment une situation paradoxale*, nous faisait remarquer un dirigeant de l'opposition. *C'est bien la première fois que, pour former un gouvernement, un président a plus de postes que de candidats. »*

THIERRY MALINIAK.

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Voici la composition du cabinet formé par le général Pereda :

— Relations extérieures : M. Ricardo Anaya.
— Intérieur : Colonel Faustino Rico Toro.
— Travail : M. Jorge Burgoa.
— Transports : M. Alfredo Franco.
— Logement : M. Gaston Moreira.
— Mines : M. Ismael Castro.
— Plan : M. Paul Lema Patino.
— Industrie et commerce : M. Edwin Tapia.
— Affaires paysannes : Lieutenant-colonel (forces aériennes) Guillermo Escobar.
— Finances : M. Jorge Tamayo.
— Energie : M. Jaime Larrazabal.
— Santé : M. Oscar Roman.
— Education : M. Hernando Garcia.
— Défense : Général Angel Salmon.

En 1976

LES DÉPENSES MILITAIRES DANS LE MONDE SE SONT ÉLEVÉES A 400 MILLIARDS DE DOLLARS

Washington (A.F.P.). — Les dépenses militaires dans le monde se sont élevées en 1976 à près de 400 milliards de dollars, révèle l'agence américaine pour le contrôle des armes et du désarmement (A.C.D.A.) dans une étude publiée dimanche 23 juillet à Washington.

Les nations du monde, selon ce rapport, ont dépensé 398,9 milliards de dollars, dont 308,3 pour les pays développés, et 90,6 pour les pays en voie de développement. Cela représente une augmentation de 7,5 % par rapport aux dépenses de 1975 (370,8 milliards de dollars).

L'Union soviétique a été le pays qui a dépensé le plus avec 127 milliards de dollars, suivie par les Etats-Unis (91 milliards), la Chine populaire (34,4 milliards), l'Allemagne fédérale (16 milliards) et la France (14,2 milliards).

A propos du commerce international des armes classiques, l'agence américaine note que les quatre pays ayant importé le plus de matériels militaires en 1976 sont tous au Proche-Orient : l'Iran (1,4 milliard de dollars), Israël (947 millions), l'Irak (765 millions) et la Libye (741 millions). Ils sont suivis de l'Allemagne fédérale (453 millions).

En ce qui concerne les exportations, les Etats-Unis (5,2 milliards de dollars) et l'Union soviétique (3,7 milliards) viennent en tête devant la France (840 millions), l'Allemagne fédérale (656 millions) et la Grande-Bretagne (638 millions).

LES ACCIDENTS DE MONTAGNE

En Haute-Savoie, un alpiniste a fait une chute mortelle du col des Ristianes dans le massif du Mont-Blanc, dans l'après-midi du lundi 24 juillet. Cela porte à quatre le nombre d'accidents mortels dans cette région ce même lundi. Au total, les gendarmes guides et les pilotes d'hélicoptères ont procédé à douze interventions — chiffre record — au cours de cette journée.

Dans les Alpes, les C.R.S. de montagne ont secouru, dans la nuit du dimanche au lundi 24 juillet, huit jeunes gens, bloqués dans le massif de l'Oisans. Dans les Hautes-Alpes, c'est un groupe d'alpinistes belges qui a été surpris par une coulée de pierres au glacier des Auppillous. L'équipement des alpinistes — dans ces deux cas — était beaucoup trop léger.

En juillet les vacances avaient connu moins d'accidents mortels que les années précédentes, selon un premier bilan officieux. Le rafraîchissement du temps en est certainement la cause : moins de noyades — une trentaine — peu d'accidents de mer, seuls les accidents de montagne avaient été plus nombreux, particulièrement dans les Alpes du Nord. L'inobservation des consignes élémentaires de prudence reste l'une des principales causes d'accidents.

Dernière journée du procès des autonomistes bretons

« Le spectre de l'attentat de Versailles »

Dernière journée, ce mardi 25 juillet, du procès des autonomistes bretons devant la Cour de sûreté de l'Etat. Un procès qui ne verra sa conclusion que dans la soirée puisque de très longues délibérations sont prévues par le président, M. Pierre David. La matinée de cette septième audience a été consacrée à la dernière plaidoirie, celle de Mᵉ Henri Leclerc, et à l'ultime prise de parole des accusés.

Ce procès aura finalement été celui de la rupture. Jamais des peines aussi sévères n'avaient été réclamées contre des autonomistes (*le Monde* daté 23-24 juillet). Est-ce en raison de la proximité de l'attentat de Versailles ? Est-ce en raison de l'attitude désinvolte des accusés qui, par leurs sourires, ont indisposé la cour et plus particulièrement l'avocat général, M. Jacques Colette ? Est-ce enfin parce qu'on a l'intention de mettre un coup d'arrêt aux explosions criminelles qui de temps à autre secouent la Bretagne ? Pourtant, ces autonomistes du F.L.B.-A.R.B. (Front de la libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne) ne sont apparemment ni plus ni moins dangereux que leurs prédécesseurs qui, d'une manière générale, avaient été condamnés à des peines modérées. Dans les mois qui ont précédé l'ouverture du procès, les huit prévenus incarcérés — le neuvième, René Kerhousse ayant été arrêté à l'audience (*le Monde* du 19 juillet) — ont bien fait la grève de l'instruction afin de protester contre la non-application du régime spécial réservé aux prisonniers politiques qui leur aurait permis de se réunir.

Pourquoi cette sévérité ? Les faits reprochés ne sont ni contestés ni discutés. Les inculpés se sont contentés, le plus souvent, d'approuver d'un signe de la tête. Les attentats n'ont, d'autre part, fait aucune victime. Mᵉ Jean-Pierre Mignard s'est d'ailleurs attaché à démontrer que ces *« poseurs de bombes »* n'avaient pas utilisé des *« méthodes de gangsters »*, comme l'avait souligné l'accusation. Certes les dégâts matériels furent importants, environ 7 030 000 F. *« Mais qu'est-ce que cela*, a déclaré Mᵉ Mignard, *à côté de Concorde, qui ne rapportera jamais rien à l'Etat et qui a coûté plusieurs milliards de francs, et à côté du scandale de La Villette »*. *« Ils n'ont jamais voulu commettre l'irréparable »*, a renchéri Mᵉ Claude Barbillon : rappelant que trois d'entre eux, Serge Rojinsky, Patrick Keltz et Georges Jouin, s'étaient *« désolidarisés de cet acte de vandalisme injustifié politiquement »* que fut l'attentat de Versailles, *« le spectre de Versailles*, comme l'a appelé Mᵉ Léo Matarasso, *qu'il faut écarter de ces débats »*.

Les avocats de la défense se sont attachés à dégager la personnalité des accusés et notamment celle de Serge Rojinsky, considéré comme le meneur. Les policiers l'appelaient même le *« général Rojinsky »*. Un général qui, dans une lettre d'une grande sincérité, a expliqué au juge d'instruction les raisons de son combat contre *« le génocide culturel de la Bretagne »*, lui, le petits-fils de réfugiés russes, né de mère bretonne, qui a été séduit par cette région et a épousé la cause des autonomistes, *« qui ne sont pas des Chouans attardés »*.

« L'autonomie n'est plus un folklore un peu dépassé, a d'ailleurs expliqué Mᵉ Jean-Pierre Mignard. *C'est un phénomène moderne à l'époque des multinationales qui font que la notion de nation française a vécu »*. Rappelant les sévères sanctions réclamées par l'avocat général, Mᵉ Mignard a conclu en s'adressant à la cour : *« Par votre décision, vous pouvez dire que vous n'êtes pas aux ordres, vous pouvez dire que vous ne pouvez pas couvrir des peines particulièrement lourdes. Si cela est possible, ce jour-là enfin nous appellerons la France démocratie française. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *L'Armée révolutionnaire bretonne* (A.R.B.) a revendiqué, lundi soir 24 juillet, par un coup de téléphone au bureau de l'Agence France-Presse à Rennes, les attentats commis samedi 22 et dimanche 23 juillet contre la gendarmerie de Bannalec et celle de Quimperlé (Sud-Finistère). Ces deux attentats avaient fait d'importants dégâts et un blessé léger à Bannalec (*le Monde* du 25 juillet).

L'AFFAIRE DU PRINCIPAL DE CASSIS

M. Ambite est muté d'office à Bellerive-sur-Allier

De notre correspondant régional

Marseille. — Par arrêté du ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, en date du 13 juillet, M. Vincent Ambite, principal du collège des Gorguettes, à Cassis (Bouches-du-Rhône), qui avait été suspendu de ses fonctions le 28 avril 1978 (*le Monde* du 18 mai) a été muté *« dans l'intérêt du service »* au collège de Bellerive-sur-Allier, près de Vichy (Allier). M. Ambite, qui appartient au corps des professeurs certifiés, conservera à Bellerive-sur-Allier son emploi de principal. Il sera remplacé dans ses fonctions à Cassis par M. Christian Noailles qui était jusqu'ici principal du collège de Tinqueux (Marne).

L'affaire du principal de Cassis avait pris naissance à la fin de l'année scolaire 1977 par une pétition de plusieurs professeurs du collège des Gorguettes dénonçant l'autoritarisme de M. Ambite à leur égard. Cette pétition avait entraîné une enquête de l'inspection générale, dont M. Ambite avait contesté publiquement les conclusions. Comme le veulent les règles administratives, la mesure conservatoire de suspension et le déplacement d'office dont fait l'objet l'ancien chef d'établissement des Gorguettes n'ont pas été officiellement motivés. Ils auraient été dictés par un manquement grave de M. Ambite à ses devoirs de réserve.

Il lui a été reproché, en outre, d'entretenir au sein du collège, dont il avait la responsabilité, *« un climat permanent de tension »*. M. Ambite, qui est l'un des animateurs nationaux du Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.), a estimé au contraire que sa suspension visait à remettre en cause les expériences éducatives qu'il avait entreprises à Cassis. Il a également invoqué une mise à l'écart politique justifiée par son appartenance au parti communiste.

Une grève des cours de vingt-quatre heures avait été observée le 13 juin (*le Monde* du 15 juin) au collège des Gorguettes en signe de solidarité avec le principal suspendu, à l'initiative des syndicats d'enseignants et des parents d'élèves de la Fédération Cornec. Une pétition en faveur de M. Ambite avait également recueilli douze mille signatures.

GUY PORTE.

ALORS QUE LA HAUSSE DU YEN SE POURSUIT

Les cours du dollar se stabilisent sur les marchés européens

La hausse du yen a continué et s'est même accélérée, mardi 25 juillet, sur la place de Tokyo, où le dollar a encore battu son record de baisse. Le cours de la devise américaine est tombée à 195,40 yens contre 199,05 yens, malgré les interventions de la Banque du Japon, qui a acheté 400 millions de dollars lundi au niveau de 200 yens, et a dû se retirer mardi après avoir tenté à nouveau de freiner l'ascension de la monnaie nipponne.

Sur les marchés européens, en revanche, les cours du dollar se sont stabilisés au niveau de 4,39 F à Paris, 2,04 DM à Francfort et 1,77 FS à Zurich, sans changement appréciable sur les cotations de la veille, qui avaient marqué un repli sensible. Le raffermissement du franc français s'est poursuivi, le cours du deutschemark glissant de 2,1561 F à 2,1520 F.

Les milieux financiers internationaux commentaient les déclarations de M. Anthony Solomon, secrétaire adjoint au Trésor des Etats-Unis, selon lesquelles son pays *« n'a aucune raison de croire que l'abandon du dollar pour la fixation des prix du pétrole puisse être entériné par les producteurs de l'OPEP, que ce soit l'Arabie Saoudite ou tout autre exportateur de brut »*.

Les experts de l'OPEP, réunis à Londres le vendredi 21 juillet, s'étaient accordés, on le sait, pour fixer le prix du pétrole non plus en dollars, mais sur la base d'un panier de monnaies afin de diminuer les pertes que cause aux pays producteurs l'érosion de la monnaie américaine.

Les propos rassurants de M. Solomon ont provoqué, lundi soir, un raffermissement du dollar à New-York, mais ils ont été fâcheusement contrebalancés par ceux de M. Frank Weil, secrétaire adjoint au commerce. Ce dernier s'adressant à une commission du Sénat, a laissé prévoir que le déficit commercial des Etats-Unis serait, en 1978, *« modérément supérieur »* au montant record de 26,5 milliards de dollars enregistré en 1977. Rappelons que pour les cinq premiers mois de l'année en cours, après correction des variations saisonnières, le déficit commercial américain s'est creusé au rythme annuel de 35,4 milliards de dollars...

M. Solomon, confirmant la déclaration du président Carter à son arrivée en Europe avant le sommet de Bonn, a en outre réitéré l'opposition du gouvernement américain à tout ce qui, dans le futur système monétaire européen, dont les Neuf viennent de commencer l'examen, pourrait conduire à fixer des marges de fluctuation vis-à-vis du dollar.

Le numéro du « Monde » daté du 25 juillet 1978 a été tiré à 526 282 exemplaires.

● *M. Daniel Cohn-Bendit*, leader du mouvement étudiant parisien de mai 1968, vient de faire sa rentrée politique en R.F.A., où il a annoncé son intention d'être candidat sur une liste écologique lors des prochaines élections régionales de Hesse. « Danny le Rouge », trente-trois ans, vit depuis dix ans à Francfort, où il a fondé avec des camarades du Combat révolutionnaire une librairie d'extrême gauche. — (*A.F.P.*)

LE GROUPE « LE COMMUNISTE » DIFFUSE LES THÈSES DE Mme THOREZ-VERMEERSCH

Le groupe d'oppositionnels du P.C.F. organisé autour du mensuel *le Communiste*, apporte son soutien à Mme Jeannette Thorez-Vermeersch. Il vient d'éditer en brochure le texte complet des déclarations de la veuve de l'ancien secrétaire général du P.C.F., lors de l'émission d'Antenne 2, « Cartes sur table » du 28 juin (1).

Pour expliquer leur attitude, les responsables du groupe *le Communiste* écrivent dans le dernier numéro de leur publication : *« Si nous avons décidé de publier l'intervention de Jeannette Thorez-Vermeersch, ce n'est pas seulement parce que la direction du parti s'est bien gardée de le faire. Si nous avons agi ainsi, c'est surtout parce que nous avons jugé que c'était de notre devoir de militants anti-opportunistes.*

» Cela ne signifie pas pour autant que nous sommes d'accord avec toutes les positions de cette camarade. Par contre, cela signifie nettement — et nous le lui avons d'ailleurs écrit — que nous approuvons sa démarche et que nous apportons notre soutien total à sa courageuse initiative. »

Lors de son intervention télévisée, Mme Thorez-Vermeersch, soulignent les oppositionnels, « *a renouvelé son approbation de la position prise par l'Union soviétique et ses plus fidèles alliés le 21 août 1968* » date de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie.

(1) *Le Communiste*, 42, rue René-Boulanger, 75010 Paris. La brochure : 5 F.

« L'Humanité » reproche à « l'Express » d'attaquer « de façon ignominieuse » M. Marchais

L'hebdomadaire *l'Express* a commencé, dans son numéro daté 24-30 juillet, la publication d'une étude signée Jean-François Revel et Branko Lazitch intitulée « La vraie vie de Georges Marchais ».

Dans le premier article, les auteurs insistent notamment sur le fait que *« le nouveau chef du P.C.F., jeune homme dès le Front populaire, adulte pendant la guerre, sous l'occupation, pendant la Résistance, la Libération, homme fait au cours des années de participation communiste au pouvoir, après 1944, n'a qu'un immense blanc politique à proposer à l'admiration des jeunes jusqu'en 1947 »*. Ils rappellent le départ de M. Georges Marchais pour travailler en Allemagne durant la guerre et soulignent que sa promotion au sein du P.C.F. fut rapide grâce à la protection que lui accordait notamment Mme Jeannette Thorez-Vermeersch.

L'Humanité du 25 juillet relève cette publication et écrit : *« Revel et Lazitch attaquent de façon ignominieuse la personne de Georges Marchais et la mémoire de dirigeants disparus : Maurice Thorez, Jacques Duclos et Laurent Casanova. Pour cela, ils n'ont eu à faire ni reportage ni œuvre de création. Ils se sont contentés de colporter des ragots mensongers et malveillants.*

» De semblables procédés déshonorent leurs auteurs ainsi que les publications qui s'en font les porteurs (...). Au travers de la personne de Georges Marchais, c'est évidemment l'ensemble des communistes qui est visé. Au-delà de notre parti, la haine de classe des Revel, des Lazitch et de leurs semblables vise les travailleurs, et en particulier les ouvriers, pour lesquels ces hérauts de la grande bourgeoisie ont des mots d'un mépris significatif. »

A B C D E F G

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10416

Nouvelles émeutes en Iran

LIRE PAGE 24

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le Congrès américain et l'armement de la Turquie

هكذا من الأصل